

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université ABU EL-KACEM SAÂDALLAH -ALGER 2



Faculté des lettres et langues
Département de français

THESE

Présentée pour l'obtention du grade de DOCTEUR

Spécialité : Sciences du langage
Option : Le sens en linguistique

Thème

**Systematique des temps verbaux en français et en
arabe : Etude comparée et appliquée**

Par
Hadjira REGUIEG

Soutenue publiquement, le 31 / 10 / 2021 devant le jury composé de :

Mme. Safia ASSELAH RAHAL	Professeur	Univ. D'Alger2	Présidente
M. Jamel ZENATI	Professeur	Univ. D'Alger2	Rapporteur
M. Abdelmadjid SALMI	Professeur	Univ. D'Alger2	Rapporteur
M. El Haouas MESSAOUDI	Professeur	Univ. D'Alger2	Examineur
M. Zakaria ALI BENCHERIF	Professeur	Univ. De Tlemcen	Examineur
Mme.Kamilia OULEBCIR	MCA	ENS- Bouzaréah	Examinatrice
Mme.khadidja OUALI	MCA	Univ. D'Alger2	Examinatrice

Année Universitaire : 2021/2022

Dédicace

À mes très chers parents :

REGUIEG Mohammed et HASSEN Merzaka.

Je dédie cette thèse.

Remerciement

Cette recherche est le fruit d'un travail qui n'aurait jamais vu le jour sans l'impulsion, les conseils, les encouragements de mon directeur de recherche M. Djamel ZENATI. Je le remercie vivement pour tout le temps qu'il a consacré à mon travail, de m'avoir fait confiance tout au long de ce parcours. Je lui suis également reconnaissante pour ses relectures critiques, ses qualités pédagogiques et scientifiques, J'ai beaucoup appris à ses côtés et je lui adresse ma profonde gratitude pour tout cela.

J'adresse de chaleureux remerciements à M. Abdelmadjid SALMI pour son engagement dans le Co-encadrement de ma thèse, pour ses multiples conseils, et pour m'avoir soutenu dans tous les projets et toutes les démarches que j'ai entrepris.

Je tiens à remercier l'ensemble des membres du jury, qui m'ont fait l'honneur de bien vouloir étudier avec attention mon travail.

Je remercie particulièrement le Professeur Youcef IMMOUNE de m'avoir incité à poursuivre dans la recherche, de m'avoir donné confiance en mes capacités.

Merci à tous mes professeurs de l'Université Alger 2.

J'ai eu le privilège de pouvoir discuter, le long de mon parcours, avec de nombreux enseignants et chercheurs qui m'ont prodigué des conseils, offert leurs commentaires et transmis des documents dont l'aide m'a été précieuse. Je voudrais remercier particulièrement :

M. Denis LEGROS et tous les membres du laboratoire LUTIN pour leur accueil chaleureux à la Cité des Sciences.

Lahouari GHAZZALI pour sa générosité, sa sincérité et ses précieux conseils, et toute l'équipe du laboratoire LDI (Université Paris 13).

Didier BOTTINEAU pour ses conseils avisés, son regard critique et ses remarques constructives

Georgine. AYOUB pour ses orientations, ses conseils scientifiques mais aussi pour sa sympathie et ses qualités humaines.

Mes plus vifs remerciements vont aussi à AKSIL d'avoir consacré de son temps pour m'aider dans la finition du manuscrit.

J'aimerais aussi remercier mes amies Salima, Mary, Amina, Fadila OULEBSIR, et Farida AIT HAMMI pour m'avoir soutenue, conseillée et écoutée dans les moments les plus difficiles.

Je tiens à remercier aussi et chaleureusement :

Mes très chers parents pour leur confiance, leur amour, leur soutien moral.

Mon époux, Brahim AISSIOU. Sans sa patience et son constant appui, ce travail n'aurait jamais pu être mené à bien.

Un grand Merci à vous mes enfants Samy et Yasmine d'avoir compris, malgré votre jeune âge, les impératifs de cette thèse.

Mes sœurs Biba, Sarah et Hanane, mes frères, mes belles sœurs, les membres de ma famille et ma belle-famille qui n'ont cessé de m'apporter leur soutien tout au long de cette aventure intellectuelle.

Sommaire

Résumé.....	7
Introduction.....	11

PARTIE-I-

Temporalité et aspectualité dans le système verbale arabe et français.....	18
--	----

PREMIER CHAPITRE

L'expression du Temps et de l'aspect dans le système verbal arabe	19
--	-----------

DEUXIÈME CHAPITRE

Temps, aspect dans le système verbal français, et les notions : immanence/transcendance.....	61
---	-----------

TROISIEME CHAPITRE

Temps, mode et verbe dans les deux systèmes étudiés	98
--	-----------

PARTIE-II

QUATRIEME CHAPITRE

Le verbe et les mécanismes de la pensée	144
--	------------

CINQUIÈME CHAPITRE

Le système verbo-temporel arabe et français : Analyse de la composition génétique et du comportement lors de la transition de la langue au discours...	185
---	------------

Conclusion	229
------------------	-----

Table des matières.....	268
-------------------------	-----

Résumé

« Qu'on se dise grammairien ou linguiste, décrire une langue c'est mettre en relation l'observation d'un ensemble de faits avec une théorie du langage. » (Gary-Prieur, 1985 :139)

La réflexion guillaumienne basée sur la psychomécanique du langage, a été appliquée à beaucoup de langues que ce soit par Gustave Guillaume lui-même pour le français, le latin, le russe, ou par d'autres linguistes guillaumiens¹ sur l'espagnole, le chinois, le japonais, ... mais pas « encore » sur l'arabe. Dans ce travail de thèse nous examinons, dans une perspective comparatiste la temporalité et l'aspectualité dans les deux systèmes verbaux étudiés : l'arabe classique et le français.

L'analyse des deux verbes français et arabe montre que malgré des dissimilitudes de surface, les deux verbes sur le plan de la langue, se présentent, structurellement, d'une façon similaire ; seule la composition génétique diffère, or cette dernière influe significativement sur les mécanismes de la mise en discours.

A travers cette étude, nous verrons aussi si la construction mentale de l'image temps, la chronogenèse, cette chronogenèse² qui ordonne les modes existant dans le système français (Quasi-nominal, subjonctif, indicatif...) est construite de la même manière dans le système verbal arabe.

Mots clés : verbe, temps, aspect, système temporel, psychomécanique du langage.

¹ Très nombreux les linguistes guillaumiens, citons à titre d'exemple ANDRE JOLY, PYLIPPE MONERET, ROCH VALIN,...

² C'est la formation mentale du temps linguistique perçue en genèse.

ملخص:

"سواء إن وصفنا أنفسنا بال نحويين أو باللغويين، فإن وصف لغة ما يتمثل في ملاحظة مجموعة

من الحقائق و ربطها بنظرية اللغة"³ (غاري بريور، 1985: 139)

لقد تم تطبيق النظرة الغيومية القائمة على أساس بسيكوميكانيكية اللغة، على العديد من اللغات سواء بواسطة غوستاف غيوم نفسه على اللغة الفرنسية أو اللاتينية أو الروسية أو بواسطة لغويين غيوميين آخرين على الإسبانية والصينية، اليابانية، ... ولكن ليس "بعد" على اللغة العربية. في هذه الأطروحة ندرس، من منظور مقارن، الزمانية والصيغة في النظامين الفعلين محل الدراسة: العربية الفصحى والفرنسية.

يوضح تحليل الأفعال الفرنسية والعربية أنه على الرغم من التباين السطحي، فإن الأفعال من حيث اللغة تكون متماثلة على المستوى الهيكلي؛ إذ يختلف التركيب الجيني فقط، لكن هذا الأخير له تأثير كبير على آليات الكلام.

من خلال هذه الدراسة، سنرى أيضًا ما إذا كان التصور العقلي للزمن أو التسلسل الزمني ، هذا التسلسل الزمني الذي ينظم الأشكال الموجودة في نظام الفعل في اللغة الفرنسية (شبه الاسمي ، والوصل الفرعي ، والشكل الإرشادي ...) يتم بناؤه بنفس الطريقة في نظام الفعل في اللغة العربية.

كلمات مفتاحية: فعل، زمن جهة، نظام زمني، بسيكو ميكانيكية اللغة.

Abstract

"Whether you call yourself grammarian or linguist, to describe a language is to relate the observation of a set of facts to a theory of language. »⁴ (Gary-Prieur, 1985:139)

The guillaumeian reflection based on the psychomechanics of language, has been applied to many languages whether by Gustave Guillaume himself for French, Latin, Russian, or by other Guillaume linguists on Spanish, Chinese , Japanese, ... but not "yet" on Arabic. In this thesis work we examine, in a comparative perspective, temporality and aspectuality in the two verbal systems studied: classical Arabic and French.

³ محاولة ترجمة

⁴ Translation essay.

The analysis of the two French and Arabic verbs shows that, despite surface dissimilarity, the two verbs in terms of language present themselves, structurally, in a similar way; only the genetic composition differs, but the latter has a significant influence on the mechanisms of speech.

Through this study, we will also see if the mental construction of the image time, the chronogenesis, this chronogenesis which organizes the modes that exist in the French system :(Quasi-nominal, subjunctive, indicative ...) is constructed in the same way in the Arabic verbal system.

Key words: verb, time, aspect, temporal system, psychomechanics of language.

« On explique selon qu'on a su comprendre et on comprend selon qu'on a su observer. »

GUILLAUME, G. (1958)

INTRODUCTION

Proposer une approche contrastive pour traiter la question de la temporalité en langue arabe et en langue française suppose nécessairement qu'on explique au préalable sur le bien-fondé d'une telle entreprise, pourquoi une approche contrastive ? Cette approche, telle que nous l'entendons dans ce travail, est très bien décrite et justifiée par H. ADAMCZEWSKI dont nous citons les paroles :

« On sait aujourd'hui qu'il est impossible de comprendre la grammaire d'une langue si l'on ne l'analyse pas dans la perspective du fonctionnement du langage, c'est-à-dire si l'on fait abstraction des autres langues. Or les langues s'entre-éclairent les unes les autres et ce pour une raison aussi simple que fondamentale : c'est que les opérations profondes (les mécanismes abstraits) sont grosso modo les mêmes. Ce qui change, ce sont les traces en surface de ces opérations. Ce sont elles qui sont particulières à telles ou telle langue et c'est ce fait qui est à l'origine de la diversité apparente des langues. » (ADAMCZEWSKI 1982/1990: 7)

Cette citation met bien en valeur l'intérêt de la comparaison de langues différentes, car la confrontation de deux systèmes différents à travers une perspective comparative pourrait mettre l'accent sur des structures, que l'étude d'une seule langue aurait été incapable de révéler de manière claire. En effet, notre recherche sur les systèmes verbo-temporels peut déboucher sur le constat que les dissimilitudes, pourtant nombreuses, dans le fonctionnement de la catégorie grammaticale nommée verbe, ne sont en réalité que des différences de surface. Elles n'influent en rien sur l'identité structurelle du verbe qui se présente sur le plan génétique d'une façon similaire sur le plan de la langue. Le verbe arabe et le verbe français, pourtant, comme nous le savons, appartiennent à deux familles de langues, fort éloignées l'une de l'autre, ne se distinguent que par leur composition génétique respective. Cette disparité n'induit en rien une différence de structure en langue, mais en revanche, elle influe sur les traces en surface qui caractérisent les mécanismes de la mise en discours et par conséquent sur l'organisation du verbe dans le second plan, celui de l'effet.

Notre travail donc prétend décrire, dans une perspective comparatiste, la structure et le fonctionnement des temps verbaux du mode indicatif de l'arabe, en le comparant à celui du français. Nous nous occupons de la catégorie du temps en décrivant et en analysant différentes relations temporelles dans les temps de l'indicatif.

En effet, la conception des sémitisants, qui consiste à ranger l'arabe parmi les langues à « aspect », nous a interpellé et nous a incité à se poser la question sur la complexité du système verbal arabe.

Inspirée par la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, la problématique de la recherche que nous avons tentée d'entreprendre s'articule autour des questions suivantes :

- la langue arabe est-elle une langue aspectuelle, temporelle ou plutôt aspecto-temporelle ?

- La différence qui caractérise le verbe français et le verbe arabe .S'agit-il d'une dissimilitude d'ordre systématique ou d'ordre sémiologique ?

- Le système verbal arabe, connaît-il le mode quasi nominal⁵, voir le mode infinitif ?

Dans l'opposition introduite par Guillaume : Temps impliqué /temps expliqué , pour traiter la question de temps et de l'aspect dans les langues d'une façon générale, et les langues possédant une morphologie très réduite ; Guillaume a pris l'exemple de russe où il a constaté que la morphologie du temps expliqué s'y réduit à peu de choses : Une flexion de présent ,une flexion de passé. Ce n'est pas suffisant pour exprimer le temps, et pour ce faire, il faut s'adresser aux aspects (GUILLAUME 1973 : 53) ; c'est cette hypothèse qui servira de fil directeur à la présente étude du système verbal de l'arabe que nous allons comparer à celui du français. À travers une telle étude comparative, nous arriverons à valider aussi notre hypothèse concernant la différence qui caractérise les deux systèmes étudiés, en effet, partant de l'idée que les verbes dans les deux langues sont constitués d'un support et d'un apport de signification ; la différence nous semble réside dans le fonctionnement et non pas dans la structure : Dans le verbe arabe « مشى » et « marcher » en français à l'état conjugué « مشينا », « nous marchons ». Les deux verbes se composent d'un signifié matériel ou

⁵ Nous restreignons notre étude à la question de l'infinitif dans le système verbal arabe.

notionnel⁶, et d'un signifié formel ou structural⁷ parties élémentaires qui composent ce paradigme verbal.

Les premières parties élémentaires qui composent le paradigme verbal «مشى» ou « marcher », c.à.d. respectivement (مَشَى) ou/ march / désignent la sémantèse verbale, l'apport de signification ; la seconde «نا» ou « nous » désigne la personne support de cette sémantèse. Le verbe en arabe est un prédicat sujet. L'information reçue de la langue est suffisante pour que le verbe à lui tout seul fasse phrase. Il suffit de dire «مشينا» pour que cela fasse une phrase. Cependant, le verbe en français, pour fonctionner en discours a besoin d'un pronom personnel sujet «nous marchons ». Il est obligatoire pour désambiguïser la personne nous⁸. La fonction sujet est assurée par le pronom et la fonction prédicat par le verbe.

Pour ce qui de la question de modes⁹, notre hypothèse part du principe guillaumien relatif à la thèse du temps, en effet, dans la construction de l'image temps le système verbal français va pouvoir construire 3 Chronothèse, voire trois modes :

La 1^{ère} Chronothèse correspond au mode quasi nominal, la seconde Chronothèse correspond au mode subjonctif, et en fin l'image temps (est enfin construite en être) dans le mode « indicatif » (la 3^{ème} Chronothèse), cependant le verbe arabe ne présente pas cette segmentation en 3 Chronothèse, le verbe arabe ne nous livre l'image temps que lorsque celui-ci a fini sa construction ; c'est-à-dire que, au fond, le verbe arabe ignore dans sa restitution le mode subjonctif¹⁰ et le mode quasi nominal.

⁶ Il s'agit de l'appellation de Gustave GUILLAUME, Martinet dira plutôt lexème ou monème lexical.

⁷ Martinet parle de morphème ou monème grammatical. Notons que nous nous référons, quasi-exclusivement durant toute notre recherche, à la terminologie développée par Gustave GUILLAUME.

⁸ Il s'agit ici d'une personne double c.à.d. une personne associative qui associe le « nous » au « je » et de même le « vous » au « tu ».

⁹ Nous restreignons notre étude à la question de l'infinitif dans le système verbal arabe.

¹⁰ Dans son article « La fiction du subjonctif en arabe littéral et la question du mūdara? » Abdelhamid Ibn El Farouk a montré que le terme de subjonctif est totalement inconnu des grammairiens arabes, et que l'arabe classique, ne possède pas un monème de subjonctif et la notion de subjonctif, (quasiment différente du [mūdara? mansūb]), n'est pas familière à la grammaire arabe classique...et qu'il est difficile de dégager, pour l'arabe classique, une classe de subjonctif.

C.f. Abdel Hamid Ibn El Farouk. (1994), *La Linguistique*

Vol. 30, Fasc. 2, Langage, sujet, lien social, p. 121-130. Presses Universitaires de France

C'est dans cette perspective, que nous avons souligné la nécessité de recourir à une approche contrastiviste, une approche qui met en correspondance les deux langues, afin de montrer les moyens utilisés par chacune pour exprimer ces valeurs temporelles, d'ailleurs il le dit bien Matte « C'est dans la comparaison des langues que l'on arrive à cerner les aspects verbaux les plus subtils et à les voir sous leur vrai jour » (Matte 1992 :137).

Dans ce contexte, nous avons mené cette étude principalement sur la base de corpus parallèles bilingues, nous avons choisi de travailler sur des énoncés tirés des romans écrits dans les deux langues en question. Nous avons opté pour le roman de Rachid BOUDJEDRA¹¹ intitulé « Fascination » .Edition ANPE ,2002. Ce roman a été traduit vers l'arabe " الانبهار " par [In?ààm Beyoud], et celui de Malek HADDAD¹² « Je t'offrirai une gazelle », Edition René Julliard, Paris, 1959¹³ traduit vers l'arabe « سأهديك غزالة » par Mohamed Sari.

Ces corpus ont constitué pour nous une précieuse source d'exemples ; nous nous sommes servis de tous les emplois que nous avons pu trouver.

Notre méthode consiste alors à relever quelques extraits des romans écrits en langue française (langue source) et à analyser les choix des temps correspondants dans la langue cible qui est l'arabe. L'ensemble de notre travail repose ainsi sur un va-et-vient continu entre le fond de notre problématique posée et la théorie psychomécanique générale. Une telle démarche n'a rien d'original en soi : « *Qu'on se dise grammairien ou linguiste, décrire une langue c'est mettre en relation l'observation d'un ensemble de faits avec une théorie du langage.* » (Gary- prier 1985 :139).

La réflexion guillaumienne basée sur la psychomécanique du langage, a été appliquée à beaucoup de langues que ce soit par Guillaume lui-même pour le français, le latin, le

¹¹ Nous employons R.B. suivi du nombre de page.

¹² Nous employons MH. Suivi du nombre de page.

¹³ 1°) - Edition René Julliard, Paris, 1959

2°) – Hannachi, Edition Média-Plus, Constantine, 2008

russe, ou par d'autres linguistes guillaumiens¹⁴ sur l'espagnole, le chinois, le japonais,...mais pas encore sur l'arabe. Olivier SOUTET, en collaboration avec l'équipe de recherche Sens et Texte de Paris –Sorbonne et le Département de Français de l'université de Zadar en Croatie, dans le traitement d'une « grammaire franco-croate » dans un cadre contrastiviste et tout en s'inspirant de la psychomécanique du langage dit dans son résumé que :

« L'établissement des matériaux d'une grammaire français-croate fait appel à une approche très directement guillaumienne - ce qui, jusqu'alors, était relativement rare dans un cadre contrastiviste, signalant de la sorte la haute portée interprétative de la psychomécanique du langage. A la frontière de la sémasiologie et de l'onomasiologie, les études sur l'impératif, quant à elles, outre qu'elles s'adressent directement aux romanistes, germanistes et slavistes, sont de nature à intéresser tout linguiste comparatiste ». (SOUTET 2006 : Quatrième).

De notre part, un maniement judicieux et prudent, s'impose afin de se familiariser avec les concepts opératoires guillaumiens, ce qui permettra une compréhension suffisante et éclairante du système de fonctionnement de la temporalité en langue arabe.

Notons que pour l'étude des temps verbaux dans le système verbal français, nous avons travaillé sur des énoncés relevés de « Madame Bovary » de Gustave Flaubert¹⁵., nous avons appuyé notre analyse également sur nos propres exemples. Aussi pour la description morphosyntaxique de l'arabe et du français nous nous sommes servis de l'analyse de quelques exemples fournis par Régis Blachère pour l'arabe et Djamel ZENATI pour le français.

Après avoir brièvement délimité le cadre et les enjeux de la présente étude, nous essayons, à ce stade, de présenter, à titre récapitulatif, les chapitres qui la composent :

Cinq chapitres composent cette thèse. Le premier, s'intitulant : L'expression du temps et de l'aspect dans le système verbal arabe dans lequel, nous faisons un rappel sur quelques notions de base sur le temps et l'aspect dans la langue arabe, nous évoquons également, à travers ce chapitre, les différentes valeurs temporelles et / ou aspecto-temporelle véhiculées par le système verbal arabe, ainsi nous traiterons le

¹⁴ Très nombreux les linguistes guillaumiens, citons à titre d'exemple André Joly, PYLIPPE MONERET, ROCH VALIN...

¹⁵ « Madame Bovary » de Gustave Flaubert. Edition « TALANTIKIT » Béjaia,2008

temps dit « expliqué » et le temps dit « impliqué ». De même, pour le second chapitre, (Temps, aspect dans le système verbal français, et les notions : immanence/transcendance), nous rappelons dans ce chapitre quelques théories et modèles qui expliquent le système temporel français ainsi que les expressions aspectuelles en français et les différentes valeurs aspectuelles véhiculées par les temps de l'indicatif. À travers ce chapitre, Nous nous appuyons sur les analyses développées par Guillaume dans son optique mentaliste, pour étudier la notion de l'immanence et de la transcendance dans les deux systèmes étudiés.

Nous évoquons dans le troisième chapitre « Temps, mode et verbe dans les deux systèmes étudiés » la construction de l'image temps dans le système verbal français, nous traiterons alors les modes et la temporalité dans les deux systèmes en question ; La discussion porte notamment sur la temporalité « Zéro » dans le système verbal arabe et la question d'Al-Masdar. Ce chapitre traite également la structure et le fonctionnement du verbe, nous abordons alors, d'une part, la structure du verbe arabe et celle du verbe français, et d'autre part, le verbe et la notion de support en français et en arabe.

Le quatrième chapitre intitulé : « Le verbe et les mécanismes de la pensée », propose d'examiner la sémantèse orientée vers le verbe en genèse ou en mouvement d'elle-même ; nous traitons alors, le verbe et l'organisation idéo génétique, nous étudions également à travers ce chapitre la voix verbale et la notion de site. Enfin pour le cinquième chapitre. (Le système verbo-temporel arabe et français : Analyse de la composition génétique et du comportement lors de la transition de la langue au discours) Nous allons traiter en premier la systématique d'un paradigme verbal et nous finirons par étudier les mécanismes constructeurs du langage en français et en arabe en analysant les propriétés caractérisant l'organisation syntaxique et la genèse phrastique dans les deux systèmes étudiés.

PARTIE-I

Temporalité et aspectualité dans le système verbale arabe
et français

PREMIER CHAPITRE

L'expression du Temps et de l'aspect dans le système verbal arabe

1. Temps et aspect en langue arabe

Le système verbal de l'arabe comme beaucoup de langues de la même famille linguistique (les langues sémitiques) a la réputation de reposer sur l'opposition aspectuelle accompli/ inaccompli. Là où la langue française (et beaucoup d'autres langues) distingue passer, présent et futur, les langues sémitiques anciennes ont une opposition de type : accompli et inaccompli ou parfait et imparfait, c'est-à-dire : achevé c'est le ponctuel et « en train de se faire » qui est le duratif.

La plupart des grammairiens et des linguistes se réfèrent à ces deux formes comme parfaites et imparfaites. Le premier indique une action qui, à l'époque indiquée, était complète et finie ; tandis que le dernier dénote une action qui est ou était incomplète, un temps déclaré ou implicite. (COMRIE 1976 : 24) tente de résoudre la controverse de savoir si la distinction de la forme du verbe arabe est basée sur le temps ; c'est à dire la forme du verbe fait référence à l'heure à laquelle l'événement ou l'action a eu lieu ; c'est-à-dire que la forme du verbe se réfère à l'achèvement ou l' incomplétude de l'événement ou de l'action.

COMRIE remarque que ces deux formes verbales arabes se réfèrent à l'aspect et que ces deux aspects vont de pair. Il a montré que les formes verbales correspondent au temps passé si elles se réfèrent à une action terminée :

"كتب الولد" [Kataba al-waladù]

(Le garçon a écrit)

En revanche les formes verbales se réfèrent à l'heure actuelle si elles se réfèrent à une action incomplète comme :

"يكتب الولد" [yaktùbù al –waladù]

(Le garçon écrit)

Plusieurs linguistes sont également d'accord avec COMRIE sur la prédominance de l'élément aspectuel d'achèvement / non-achèvement dans les formes verbales arabes.

Ils traitent néanmoins du verbe arabe dans un cadre de l' aspect plus que le temps. Ainsi, lorsque nous parlons de formes verbales en arabe, nous nous référons à la combinaison de l'aspect et du temps cela veut dire que la temporalité dans le système verbal arabe est exprimée en fonction du degré de réalisation d'un processus qui caractérise l' événement. Il est préoccupé par l'achèvement ou l'inachèvement de l'action, et cela nous donne l'opposition accompli /inaccompli.

1.1. L'accompli

L'accompli se réfère à la forme du passé et désigne une action qui, à l'heure indiquée était complète.

L'accompli est utilisé de plusieurs façons afin de désigner différentes fonctions :

Il est utilisé pour exprimer une seule action, considérée comme instantanée comme dans :

"غادرتُ البلادَ قبلَ شهرينَ" [gadartù albilada kabla chahraini]

(J' ai quitté le pays il y' a deux mois.)

Le temps accompli est également utilisé en arabe pour indiquer des actions consécutives dans le passé : exemple :

"تناولتُ المفتاحَ و فتحتُ البابَ" [tanawaltù almiftaha wa fatahtù al-baba]

(J'ai pris la clé et j'ai ouvert la porte)

L'accompli peut aussi être utilisé pour désigner une prière ou un souhait :

"حفظك الله" [hafidaka Allah].

(Que Dieu te protège)

Le temps indique un acte qui a souvent eu lieu et encore a lieu, ou dont le résultat est ressenti maintenant : comme dans :

"اتفق العلماء" [Ittafaqa al-?olamààù]

(Les savants sont d'accord).

L'accompli dénote un acte qui vient de se terminer au moment de la parole :

"بعتك هذا" [biʔtùka hadàà]

(Je t' ai vendu cela)

a) Si le parfait est précédé de particule [qad], il met l'accent sur une action :

"قد كتبت رسالةً" [qad katabtù risalatànn]

(J'ai rédigé une lettre)

ou il peut être utilisé pour désigner un acte qui est terminé juste au moment de parler

"قد بعتك هذا" [qad biʔtùka hada]

Je t'ai vendu cela.

1.2. L'inaccompli

L'inaccompli est utilisé pour désigner le présent qui dénote une action qui est ou était incomplète à un moment déclaré ou implicite.

Lorsque nous utilisons le terme inaccompli, nous nous référons généralement à l'indicatif car l'inaccompli est toujours indicatif sauf s'il est précédé par certaines particules qui le rendent soit subjonctif, soit jussif¹⁶.

L'indicatif inaccompli est également connu sous le nom de forme simple.

L'inaccompli est tel que Wright le dit :

« L'indicatif inaccompli n'exprime pas lui-même une idée du temps, il indique simplement, une existence déjà commencée, incomplète, durable, soit dans le présent, le passé ou le futur » (Wright 1898: 18)

L'inaccompli exprime des actions habituelles ou répétées :

"يقرأ جريدته كل مساءً" [yakraù jaridatahù kùla massaa-inn]

(Il lit son journal tous les soirs).

Il est également utilisé pour se référer à des déclarations universelles :

¹⁶ صيغة الجزم

"تدورُ الأرضُ حول الشمسِ" [tadùrù al-ardù hawla achamsi]

(La terre tourne autour du soleil)

Un présent¹⁷ réel peut être exprimé avec quelques verbes seulement mis à l'inaccompli, c'est-à-dire exprimer un événement qui a lieu au moment de la parole.

"يُرِيدُ المسؤولُ أَنْ يُكَلِّمَكَ" [yùridù al-masùlù an yùkalirmaka]

(Le responsable veut te parler)

De plus, le temps inaccompli peut être utilisé pour se référer au temps futur ; c'est-à-dire un avenir arrangé ou fixe :

"غداً، أبدأ العملَ" [ghadann, abdaù al ʔamala]

(Demain, Je commencerai à travailler.)

L'arabe peut aussi employer l'inaccompli du verbe pour se référer aux événements passés (Le présent historique) :

"في تلك اللحظة، يدخلُ الملكُ" [Fi tilka allahdati , yadkhùlù al-lmalik]

(À ce moment-là, le roi entre)

L'inaccompli, lorsqu'il est combiné avec l'auxiliaire kana¹⁸(LARCHER 2012 P: 137-139) , peut exprimer des actions qui se répètent dans le passé, il correspond dans le système français à l'imparfait d'habitude (ou l'imparfait itératif) comme dans : " كان يسبحُ كل يومٍ، خلال العطلةِ"

[Kana yasbahù kola yawminn khilala al-lʔùtlati]

Il nageait tous les jours pendant les vacances.

De plus, l'inaccompli peut se référer à l'heure future en préfixant des particules telles que sà-ou sawfa au verbe inaccompli principal ; comme :

"سَنُحَاوِلُ" [sà – nùhawilù]

¹⁷ Nous aborderons un peu plus loin la question de présent en langue arabe.

¹⁸ (LARCHER Pierre note que: كان [kāna] ne peut, contrairement à un verbe auxiliaire dont c'est essence , former des formes composés. Ce qui montre qu'il ne s'agit dès lors pas d'un verbe auxiliaire , mais plutôt d'un verbe opérateur d'une valeur à la fois d'exposant temporel , mais aussi d'exposant modal., d'exposant de modalité, qui permet par ailleurs de conserver une thématization/focalisation, réattribuant ainsi à kāna son identité complexe et la complexité de ses rôles.

(Nous essaierons)

Ou

"سوف نحاولُ" [sawfa nuhawilù]

(Nous essaierons)

Il est à noter que l'inaccompli se réfère toujours au temps à venir quand il est dans le mode subjonctif, jussif ou impératif.

Le subjonctif de l'inaccompli a toujours un sens futur après

"لن" [lan]¹⁹ (Pas) et les conjonctions et les particules telles que

"حتى" hatta (jusqu'à)

"حتى يصلَ الرجلُ" [hattà yassila al-radjolù]

(Jusqu'à ce que le bonhomme arrive)

Les modes Jussif et Impératif sont utilisés pour transmettre un ordre et ils se réfèrent toujours au futur. L'impératif n'existe qu'aux deuxièmes personnes, tu, vous (pas de première personne du pluriel). Il sert à donner des ordres et des conseils tandis que le Jussif est utilisé avec toutes les personnes à transmettre des interdictions. Le Jussif²⁰ est généralement précédé de particules afin de transmettre une interdiction telle que²¹

"لم" [lam] et "لا" [là]

"لم يصل" [Lam yasill] (Jussive)

(Il n' est pas arrivé)

"اكتب درسك" [ùktùb darsaka !] (Impératif)

(Écris ta leçon !)

أحرف النصب هي: أن، لن، كي، إذن، حتى، لام التعليل وفاء السببية 19

20 Nous disons le jussif ou apocopé qui est "الجزم" en arabe.

أحرف الجزم هي: لم، لما، لام الأمر ولا الناهية 21

Il convient de mentionner qu'il existe des types de verbes pouvant être utilisés auxiliaires, ou comme verbes pleins²².

Ce groupe de verbes s'appelle Kana et ses sœurs [Sara, asbaha, dhalla, amsa, etc.]. Nous avons déjà abordé Kana comme auxiliaire. Quand ceux-ci se comportent comme des auxiliaires, ils sont appelés verbes incomplets ou défectueux²³ parce qu'ils nécessitent un attribut pour compléter le sens, cependant, lorsqu'ils se comportent comme des verbes complets, ils sont appelés alors des verbes complets ou verbes absolus, car ils contiennent l'attribut en lui-même et ne le font pas exiger un autre ; comme :

"كان تاجرا و كان له ثلاثة من البنين" [Kana tadjiràn wa Kana lahù talàtùn mina al-banina]

(Il était marchand et il avait trois garçons)

Wright (WRIGHT 1898 : 9) affirme que ces verbes se comportent comme des verbes pleins dans le sens où la forme parfaite se réfère à un passé ; comme dans :

"كان الرجل داخل سيارته" [Kana al-radjùlù dakhila sayaratihi]

(Le bonhomme était dans sa voiture.)

Ces verbes ont aussi des formes imparfaites qui se rapportent au présent et au futur ; comme :

"سيكون الولد في ساحة المدرسة" [sayakùn al-waladù fi sahati al-madrasati].

Le garçon sera dans la cour de l'école.

De plus, les sœurs de Kana peuvent se référer à différents moments de la journée

Utilisées à l'accompli : أصبح [asbaha] (le matin), أضحى [adh-ha] (dans l'après-midi), أمسى [amsa] (le soir).

²² C'est un verbe qui permet de désigner l'événement en question, c.à.d. un verbe qui a une signification.

²³ Parmi les verbes faibles, les verbes défectueux sont ceux dont la troisième radicale est un و ou un ي.

A la première forme, lorsque la 3^o radicale est و, elle est toujours représentée par un 'alif à la 3^o personne du masculin singulier de l'accompli. Lorsqu'elle est représentée par un 'alif maqSûra, c'est qu'elle correspond à un ي.

Exemples :

"أصبح الرجلُ في القرية" [asbaha al-rajùlù fi al-kariati]

(Dans la matinée, l'homme était au village.)

"أمست الأمُّ منهكةً" [Amsat al-ùmù monhakatùnn]

(Le soir, la maman était épuisée)

Les sœurs de Kana peuvent également être utilisées pour désigner la durée et la continuité du moment présent :

"مازال يكتبُ" [mazala yaktùbù]

(Il écrit toujours.)

"مازال في العملِ" mazala fi al-ʔamali

(Il est encore au boulot.)

Enfin, il convient de noter que certains de ces verbes tels que أصبح [asbaha] , صار [sara] et ظل [dalla] impliquent le concept de changement ou conversion; comme:

"صار الشاب مشهوراً" [Sara al-chebù machhùrann]

(Le jeune homme est devenu célèbre.)

On distingue donc dans le système verbal arabe, d'une part, l'aspect accompli, selon que le procès est considéré comme achevé et d'autre part, l'aspect inaccompli qui renvoie à l'inachèvement du procès. De ce fait :

- l'accompli « fa3ala » montre que le procès est déjà achevé. Il est marqué au moyen des suffixes qui représentent à la fois, les indices de temps et d'aspect.

- L'aspect inaccompli « yaf 3al » : sert à désigner que le procès est toujours en cours, c'est-à-dire, qu'il a commencé il y a longtemps, récemment, ou à l'instant et qu'il est en cours d'accomplissement²⁴. L'inaccompli est exprimé par des préfixes.

Cette acceptation a fait longtemps croire que la présence de l'aspect exclut celle du temps, sachant que beaucoup de grammairiens arabes, aussi bien les anciens que les

²⁴ Nous étudierons, plus loin, la question du présent en langue arabe.

modernes, ont défini le système verbal arabe comme étant porteur de temps et seulement de celui-ci. (MESSAOUDI 1985 :81).

Nous allons dans ce qui suit aborder la vision traditionnelle des grammairiens arabes qui est représentée principalement par deux grands courants : L'école de Bassora et l'école de KOUFA.

1.3. Le courant de Bassora

C'est SIBAWAYAH, le représentant de ce courant, qui a tracé les grandes lignes de la grammaire arabe dans son ouvrage intitulé "الكتاب" (EL-KITAB) dont la plupart des grammairiens s'en sont inspirés.

Les verbes selon Sibawayh sont dérivés des noms d'action ou "مصدر". Il les définit²⁵ comme suit : « Les verbes ou actions sont des schèmes tirés de la prononciation des faits des noms. » (TROUPEAU 1962:45), ce point de vue a longtemps opposé les deux écoles. Il a ajouté à propos des verbes : « Les schèmes (des verbes) expriment :

- ce qui est passé
- ce qui adviendra et n'est pas arrivé
- ce qui advient et n'a pas cessé. »²⁶

Gérard troupeau a constaté l'absence d'un élément important dans cette définition c'est « la notion de temps situé».

A notre avis, ce que ressort de cette définition du verbe donnée par Sibawaih, c'est qu'elle est, en partie, très proche de celle proposée par Gustave Guillaume lorsque ce dernier évoque la notion du temps impliqué et du temps expliqué, en se basant sur la psychosystématique du langage où il remarque que les différenciations d'aspect inscrites dans le temps impliqué et celles inscrites dans le temps expliqué²⁷ ont une origine commune. « C'est la différence qualitative du **temps qui s'en va et du temps qui vient** . Cette différence a sa racine au plus profond de l'esprit humain : le temps apparaît à l'homme, d'une part comme le substrat de tout ce qui se détruit, de

²⁵ La définition est traduite par Gérard Troupeau dans : « La notion de temps chez Sibawayh ».

²⁶ Traduit par G.TROUPEAU (P.45). Texte original : "وبنيت لما مضى ولما يكون ولم يقع وما هو كائن لم ينقطع"

²⁷ Nous aborderons ces notions (temps impliqué et temps expliqué) plus loin.

tout ce qui fuit, et d'autre part comme le substrat de tout ce qui se crée, de tout ce qui se produit » (GUILLAUME 1933 : 359)

La lecture de ces deux définitions nous emmène à dire que les deux linguistes partagent une vision (dans sa globalité) commune de temps :

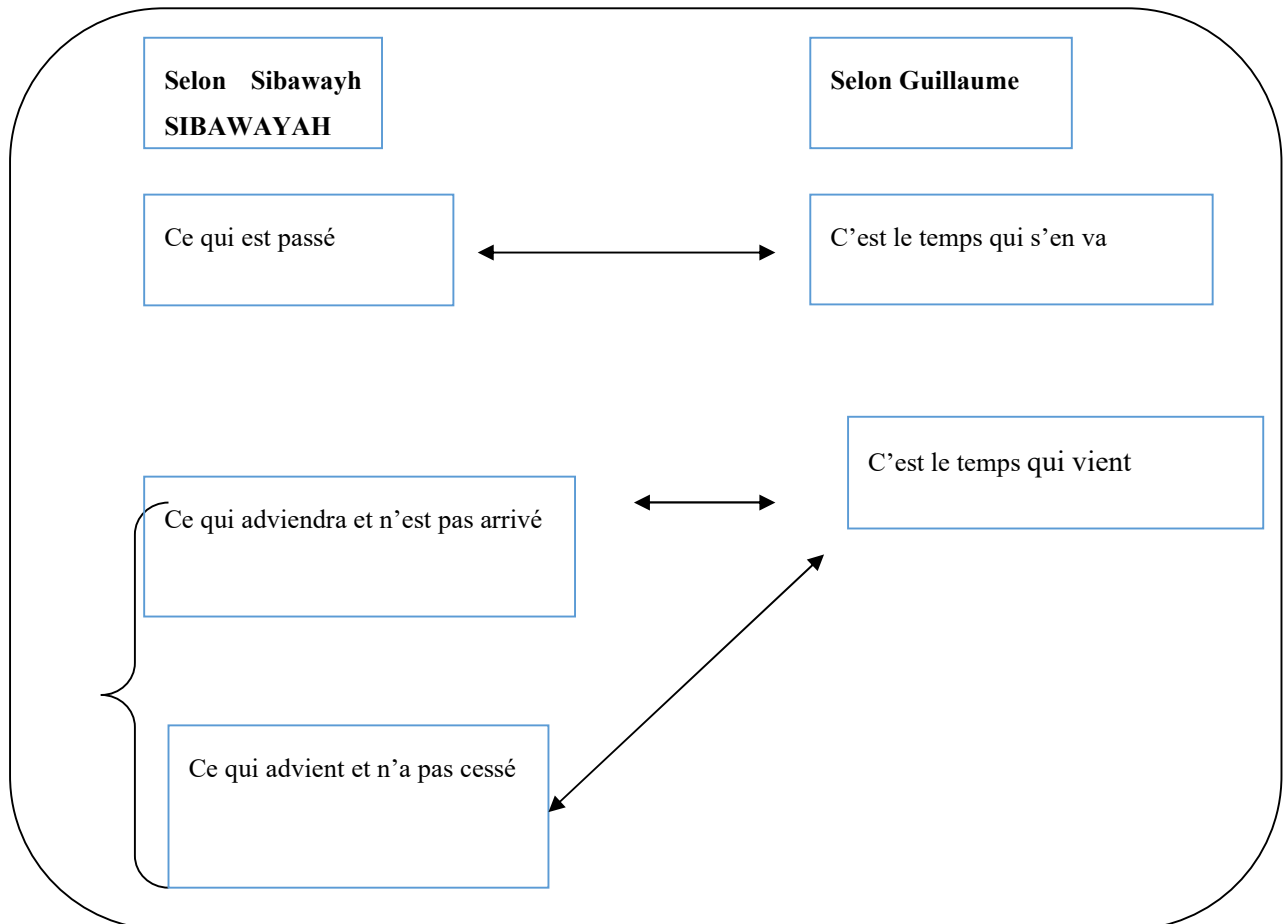


Figure 1: Le temps chez GUILLAUME et SIBAWAYAH

Si nous avançons dans l'analyse de ces deux conceptions, nous pourrions, peut-être, aboutir à confirmer cette idée de ressemblance en explicitant l'expression de SIBAWAYAH « Ce qui adviendra et n'est pas arrivé, ce qui advient et n'a pas cessé »²⁸ par la notion de transcendance et d'immanence du temps exprimé par Guillaume ; Guillaume dit à ce propos : « Le temps qui s'en va est du temps qui a atteint l'être et que nous nommerons, pour cette raison, le temps immanent. Le temps qui vient est, au contraire, du temps qui n'a pas atteint l'être et que nous nommerons pour cette raison, le temps transcendant.

²⁸ Texte original : "وبنيت لما مضى ولما يكون ولم يقع وما هو كائن لم ينقطع" Traduit par : (TROUPEAU 1962:45).

Si nous reprenons la représentation ci-dessus, nous obtiendrons :

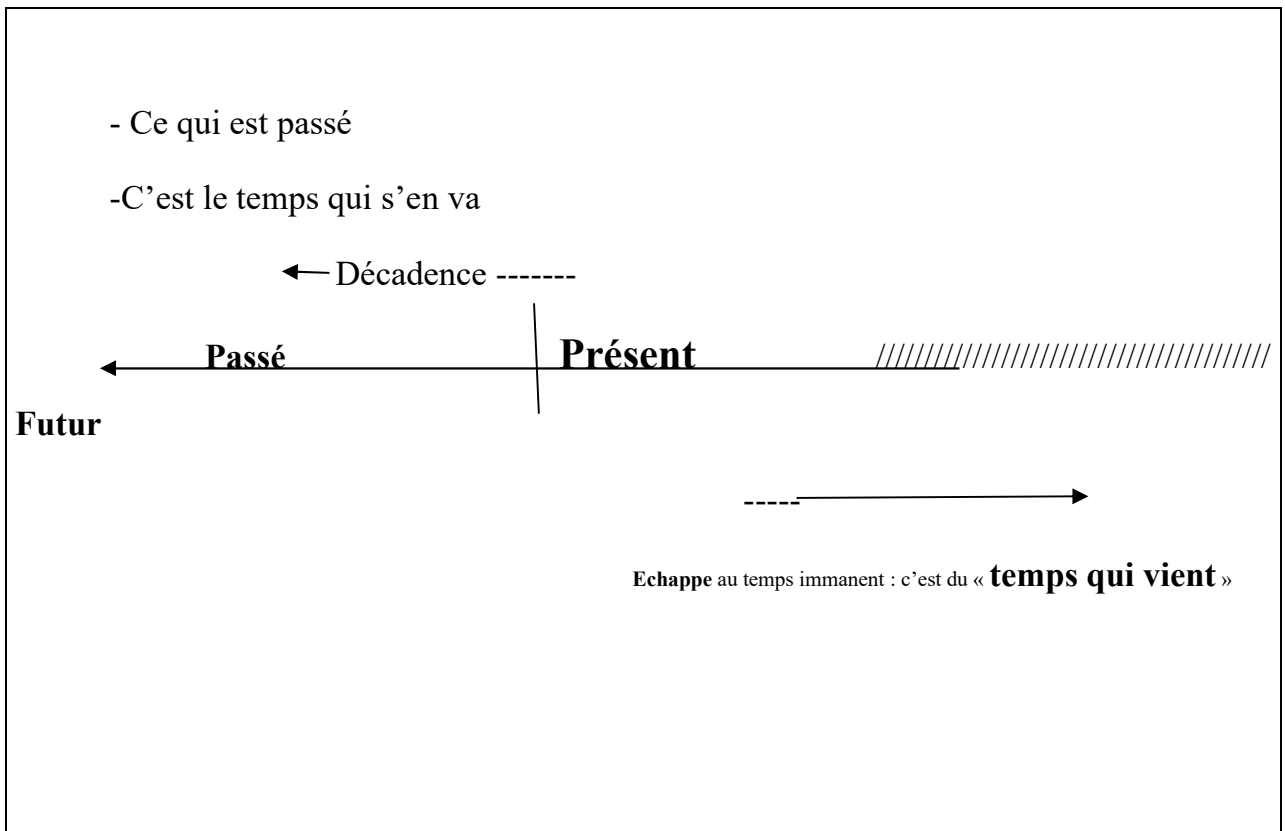


Figure 2 : Temps immanent

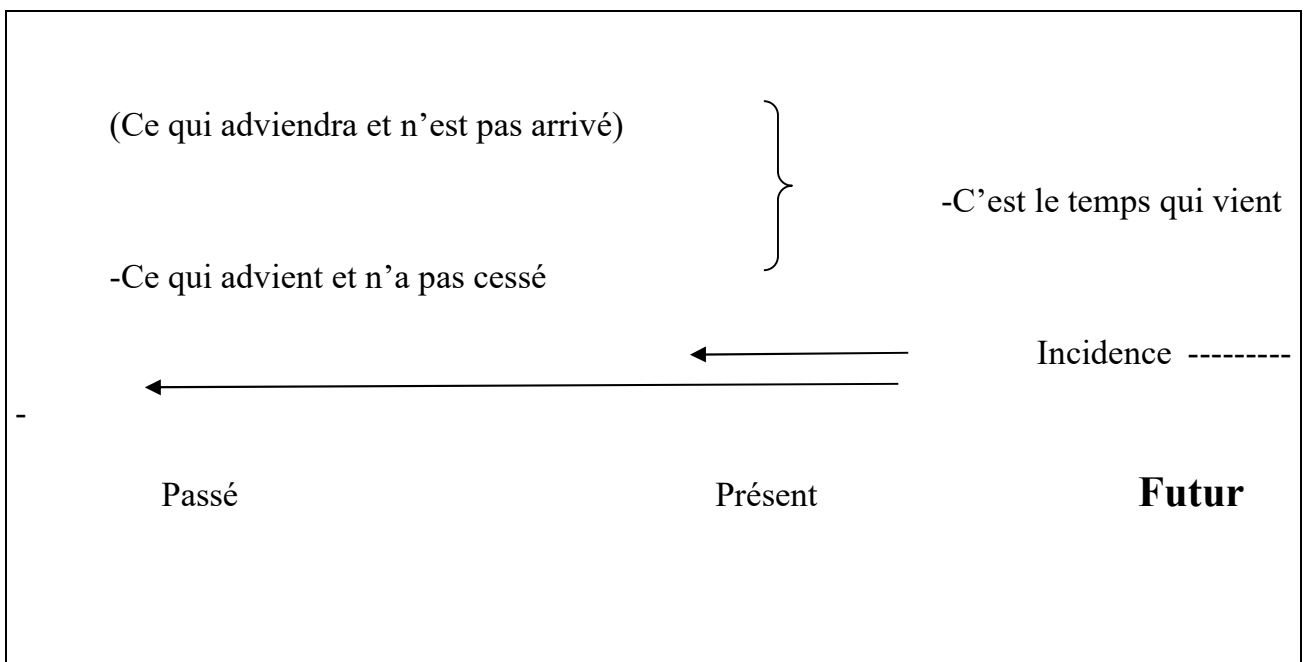


Figure 3 : Temps transcendant

Sur la différence entre le temps dit transcendant et le temps dit immanent, Guillaume précise :

« Le temps transcendant, en sa qualité de temps qui vient, a sa source dans le futur et se continue ,avec le caractère d'incidence qu'il doit à cette origine dans le passé Il apparait ainsi ,par comparaison avec la notion intégrale de temps, comme du temps complet parfait, auquel ne manque aucune époque. » GUILLAUME 1933 : 360)

« Il n'en va pas de même du temps immanent. Le temps immanent, en sa qualité de temps qui s'en va, ne commence qu'à partir du présent et se continue, avec le caractère de décadence qu'il doit à cette origine dans le passé. Toute quantité de temps qui se développe au-delà du présent, en direction du futur, échappe au temps immanent : c'est du temps qui vient. » (GUILLAUME 1933 : 360)

En guise de conclusion pour ce point, nous pouvons dire que : En s'appuyant sur ces deux définitions des temps immanent et des temps transcendants, nous avons essayé d'apporter une interprétation (figure 1, figure 2) dans le but de faire ressortir les points de ressemblance entre la vision guillaumienne et celle de Sibawaih, néanmoins, Cela demeure une constatation que l'on ne peut aisément appréhender que dans une étude plus rigoureuse.

1.4. Le courant de KOUFA

C'est un courant qui s'opposait à celui de Bassora sur plusieurs points, ce conflit a touché surtout aux formes verbales proposés par « al-Farraà » un des représentants de koufa, s'est intéressé à la question du temps en arabe et il a remarqué que le système temporel arabe possède essentiellement trois formes verbales qui sont :

-El-Madhi : (c'est la forme suffixée) ; exprime le temps passé.

-El-moudari (c'est la forme préfixée) ; refaire aux temps présent et futur.

- A-dàim : (c'est la forme du participe actif du verbe .exemple : « faʔil » (faisant), cela correspond à « permansif ». et à « faʔil » .Cette forme renvoie à deux valeurs temporelles :

Quand le dàim ne porte pas le tanwine : il exprime le passé.

Exemple :

(ana katibù al-darssa) أنا كاتب الدرس

(ana katibù al-darssa) « Moi écrivant la leçon) qui correspond à ana katabtù al-darssa. « j'ai écrit la leçon).

Quand le dàim porte le tanwine : il exprime le futur.

Exemple :

أنا كاتب الدرس (Ana katibon al-darssa) qui correspond à sa-a-ktoubù al-darssa.

La conception d'Al-Faraà était d'ajouter aux deux formes verbales de l'arabe la forme suffixée et la forme préfixée, une troisième forme qui est le participe actif.

Les grammairiens de Bassora considèrent que cette forme est à rattacher au nom et non au verbe. En réalité, il s'agit d'une confusion entre mode et temps.

Il est à noter que la notion de mode n'existait ni chez l'école de Bassora ni celle de Koufa.

Une autre remarque qui concerne la présentation des formes verbales temporelles su-citée ; c'est que l'école de Bassora et celle de Koufa ont négligé l'existence des temps composés qui existaient déjà dans la langue de l'époque ²⁹ seulement, ils n'étaient pas considérés comme des formes uniques ; mais comme une suite de deux formes indépendantes.

1.5. La vision de Silvestre de Sacy

S.de Sacy a pu remarquer que « les deux formes temporelles des verbes ont par elles-mêmes des valeurs déterminées, l'une signifiant le passé, l'autre le présent ou le futur » (S.de Sacy 1831: 214)

Par cette conception. De Sacy, non seulement il rejoint la vision des Arabes ; mais il l'a dépassée en motionnant l'existence des « temps composés » qui sont formés par l'addition du verbe substantif « kana » (S.de Sacy 1831: 148)

²⁹ Cf. A.AYOUB qui a étudié les formes verbales composées dans le coran, il s'est référé aussi à des corpus anté et post coraniques, où ces formes verbales existaient.

Jusqu'à une date récente, les grammairiens arabes ont commencé à s'intéresser à l'étude de l'aspect dans le système verbal arabe, nous citons par exemple, A. TOUAMA (1994) dans son ouvrage « زمن الفعل في اللغة العربية قراءة و جهة » (zamanou elfi?li fi allourati el?arabiati kiraàtan wa djihatan) souligne que la notion d'aspect occupe une place Primordiale dans le système verbal arabe. Il a pu montrer qu'il existe dans ce système plusieurs aspects (itératif, duratif, durable...) dont chacun est exprimé par des morphèmes aspectuels, des adverbes, des périphrases verbales, des locutions adverbiales ou encore par la sémantique même du verbe.

1.6. La vision de Marcel Cohen

Nous nous référons à l'étude de Marcel Cohen qui a abordé la question en sémitique et dont se sont inspirés la plupart des travaux réalisés dans ce domaine.

M. Cohen a pu dégager des formes verbales aptes à exprimer le temps :

- 1-Le passé momentané.
- 2-Le plus-que-parfait.
- 3- Le passé duratif.

Nous allons dans ce qui suit illustrer chacune des formules proposées par M. Cohen par des exemples tirés de notre corpus :

1.6.1. Le passé momentané

Il s'exprime par la forme à suffixes FS. (fa?ala) comme :

[1]

" ... كتب لام شعارات سياسية بالطباشير الصفراء على أرضية الشرفة " (P.166)

[kataba lam chiàratinn siasiatinn bitabachir asafra àlà ardiati achùrfati.]

« Lam avait inscrit des slogans politiques à la craie jaune sur le sol de la terrasse. »... (p.193) R.B.

1.6.2. Le plus-que-parfait

Il pourrait être exprimé par l'un des deux syntagmes verbaux suivants :

{ [qad +FS] de type : قد فعل
[Kana +FS] de type : كان فعل

par qad (particule préverbale) +FS³⁰, il s'agit du syntagme verbal de type : qad+fa3ala comme dans l'exemple suivant :

[2]

"فقد بسط نفوذه على كل القبيلة بشكل ساحق" (p.53)...

[Fa-qad bassata noufoudahù 3ala kùli elkabilati .]

« Son autorité sur la tribu entière était écrasante. »... (P.64) R.B.

Ou par kana +FS, C'est à dire le syntagme verbal de type³¹ : kana + Fa3ala.

1.6.3. Le passé duratif

Le passé duratif est exprimé soit par :

[Kana +FP³²] de type : كان يفعل

{
Ou
[FS +FP] de type : فعل يفعل

a). (kana + FP)

[3]

" كان يخفي في جيوبه الداخلية اوراق هوياته المزيفة و المتعددة" (P.162)...

³⁰ FS. Forme à suffixes

³¹ Nous n'avons pas trouvé un exemple de ce type dans notre corpus.

³² F.P. forme préfixée

[Kana yùkhfi fi jùyùbihi adakhilia awraka hùwiatihi elmùzayafati wal mùtaàdidati.]

« Dans ses poches intérieures, il camouflait ses multiples et faux papiers d'identité. »... (p.188) R.B.

b). (FS +FP)

[4]

فقد أخذ يستنسخ بشكل أحرق مشاعره مشاعره و تخوفاته و غثياناته و توعكاته " ... (P.154) الليلية."

[Fa-qad akhada yastansikhou bichaklin akhrak macha4irahou wa takhawoufatahou wa ratayanatahou wa tawa4oukatouhou alayliya.]

« Il se mit à transcrire maladroitement ses sentiments, ses peurs, ses nausées et ses malaises nocturnes »... (p.179) R.B.

Cohen souligne que toutes ces formes temporelles ont été rangées sous la dichotomie aspectuelles : accompli /inaccompli, en disant : « Le passé momentané, le parfait-présent, le plus-que-parfait appartiennent essentiellement à l'accompli à partir du passé duratif, au contraire, l'inaccompli est au premier plan (dans l'expression du passé duratif ,il est en partie combiné avec l'accompli ;cette combinaison ,avec un ordre inverse ,se retrouve tout à la fin ,dans l'étude de futur antérieur. » (M.Cohen.1924 :139)

Presque tous les linguistes qui sont venus après M. Cohen ont repris telle quelle sa conception. c'est-à-dire, que c'est l'aspect qui prédomine en arabe, nous pensons essentiellement à R. Blachère qui aborde les différents emplois de l'accompli et de l'inaccompli : «...Il y'est parvenu par divers procédés : par l'emploi spécialisé de l'accompli pour rendre un passé quelconque, de l'inaccompli pour rendre un présent ou un futur » (Blachère 1952/1975 :246) et aussi par « le contexte :emploi d'adverbes de temps, emploi d'un exposant temporel, localisation dans le temps, par le premier verbe de la phrase,... » (Blachère 1952/1975 :246)

Il a surtout souligné que ces deux aspects présentent une affinité avec le temps, et que le contexte dans la langue arabe est apte à exprimer deux sortes de valeurs temporelles : « absolues » et « conditionnées » que nous allons voir dans le point suivant.

2. Les différents emplois de la forme préfixée et de la forme suffixée

Après avoir vu les différentes formes dégagées par marcel Cohen ; nous allons, dans ce qui suit, aborder les différents emplois des formes verbales (préfixée et suffixée) classés par Régis Blachère, ensuite, nous allons étudier ces valeurs telles qu'elles sont catégorisées par les grammairiens arabes.

Concernant la méthode d'analyse, Dans le but de bien cerner les spécificités qui caractérise chaque valeurs aspecto-temporelle de la langue arabe nous avons jugé utile, dans cette partie, de se servir d'un seul exemple tiré de notre corpus (p.166) et de lui confier les différents emplois en question³³ :

2.1. La classification de Régis Blachère

2.1.1. Valeurs absolues de l'accompli

« Employé seul, l'accompli exprime un procès achevé dans le passé. » (Blachère 1952/1975 :247), cela veut dire, que : un verbe à sa forme suffixée énonce un procès réalisé dans le passé ; le français le rend par un passé simple ou un passé composé.

2.1.1.1. L'expression d'un désir, d'une volonté d'une décision,...par un accompli

L'accompli, dans des verbes exprimant un désir, une volonté, une décision, une constatation, une sensation ou un sentiment, et qui sont rendu en français par un présent, n'équivaut nullement à un présent- futur, mais il sert à énoncer le résultat actuel d'une série d'opérations psychiques ou physiologiques qui se sont déroulées dans le passé.

Exemples :

أردت أن أقول → J'ai voulu dire / Je veux dire.

³³ Concernant l'étude de la classification de R. BLACHERE, les exemples cités ont été empruntés à (R., Blachère, 1952) P.247 248

أما علمت... أن → N'as -tu pas su que= Ne sais-tu pas que
 بعثك هذا → Je t'ai vendu cela = je te vends...

2.1.1.2. Souhait et engagement

Le sujet parlant considère son souhait ou son engagement comme déjà réalisé.

Exemple :

لا نطقت بحرف ولا جلست حتى... → Je ne prononcerai pas une syllabe,
 je ne prendrai point place tant que ...

2.1.2. Valeurs conditionnées de l'accompli

Là, c'est le contexte qui se charge à situer le verbe dans le temps, l'accompli pourrait prendre autres valeurs que sa valeur primitive, mais conservant sa valeur propre, exprime encore une action réalisée mais antérieurement à celle énoncée par un autre verbe se situant dans le passé, le présent ou alors le futur.

Exemple :

أَقْتُلُهُ بعد أن قالها؟ → Le tuerai-je après qu'il l'a dite ?
 أَقْتَلْتُهُ بعد أن قالها؟ → L'ai-je tué après qu'il l'a dite ?
 (=qu'il l'eut dite).

La particule Qad (قد) : Sert à insister sur la valeur passée de l'accompli, si elle est en proposition principale. Parfois aussi, cette particule, selon le contexte, sert à noter un passé proche. (En français venir de ...)

La particule (qad) accompagnée de la préposition (wa) و قد :

Cela correspond en français à (alors que).

Wa-qad, en subordonnée de concomitance, donne à l'accompli un sens de passé dans le passé, il correspond en français à un plus-que-parfait ou à un passé antérieur.

2.1.3. Valeurs absolues de l'inaccompli

Blachère distingue l'indicatif qui énonce un fait qui se déroule à l'instant où l'on parle (présent réel) et une constatation relative à un fait qui dure ou est susceptible

de se reproduire c'est (un présent vague) qui est en langue française l'équivalent du présent de l'indicatif.

Exemple :

قالت له امرأته مالي أراك مفكرا → Sa femme lui dit: «Pourquoi te vois-je préoccupé ?

(Présent réel)

قال وقد سئل عن الوحي: أحيانا يأتيني مثل صلصلة الجرس → il dit après qu'on l'eut interrogé sur la révélation: «elle vient (à) moi comme un son de cloche»

(Présent vague)

2.1.4. Valeurs conditionnées de l'inaccompli

Selon Blachère, ces valeurs sont très nombreuses et variées³⁴, mais ne représentent que des nuances ajoutées, par le contexte, aux deux valeurs primitives de ce mode. Souvent d'ailleurs comme pour l'accompli ces nuances apparaîtront seulement dans la traduction française.

2.2. Chez les grammairiens arabe

2.2.1. Les temps du passé

2.2.1.1. [El-madhi el-mùtlaq] الماضي المطلق (le passé absolu)

Équivaut en français à l'imparfait, ce type de passé possède une valeur temporelle (passé) et aspectuelle (perfectif), il marque l'aspect accompli dans le passé ; il montre le procès dans sa totalité (borne initiale, déroulements et borne finale).

Exemple :

"كتب لام شعارات سياسية بالطباشير الصفراء على أرضية الشرفة".

[Kataba lam chi?aratinn siassiatinn bitabachiri assafra ?alà ardiati alchùrf

³⁴ L'inaccompli est localisé dans le futur soit par le contexte soit par l'emploi des particules (sa) et (sawfa).

2.2.1.2. [El-Madhi el-karib mina el-hadhir] : الماضي القريب من الحاضر (le passé proche)

Contrairement au type précédent, ce passé qui correspond au passé composé en français, situe le procès dans un passé très proche du moment de l'énonciation.

Le syntagme verbal « قد فعل » (qad faʔala) est une combinaison du verbe **Faʔala** et de la particule **qad**, servant à exprimer ce type de passé et qui correspond à « vient de faire » en français, Elle suppose un passé dont la borne finale est proche du moment de l'énonciation. Sur le plan aspectuel elle véhicule l'aspect accompli.

Cependant, il est à noter que ce n'est pas le verbe qui indique en lui-même cette valeur, mais elle est exprimée par la combinaison « d'un verbe au passé absolu et de la particule qad :

"قد كتب لام شعارات سياسية بالطباشير الصفراء على أرضية الشرفة"

-[qad kataba lam chiàaratinn siassia bitabachiri safraà ʔala ardiati alchùrfati]

2.2.1.3. [El-madhi el-mùtassil bilhadher] الماضي المتصل بالحاضر (passé lié au présent)

Cette valeur s'exprime par l'emploi du verbe défectif ma-zala (continuer de faire) conjugué à la forme suffixée (el-madhi) devant un verbe à la forme préfixée (el-hadhir), ce qui laisse entendre que le procès, situé à un moment donné du passé, n'est pas complètement coupé du moment de l'énonciation. La borne finale du procès s'étend jusqu'au moment de l'énonciation, il est perçu, donc, dans sa continuité. Cette forme exprime l'aspect progressif :

"ما زال لام يكتب شعارات سياسية بالطباشير الصفراء على أرضية الشرفة"

(Maazala lam yaktùbù chʔiaratinn siassiatinn bitabachiri assafraà ʔala ardiati el-chùrfati).

2.2.1.4. [El-madhi el-istimrari wa taʔawùdi] الماضي الاستمراري و التعودي (passé de la continuité et de l'habitude)

Cette forme³⁵ composée, est constituée du pseudo auxiliaire Kana³⁶ (être) qui est considéré en arabe comme étant un fiʔl naquiss (verbe défectif), ou encore (verbe incomplet, au passé)³⁷ et d'un verbe conjugué à la forme préfixé. Elle est utilisée pour exprimer ce qui se passe habituellement, notre exemple devient alors :

« كان لام يكتب شعارات سياسية بالطباشير الصفراء على أرضية الشرفة »

[kana lam yaktùbù chiʕaratin siassiatin bitabachiri assafraà ʕala ardiati ilchùrfati].

En plus de l'aspect itératif véhiculé par cette forme, elle exprime également l'aspect duratif, et c'est ce qu'on appelle en arabe « el-istimrari).

2.2.1.5. [El-Madhi achourùfi] الماضي الشروعي (passé imminent)

Il s'agit du syntagme verbal اخذ يفعل akhada yaffalù ; il est constitué du verbe [akhada] à la forme suffixé précédant un autre verbe conjugué à la forme préfixée :

أخذ لام يكتب شعارات سياسية بالطباشير الصفراء على أرضية الشرفة

[Akhada lam yaktùbù chiʕaratin siassiatinn bitabachiri assafraà ʕala ardiati achùrfati.]

Le procès est situé dans un moment précis du passé il sert à marquer le point de départ de l'action c'est en quelque sorte l'équivalent « de se mettre à... » En français ; il exprime l'aspect inchoatif.

2.2.2. Les emplois du présent

2.2.2.1. Emplois génériques et habituels

« La forme préfixée est la forme la moins marquée du système verbal de l'arabe. De par son faible degré de détermination intrinsèque, ses valeurs d'emploi sont très étendues. Plus encore que la forme suffixée, ses valeurs d'emploi lui viennent des déterminations énonciatives et contextuelles, du sémantisme du verbe, du degré de

³⁵ Cette forme est souvent traduite en français par un imparfait.

³⁶ Nous pouvons également exprimer cette forme du passé en utilisant d'autres pseudos auxiliaires à la place de kana tels que : sara, adha, amsa... Ces termes sont appelés en arabe « أخوات كان » akhawat kana » (les sœurs de kana).

³⁷ C'est une traduction intégrale de l'expression arabe : "فعل ماضي ناقص"

détermination des compléments. D'une manière générale, nous pouvons dire qu'elle sert plus à valider une représentation qu'à inscrire un procès dans le temps. Elle est plus apte à référer à une classe de situation ou à un ensemble de situations qu'à une situation unique. Sur le plan modal, elle appartient à la catégorie du virtuel ou du non certain. De ce fait, elle ne peut exprimer du factuel que moyennant certaines opérations de détermination liées aux données situationnelles ou contextuelles associées à d'autres marqueurs. (...) ce qui est repéré par rapport à la situation d'énonciation, c'est l'acte de l'énonciation et non le procès associé au prédicat ». (CHAIRET 1996 : 49-50)

La phrase arabe dans la forme simple du présent est entièrement rhématique ; la valeur générique ou habituelle est marquée par la validation ou l'affirmation d'un fait, c'est l'emploi primaire de cette forme.

" يكتب لام شعارات سياسية بالطباشير الصفراء على أرضية الشرفة "

2.2.2.2. La notion de futur

Le verbe arabe [mùdara?] peut indiquer³⁸ simultanément deux temps le présent et le futur, si le [mùdara?] est selon si sa forme préfixée est précédée ou non par l'une des deux particules « sa » ou « saoufa » si le verbe est précédé par l'une de ces particules, il cesse d'indiquer le présent, et il exprime essentiellement un fait qui a lieu après le moment de l'énonciation. L'équivalent le plus adéquat de cette forme en français est le futur proche, mais elle peut aussi avoir pour équivalent le futur simple.

Pour la notion de futur nous distinguons en fonction de l'imminence ce qui suit :

-Un futur proche (imminent) = « sa » + « mùdara? »

- Un futur lointain (moins imminent) = « saoufa » + « mùdara? »

C'est l'imminence qui décidera donc de l'utilisation de « sa » ou « saoufa » ; nous obtiendrons donc :

" سيكتب لام شعارات سياسية بالطباشير الصفراء على أرضية الشرفة "

Ou alors :

" سوف يكتب لام شعارات سياسية بالطباشير الصفراء على أرضية الشرفة "

Après avoir vu les notions de temps et de l'aspect dans la langue arabe ainsi que les valeurs aspecto-temporelles, nous allons dans ce qui suit traiter ces mêmes notions,

³⁸ Nous aborderons, à la fin de ce chapitre, la question du présent dans le système verbal arabe.

celle de temps et de l'aspect tout en s'inspirant cette fois ci exclusivement de la vision guillaumienne sur le temps.

3. Le système verbal français et arabe : valeurs temporelles, aspectuelles et /ou aspecto-temporelles

3.1. Temps expliqué

Cette notion a été introduite par Gustave Guillaume : « Est de la nature du temps toute différenciation qui a pour lieu le temps expliqué ». « Le temps divisible en moments distincts- passé, présent, futur et leurs interprétations-que le discours lui attribue. »

Le temps expliqué est aussi appelé, par Guillaume, « temps d'univers » par opposition au « temps d'événement », son disciple Gérard Mignet emploie le « temps époque ». Autrement dit le temps expliqué est le **Temps** au sens étroit du terme ; c'est celui qui pose un moment et met le procès décrit en relation avec le monde en le localisant sur l'axe du temps (CONFAIS 2002 :205). Un temps expliqué a surtout la particularité d'être véhiculé par le verbe par opposition au temps impliqué qui est celui qui est inhérent au verbe, qui est véhiculé en lui. Ces moments (distincts), décrits par Guillaume et qui sont le passé, le présent et le futur sont dotés respectivement des marqueurs grammaticaux ; ces derniers sont appelés temps verbaux en raison de leur attachement au verbe.

Nous représentons ci-dessous un schéma des temps verbaux qui existent en langue française et un schéma représentant des temps existants en langue arabe :

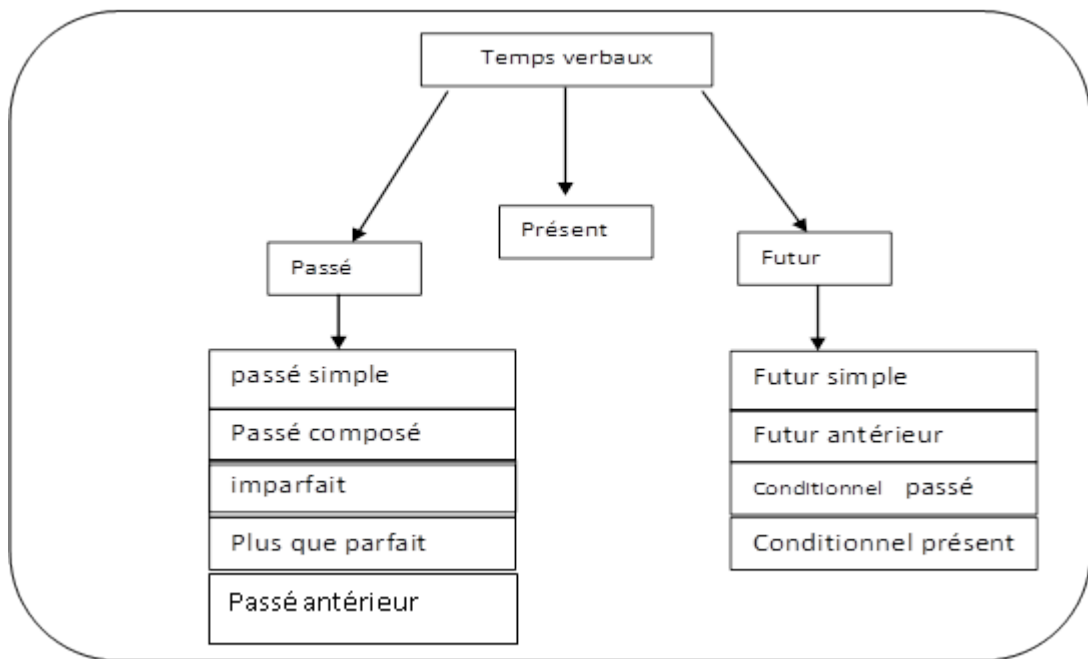


Figure 4: Répartition des temps verbaux en français

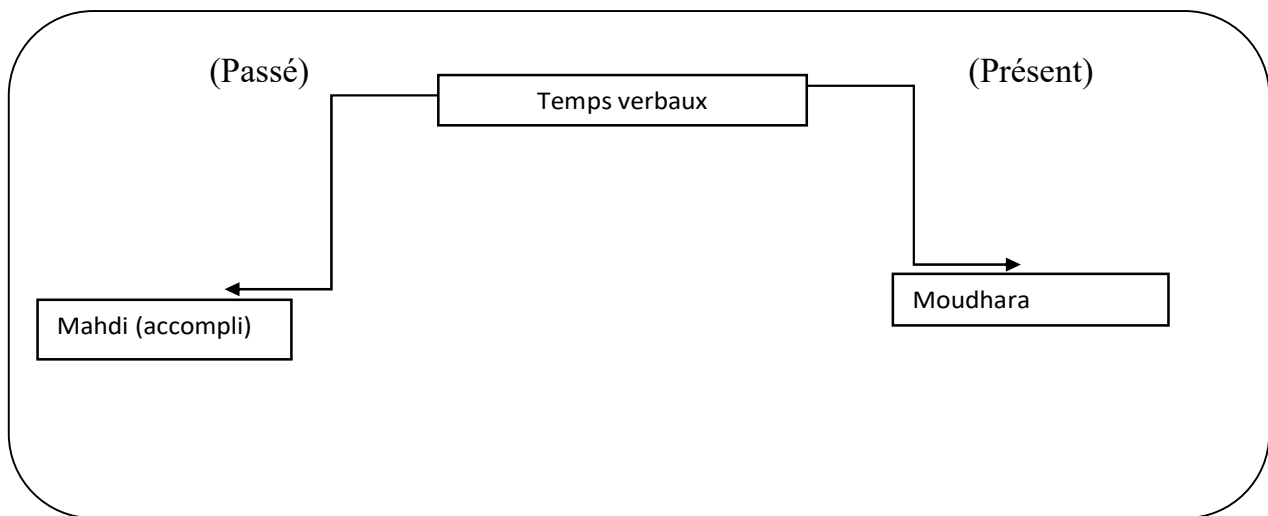


Figure 5 : Répartition des temps verbaux en arabe

D'après ces deux schémas, nous pouvons aisément apercevoir la richesse des marqueurs du temps en langue française sur le plan morphologique devant les marqueurs temporels de la langue arabe. En langue française, nous remarquons le grand écart qu'il y'a entre les notions de temps et leurs marqueurs grammaticaux ; pour la notion du passé par exemple nous avons le passé simple, le passé composé, l'imparfait, etc., de même pour la notion de futur il y'a le futur catégorique et le futur

hypothétique... si nous maintenons les termes guillaumiens ; seul la notion du présent apparait unique dans ce système.

Pour ce qui est de l'arabe, le schéma nous montre qu'il existe que deux marqueurs de temps qui sont : El-madhi (l'accompli) et le Moudhara (l'inaccompli). L'existence d'une telle richesse (le cas du français) ou au contraire la carence apparente qui caractérise le système temporel arabe nous amène à évoquer les notions guillaumiennes temps immanent / temps transcendant que nous préférons les schématiser comme suit :

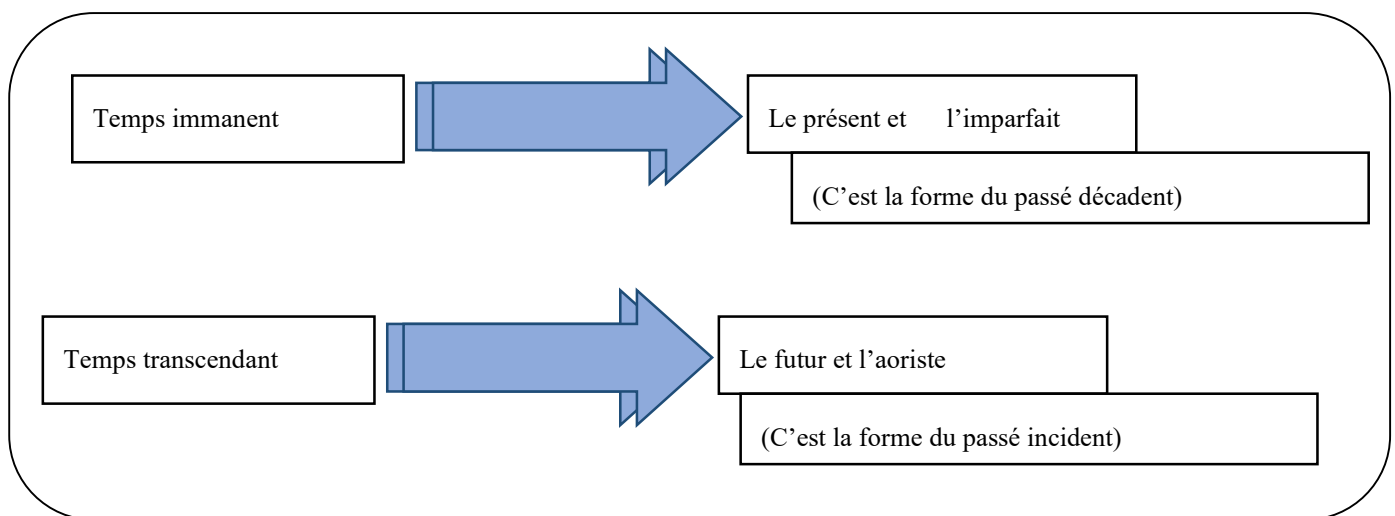


Figure 6 : Temps immanent/Temps transcendant

Selon Guillaume, l'attribution au temps expliqué des propriétés formelles soit du temps immanent, soit du temps transcendant (caractère spécifique aux langues à morphologie temporelle très développée), est la source du système des temps, ce que justifie « l'autonomie » du système temporel français. En revanche, l'arabe qui a une morphologie temporelle très réduite donc elle dispose des formes immanentes de présent et d'imparfait mais pas les formes transcendantales de futur et d'aoriste, Guillaume utilise à propos de l'imparfait l'expression « présent dans le passé ». Si nous prenons par exemple pour l'arabe l'énoncé :] « ترك ماي وراءه » il s'agit d'une forme immanente d'un « imparfait », à ce propos A. VASSANT écrit : comme le présent, l'imparfait. « Donne l'impression de percevoir mentalement un événement passé sous

son aspect statique, de le saisir entre son devenu et son devenir, à la manière d'un présent psychologique étroit toujours à cheval sur un seuil mouvant à une cadence lente. »³⁹ (VASSANT 1972 : 88-89) de même , dans la langue russe (l'exemple cité par Guillaume), la morphologie du temps expliqué s'y réduit à peu de choses : Une flexion du présent ,une flexion du passé .Ce n'est pas suffisant pour exprimer l'opposition du temps transcendant et du temps immanent, et pour rendre cette opposition il faut s'adresser aux aspects ;c'est exactement ce que nous voulons vérifier en analysant le système verbo-temporel de l'arabe ;c'est que ce dernier possède « un temps expliqué ». Or ce temps expliqué, seul, ne pourrait certainement pas arriver à exprimer le temps voir l'opposition du temps transcendant (futur et aoriste) et du temps immanent (présent et imparfait).

Nous allons , par la présente analyse , dévoiler ces faits de morphologie pure qui servent à exprimer la temporalité en langue arabe, nous cherchons donc à expliquer les valeurs exprimées par le seul moyen qui est la conjugaison.

El-madhi : D'une façon générale el-madhi peut marquer un passé quelconque dont le choix relève du français, et non de l'arabe. Toutefois, on parle d'un accompli absolu comme dans :

[1]

« غادر آسيا » [gàdara assia]... (p.151)

Où il exprime un état achevé dans le passé ce qui est en français un passé simple « il quitta l'Asie... »...(P.175) R.B.

Nous pouvons aussi remarquer dans l'exemple :

[2]

³⁹ Il s'agit du propos de : Annette VASSANT : Passé simple et passé composé en français contemporain : problématique et méthodologies (thèse dactylographiée), cité par : MELLET Sylvie. 1981. L'aspect verbal chez G. GUILLAUME et ses disciples. In : L'Information Grammaticale.

« ترك ماي وراءه » « taraka may waraaho »... (p.151)

Qui correspond cette fois ci à un imparfait « il laissait May derrière lui » ; il s'agit bel et bien d'un imparfait dont la valeur est purement narrative. L'emploi du madhi ici sert, comme le dit Muller « à prolonger la durée de l'action exprimée par le verbe, et l'immobilise en quelque sorte sous les yeux du lecteur ». (Muller 1966 : 264).

[3]

« لفظت أولغا اسم المدينة عدة مرات... »

[lafadhat Olga isma elmadinati fdat maratinn]... (p.111).

Dans cet exemple el-madhi correspond à un plus-que-parfait : « Olga avait prononcé plusieurs fois le nom de la ville »... (p.129)R.B. : Les actions sont présentées comme achevées.

Après cette illustration, nous allons, dans ce qui suit, affiner l'analyse en se servant de plus des exemples afin d'étudier toutes les valeurs temporelles qui peuvent être exprimées en langue arabe par des faits purement morphologiques.

3.1.1. Passé simple / Madhi

[1]

في المرة الأولى التي وطئت فيها قدما لام باريس لم يتمكن [...] بمجرد أن حط بالمطار، إصطحبه أعوان مديرية الأمن الإقليمي في سيارة ذات نوافذ سوداء حجبت عنه منظر الطرقات و [...] ... (p.210)

[Fi lmarati el-ùlaa ellati watiàt fiha kadama lam bariss lam yatamakan [...]bi mojaradi an hata bilmatar ,istahabahù aṣwanou mùdiriati al-amni el-iklimi fi sayaratinn data nawafidinn sawdaà hadjabat ànhou mandharou tùrùkati wa [...]

« La première fois que Lam mit les pieds à Paris, il ne put voir la ville [...] dès qu'il débarqua à l'aéroport, les policiers de la DST l'emmenèrent dans une voiture aux vitres fumées qui l'empêchèrent de voir les rues,[...]... (p.239) R.B.

Dans cet exemple, **حجبت، حط، ووطنت**. Ces verbes employés seuls, ils réussissent à exprimer un procès achevé dans le passé ; c'est la valeur absolue de l'accompli. (el-madhi el Moutlaq).

[2]

عندما استيقظ علي فهم على التو ما حدث له ،قرّر ألا يعود إلى قسنطينة بل أن يذهب للبحث عن علي مكرر، كان يعرف أنه لا توجد إلا طريقة واحدة لمغادرة عنابة فركب باخرة باتجاه مارسيليا
...(P.17)

[... ṣindama istaykada ali fahima ataw ma hadata laho, karara ala yaṣùdù ila kassantina bal an yadhaba lilbahti an ali mokarar, kana yarṣifù anahù la toujadù illa tarikatann wahidatann limoradarati ṣanaba .farakiba bakhiratann bitijahi marsilia ...]

« Au réveil, Ali compris tout de suite ce qui venait de lui arriver. Il décida de ne pas revenir à Constantine mais de partir à la recherche d'Ali Bis. Il savait qu'il n'y avait qu'une façon de quitter Bône, et prit un bateau pour Marseille. »
... (p.23) R.B.

Nous pouvons aussi constater que, les verbes : **ركب، قرّر، فهم** (fahima, karara, rakiba) dans ce deuxième exemple, servent à exprimer des actions bien déterminées dans le temps, ce qui a permis de marquer ,dans ce passage, des actions soudaines.

[3]

"استلقى كل واحد منهم على مفرشته، وأطفأت لول حينذاك مصباح السقف، و غرق ثلاثتهم في سبات
العدم"

(p.43)

[Istelka kùlù wahidinn minhom ?ala mifrachatihi ,wa àtfaatt lol hinadaka
misbaha asakfi,wa raraka talatatouhom fi sùbati l?adami.]

« Ils s'étendirent chacun sur sa couchette, Lol éteignit alors le plafonnier et
tous les trois s'enfoncèrent dans le sommeil en tant que néant. »... (p.52) R.B.

Dans cette séquence, on a affaire à une série de verbes conjugués à el-madhi
exprimant des procès se succédant les uns aux autres, il s'agit bel et bien d'une
expression de la successivité.

3.1.2. Plus-que-parfait /madhi

[1]

« ارتقينا الجبال و داخلنا إحساس،مرده بالتأكيد الخوف أو الذعر ... »

... (p.89)

[irtakayna aljibala wa dakhilona ihsason,maradùhù bitaakidi alkhawfù awi
dù?rù]

« Nous avons escaladé les montagnes avec l'impression due certainement à la
peur ou à l'effarement... »... (p.103) R.B.

« الحرب زحزحت الجبال زاحفة باتجاهنا... »

...(P.93)

[Alharbù zahzahat aldjibala zahifatan bitijahina]

« La guerre avait déplacé les montagnes rampant vers nous... »... (p.108) R.B.

El-madhi dans ces deux exemples correspond à un plus- que- parfait, il sert à
exprimer une action achevée envisagée dans sa durée.

3.1.3. Présent / Moudhara

"بيكي السجن الازرق لشهيق عرائس البحر"

...(P.23)

[yabki asijnù alazrakù lichahiki araiissi albahri]

« La prison bleue qui pleure aux sanglots des sirènes »...(P.22) M.H.

" تغلق الازقة أذرعها "

...(P.24)

[tùrlìkù al azikata adrù?aha]

« Les rues ferment les bras » ...(P.22) M.H.

Dans ces exemples aussi nous parlons des énoncés à valeur générique, tous les actants sont au génériques : (الازقة / عرائس البحر / السجن) l'énonciateur se sert d'une vérité générale pour justifier une situation actuelle.

D'après l'analyse que nous avons effectuée ci-dessus nous pouvons constater que cette flexion du « madhi » (la forme suffixée) et celle du « el-Moudharah » (la forme préfixée) ne pourrait arriver à exprimer l'opposition du temps transcendant et du temps immanent, et pour rendre cette opposition il faut s'adresser aux aspects.

3.2. Temps impliqué

« Le temps impliqué est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle de verbe. il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme « marcher » pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation. » (GUILLAUME 1929/1970 :21).

Par opposition au temps expliqué. Guillaume évoque la notion du temps impliqué qui est en autre terme la notion d'aspect : « Est de la nature de l'aspect toute différenciation qui a pour lieu le temps impliqué » (GUILLAUME 1929/1970 :21).

Cela signifie que l'aspect est distinct du temps grammaticale, la différence entre les deux catégories est fondée, justement, sur la différence entre temps impliqué et temps expliqué, c'est-à-dire entre le temps qui est intérieur à l'événement qu'exprime le verbe (temps d'événement) et le temps qui lui est extérieur (le temps d'univers).

Si nous nous appuyons sur ce que nous avons abordé précédemment à propos du temps immanent et du temps transcendant (figure 3). Nous pouvons dire que face à l'autonomie qui caractérise le système verbal français grâce à l'attribution au temps expliqué des propriétés formelles soit du temps immanent soit du temps transcendant ; la langue arabe qui a une morphologie temporelle très réduite donc elle dispose des formes immanentes de présent et d'imparfait mais pas les formes transcendantes de futur et d'aoriste ; elle fait appel donc à d'autres moyens tel que la dérivation, l'emploi des préverbes et d'auxiliaires.

Après avoir étudié les valeurs temporelles qui existent dans notre corpus et qui sont exprimées par des faits de morphologie pure, nous allons dans ce qui suit analyser les équivalents des temps en français et qui sont cette fois ci rendus d'une manière autre que l'emploi d'un système de flexion.

3.2.1. L'emploi de « kana+ inaccompli »

[1]

"كان لام ينظر إلى المارة في الأزقة الضيقة القذرة لباريو تشينو وداخله شعور بأنه يكتشف لأول مرة تلك البشرية الغربية المؤلفة من صعاليك تعساء و مثيرين للشفقة كان الحزن يعتصر أحشائه وكان كل صباح فريسة للغثيان كان يحلم باستمرار بقسنطينة..."

...(P.153)

[kana lam yandùrù ila almarati fi alaziqati aldaiqati alqadirati li Pariotchino wa bidakhilihi cho?oronn biànaho yaktachifù liàwali maratinn tilka elbachariati almùàlafati min sa?alikin tou?assa wa mùthirina lichafakati ,kana alhùznù ya?tasirù ahchaaùhù wa kana kola sabahinn farisatann lilratayani ,kana yahlùmù bistimrar bikasantina.]

« Lam regardait les passants dans les ruelles étroites, sordides et nauséabondes du Barrio Chino, avec l'impression qu'il découvrait pour la première fois cette drôle d'humanité constituée de voyous pitoyables et malheureux. Le chagrin lui brouillait l'estomac et chaque matin il était en proie à la nausée. Il rêvait sans cesse de Constantine »... (p.177) R.B.

Il s'agit d'un énoncé projeté dans le passé par le biais de « kana » «kana » est employé dans cet exemple comme « exposant temporel », il a alors exactement la valeur de l'imparfait du français, et sert à noter une action non achevée : "ينظر، يعتمر، يحلم" correspondent successivement à regardait, brouillait, rêvait.

[2]

"كان غالبا ما يبعث صور الفحول و الأفراس التي اشتراها و يعطي الكثير من التفاصيل المتعلقة بالحصان المشتري، و مكان الصفقة، و تاريخ الشراء كان يكتب بالفرنسية..." P.118

[Kana ralibann ma yabʔatù souara ilfouhùli wa alafrasi alati ichtaraha wa youʔti alkatira mina tafasili almoutaʔalikati bilhissani almùchtara ,wa makani ilssafkati,wa tarikhù alchiraii,kana yaktùbù bilfiransiati]

« Il **envoyait** souvent les photographies des étalons et des pouliches qu'il **achetait** et donnait beaucoup de détails concernant le cheval acheté, le lieu de transaction et la date de l'acquisition. Il **écrivait** en français... » R.B.

Dans cet exemple l'emploi de « kana » à valeur d'exposant temporel, sert à localiser l'inaccompli dans le passé ; cette localisation s'accompagne toujours d'une notion de duratif, d'habituel ou d'itératif.

3.2.2. L'emploi de kana +accompli

Il s'agit plutôt du syntagme verbal « kana+qad faʔala »

[3]

" كان قد قرّر أنه عندما تبلغ لول الخامسة و العشرين من عمرها فستمتطي صهوة انبهار 2 "

(p.194)...

[Kana qad karara anahù ?indama tablùrù ilkhamisata wa ?ilichrina min ?omriha fasatamtati sahoita inbihar2].

« Il avait décrété, quand Lol eut vingt-cinq ans, qu'elle montrerait Fascination II »... (p.223) R.B.

"كان" employé avec la particule "قد" donne à l'accompli un sens de passé dans le passé, c'est une formule qui sert à traduire des temps comme le plus-que-parfait⁴⁰ du français.

3.2.3. L'emploi des particules

Nous allons dans ce qui suit montrer la fonction de quelques particules qu'on a repérées dans notre corpus :

3.2.3.1. La particule préverbale « قد »

« قد » + madhi :

Devant un accompli sert à renforcer son sens passé comme dans :

[4]

"غادر أسيا وقد إستبد به حزن"

... (p.151)

[gàdara assia wa **qad** istabada bihi hoznonn

« Il quitta l'Asie envahi par un chagrin » ... (p.175)

« قد » + Moudhara :

"كانا يخشيان رد فعل شديد العنف، هذه المرة يتجاوز إلى حد بعيد الهرب المتكرر الذي عودتهم عليه والفضائح التي تعرف كيف تثيرها، والتي قد تدفعها إلى الانتحار".

... (P.52)

⁴⁰ Cela peut être traduit également par un passé antérieur, nous allons aborder ce points relatif à la transcendance et la bi-transcendance un peu plus loin.

[kana yakchiani rada fil?inn chadida al-?ounfi, hadihi almarati yatajawazù ila hadinn ba?idinn alharaba almotakarira alladi awadathum alayhi,wa lfadaihi alati tar?ifù kaifa tùthirouha, walati qad tadfaoha ila al-intihar].

« ils avaient peur d'une réaction trop violente, cette fois-ci , qui dépasserait de loin les fugues auxquelles elle les avait habitué ,les scandales qu'elle savait fomenter, et qui la **pousserait** au suicide. »...(P.63) R.B.

Le marqueur énonciatif « qad » associé à un verbe à l'inaccompli sert à marquer la supputation et l'incertitude, l'emploi de cette forme préfixée (moudharah), une forme peu apte à localiser le procès. Le procès ne pourra donc accéder à aucun degré d'actualisation, ce qui justifie le choix du conditionnel présent par le traducteur.

3.2.3.2. La particule préverbale "كي"

Soit l'énoncé suivant :

[5]

ألم تكن لول تقوم عمدا بتعطيل التسع عشرة ساعة صقلية لسلفها القرصان لكي تصلحها بنفسها مخادعة "
بذلك الضجر؟ (P.92) ...

[Alam takonn Lol takùmù ?amdann bita?tili altis? ?achrata sa?atann sikiliatann lisalafiha alkorsann likay tùslihùha binafsiha mokadiatann bidalika aldadjar]

« Lol faisait bien exprès de dérégler les dix-neuf horloges siciliennes de son corsaire d'ancêtre, pour les réparer elle-même et tromper ainsi l'ennui ? »... (p.107) R.B.

Afin de rendre compte l'infinitif, le traducteur a eu recours à une particule préverbale (كي) qui est une particule de l'accusatif, elle ne s'accole qu'à l'inaccompli seulement.

3.2.3. 3. La particule « كما »

"ارى المؤلف كما اللوحة..."

... (P.20)

« Araa almouàlifa ka-ma allawhati »

« Je vois l'auteur comme une planche » ... (P. 20) M.H.

Cet énoncé figure dans un dialogue où la relation de subjectivité est accentuée, il est donc considéré comme non-actualisé. il fonctionne comme un proverbe que l'énonciateur invente en situation. Le lien avec cette dernière est assuré par la fonction commentative de : ka-ma .c'est un énoncé à valeur générique, mais la situation lui confère une fonction argumentative.

3.2.4. L'emploi de « inna »

"ان الكتاب الذين لا يجدون ما يقولونه يخترعون القصص او يمارسون الصيد في اعماق مهاراتهم الضجرة"

...(P.33)

[inna alkoutaba alladina la yajiduna ma yakoulunaho yakhtariuna alkisasa aw youmarissuna alsaida fi a?maki maharatihim aldajira]

« Les écrivains **qui n'ont plus rien** à dire **inventent** des histoires ou **font** de la pêche sous-marine dans les profondeurs blasées de leur habileté. » (P.33) M.H.

Dans cette suite le marqueur inna est en parfaite harmonie avec le mode d'énonciation employé, il offre au verbe une actualisation maximum ; le temps du procès des verbes « يخترعون » et « يمارسون » est le même celui du moment où l'énonciateur le dit, il est donc inscrit dans l'actualité du sujet énonciateur.

3.2.5. Particules de négation

[6]

"لم يجرؤ لام أبدا على التحدث في هذا الموضوع مع إيلا"

... (P.30)M.H.

« Lam n'avait jamais osé en parler à Ila »

[7]

لكنه لم يحاول قط أن يصادفهما أو يقابلهما لأن الأوامر كانت صارمة ولأن المقاومة م تكن قد أرسلته إلى هذه المدينة لدواعٍ سياحية بل...

(P.151).

« Mais il n’essaya jamais de les croiser ou de les rencontrer parce que les consignes étaient strictes et que la résistance ne l’envoyait pas dans cette ville pour des raisons touristiques mais pour... »... (p.175) R.B.

[8]

"لم يعط إيلا موافقته مطلقا رغم بعض الترددات، وتصرف كعادته، لا يقول لا أبدا ويترك الحياة تقرر الأمور متفاديا المشاكل كما فعل ذلك قبل عشرين عاما عندما اختفى علي وعلي مكرر بغنيمة كبيرة دون أن يند عنه أي تعليق حول هذا الموضوع. ما عدا تلك الحيرة التي لم تغادر عينيه إلى آخر أيامه "

(P.154)

« ...ne donna jamais son accord, se comportant comme à son habitude, ne disant jamais non, laissant faire la vie, esquivant les problèmes, comme il l’avait fait une vingtaine d’années plus tôt, lorsque Ali et Ali Bis avaient disparu avec un très gros butin, sans qu’il fit le moindre commentaire à ce sujet. Avec seulement, dans les yeux, cette perplexité qui ne devait jamais plus les quitter ! » (P.178) R.B.

لم يجرو (lam yadjro’): Verbe à l’apocopé ayant les mêmes propriétés aspectuo-temporelles que la forme suffixée (accompli)؛ il prendra donc dans ce contexte une valeur de parfait translaté ; la raison pour laquelle؛ il traduit parfaitement le plus-que-parfait؛ cependant؛ pour les exemples [7] et [8]

Le choix des formules : لم يحاول, لم يعط [lam yùhawil, lam yo?ti] pour traduire, le passé simple (essaya, donna) nous semble contestable. En effet, la particule « لم » (lam) qui précède les verbes à l’apocopé sert à exprimer, à la négation, des faits à valeur aspectuelle durative, prolongée, une traduction qui risque, à notre avis, de dévier le sens voulu par l’auteur, qui a employé « il n’essaya, il ne donna » afin d’exprimer l’aspect limitatif qui indique que le procès est perçu globalement, dans sa totalité, qu’il a eu un commencement et une fin.

Tout en gardant les mêmes choix lexicaux que le traducteur, nous proposons les versions suivantes qui pourront tenir compte du sens recherché par l’auteur :

لكنه ما 41 حاول قط أن يصادفهما أو يقابلهما لأن الأوامر كانت صارمة ولأن المقاومة م تكن قد أرسلته إلى هذه المدينة لدواعٍ سياحية

... [7]**

" ما أعطى إيلا موافقته مطلقاً رغم بعض الترددات، «

لم تكن قد أرسلته : (lam takon qad arsalathù) :

Un syntagme verbal qui correspond à un imparfait.

► (lam takon) لم تكن : Opérateur kana à l'apocopé précédé de lam exprimant la négation.

► (qad arsalathù) قد أرسلته : la particule قد (qad) associé à un verbe à l'accompli.

[8]

► (dùna ann yùndi) دون أن يند : Il s'agit d'une phrase exceptive verbale, composée de :

[dùna]: Nom-préposition.

[ann yùndi]: verbe à l'apocopé précédé de la particule أن (ann).

► [lam tùghadir] لم تغادر : Verbe à l'apocopé ayant les mêmes propriétés aspectuo-temporelles que la forme suffixée (accompli), ce qui justifie le choix du traducteur qui voulait rendre la valeur de l'imparfait employé dans cet énoncé.

3.2.6. Futur /Moudhara

L'emploi de « sa » et de « sawfa » :

"هل تريد أن نتعشى معا؟... فكر المؤلف، تصنع التفكير... [] اتفقنا، سأمر عليك"

...(P.72)

⁴¹ ما (ma): particule exprimant la négation s'emploie devant l'accompli et plus rarement l'inaccompli.
G. LECOMTE. Grammaire de l'arabe.1980

[hal touridù an nata?acha ma?ann ?...Fakara almoualifù ,tasana?a altafikir ... [] itafakna, sa-amurù ?àlayk]

« -Voulez-vous que nous dinions ensemble ?...l'auteur réfléchit, fait mine de réfléchir... [] . (P.71) M.H.

-D'accord **je passerai** vous prendre. » ... (P.71) M.H.

"سوف لم ينبس الليل ببنت شفة، ستحضر النار في احتضارها الطويل، وستكفل النجوم بالمراقبة"

[sawfa lam yanbisa allaylù bi-binti chafatinn,sa-tahdùnù alnara fi ihtidariha atawili, wa tatakafalù anùdjoumù bi-lmorakabati »

« La nuit n'**ouvrira** pas la bouche. Le feu **couvera** dans sa longue agonie .Les étoiles **observeront** ».

"كابيش رجل واقعي يعتقد أن كل شيء قابل للشراء لا يعرف أن الشيء الذي لا يقدر بثمن لا يباع ولا يشتري.

— سأضيف خمسة من النوق ومن النوع الجيد. عندئذ... أرسلت العينان البريق الخطير

- سأفكر، دعني أفكر."

(p.94)

[kabech radjùlunn waki?i ,yà?takidù ana kolù chayinn kabilon lichiraii,la yaàrifù ana alchayii aladi la youkadarù bi-tamaninn la youba?ù wa la yùchtara.

-**sa-ùdifù** khamsaton mina nouki wa mina al-naw?i aldjaïd...inda-idinn arsalat al?àynani albariki al-khatiri.

-**sa-ùfakir** ,da?ni ùfakir.]

“ KABECHE est un homme réaliste. Il croit que tout s'achète. Il ne sait pas que ce qui n'a pas de prix n'est pas à vendre.

- **J'ajouterai** cinq chameilles...puis [] Les yeux ont lancé les mauvais éclairs.

- **Je vais réfléchir** » ... (P.93) M.H.

Dans cette suite, Le futur employé exprime un fait à venir dont la réalisation paraît assurée. C'est sa valeur temporelle. Le repère temporel de validation dans le premier exemple est relativement bien déterminé [نتعشى/ nata?acha ma?ann] ► nous dinions ensemble), mais il peut être complètement indéterminé, le cas des verbes du deuxième énoncé, ce qui explique l'emploi de futur morphologique

(ستحضر النار / [sa-tahdùnù alnara] ► Le feu **couvera**.

(ستتكفل النجوم / [sa- tatakafalù alnùdjùmù] ► Les étoiles **observeront**.

De même pour le verbe « سأضيف », la traduction de : « J'ajouterai » dans le dernier exemple. Cependant, dans le même énoncé « **Je vais réfléchir** » traduit par « سأفكر », nous avons affaire à un futur proche où la relativité de la notion du futur est marquée. Dans l'énoncés de la langue arabe ou de la langue française, la différence entre un futur proche ou alors futur lointain n'est pas mesurable en durée réelle. Cela dépend plutôt de la perception qu'en a l'énonciateur ce qui explique l'emploi de la forme périphrastique⁴².

3.3. Temps impliqué / Temps expliqué : un « Non –équilibre »

Ce non-équilibre existe dans la langue arabe où le temps impliqué s'attribue alternativement les propriétés du temps immanent et celles du temps transcendant, ce qui se traduit par la dualité d'aspect, tandis que le temps expliqué ne s'attribue que les seules propriétés du temps immanent, ce qui se traduit par une morphologie comportant les formes immanentes de présent et d'imparfait, mais ne comportant pas les formes transcendantes de futur et d'aoriste. C'est avec cette morphologie réduite que la langue arabe doit pourvoir à une expression suffisamment complète du temps. Elle ne peut y parvenir qu'en demandant au temps impliqué, qui la détient sous l'aspect, l'opposition du temps immanent et du temps transcendant (inexistante dans le temps expliqué).

Cela veut dire aussi que : Suivant sa capacité propre à l'expression du temps, insuffisamment réalisable avec les seuls moyens de la morphologie proprement dite :

⁴² Un futur morphologique ou un futur périphrastique est toujours traduit en langue arabe avec la forme préfixée précédé de « sa » ou « sawfa ».

L'aspect indéterminé, qui implique le temps immanent, livre, conformément aux possibilités de ce temps, sous flexion de présent, la notion de présent, ex. : « أكتب » : « j'écris » et sous flexion de passé la notion d'imparfait : ex. « كتبت » : « j'écrivais ».

L'aspect déterminé, qui implique le temps transcendant, livre conformément aux possibilités de ce temps, sous flexion de présent, la notion de futur : « سيكتب/سوف يكتب » « j'écrirai » et sous flexion de passé la notion d'aoriste : « قد كتبت/كنت قد... » : « j'écrivis ».

L'absence dans le temps expliqué de l'opposition du temps transcendant (= futur et aoriste) et du temps immanent (= présent et imparfait) oblige à demander l'expression de cette opposition au temps impliqué, la morphologie du temps expliqué ne comprend en langue arabe que le présent et l'imparfait, qui sont respectivement « la forme préfixée » et la forme « suffixée » c'est-à-dire le temps immanent. Et cela veut dire aussi que le verbe arabe n'est conjugable qu'à ces deux temps et que, pour exprimer le temps transcendant, il faut comme en langue russe (et beaucoup d'autres langues) avoir recours à des moyens supplétifs⁴³. Comme l'emploi de : « كان/إن/قد/س/سوف... »

Dans une perspective Guillaumienne, nous allons tracer une spatialisation du temps dans la langue française et arabe Soit, figurativement, la lettre grecque α représentant la partie future du présent, et la lettre grecque ω , la partie passée :

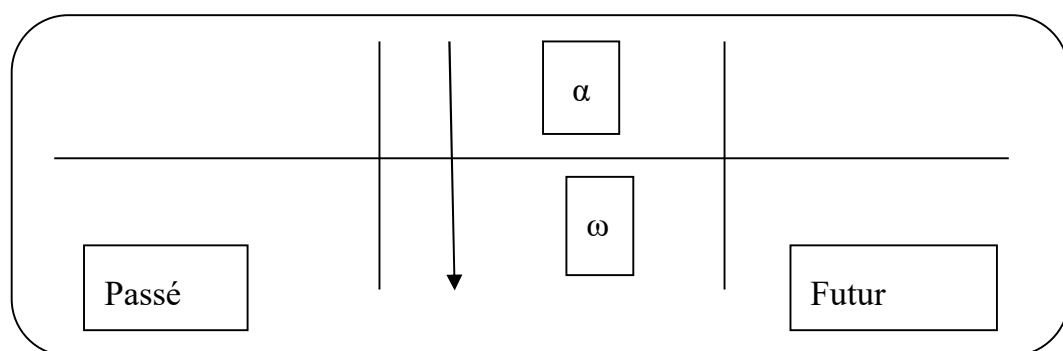


Figure 7: Spatialisation du temps dans la langue française

⁴³ Ces moyens supplétifs changent d'une langue à une autre.

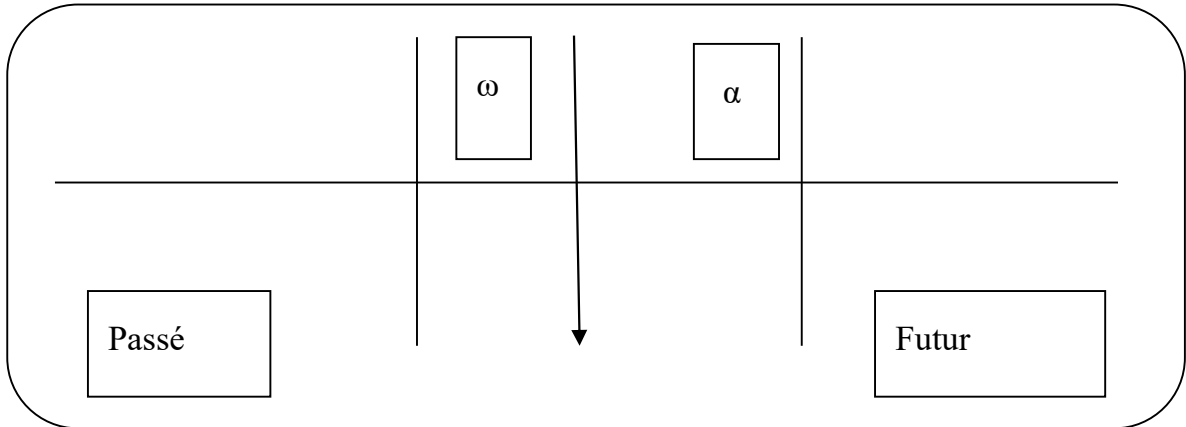


Figure 8 : Spatialisation du temps dans la langue arabe

Dans le système français, le présent représente un mouvement de conversion du chronotype ⁴⁴ α en chronotype ω, cette étroitesse remarquable du présent explique la disposition verticale de ces deux chronotypes, en revanche les chronotypes α et ω dans le système arabe sont juxtaposées et disposés d'une façon horizontale.

Cette verticalité qui caractérise le français d'une part et l'horizontalité du système arabe d'une autre part fait marquer la disposition différente en système des temps grammaticaux. À partir de la verticalité du présent français, nous distinguons deux niveaux temporels qui sont : incidence et décadence :

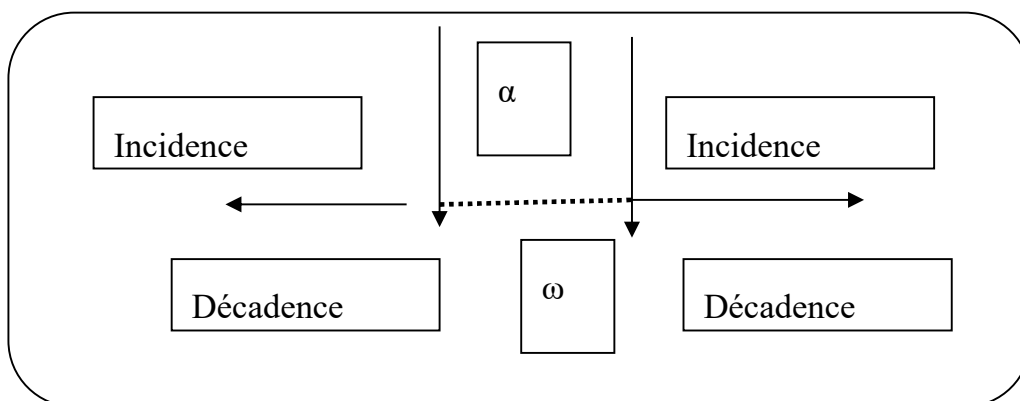


Figure 9 : Verticalité du présent dans le système français : Disposition des temps verbaux

⁴⁴ « On nomme chronotypes les parcelles constitutives du présent » : Leçons de linguistiques Gustave GUILLAUME 1947- 1948

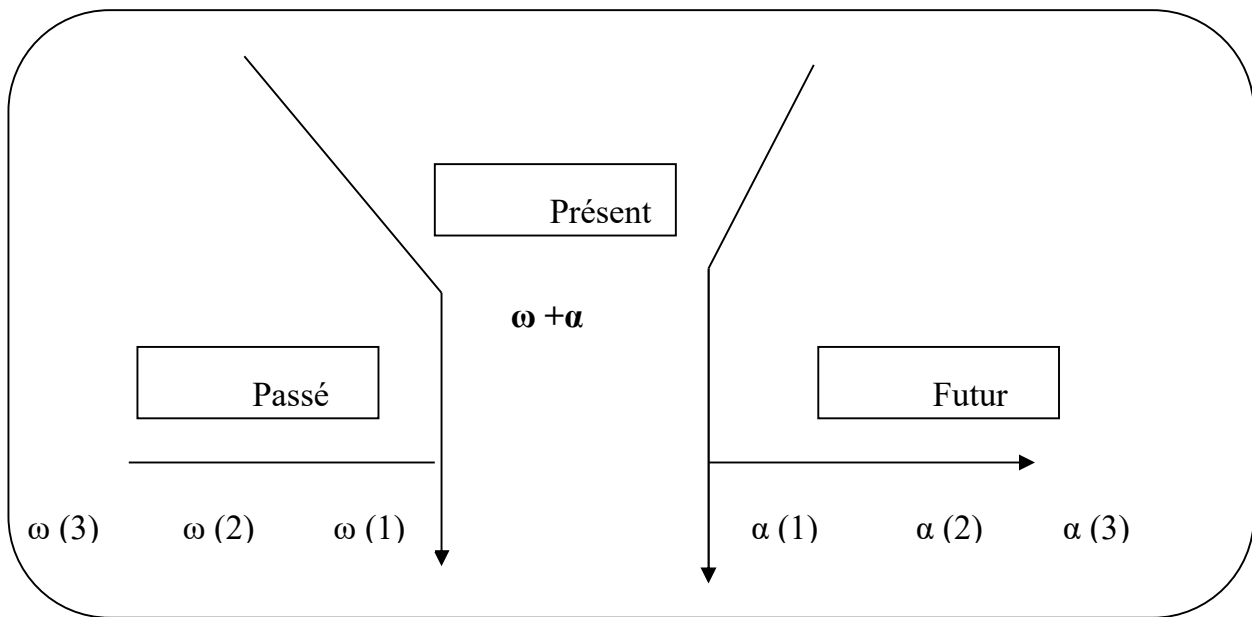


Figure 10 : Horizontalité du présent dans le système arabe. Disposition des temps

Dans le système arabe, le présent n'a pas de signe propre, donc vraisemblablement pas d'existence propre, ce qui met en question celle du futur et du passé. La disposition horizontale du présent, ne permet pas aux plans « passé » et « futur » de distinguer ces deux niveaux de décadence et d'incidence. Ce qui explique que les temps grammaticaux dans les deux langues ne s'ordonnent pas de la même manière ; alors que les tiroirs grammaticaux dans le système français s'ordonnent autour des niveaux : incidence / décadence épousant ainsi la configuration verticale du présent, les temps dans le système arabe, nous parlons plutôt des temps aspecto-temporels, connaissent une disposition « plan⁴⁵ » qui reste à l'image du présent. Il n'existe pas dans le système arabe ni des formes qui traduisent le glissement de α dans le passé ni des formes traduisant le glissement de ω dans le futur.

⁴⁵L'arabe ne possède pas un présent et non plus une opposition d'époques marquée par la flexion. En effet, Marcel Cohen, dans « Le système verbal sémitique et l'expression du temps », Dit que, l'opposition entre parfait-imparfait n'a pas le caractère temporel proprement dit. Il s'agit d'un simple contraste de deux états ou de deux aspects de l'action considérée en elle-même ; d'où une différence radicale entre les langues sémitiques qui expriment une notion temporelle objective, et les langues de l'Europe occidentale, où les nombreuses formes verbales indiquent différents moments du temps et par conséquent une notion temporelle subjective.

DEUXIÈME CHAPITRE :

Temps, aspect dans le système verbal français, et les notions : immanence/transcendance

1. Temps

Qu'est-ce qu'on entend par le terme « temps » ? Y a-t-il en quelque sorte une catégorie « temps » propre au langage ou alors il s'agit d'une représentation universelle ? Ces questions sont loin d'être neuves, elles constituent un problème fort complexe. et les apories sur le temps témoignent les paradoxes de l'approche empirique du temps, et les difficultés à le conceptualiser. Dans le cadre de notre recherche nous allons nous contenter d'une brève description du temps empirique et surtout arriver à cerner les différentes notions nécessaires à l'expression de la temporalité et à ses modes de construction.

1.1. Le temps empirique

« Qu'est-ce donc que le temps? Si personne ne me le demande, je le sais; mais si on me le demande et que je veuille l'expliquer, je ne le sais plus. » (Saint Augustin, *Confessions*, XI, p.14).

Milton Santos ⁴⁶ considère que le contenu du temps empirique est celui du changement

« Nous osons ainsi penser que l'histoire de l'homme sur la terre dispose finalement des conditions objectives, matérielles et intellectuelles, pour dépasser la déification de l'argent et des objets techniques et faire face au début d'une nouvelle trajectoire. Il ne s'agit pas ici d'établir des dates, ni de fixer des moments sur le papier, des repères sur un calendrier. Comme l'horloge, les pages du calendrier sont conventionnelles, répétitives et historiquement vides. Ce qui compte vraiment, c'est le temps des possibilités effectivement créées, ce que, en tout temps, chaque génération trouve disponible, cela même que nous appelons temps empirique, dont les changements sont marqués par l'irruption de nouveaux objets, de nouvelles actions et relations et de nouvelles idées. (29/08/2002 La transition en marche. Milton Santos, Bibliothèque des alternatives : site Internet du FSM)

Au contraire de Platon et de Plotin, Aristote traite différemment les questions de l'instant, de la perception du changement et de la définition du temps. Pour Aristote, le temps sans changement est un temps qui échappe à l'homme.

« Nous convenons cependant que le temps ne peut exister sans changement ; car nous-mêmes, lorsque nous n'éprouvons aucun changement dans notre pensée, ou que le changement qui s'y passe nous échappe, nous croyons qu'il n'y a point eu de temps écoulé », (Aristote, *Physique*, chapitre : XVI)⁴⁷.

⁴⁶ Milton Santos : géographe brésilien, enseignant à l'université de Strasbourg.

⁴⁷ Cité par : Colette Jacques. Joseph Moreau, *L'espace et le temps selon Aristote*. In: *Revue Philosophique de Louvain*. Troisième série, tome 65, n°88, 1967. p. 551-552.

Le contenu du temps empirique est donc le changement et non le présent. Le présent représente une partie du temps déjà écoulé. au lieu d'utiliser le terme « présent » Laurent MASCHERIN préfère parler d'actuel, (MASCHERIN. 2007 :13) nous sommes donc devant la trichotomie : passé/actuel/futur. Au sein de cette trichotomie, Laurent MASCHERIN remarque que l'actuel apparaît le seul espace temporel réel, c'est-à-dire vécu en permanence par l'être humain et sans cesse en mouvement. (MASCHERIN. 2007 :13).

Nous distinguons trois dimensions qui ressortent de ce temps empirique et qui sont également liées à ce qu'on appelle temps linguistique ; nous allons dans ce qui suit aborder ces dimensions en évoquant la question du temps dit linguistique et celle du temps grammatical.

1.2. Le temps linguistique

Le temps, l'aspect et le mode sont des catégories linguistiques correspondant aux catégories linguistiques de temps et de modalité. Le temps localise un événement sur le l'axe du temps et indique par exemple si elle a eu lieu dans le passé ou si elle va avoir lieu à l'avenir. L'Aspect marque le temps «interne à l'événement» et indique si un événement est en cours. La modalité marquant le mode est, le statut d'un événement comme réel, imaginé etc.

Le temps, l'aspect et le mode ne concernent pas uniquement les verbes mais aussi les événements, Mais comme les verbes sont les éléments centraux des événements, ces catégories sont normalement soit marqués comme morphèmes du verbe central, ou ils sont exprimés par des verbes auxiliaires formant partie de l'expression verbale dans son ensemble.

Etudier le fonctionnement d'une forme verbale dépasse le fait de vérifier si les tiroirs verbaux d'une langue ont un signifié temporel passé /présent et futur ou non. Il va s'agir surtout de régler le problème du rapport entre le moment de l'énonciation et l'événement décrit qui fonde ces trois époques : le passé, le présent et le futur, et qui n'arrive pas à décrire l'information temporelle, ce problème est très marqué dans la

langue française où nous trouvons plusieurs formes pour référer surtout au passé (l'imparfait, le passé simple, le passé composé, le plus-que-parfait et le passé antérieur

La division du temps en trois époques : (le passé, le présent, le futur) témoigne une sorte de non équilibre entre les époques. En effet, les formes qui expriment le passé sont beaucoup plus nombreuses que les formes exprimant le futur, mais ce non-équilibre trouve sa justification selon Benveniste dans la nature caractérisant chaque époque ; le passé qui est le « témoin » de nos expériences dans la vie fait la différence avec le temps futur qui est en réalité une prévision d'expérience. Benveniste distingue la temporalité rétrospective qui peut prendre plusieurs distances dans le passé de notre expérience et temporalité prospective qui n'entre pas dans le champ de notre expérience.

Ce contraste entre les formes du passé et celles du futur est instructif par sa généralité même dans le monde des langues. Il y a évidemment une différence de nature entre cette temporalité rétrospective, qui peut prendre plusieurs distances dans le passé de notre expérience, et la temporalité prospective qui n'entre pas dans le champ de notre expérience et qui à vrai dire ne se temporalise qu'en tant que prévision d'expérience. La langue met ici en relief une dissymétrie qui est dans la nature inégale de l'expérience. (Benveniste ,1974 :76)

Une temporalité linguistique au sens strict du terme est souvent représentée sur un axe orienté de gauche à droite. Cette représentation⁴⁸ implique une conception du temps en une dimension, dont les unités (points et intervalles temporels) connaissent des relations d'antériorité régies par des règles de transitivité, succession et linéarité.

Trois moments sont mis en jeu lors d'une production d'un énoncé, que la plupart des modèles décrivent en se référant à Reichenbach : moment du procès (E), moment de l'énonciation (S), moment de référence (R).

Dans le discours, la référence à des événements dans l'expression du temps joue un rôle extrêmement important dans les langues. Opérer cette référence varie considérablement d'une langue à l'autre ; ainsi dans la tradition grammaticale

⁴⁸ Nous allons traiter dans ce qui suit les systèmes proposés par quelques linguistes

occidentale, la référence aux événements passe principalement par la localisation dans une époque (passée, présente ou future). Ce sont alors les temps morphologiques attachés au verbe qui sont responsables de cette localisation. D'autres langues comme les langues sémitiques d'une façon générale qui ne possèdent pas de temps morphologiques pour les trois époques s'appuient sur des oppositions aspectuelles pour situer les événements dans le temps.

Parmi les précurseurs de Reichenbach⁴⁹ nous citons BEAUZEE Nicolas qui ressemble au modèle de Reichenbach ; un système basé principalement sur le fait de décrire le signifié des temps verbaux à l'aide de relations entre des coordonnées temporelles.

1.2.1. Le système de BEAUZEE

BEAUZEE a revu la division aristotélicienne en trois époques : passé , présent et futur qui est caractérisé par la présence d'une relation entre deux coordonnées temporelles et a proposé un système (qu'il l'a qualifié comme étant d'universel)⁵⁰ (BEAUZEE, 1767/1974 :506) où nous obtiendrons un système temporel de neuf formes verbales. (Tableau 1).

Pour BEAUZEE, les temps indéfinis sont les temps actuels et les temps définis, sont les temps antérieurs ou postérieurs :

⁴⁹ Nous allons aborder le système de Reichenbach avec plus de précision.

⁵⁰ Beauzée 1767/1974, p. 506

Présent	Indéfini Défini antérieur Défini postérieur	Je parle Je parlai (périodique) Je parlais (simple) Je parlerai
Prétérit	Indéfini Défini antérieur Défini postérieur	J'ai parlé J'eus parlé (périodique) / j'avais parlé (simple) J'aurai parlé
futur	Indéfini Défini antérieur Défini postérieur	Je dois parler Je devais parler Je devrai parler

Tableau 1: Système de BEAUZEE [VETTERS 1996, p. 30]

BEAUZEE a ajouté par la suite trois séries de formes supplémentaires qui caractérisent spécialement la langue française. Parallèlement aux prétérits présentés dans le tableau ci-dessus il ajoute deux autres types de prétérits : les prétérits comparatifs qui correspondent aux formes surcomposées et les prétérits prochains formés à partir de venir de côté de futurs positifs fondés sur devoir, il prévoit des futurs prochains formés sur aller.

Prétérit comparatif	Indéfini Défini antérieur Défini postérieur	J'ai eu parlé J'ai eu parlé j'eus eu parlé (périodique) / j'avais eu parlé (simple) j'aurais eu parlé
Prétérit prochain	Indéfini Défini antérieur défini postérieur	Je viens de parler Je venais de parler Je viendrai de parler
Futur	Indéfini Défini antérieur	Je vais parler J'allais parler

Tableau 2 : Système de BAUZEE des formes spécifiquement françaises [Vetters 1996, p. 30]

Nous remarquons que ce système a la particularité d'intégrer les formes du futur proche (aller + infinitif) et du passé récent (venir de + infinitif), mais il ne se montre pas capable de ranger les formes du conditionnel présent (je parlerai) et du conditionnel passé (j'aurai parlé) parmi les temps de l'indicatif⁵¹. Néanmoins, le système de Beauzée a réussi à bien expliquer pourquoi il existe, dans une langue comme le français, plus d'un tiroir par époque. (Laurent MASCHERIN, 2007 : 59)

1.2.2 Le système de Reichenbach

Le système verbal de l'anglais est décrit par Reichenbach à l'aide de trois coordonnées :

- E, (event point) ; le point de l'événement
- S, (speech point) ; le point de la parole
- R, (reference point) ; le point de référence

À partir de ces trois points et des rapports d'antériorité et de simultanéité qui peuvent exister entre ces points, il obtient un système de 13 combinaisons, rectifié⁵² par la suite, en réduisant le nombre de tiroirs possibles, pour ce faire, Reichenbach choisit alors S comme point de départ (Reichenbach 1947 : 296). On doit commencer alors par la relation entre S et R, ce qui implique trois possibilités, puis entre les points R et E, ce qui implique à nouveau trois possibilités. Le système obtenu prévoit donc $3 \times 3 = 9$ tiroirs verbaux, que Reichenbach considère comme fondamentaux.

⁵¹ Pour BEAUZEE, les formes du conditionnel sont placées dans le mode suppositif.

⁵²Reichenbach a constaté que l'anglais dispose de beaucoup moins de formes.

<u>Structure</u>	<u>chez Reichenbach</u>	<u>Nom traditionnel</u>
E-R-S	Passé antérieur	Plus-que-parfait
E, R-S	Passé simple	Passé simple
R-E-S R-S, E R-S-E	Passé postérieur	--- (mode conditionnel)
E-S, R	Présent antérieur	Passé composé
S, R,E	Présent simple	Présent
S, R-E	Présent postérieur	Futur proche
S-E-R S, E-R E-S-R	Futur antérieur	Futur antérieur
S-R, E	Futur simple	Futur simple
S-R-E	Futur postérieur	--- (latin abiturus ero)

Tableau 3 : Le système de Reichenbach.

Le modèle de Reichenbach a été beaucoup repris, mais souvent revisité ; les auteurs qui s'en sont inspirés ont souvent proposé des améliorations car son modèle original présente un certain nombre d'inconvénients déjà, le postulat des neuf formes a fait couler beaucoup d'encre⁵³. Aussi, le fait que le futur simple occupe deux places celle du « simple future » et celle du « posterior present », l'absence du conditionnel passé (j'aurais fait), la nature du point R, qui n'est pas déterminée très strictement chez Reichenbach etc.

Nous pouvons dire à propos du système de Reichenbach que ce dernier a pu représenter la fonction des différents temps verbaux selon une formalisation purement mathématique, une telle classification ne peut avoir pour représenter la langue qu'une dimension approximative. La raison pour laquelle, le modèle de Reichenbach ne peut être valable pour toutes les langues, car toutes les langues ne possèdent pas forcément des morphèmes temporels attachés au verbe. Ainsi la configuration du système verbal de la langue arabe ne permet pas d'appliquer cette taxinomie logique des temps verbaux proposée par Reichenbach, la localisation dans le temps en langue arabe est

⁵³Des objections ont été produites à la classification de Reichenbach, notamment par COMRIE mais aussi par (Dahl 1985), (BYBEE et al. 1994). (VIKNER, 1985), (DECLERCK 1986) et (VETTERS 1996).

exprimée aussi par d'autres moyens, qui sont parfois indirects comme l'emploi des marqueurs aspectuels.

1.2.3. La représentation du temps chez Guillaume

Nous pouvons dire à propos des deux systèmes étudiés, qu'une approche référentielle comme celle proposée par Reichenbach ou BEAUSEE en positionnant les points E, R et S sur la ligne du temps, que si ces derniers proposent des solutions pour expliquer les rapports temporels entre des énoncés, ils restent d'autres paramètres à envisager. Il s'agit surtout des paramètres d'ordre sémantiques (en particulier aspectuels), mais aussi d'ordre pragmatiques et contextuels. En effet, La réalité nous dicte autre chose ; l'usage du langage ne peut être représenté par des références qui n'arrivent certainement pas à véhiculer toutes les informations nécessaires liées à un événement précis. La situation d'énonciation est exclusivement fondée sur la réalité de l'événement, ce qui a amené Gustave Guillaume à évoquer la psychomécanique du langage ; une théorie fondée principalement sur la dimension psychologique, sur des mécanismes fondamentaux de la pensée commune qui interviennent dans la genèse de la langue, conçue comme le système des représentations qui caractérise le fonctionnement de tout acte de langage.

Pour Guillaume l'aspect, mode et temps n'appartiennent pas à des catégories de natures différentes ils constituent plutôt les "phases internes" de la chronogenèse il s'agit d'un seul phénomène à des moments distincts. "...en des moments différents de sa propre caractérisation." (GUILLAUME 1929 [1970] : 11).

Et qui sont : l'instant initial, l'instant médian et l'instant final, et qui correspondent respectivement au : « temps in posse », « temps in fieri » et « temps in esse ».

Le temps in posse : correspond aux modes dits "quasi nominaux" (infinitifs et participes), et les aspects (en français nous parlons des formes simple et formes composé). Il existe quatre constructions possibles : finir, finissant, avoir fini, ayant fini. C'est là où le verbe commence à s'éloigner du nom. L'image-temps saisie est virtuelle, en puissance de se réaliser.

Le temps *in fieri* : il correspond au mode subjonctif du verbe, l'image-temps est sommaire car en cours de formation. . Cette étape est caractérisée par l'émergence des deux orientations possibles selon lesquelles le sujet appréhende la fluence du temps, suivant une orientation ascendante ou suivant une orientation descendante.

- Les notions d'ascendance et de descendance

Ces notions renvoient à la double expérience que l'homme a de la fluence du temps. En effet, pour Guillaume, une personne peut éprouver le temps :

— de façon « subjective » - ascendante - comme un espace ouvert devant elle où inscrire son activité ;

— ou, à l'inverse, « objectivement » - de façon descendante - en constatant son irréversibilité (Guillaume 1971, Leçon du 16 décembre 1948).

Deux visualisations spatialisées du temps correspondent à ces deux expériences. Celui-ci peut être vu comme :

— « [ayant] commencé dans le passé et se produi[sant] consécutivement en direction de l'avenir » ;

— ou comme « ven[ant] du futur, pass[ant] au présent et fu[yant] dans le passé » (Guillaume 1971, Leçon du 16 décembre 1948).

On peut donc représenter ces conceptions par le schéma ci-dessous :

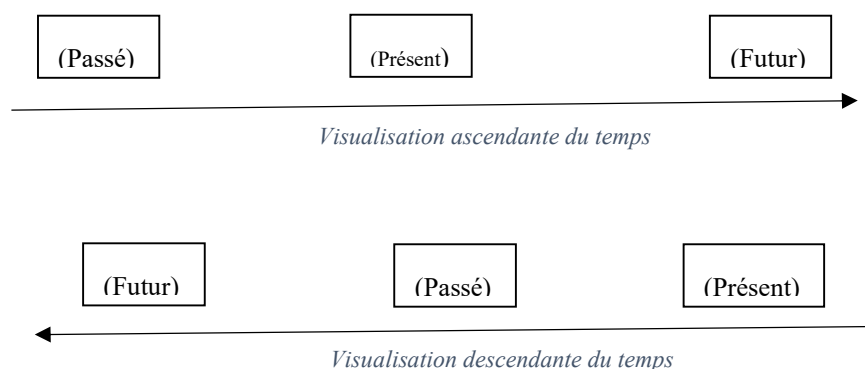


Figure 11 : Les visualisations ascendante et descendante du temps selon Gustave Guillaume [Guillaume 1971, Leçon du 16 décembre 1948].

- Le temps in esse : Correspondant au mode indicatif, l'image-temps saisie est réelle précise et achevée, le mouvement d'actualisation étant arrivé à son terme.
- Le temps in posse comprends «des mots qu'il suffit de prononcer, même isolément, pour que l'idée de temps s'éveille dans l'esprit." (GUILLAUME 1929 [1970] : 15) L'idée de Temps fait donc partie intégrante de la signification même du mot. Ainsi, le temps in posse, par opposition au temps in esse⁵⁴, est le temps intérieur à l'image de mot. Guillaume dans « Temps et verbe » emploi les termes tension et détensions pour illustrer l'idée de mobilité progressive et inséparable du verbe. La tension correspondant à la phase initiale de déroulement du procès et la détention à la phase finale. Pour Guillaume l'événement dans sa totalité est marqué par une distribution morphologique des formes temporelles. Ainsi, l'infinitif remplit le rôle de position initiale, le participe présent remplit le rôle de position médiane et le participe passé remplit le rôle de position finale.

Initiale/ tension	Médiane / (tension/détension)	Finale/ détension
Marcher	En marchant	Marché

⁵⁴ Le temps in esse est à l'extérieur du mot

Le verbe peut à nouveau être mis en tension par l'intermédiaire d'une autre forme infinitive l'auxiliarisant. Nous obtiendrons donc une deuxième série :

Initiale/ tension	Médiane / (tension/détension)	Finale/ détente
Avoir Marché	Ayant marchant	Eu marché

Et partant du même principe, on obtient une troisième série :

Initiale/ tension	Médiane / (tension/détension)	Finale/ détente
Avoir eu marché	Ayant eu marchant	

1.3. Temps grammatical

Nicolas Beauzée, en tant que collaborateur de la grande *Encyclopédie*, expose la définition suivante dans l'article « Temps » :

« Les TEMPS sont les formes du verbe, qui expriment les différents rapports d'existence aux diverses époques que l'on peut envisager dans la durée. » (Le GUERN, 1986 :12).

Une autre définition du temps grammaticale a été proposée par Sylvianne Rémi-Giraud :

« Le processus d'actualisation qui permet de situer le procès par rapport au moment de l'acte d'énonciation : trois positions - avant, pendant, après - sont possibles, qui déterminent trois 'temps', passé, présent, futur.». (Rémi-Giraud, 1988[2008] :26)

D'après ces définitions nous pouvons déduire que le temps grammatical est chargé de marquer le positionnement du procès par rapport au locuteur, qui est à la fois l'observateur des faits et le locuteur de ceux-ci. La présence du locuteur, c'est-à-dire le moment où ce dernier parle (moment de parole = MP), est considérée comme référence temporelle dans la détermination temporelle : le passé, le présent et le futur.

Autrement dit, produire un énoncé implique, nécessairement, de le situer dans un « temps » qui sert, en effet, de cadre pour localiser le procès. L'emploi d'une forme verbale quelconque (imparfait, présent, ou future simple...) est une manière de situer le procès dans l'axe du temps. Cependant, une forme verbale pourra recouvrir en plus de l'indication temporelle : l'époque où se situe le procès (présent, passé, futur), un autre type d'indication ; c'est l'indication aspectuelle. Cela veut dire la manière selon laquelle le déroulement, ou l'accomplissement, du procès est présenté. De ce fait, les formes verbales, en français, peuvent être classées dans deux catégories selon les indications temporelles ou aspectuelles qu'elles expriment, c'est ce que nous allons développer un peu plus loin.

Nous allons, dans cette partie, montrer les différents emplois de quelques temps de l'indicatif :

A- L'imparfait

Sa valeur générale consiste à montrer un fait en train de se dérouler dans une portion du passé, mais sans faire voir le début ni la fin du fait .(Grevisse,2007 :1250)
A l'imparfait, le procès est décalé dans le passé, analytique, exprimant l'aspect sécant ; le procès est perçu de l'intérieur, ce qui permet de le séparer en deux parties : ce qui est réalisé et ce qui ne l'est pas encore.

-L'Imparfait descriptif

Il Introduit des faits d'arrière-plan, présente les circonstances préalables ou bien un procès simultané au PS qui fournit alors le point de référence

« La nuit était noire .Quelques gouttes de pluie tombaient .Elle aspira le vent humide qui lui rafraichissait les paupières. »... (FLAUBERT : 57)

-L'imparfait narratif : Il est employé pour indiquer un procès passé unique, plus ou moins court. (Effet surtout sensible dans les verbes perfectifs).Il remplace le passé simple : décrit le procès de l'intérieur, efface les limites pourtant réelles .Ce procédé met paradoxalement en relief le fait évoqué :

« Les Khitans au XIII siècle, les Djurchets au XII siècle et les Mongoles au XIII siècle .Le premier nom connu de la ville est Dada qui jouait le rôle de grande capitale et que Marco Polo affublait du nom de Cambaluc » (P.140, 141)

R.B.

Là, en mettant l'accent sur la date, l'événement : on parle d'un imparfait historique.

On dit aussi « imparfait pittoresque » de rupture, de clôture ; Procès dépeint comme un tableau⁵⁵ »

-L'imparfait de perspective : C'est un analogue au présent évoquant un futur proche, fait postérieur au repère temporel.

« Le lendemain, dès neuf heures, il était à la ferme »... (FLAUBERT : 29)

-L'imparfait d'habitude : Il exprime une action passée et durable qui a tendance à se répéter (Répétition du procès) :

« Chaque fois qu'elle s'emportait contre les enfants, ils se cachaient dans les arbres du jardin, effrayés par sa violence soudaine, choqués

Par ses obscénités. Ils y restaient parfois de longs après après-midi [...].Lol avait l'habitude, quand elle entrait dans la cuisine... » (P.14) R.B

55 Cette valeur de l'imparfait a été décrite par Brunetière en disant « C'est un procédé de peintre ».cf. Maurice Grevisse.2007 .le bon usage.

B- Le Passé simple : « exprime un fait bien délimité à un moment du passé, sans considération du contact que ce fait, en lui-même ou par ses conséquences, peut avoir avec le présent ». (Grevisse, 2007 :1252).

Le passé simple, Comme l'imparfait, situe le procès du verbe dans le passé. (La différence se fait surtout sur l'aspect) .Le passé simple peut indiquer :

- **une action achevée**, par opposition à l'imparfait comme dans :

« En avril 1931, Antonio Marcia proclama la république de Catalogne ... »

(P.176) R.B.

- **une action soudaine**, on parle alors d'un repère temporel nouveau. En individualisant le procès, il est plus approprié pour représenter les événements les plus importants ; les faits de premier plan.

« Ils étaient sur les hauteurs de THIBOURVILLE, lorsque devant eux tout à coup, des cavaliers passèrent en riant. » (FLAUBERT : 58).

Nous pouvons déduire la différence entre l'imparfait et le passé simple en traçant la ligne de chacun de ces deux temps :

Passé simple et imparfait sur la ligne du temps

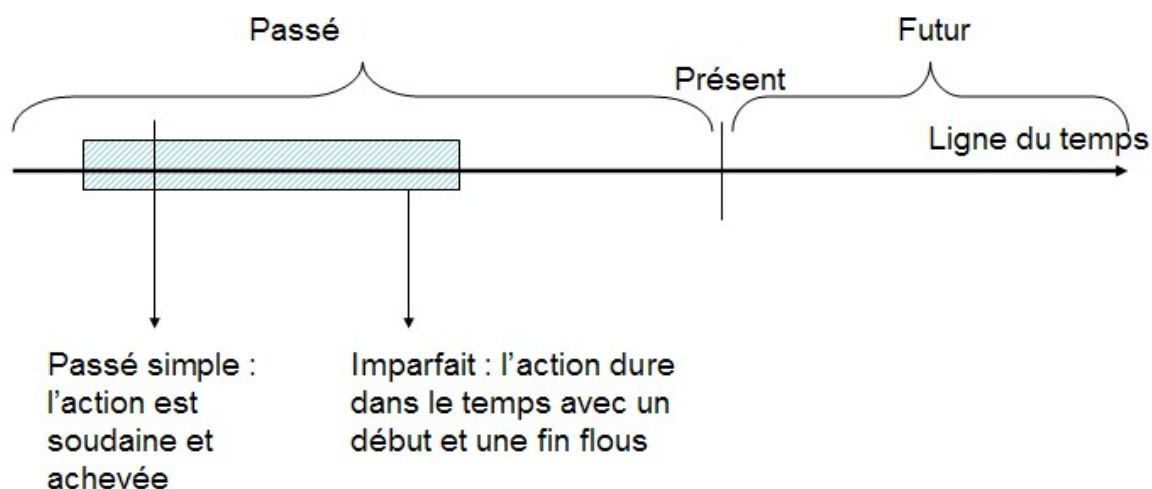


Figure 12 : Passé simple et imparfait sur la ligne du temps

Alors qu'on voit que l'imparfait dure dans le temps avec des bords flottants, le passé simple quant à lui a une action bien déterminée dans le temps et permet de marquer une action soudaine.

Par ailleurs le passé simple sert à exprimer aussi :

- **Une succession d'événements** : Marquée par l'ordre linéaire des faits, sans nécessité d'indicateurs temporels : « Enfin, à onze heures, n'y tenant plus, Charles attela son boc, sauta dedans, fouetta sa bête et arriva vers deux heures du matin à la croix rouge. »... (Flaubert : 271).

C- Le plus-que-parfait :

Sa valeur principale consiste à exprimer un fait accompli qui a eu lieu avant un autre fait passé, quel que soit le délai écoulé entre les deux faits, cela veut dire que le plus-que-parfait sert à indiquer une action passée à un moment indéterminé avant une autre action passé sans permettre de dater l'achèvement de cette action :

« Ali et Ali Bis avaient disparu avec quatre juments qu'ils devaient expédier du port de Bône vers Marseille ou Barcelone ou Gênes, où les attendait M. Baltayan...»
(P.10) R.B

2. Aspect

« L'aspect n'est pas LE temps, mais c'est DU temps. Ce n'est pas du temps-date, pas du temps qui dit quand, pas du temps qui situe le procès dans l'absolu en disant c'est aujourd'hui, c'était hier, ce sera demain. [...] C'est du temps abstrait, une temporalité vue en dehors de toute date. L'aspect concerne la façon dont est vu le procès par rapport à son déroulement. » Jean-Paul CONFAIS, *Cours d'agrégation*

La définition « Générale » de L'aspect est : la manière dont s'expriment le déroulement, la progression, l'accomplissement de l'action. Sachant que La notion d'aspect n'a pris qu'assez récemment une grande place dans les études sur le français, en effet, C'est grâce à des études effectuées sur l'aspect slave que l'aspect va commencer à être considéré comme un phénomène linguistique à part entière, et c'est la raison pour laquelle que l'opposition (perfectif versus imperfectif) a toujours été le modèle de base par excellence qui sert à la description de l'aspect dans plusieurs langues. Cependant, beaucoup de linguistes préfèrent aller de la définition générale de l'aspect pour accéder à la description du sens aspectuel, dans ce cas, ils doivent chercher par la suite à décrire la morphologie de l'aspect, ou à décrire les valeurs aspectuelles qui se trouvent dans une ou plusieurs langues. Les linguistes présentent alors à ce sujet des vues souvent divergentes. (Grevisse, 2007 :1121).

Pour Coseriu :

« [...] l'aspect se rapport[e] à la façon de considérer ou de présenter l'action verbale (ou mieux : l'événement désigné par le verbe), et l'on peut bien considérer cela comme un point acquis, en définissant l'aspect comme la catégorie concernant l'action verbale en tant que telle (c'est-à-dire, par exemple indépendamment des actants ou de sa collocation dans le temps, par rapport au moment de la parole). » (COSERIU, 1980 : 15).

Pour Lyons,

« En fait, l'aspect est beaucoup plus répandu que le temps dans les langues du monde : il y a de nombreuses langues qui ne possèdent pas de temps grammaticaux mais il y en a fort peu qui ne possèdent pas d'aspect. » (LYONS, 1980: 325)

Et pour Comrie:

“[...] tense is a deictic category, i.e. locates situations in time, usually with reference to the present moment, though also with reference to other situations. Aspect is not concerned

with relating the time of situation to any other time-point, but rather with the internal temporal constituency of the one situation; one could state the difference as one between situation internal time (aspect) and situation-external time (tense).” (COMRIE, 1989a : 5)

Et Guillaume⁵⁶ :

« Le verbe est un sémantème qui implique et explique le temps [...] est de nature de l’aspect toute différenciation qui a pour lieu le temps impliqué. Est de nature du temps toute différenciation qui a pour lieu le temps expliqué. »
(Guillaume 1933 : 47-48).

Si le concept général d’aspect est flou, c’est en grande partie dû à la description des différentes manifestations des phénomènes aspectuels. En effet, il est difficile de définir une catégorie grammaticale dont les moyens d’expression ne sont pas directs et classés d’une façon systématique et où les principales valeurs ne sont pas clairement distinguées.

L’ambiguïté réside donc dans les différentes sources d’expression du phénomène aspectuel. Ces difficultés peuvent être liées à des grammèmes mais également à des lexèmes, à des interactions d’ordre lexical ou d’ordre sémantique, et aussi à l’origine slave de l’aspect. Il s’agit d’une difficulté qui relève parfois de l’impossibilité de délimiter la catégorie même de l’aspect, c.à.d. à arriver à distinguer les phénomènes qui font partie de cette catégorie de ceux qui ne font pas partie de cette même catégorie ; David et Martin d’ailleurs citent quatre difficultés principales que nous venons d’aborder :

- la diversité des marques aspectuelles
 - la proximité d'autres catégories conceptuelles
 - l'intrication des données
 - la surabondance des constructions conceptuelles et l'explosion terminologique.
- (David et Martin ,1980 :22).

⁵⁶ Nous aborderons la notion de « temps impliqué » et celle de « temps expliqué » un peu plus loin.

Nous allons dans ce qui suit prendre appui sur les travaux de quelques linguistes qui traitent de la question, tout en explicitant brièvement les conventions terminologiques adoptées par chacun d'entre eux dans le but d'éviter toute confusion terminologique.

2.1. -L'aspect grammatical

Parfois les indications aspectuelles se rattachent à des marques grammaticales, qui touchent aux formes verbales elle-même.

A. Aspect accompli / aspect non accompli

Tout procès, et donc toute forme verbale, suppose à la fois un point de départ, un déroulement et un terme. Selon que la forme verbale déclare ce terme accompli⁵⁷ ou que le procès est en cours d'accomplissement. La morphologie verbale oppose les formes simples (aspect non accompli) et les formes composées (aspect accompli). Chaque forme simple se trouve ainsi mise en relation avec une forme composée.

Exemples :

☞ Indicatif : J'écris (forme simple) —————> J'ai écrit (forme composée)

☞ Subjonctif : Que j'écrive (forme simple) —> Que j'aie écrit (forme composée)

☞ Infinitif : écrire (forme simple) —————> avoir écrit (forme composée).

☞ Participe : écrivant (forme simple) —————> ayant écrit (forme composée)

B. Aspect global / aspect sécant

Lorsque le procès est perçu de l'extérieur, dans sa globalité, considéré comme un tout indivis. C'est l'aspect global. En revanche, si le procès est envisagé de l'intérieur, depuis l'une des étapes de son déroulement, sans que soient prises en compte les limites extrêmes. C'est l'aspect sécant (= qui donne une vision en coupe). Il s'agit, en français, d'une opposition systématique : L'imparfait indique toujours l'aspect sécant, le passé simple indique l'aspect global ou non-sécant.

⁵⁷Notant que WILMET et beaucoup d'autres linguistes range l'aspect accompli/inaccompli parfois dans les aspects grammaticaux, et parfois dans les aspects lexicaux,

L'opposition entre les deux formes verbales relève donc, non du temps, mais de l'aspect. (Le passé simple marque toujours l'aspect global, l'imparfait est réservé à l'aspect sécant).

2.2. L'aspect lexical

La notion de « aspect lexical » a fait l'objet de plusieurs types de classements, nous nous contenterons de résumer quelques classements de l'aspect lexical selon : MAINGUENEAU (1981), CONFAIS (1990), RIEGEL, (1994) :

MAINGUENEAU : Il distingue :

1 /-L'aspect itératif (le procès est répété) et l'aspect unique ou semelfactif (procès unique).

Exemple : (toussiller/tousser).

2/-l'aspect inchoatif (l'inchoativité marque l'entrée graduelle dans un état (MAINGUENEAU, 1999 :65) exemples : se mettre à, commencer à... et certains verbes en "Ir" comme rougir salir et en "iser" comme caraméliser... et non-inchoatif ou terminatif (là le procès est saisi juste avant sa limite finale). Exemple : (finir de, terminer de...)

3/-L'aspect ponctuel ou momentané et l'aspect duratif.
Exemple :(arriver/pleuvoir).

4/- L'aspect conclusif/non- conclusif. (Ce mode de procès est d'une grande importance du fait de sa généralité et des affinités qu'il a avec les aspects « perfectif » et « imperfectif » (MAINGUENEAU, 1999 :65).

Exemples : (trouver/chercher).

CONFAIS : Quant à CONFAIT, il parle d'une catégorie non-déictique préoccupée par la structure temporelle interne de la situation, il oppose également les verbes téliques, qui supposent avoir un début et une fin (manger), aux verbes cycliques désignant des procès qui se répètent (sautiller). (CONFAIS, 2002 :203).

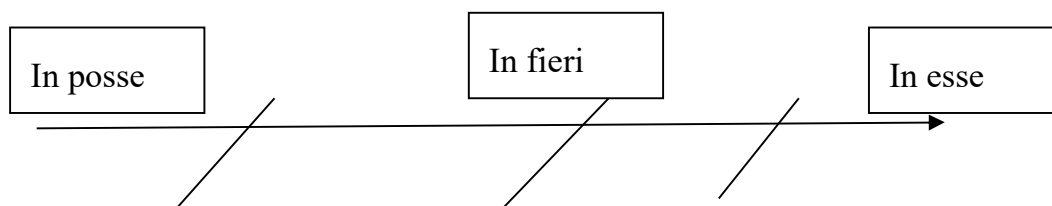
RIEGEL : RIEGEL distingue Les verbes dit "perfectifs", qui, par leurs sens, marquant un procès qui a un début et une fin (le procès ne peut acquérir d'existence

complète que parvenu à son terme) exemples : (naître, mourir, entrer, sortir, atteindre...) et les verbes dit « imperfectifs » qui désignent les verbes qui envisagent le procès dans son déroulement ,sans visée d'un terme final (le procès est engagé dès que le seuil initial est franchi ;il est donc perçu comme indéfini ,prolongeable. Exemples : Les verbes : travailler, marcher, parler, aimer...

GUILLAUME : Nous avons vu lors de notre étude sur la temporalité chez Guillaume, qui repart de la représentation relevant du schéma linéaire constitué de la flèche du temps où on distingue les trois périodes passé, présent et futur (c'est ce qu'il a appelé l'image temps). Le système de cette représentation est élaboré autour de la notion de temps opératif ; ce dernier constitue la base de toutes les représentations du système aspectuo-temporel. Le temps opératif représente la durée nécessaire à la construction mentale de l'image temps. Cette durée comprend la distance entre la naissance et la concrétisation de cette image-temps.

L'opération de cette construction mentale exprimée par Guillaume est progressive, elle prend alors du temps afin de se distribuer en trois étapes successives qui sont : le temps « *in posse* », le temps « *in fieri* » et le temps « *in esse* »

« Cette idée de temps que le mot emporte avec soi, qui fait partie intégrante de sa signification, c'est le temps *in posse*, qui peut se définir : le temps intérieur à l'image du mot. Le temps *in esse*, à l'inverse, est du temps extérieur à l'image du mot, non pas celui qui se développe en elle, mais celui dans lequel elle se développe. » (Guillaume 1933 : 15).



Temps in posse	—————→	- C'est le possible (en puissance).
Temps in fieri	—————→	- C'est la construction (en devenir).
Temps in esse	—————→	- C'est le construit (en être).

Le temps in posse est la phase où l'image du temps n'en est qu'à ses débuts, il représente la couche la plus profonde du substrat temporel. C'est aussi le lieu de l'aspect.

Le temps in esse est à, l'inverse, la phase où l'image temps s'est formée dans l'esprit. C'est aussi le lieu du temps. Temps et aspect sont donc deux éléments de même nature, mais qui se sont situés différemment dans l'expression de la temporalité.

Contrairement à beaucoup de linguistes qui font de l'auxiliaire des formes composées comme un élément grammatical qui assure uniquement la fonction syntaxique, Guillaume insiste sur l'effet du sens qui qualifie tout élément morphologique. En analysant le temps in posse, (le lieu où se situe l'aspect), il arrive déjà à décrire l'opposition entre temps simples et temps composés. En effet, le système flexionnel du français, repose sur un parallélisme régulier entre deux types de formes ; les formes simples qui comprennent des verbes fléchis (forme simple) et des formes composées (un auxiliaire fléchi + verbe au participe passé), il s'agit d'une distinction purement aspectuelle « La distinction de la forme simple et de la forme composée, et même surcomposée du verbe (avoir eu marché), est une distinction non pas de temps, mais d'aspect. » (Guillaume, 1951 : 189).

Il distingue alors trois⁵⁸ sortes d'aspect qui sont en rapport direct avec les morphèmes de flexion, qui sont⁵⁹ : l'aspect immanent, l'aspect transcendant et l'aspect bi-transcendant :

« L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable aussi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent les dites oppositions. L'aspect est dans le système du verbe une distinction qui, sans rompre l'unité sémantique de ce dernier, le

⁵⁸ Avant cela GUILLAUME utilisait plutôt l'aspect tensif, l'aspect extensif et l'aspect bi-extensif, qui correspondent respectivement à l'infinitif, aux temps composés et aux temps surcomposés.

⁵⁹ Nous allons traiter ces notions en détail à la fin de ce chapitre.

scinde en plusieurs termes différenciés, également aptes à prendre dans la conjugaison la marque du mode et du temps. » (Guillaume 1969a : 46)

- **L'aspect immanent** : correspond aux temps simples, Exemple : Il finit

-**L'aspect transcendant** : Il correspond aux formes composées. Exemple : Il a fini

- **L'aspect bi-transcendant** : Il correspond aux temps surcomposés. Exemple : il a eu fini

2.2.1. Les différentes valeurs aspectuelles véhiculées par les temps de l'indicatif

1.2.1.1. L'imparfait

a. L'aspect sécant

L'imparfait dénote un procès situé hors de l'actualité présentée du locuteur, il s'agit d'un procès décalé dans le passé, analytique, exprimant ce qu'on appelle l'aspect sécant. Le procès est donc perçu de l'intérieur, ce qui permet de le séparer en deux parties : ce qui est déjà réalisé et ce qui ne l'est pas encore : « Le lendemain, en revanche il semblait un autre homme... ». (Flaubert P.34)

Dans ce passage, l'état exprimé par le verbe « sembler » est pris à un moment donné ; on sait quand cet état a commencé (dans cet exemple le procès est même accentué par un adverbe). Mais on ne peut pas savoir quand cela finira, et c'est exactement cela l'aspect sécant exprimé par l'imparfait, c'est-à-dire, on envisage l'action saisie à un moment précis de son déroulement. Ce moment sépare le procès du verbe en deux parties : La première est la partie achevée du procès, tandis que la deuxième partie est virtuelle, floue. On n'en connaît pas la limite.

b. L'aspect itératif

Il sert à indiquer la répétition d'un procès (on parle de l'imparfait d'habitude). Il s'oppose au semelfactif, qui dénote une action ponctuelle, qui ne se produit qu'une fois. L'aspect itératif ou fréquentatif, permet d'indiquer qu'un procès, n'a pas une, mais plusieurs occurrences, il est à noter que cette valeur itérative ne repose pas sur la

seule forme verbale, mais implique souvent le recours à un complément circonstanciel de temps. Ainsi, dans ces deux passages tirés de « Madame Bovary » de G. Flaubert :

« Elle **allait** chez les avoués, chez le président, **obtenait** des retards ; et, à la maison, **repassait, cousait, blanchissait, surveillait** les ouvriers, **soldait** les mémoires »... (Flaubert : 11)

« Souvent, lorsqu'il **restait** à lire dans sa chambre, ou bien assis le soir sous les tilleuls du Luxembourg, il **laissait** tomber son Code par terre, et le souvenir d'Emma lui **revenait** » (Flaubert : 229)

c. L'aspect duratif ou imperfectif

L'imparfait, même s'il est associé à des verbes perfectifs, présente le procès de manière statique. Il ne présente pas le procès comme complètement abouti, mais en cours d'accomplissement. C'est pourquoi on attribue à cette forme verbale l'idée de la durée. Donc Associée à un verbe imperfectif, l'indication temporelle présente le procès comme continuant dans le temps. Autrement dit, face au passé simple à valeur ponctuelle. La valeur aspectuelle durative ou imperfective véhiculée par l'imparfait sert à indiquer une action envisagée dans sa durée comme dans : « Lam **regardait** les passants dans les ruelles étroites, sordides et nauséabondes du Barrio Chino, avec l'impression qu'il **découvrait** pour la première fois cette drôle d'humanité [] » (p.177) R.B.

2.2.1.2. Le passé simple

a. L'aspect ponctuel

Contrairement, à ce que nous avons dit ci-dessus à propos de l'imparfait qui saisit le procès à un moment donnée de son accomplissement, tout en laissant sa borne initiale et sa borne finale dans une perspective vague, infinie et implicite, le passé simple donne une vision synthétique et compacte du procès, il en offre une vision globale, indifférenciée, non sécante , sans qu'une action incidente ne l'interrompe.

Exemple : « Charles **suivit** son conseil. Il **retourna** aux Bertaux ; il **retrouva** tout comme la veille »... (Flaubert. :25)

b. L'aspect limitatif

Il indique que le procès est perçu globalement, dans sa totalité, qu'il a eu un commencement et une fin.

Dans l'exemple : « Durant la guerre civile espagnole (1936-1939), elle **résista** aux nationalistes dirigés par le général Franco »... (p.176) R.B.

Le procès est compris dans les limites de cette date ; c'est l'aspect limitatif propre au passé simple.

c. L'aspect itératif

Le passé simple, dans certains de ses emplois, permet d'exprimer l'aspect itératif, c'est le cas, lorsqu'il est combiné à des indications temporelles, des adverbes exprimant l'itération, comme dans « un voisin la **fit** tomber d'un coup de coude, il la **ramassa** encore une fois (Flaubert :8) Dans cet exemple, le procès a été repris ; c'est-à-dire, le sujet a repris l'action après l'avoir interrompue à un moment donné. Le passé simple montre un procès déjà achevé et un autre qui vient de commencer.

2.2.1.3. Le présent

La valeur générale du présent de l'indicatif ; sert à situer les procès au moment de l'Énonciation il présente les situations comme ouvertes. Exemple : « Nous **manquons** de respect chaque fois que nous **croyons** que les autres nous **ressemblent** » (P.163) M.H.

Cependant, dans certains cas, leur interprétation en tant que situations fermées est possible, comme en présence d'un verbe performatif exemple : (je **déclare** la séance ouverte) En employant ces verbes performatifs Gosselin parle d'une suspension de l'effet de la contrainte aspectuelle sur la simultanéité ⁶⁰ (Gosselin 1996 : 194).

⁶⁰ « ...Suspend l'effet de la contrainte aspectuelle sur la simultanéité» (Gosselin 1996 : 194).

Le présent exprime aussi des faits qui se répètent habituellement :

(Il **joue** du piano tous les samedis) ou alors une vérité valable à toutes les époques ; on peut le retrouver alors dans les définitions, les pensées, les dictons et les proverbes exemple : « Le silence **est** une marque de respect » (p.68) M.H.

« Or voilà que l'idée ne **trouve** pas aisément les mots qu'il faudrait dire. » (p.129).M.H.

« - je t'aime. En arabe, c'est un verbe qui **dépasse** l'idée » » (p.130).M.H.

2.2.1.4. Le futur simple

Sa valeur générale consiste à marquer un fait à venir par rapport au moment de la parole, il permet de situer les procès dans l'avenir, comme postérieurs par rapport au moment de l'énonciation. Dans son emploi typique, le futur simple sert à présenter les procès sous l'aspect perfectif en tant que ponctuels, inchoatifs et étant reliés par la relation de succession comme le montre l'extrait suivant :

« Je **rentrerai** dans Timgad endormie par la porte de Trajan. Il **fera** nuit et clair de lune. La neige **brillera** dessus le mont Chelia. **J'irai** vers le théâtre antique pour haranguer les songes. Cette fleur orpheline en haut des barricades m'y **viendra** retrouver. Je **saluerai** les pierres patientes. Sur les dalles romaines le cortège des fellahs **s'avancera** pour reconnaître son enfant, tous les fellahs **seront** des princes. Je **dirai** : ... » (P.124) M.H. Le futur simple pourra également marquer la simultanéité et donc présenter une situation comme ouverte, dans son déroulement.

Exemple : Quand elle **arrivera**, il **jouera** du piano (≈ sera en train de jouer du piano).

Dans son emploi dérivé, le futur simple peut exprimer la postériorité des procès dans le passé, on l'appelle aussi le futur de narration et d'anticipation (ou de perspective) comme dans l'énoncé suivant : « Louis XIV **sera** le monarque le plus puissant du monde en grande partie grâce à Colbert. Contrôlant les dépenses du ministère de la guerre, il **mécontentera** Louvois, qui le dessert auprès de Louis

XIV.⁶¹ » Il s'agit alors d'un procédé de l'écrit qui s'emploie dans un contexte passé. Il correspond à un commentaire de prédication seconde qui anticipe les faits.

2.2.1.5. Les formes composées

Les temps composés ont deux valeurs⁶² :

Achèvement : Toute forme composée montre le procès sous son aspect accompli achevé ; c'est l'aspect extensif.

Antériorité : Les formes composées permettent d'exprimer l'antériorité du procès achevé par rapport au procès en cours.

a. Le passé composé

Il exprime l'aspect accompli⁶³ : Il s'agit d'un emploi envisageant un procès comme accompli et marque l'état qui résulte de l'achèvement du procès au moment de l'énonciation.

Exemple : « -J'ai compris votre livre... » (p.69)M.H.. Le procès est montré comme parvenu à son terme et englobe même l'état résultant de son achèvement.

Il marque l'antériorité par rapport au présent : Utilisé avec le présent, le passé composé marque l'antériorité Exemple : après qu'il a rédigé son écrit ; il s'en va. Le procès aller ne commence qu'une fois le procès « rédiger son écrit » est achevé.

b. Le plus que parfait

- L'aspect accompli

Le plus que parfait exprime un état un fait achevé ; ainsi le procès est perçu comme accompli dans le passé comme dans :

« Il avait lu dernièrement l'éloge d'une nouvelle méthode pour la cure des pieds bots »... (Madame Bovary de G. Flaubert (P.174). Cette action de lire est achevée au moment où le locuteur s'exprime.

⁶¹ histoire-en-ligne.com

⁶² Nous aborderons, à titre d'illustration, deux formes composées : le passé composé et le plus que parfait.

⁶³ La valeur du passé composé est plus que « aspectuelle » que temporelle ; il est plutôt une forme composée du présent qu'un temps du passé.

- L'aspect itératif

Il est souvent employé dans des phrases introduites par des indications temporelles telles que "quand" et "chaque fois que" et accompagnées d'un imparfait comme dans : « Il en était toujours surpris et ne savait pas qui l'avait mise là »... (p.126) R.B.

3. L'aspect et les notions immanence / transcendance appliquées au système verbal français et arabe

"L'aspect", écrit Guillaume, est dans le système du verbe une distinction qui, sans rompre l'unité sémantique de ce dernier, le scinde en plusieurs termes différenciés, également aptes à prendre dans la conjugaison la marque du mode et du temps (...)

"Le verbe est un sémantème qui implique et explique le temps. Le temps impliqué est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle du verbe. Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme marcher pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation".

"Le temps expliqué est autre chose. Ce n'est pas le temps que le verbe retient en soi par définition, mais le temps divisible en moments distincts-passé, présent, futur et leurs représentations-que le discours lui attribue."

"Cette distinction entre le temps impliqué et le temps expliqué coïncide exactement avec la distinction entre l'aspect et le temps".

"Est de la nature de l'aspect toute différenciation qui a pour lieu le temps expliqué"⁶⁴.

Ainsi donc il convient de distinguer soigneusement le temps que le verbe implique en l'absence duquel le vocable échappe à la catégorie du verbe⁶⁵ et le temps auquel le verbe est versé et qu'il explique.

⁶⁴ Ces citations sont extraites de : "Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe, esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect", in journal de psychologie, 1933.
Cf. également la définition de l'aspect par G. Moignet in systématique de la langue française p.97-101.

⁶⁵ : Il suffit en effet de verser du temps à un vocable ou à un groupe de mot, nominal ou pronominal, pour faire ipso facto un verbe. Cf. le français : "bruxeller" forgé par J. Brel à partir du nom Bruxelles. Egalement cf. le latin "syllaturire" imiter sylla", obtenu à partir du nom propre Sylla auquel une représentation de temps a été versée, de même pour l'arabe فَرَسَنَّ

L'aspect concerne donc le temps impliqué par l'image de l'évènement, la représentation de la durée qu'il involue.

Le système linguistique arabe distingue et fait état d'une opposition entre deux temps impliqués : le temps immanent à l'évènement et le temps transcendant à l'évènement.

- Un aspect immanent qui retient la pensée au dedans de l'image verbale.
- Un aspect transcendant dont le propre est de porter la pensée dans l'au-delà de l'image verbale outrepassée."(ROCHETTI, 2005: 204).

L'aspect immanent éveille dans l'esprit l'image même du verbe dans son déroulement. Dire « Sarah riait aux éclats » ou "ضحكت سارة بصوت عالٍ" c'est situer Sarah relativement à l'évènement rire, "قفز خندقاً" par exemple, en arabe, évoque l'image d'un corps qui, prenant son élan, fait le saut et franchit le vide.

L'aspect transcendant éveille dans l'esprit non pas le déroulement même de l'image verbale mais la subséquence de cet évènement parvenu à son terme :

"لقد قفز خندقاً" ou "قد قفز خندقاً" ne peut se dire qu'une fois le saut effectué, le vide franchit.

Le système de l'aspect, auquel est redevable en français l'opposition des formes simples et composées du verbe, repose sur un jeu de positions systématiques, tout

تَفَرَّسَ، يَتَفَرَّسُ، مصدر تَفَرَّسٌ (فعل): فَرَسَ

عربي-عربي تعريف ومعنى تفرس في معجم المعاني الجامع « dans تَفَرَّسَ الْوَلَدُ: صَارَ مِثْلَ الْفَرَسِيِّ، يَتَحَدَّثُ بِلُغَتِهِ وَيَخْلُقُ بِأَخْلَاقِهِ وَعَادَاتِهِ
Aussi dans :

تعريف ومعنى تفرس في قاموس المعجم الوسيط، اللغة العربية المعاصر، الرائد، لسان العرب، القاموس المحيط. قاموس عربي-عربي
تَفَرَّسَ [ف ر ن]. (فعل: خماسي لازم). تَفَرَّسَ، يَتَفَرَّسُ، مصدر تَفَرَّسٌ. تَفَرَّسَ الْوَلَدُ: -: صَارَ مِثْلَ الْفَرَسِيِّ، يَتَحَدَّثُ بِلُغَتِهِ وَيَخْلُقُ بِأَخْلَاقِهِ وَعَادَاتِهِ
المعجم: الغني

تَفَرَّسَ [ف ر ن س]. (مصدر تَفَرَّسَ). لِمَاذَا هَذَا التَّفَرُّسُ وَالنَّحْلِيُّ وَالنَّحْلِيُّ عَنِ عَادَاتِ الشَّعْبِ: -: النَّحْلِيُّ بِأَخْلَاقِ الْفَرَسِيِّينَ وَيَتَّبِعِي عَادَاتِهِمْ وَأَسَالِبِ عَيْشِهِمْ
المعجم: الرائد

تَفَرَّسَ
تفرس: صار فرنسيا. 2-تفرس: تخلق بأخلاق الفرنسيين واتخذ عاداتهم- تفرس-تفرنسا

procès pouvant être représenté en intériorité de durée (aspect immanent : chanter ; chante ; chantait ; etc.) ou en extériorité de durée (aspect transcendant : avoir chanté ; a chanté ; avait chanté ; etc.)

Nous parlons alors d'une distinction d'« aspect » qui repose sur une chronologie idéale, par instants, de raison, selon laquelle « avoir écrit » est un dépassement notionnel de « écrire ». De même, « avoir eu écrit » est un dépassement notionnel de « avoir écrit »

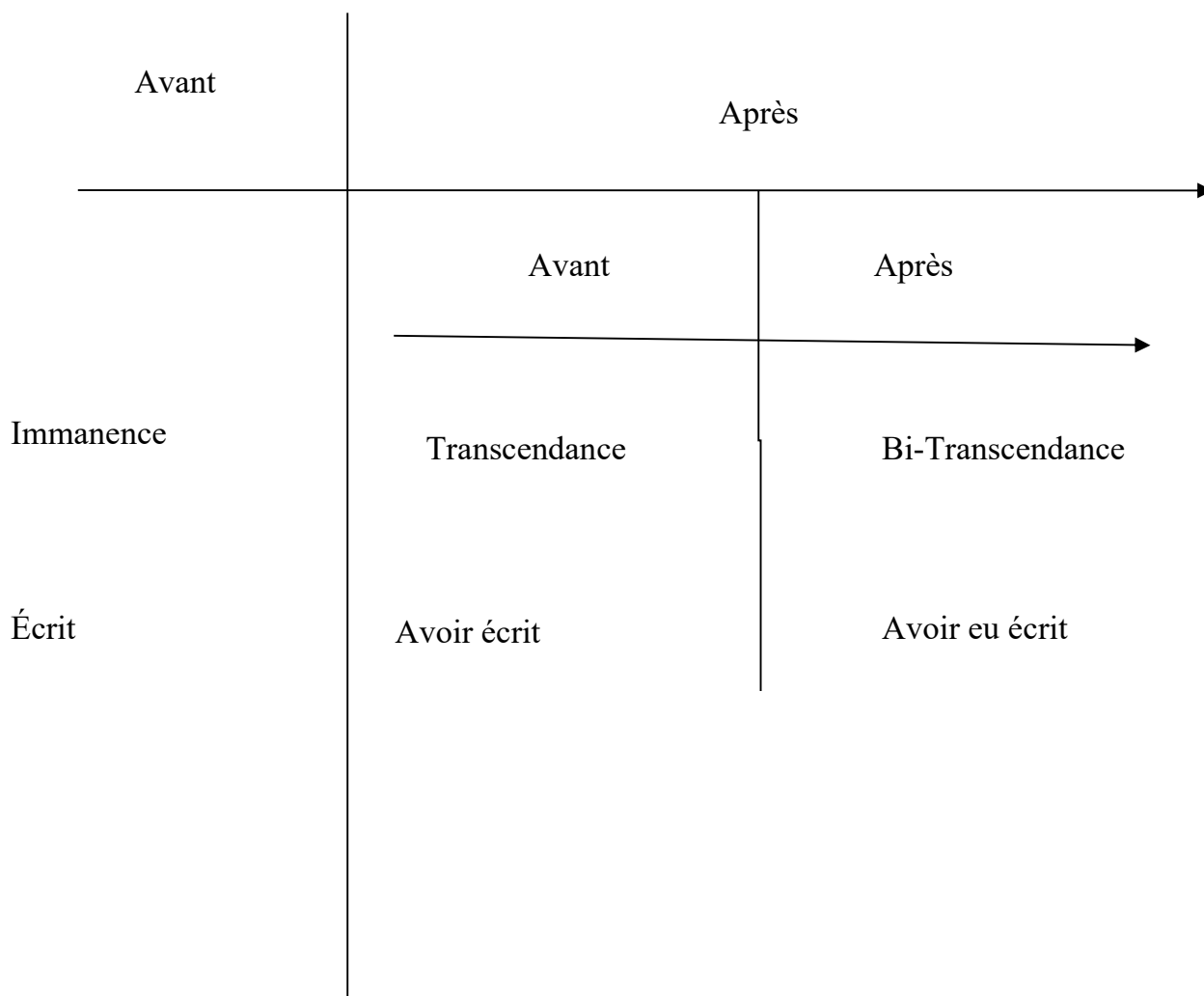
Et d'une distinction de « temps », cette dernière repose sur chronologie réelle, entre évènements.

Autrement dit, l'aspect transcendant français donne lieu à l'image d'une binarité seconde en vertu de laquelle sont créés une transcendance nouvelle, une bi-transcendance.

La sémiologie correspondante à cette répartition est particulièrement révélatrice. Elle comporte l'opposition de deux séries de formes conjugables à tous les temps et à tous les modes.

Nous observons que la succession des aspects est celle d'un avant, signifié par l'immanence, et d'un après signifié par la transcendance et que, conséquemment, l'aspect transcendant est d'un point de vue opératif le futur de l'aspect immanent dont il exprime résultativement le passé.

Cette opposition aspectuelle est d'ordre logique et non pas chronologique. Nous pouvons figurer ce qui vient d'être posé de la façon suivante :



Si l'image du temps immanent à la personne est transcendée "par extrapolation de la personne par rapport à l'évènement, par le transfert de la personne dans la subséquence de l'évènement (MOIGNET, 1981:58) ", la transcendance et la bi-transcendance ne sont ainsi obtenues que par le recours à l'auxiliarité.

En effet, Dans la transcendance et la bi-transcendance, la chronogenèse de l'auxiliaire est substituée à la chronogenèse de la sémantèse de l'évènement évoquée par le participe passé, forme qui traduit l'épuisement de la tension verbale.

Pour la langue arabe, L'aspect immanent est rendu par la forme simple du verbe : "فعل", l'aspect transcendant par une forme composée obtenue par le biais de la particule "قد". cette dernière associée à un verbe à l'accompli (la forme suffixée), nous obtiendrons le syntagme verbal "قد فعل"

Si nous reprenons l'exemple :

{ "قَفَزَ خَنْدَقًا"
 "لَقَدْ قَفَزَ خَنْدَقًا" ou "قَدْ قَفَزَ خَنْدَقًا"

Nous remarquons que, tout comme en français, la succession des aspects est celle d'un avant, signifié par l'immanence, et d'un après signifié par la transcendance et que, conséquemment, l'aspect transcendant est d'un point de vue opératif le futur de l'aspect immanent dont il exprime résultativement le passé.

De là, toute position prise dans l'après, dans la transcendance a pour effet de situer la personne relativement à l'évènement قَفَزَ dans l'état qui résulte de l'épuisement de l'immanence قَفَزَ, rejeté ainsi dans le passé, mais cette transcendance, n'est obtenue que par le biais de la particule "قَدْ", c'est-à-dire, le recours à des moyens mécaniques donc syntaxiques.

L'opposition qui est faite en français comme en arabe entre l'image verbale saisie en sa complétude (atteinte ou non) et en sa Trans-complétude (transcendance) s'étend en français et en arabe à toutes les représentations modales et temporelles dont le verbe est capable. D'où cette définition pertinente et rigoureuse de l'aspect que proposait Guillaume dans « temps et verbe » :

" L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent les dites oppositions" (GUILLAUME, [1929]1970 : 109)

Autrement dit, la catégorie de l'aspect est intégrante à l'égard de la catégorie verbale et transcende toutes les autres en concernant la totalité des oppositions formelles du verbe.

D'une façon brève, la catégorie de l'aspect concerne deux états de la sémantèse et a pour fonction de scinder l'image verbale en deux états d'elle même sans pour autant porter atteinte à son unité sémantique. Il lui est simplement demandé, dans les langues romanes, de se déclarer "porteur non d'une substance notionnelle mais de

forme" (ROCCHETTI, 2005 : 207). Il est en ce sens d'une nature exo-sémantique.⁶⁶
(GUILLAUME, [1929]1970 : 109)

D'un point de vue historique, cet élément de l'aspect constitue un avancement considérable dans l'histoire de l'évolution des langues indo-européennes où il est associé au caractère purement formel de l'aspect une représentation endo-sémantique.

La catégorie de l'aspect - pour atteindre son état, de formation, actuel, en langue française, s'est peu à peu détachée d'une représentation ou idéation notionnelle qui, au départ, était la sienne pour se déterminer dans le plan des formes temporelle et conquérir une autonomie absolue vis à vis de la sémantèses qu'involue le verbe.

En revanche, dans la plupart des langues sémitiques notamment l'arabe, l'aspect conserve encore quelque chose de son caractère endo-sémantique originel. Ce dernier est porté à la visibilité par le biais d'un élément percevable dont la fonction essentielle est de déterminer le verbe auquel s'applique l'aspect de sorte que ce dernier est doté d'un pouvoir qui consiste à imposer à la substance verbale une modification notionnelle, il sert également à situer la personne dans la subséquence de l'évènement : dans un état qui résulte de l'épuisement de la tension verbale.

Si nous reprenons les exemples de notre corpus :

[1]

« غادر آسيا » [gàdara assia]... (P.151)

Où il exprime un état achevé dans le passé ce qui est en français un passé simple « il quitta l'Asie... »...(P.175) R.B.

[2]

"لقد استحقا ذلك العشاء" ... (P.69) M.H.

[la-qad istahaka dalika al-achaù]

⁶⁶ Il cite "les prolégomènes" de G. GUILLAUME, (Nous précisons qu'il s'agit d'un ouvrage inachevé et demeuré inédit.)

« Ils ont mérité ce repas » ... (P.68) M.H.

[3]

" كان قد قرّر أنه عندما تبلغ لول الخامسة و العشرين من عمرها فستمتطي صهوة انبهار 2 "

(P.194) R.B.

[Kana qad karara anahou indama tablourou ilkhamisata wa ilichrina min omriha fasatamtatu sahoita inbihar2].

« Il avait décrété, quand Lol eut vingt-cinq ans, qu'elle montrerait Fascination II » ... (P.223) R.B.

Nous remarquons que l'opposition de l'aspect indéterminé signifié par le verbe sans particule (le premier exemple) et de l'aspect déterminé signifié par le verbe sous préverbe déterminatif (les exemples (2) et (3) est celle d'une incomplétude et d'une complétude que la pensée attribue à l'image verbale.

C'est, dans, le français et les langues romanes d'une façon générale, l'usage de l'auxiliaire qui permet de rendre compte de cette opposition.

L'opposition aspectuelle, se retrouve donc dans le système verbo-temporel arabe système dont nous savons que la caractéristique dominante est de s'édifier sur l'opposition infectus- événement vu dans son déroulement- et perfectum- événement vu dans sa complétude une fois parvenu à son terme déchargée, partiellement uniquement, d'incidences endo-sémantiques.

La catégorie de l'aspect concerne le rapport qu'entretient la personne avec la sémantèse verbale. Cela veut dire aussi que :

La situation de la personne support dans le processus signifié par le verbe et la coïncidence de celle-ci et de l'évènement qui lui est rendue incident comme dans par exemple : (il marche, il écrit, etc...)

Et dans :

[4]

« غادر آسيا » [gàdara assia]... (P.151) R.B.

« Il quitta l'Asie... »... (P.175) R.B.

Ou sa postériorisation la situant dans la subséquence de l'évènement : dans un état qui résulte de l'épuisement de la tension verbale (A. ROCHETTI, 2005 : 209): (il a marché, il a écrit...)

[2]

"لقد استحقا ذلك العشاء" ... (P.69) M.H

« Ils ont mérité ce repas » ... (P.68) M.H

Ou encore, sa postériorisation par rapport à une postériorisation :

(Il a eu marché, il a eu écrit...)

[3]

" كان قد قرّر أنه عندما تبلغ لول الخامسة و العشرين من عمرها فستمتطي صهوة انبهار 2 " ... (P.194) R.B

"كان" employé avec la particule "قد" donne à l'accompli un sens de passé dans le passé. Nous disons à propos de ce dernier point que le système arabe connaît lui aussi une postériorisation par rapport à une postériorisation, cette dernière est assurée par l'auxiliaire "كان" associé au préverbe "قد". Afin de mieux comprendre cette notion, nous allons recourir à un procédé linguistique, le remplacement. Nous remplaçons kana avec le syntagme verbale « kana+qad fa3ala » dans :

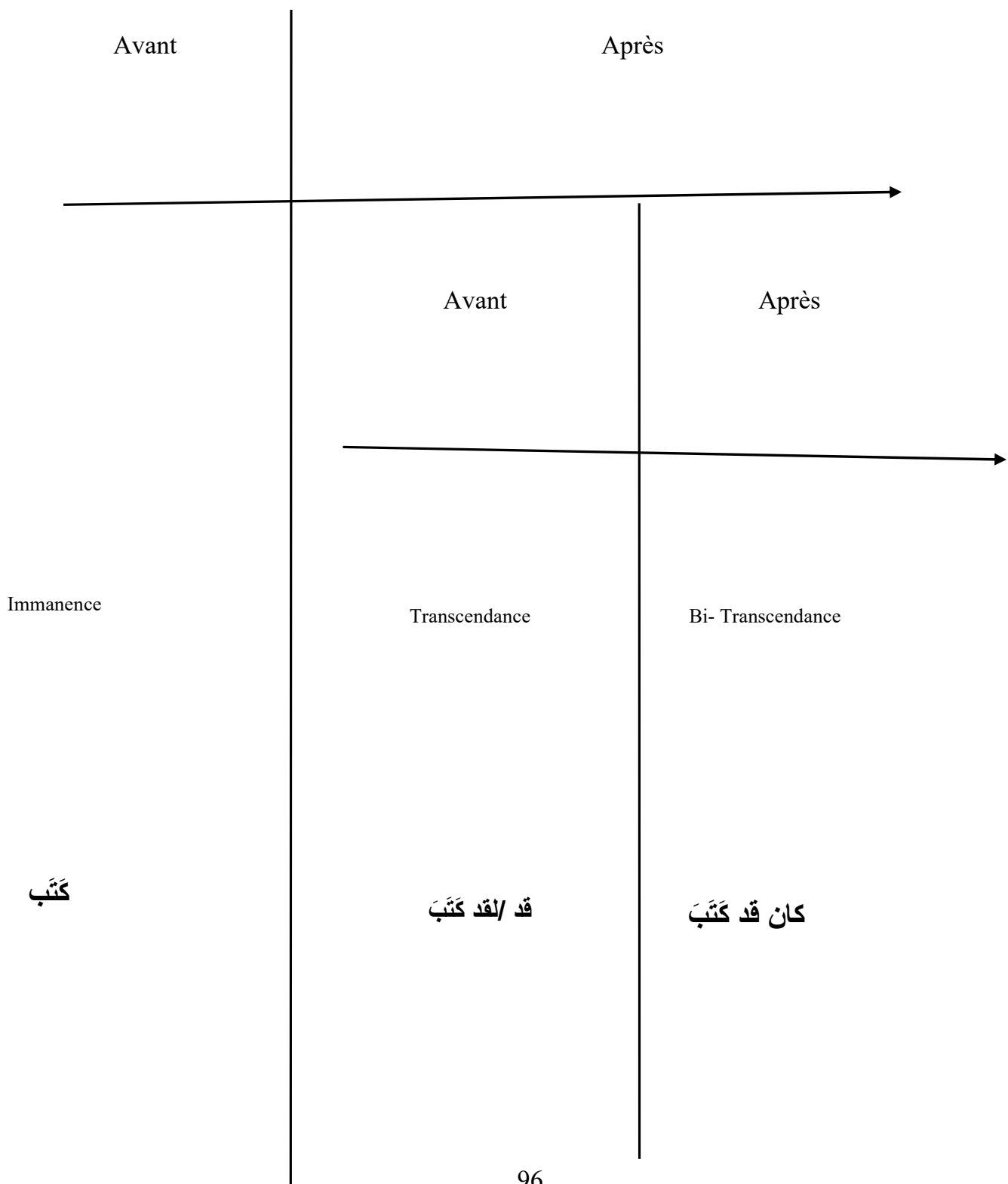
(1)- كتب الطالبُ دَرَسَهُ

(2)- لقد كتب الطالبُ دَرَسَهُ

(3)- كان الطالب قد كتب درسه

Le verbe à la forme préfixée (énoncé 1) exprime une action achevée envisagée dans sa durée.

Dans le deuxième énoncé, la particule لَقَدْ (la-qad) associée à un verbe à la forme préfixée, sert à renforcer son sens passé, il s'agit d'une postériorisation qui situe la personne dans la subséquence de l'évènement : Autrement dit, afin d'exprimer le temps transcendant dans le système arabe, la particule لَقَدْ plonge le verbe dans un état qui résulte de l'épuisement de la tension verbale. Figuratiquement, nous obtenons :



Le syntagme verbale « kana +qad fa3ala » sert à assurer une bi- transcendance, en effet, En observant (l'énoncé 3) "كان الطالب قد كتب درسه" il s'agit non seulement d'exprimer un procès achevé dans le passé, non seulement de porter la pensée dans l'au-delà de l'événement, obligeant ainsi à considérer sa subséquence. Cet aspect est bi-transcendant, sémiologiquement surcomposé.

Si nous le comparons à la formule (avoir eu écrit) dans le système français, qui signifie la subséquence d'une première subséquence, nous disons que cette bi transcendance est mise en œuvre (en français) par le biais de l'auxiliarisation, alors qu'en langue arabe l'auxiliaire "كان" se sert de la particule préverbale قد formant le syntagme « kana + qad fa3ala ». Il s'agit d'une bi-transcendance obtenue par des moyens mécaniques donc syntaxiques.

Ce syntagme est doté d'un pouvoir qui consiste à maintenir la bi-transcendance. Cette dernière implique la saisie en extériorité de cette même opération, par franchissement de leur limite de fin et prise de position dans un au-delà plus ou moins immédiat.

TROISIEME CHAPITRE

Temps, mode et verbe dans les deux systèmes étudiés

1. Modes et temporalité dans les systèmes verbo- temporels français et arabe

En réalité, le verbe et le nom sont la traduction linguistique de la disjonction fondamentale de la pensée : le temps et l'espace.

Le verbe exprime le temps pendant que le nom traduit l'espace. Donc, Le temps et la personne sont les deux conditions conjointement nécessaires à l'existence même du verbe. Ils sont au cœur du système verbal. Nous allons voir, à travers ce chapitre, la particularité qui caractérise le système verbal arabe, par rapport au système verbal français. Nous traitons surtout la question de la construction de l'image temps dans les deux systèmes étudiés, autrement dit, nous verrons si le temps est construit de la même manière dans les deux cas, nous allons surtout arriver à répondre à la question : Le verbe arabe connaît-t- il morphologiquement un mode subjonctif, un mode quasi nominal voir un mode infinitif, où se situe la temporalité 0 dans le système verbal arabe ...?

1.1. La théorie des modes

La construction de l'image temps dans le système verbal français est en relation avec l'actualisation de la personne. Actuel + virtuel

Personne et temps / mode	Indicatif	Subjonctif	Quasi nominal
Personne	+	+	-
Temps	+	-	-

Le temps et la personne sont les deux conditions conjointement nécessaires à l'existence même du verbe. Ils sont au cœur du système verbal.

(Notons que le mode quasi nominal comprend l'infinitif, le participe présent, le participe passé)

Dans la construction de l'image temps le système verbal français va pouvoir construire 3 Chronothèse, voire trois modes :

la 1ere Chronothèse correspond au mode quasi nominal, la seconde Chronothèse correspond au mode subjonctif, et en fin l'image temps(est enfin construite en être) dans le mode « indicatif » (la 3eme Chronothèse) , cependant le verbe arabe ne présente pas cette segmentation en 3 Chronothèse , le verbe arabe ne nous livre l'image temps que lorsque celui-ci a fini sa construction ; c'est-à-dire que, au fond, le verbe arabe ignore dans sa restitution le mode quasi nominal et le mode subjonctif.

1.2. La question de la temporalité « Zéro »

Nous savons que le système verbal français part dans sa configuration mentale du mode quasi nominal c'est-à-dire de la temporalité 0 qui est la 1ere chronogenèse pour arriver à la temporalité 2 qui est l'indicatif ; ces trois chronothèses forment la thèse du temps ; nous obtiendrons pour le système français donc :

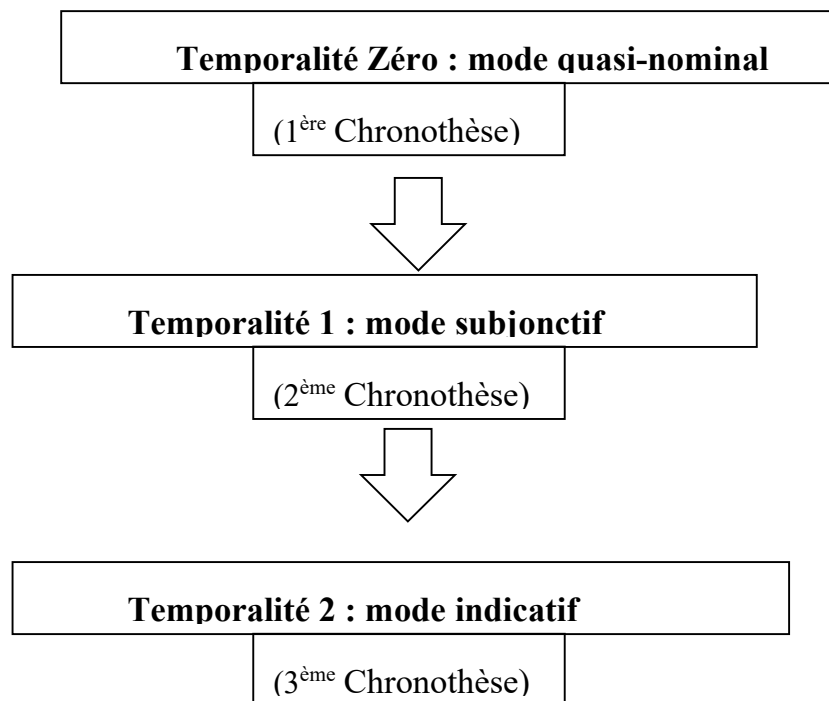
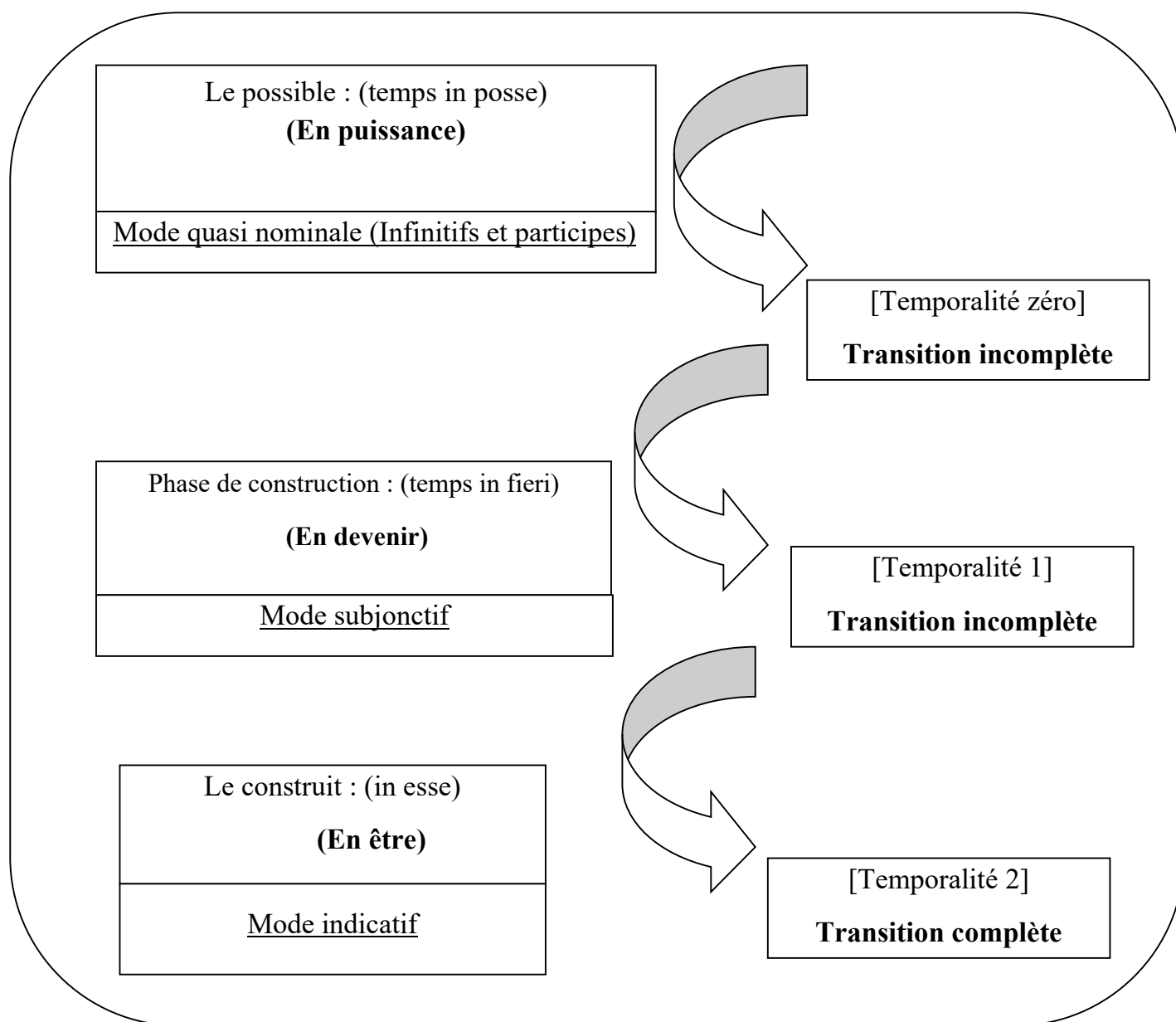


Figure 13 : Le système français : Thèse du temps

Nous remarquons que seul à l'indicatif, le temps en langue française trouve à se construire définitivement car il s'agit à ce stade-là de la phase « en être » :

Le verbe français

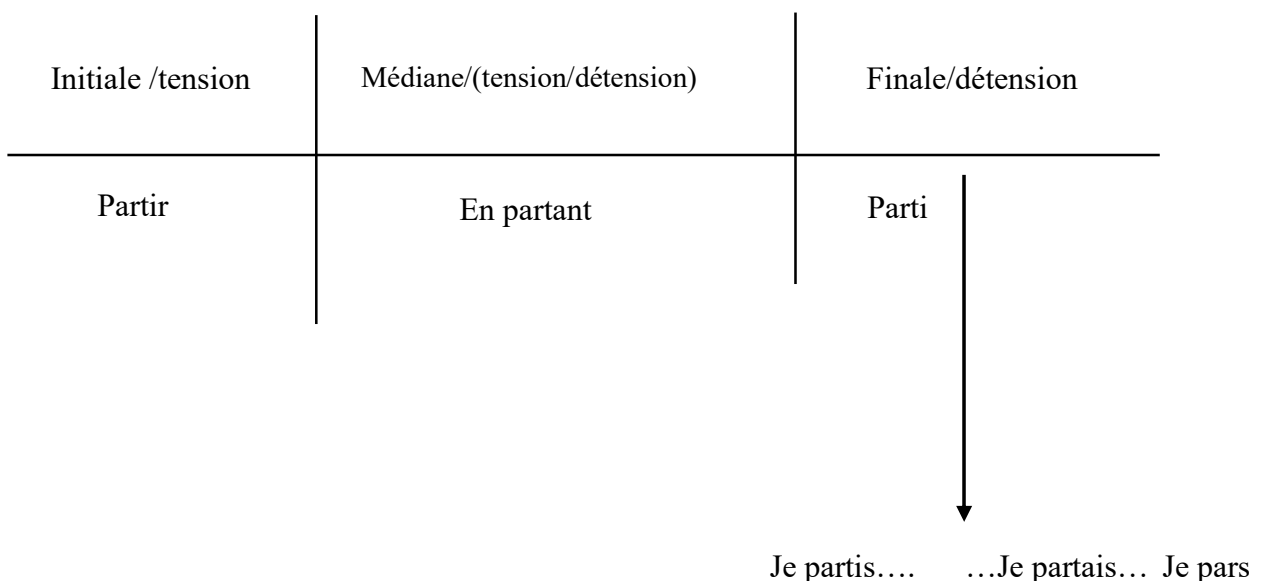


La transition sera complète quand le temps chrono génétique serait parcouru dans son totalité, on emploie alors l'indicatif. Elle sera incomplète lorsque le temps chrono génétique serait parcouru en partie seulement ; le temps in fieri est alors à mi-

chemin entre le temps in posse et le temps in esse. Ainsi Le subjonctif est employé dans le domaine du probable, du possible, du non certain, et surtout du non-réel c'est-à-dire le « ne pas être ». Afin de récapituler tout cela, nous pouvons dire que :

Le « possible » dans le système français est traduit par la capacité d'actualité zéro, et le « probable », une capacité d'actualité différente de zéro (Pour simplifier, nous utilisons temporalité $1(1>0)$) mais aussi petite que possible. Nous pouvons alors élargir progressivement la phase du « probable », sans le dépasser pour arriver enfin à la « construction » définitive de l'image temps, or... le verbe arabe ne présente pas cette segmentation en trois Chronothèse que propose le verbe français ; le verbe dans le système arabe s'implique directement dans le temps. L'image-temps dans le système verbal arabe se réalise par le « construit » c'est-à-dire par le mode indicatif.

Guillaume dans « Temps et verbe » emploie les termes tension et détensions pour illustrer l'idée de mobilité progressive et inséparable du verbe (GUILLAUME, 1929 [1970]). La tension correspondant à la phase initiale de déroulement du procès et la détention à la phase finale. Pour Guillaume l'événement dans sa totalité est marqué par une distribution morphologique des formes temporelles. Ainsi, l'infinitif remplit le rôle de position initiale, le participe présent remplit le rôle de position médiane et le participe passé remplit le rôle de position finale.



1.3. Réalisation de l'image verbale dans le temps in posse et le verbe arabe

Le temps in posse comprends "des mots qu'il suffit de prononcer, même isolément, pour que l'idée de temps s'éveille dans l'esprit." (GUILLAUME 1973 : 15) Il y aurait donc une idée de temps qui ferait partie intégrante de la signification du mot ; le verbe partir se décline tout de suite, il suffit de dire « je » que cela devient « je pars ».

Cherchons toujours à expliquer les choses du côté sémiologique ; si nous demandons à quelqu'un de nommer un verbe en langue arabe. Certainement il nous citerait un verbe à la forme « faàla » comme par exemple « ذهب » [dahaba], ce n'est pas comme en français « partir », ou en anglais « to go » voilà donc un verbe à l'état conjugué : à l'accompli, à la troisième personne du singulier. En effet, La construction de l'image temps est en relation avec l'actualisation de la personne, ce verbe [dahaba] est en réalité dépourvu de temporalité. Il s'agit alors d'une structure sans actualisation de la personne et avec une temporalité nulle. Le verbe arabe [faàla] ne peut constituer une forme dite quasi nominal ou précisément « Infinitif », ce mode virtuel par nature, ne connaît pas la distinction des époques temporelles et de la personne grammaticale.

1.4. Temporalité « zéro » et la question d'Al-Masdar

Nous allons d'abord évoquer la vision de quelques linguistes sur la notion d'al Masdar, pour s'attaquer ensuite au rapport de al-Masdar avec la temporalité, pour ce point nous allons voir dans les définitions de plusieurs linguistes tel que TEMMAM Hassen que al Masdar est toujours rangé dans la catégorie des noms. (TEMMAM, 1994 :105)Ainsi Ahmed BENHAMOUDA définit le nom « est un terme générique sous lequel sont compris : le substantif, l'adjectif, les pronoms, le Masdar, le nom d'agent, le nom de patient». (BENHAMOUDA ,1983 :157).

Al-masdar peut être défini⁶⁷ comme un être à partir duquel la chose peut être émise, il s'agit d'une forme nominale indiquant l'événement ce qui explique l'absence de toute expression du temps dans cet événement de plus, il est considéré comme l'origine de tous les dérivés dans la langue arabe.

TEMMAM Hassen évoque Al-Masdar en définissant le verbe, pour lui les verbes indiquent implicitement l'événement, parce que l'événement fait partie de sa signification, ils désignent le temps, ils diffèrent des noms qui indiquent un nommé et ils sont également différents d'al-Masdar ce dernier qui n'est pas inclus à l'événement, mais il correspond à celui-ci, ainsi le verbe englobe le sens de d'al-masdar. Il diffère aussi du caractère qui indique la description de l'événement et non l'événement lui-même⁶⁸. (TEMMAM, 1994 : 105)

Ibrahim GUELLATI souligne clairement dans son livre [Kissatù al-iʔrabi : jamiʔù dūrùssi anahui wa assarfi] la non-existence de l'expression du temps dans Al-Masdar. Il le définit comme étant « Un nom indiquant un état, un événement qui n'est pas associé au temps »⁶⁹. (GUELLATI, 2006 : 392)

Pour l'école de Basra, Al-Masdar est le أصل المشتقات [asl] [el-mochtakat] : il constitue la base des autres dérivations, ainsi le verbe : أَكَلَ [akala] dérive du Masdar : أَكْلٌ [aklon], à l'inverse pour l'école de Koufa, c'est le verbe qui est le [asl] [el-mochtakat], donc el-Masdar : أَكْلٌ [aklon] dérive du verbe أَكَلَ [akala]. (Bohas, & GUILLAUME J-P, 1984 : 129-148)

Après avoir fait un tour d'horizon des définitions de quelques linguistes, et sachant que Al-Masdar est souvent considéré comme un homologue de l'infinitif français. Nous allons dans ce qui suit expliciter le rapport qui peut exister entre la temporalité 0 et Al-Masdar. En effet, la temporalité doit être au sein du verbe lui-même, si elle est en dehors du verbe, ce n'est plus du verbe, si nous mettons du temps

يمكن تعريف المصدر بأنه ما يصدر عنه الشيء ، المصنوع والمشتقات، المصدر ومباحثه 67 www.onefd.edu.dz. Le texte en arabe : وهو صيغة اسمية تدل على الحدث وهذا يعني أنه حدث مجرد من أي زمن كما يُعتبر أصل جميع المشتقات في اللغة العربية.

⁶⁸Le texte d'origine (Ici TEMMAM Hassen cite Al-Masdar en définissant le verbe) : "تدل الأفعال على الحدث دلالة تضمنيه، لأن الحدث جزء معناها فهي تدل إلى جانبه على الزمن فتختلف عن الأسماء التي تدل على مسمى وعن المصدر من بين الأسماء من حيث تكون دلالة المصدر على الحدث دلالة مطابقة لا تضمن، فالحدث هو كل معنى المصدر ولكنه جزء معنى الفعل وكذلك يختلف الفعل بهذا عن الصفة". "التي تدل على موصوف بالحدث لا على الحدث نفسه"

⁶⁹ Le texte d'origine est : "المصدر اسم يدل على حالة أو حدث غير مقترن بزمان"

à l'ordre du nom, nous arrachons, le nom au nom ; nous le mettons plutôt dans le verbe, car seul le verbe capable d'exprimer le temps, le nom exprime l'espace.

Si nous reprenons l'opération mentale de l'image-temps introduite par Guillaume :

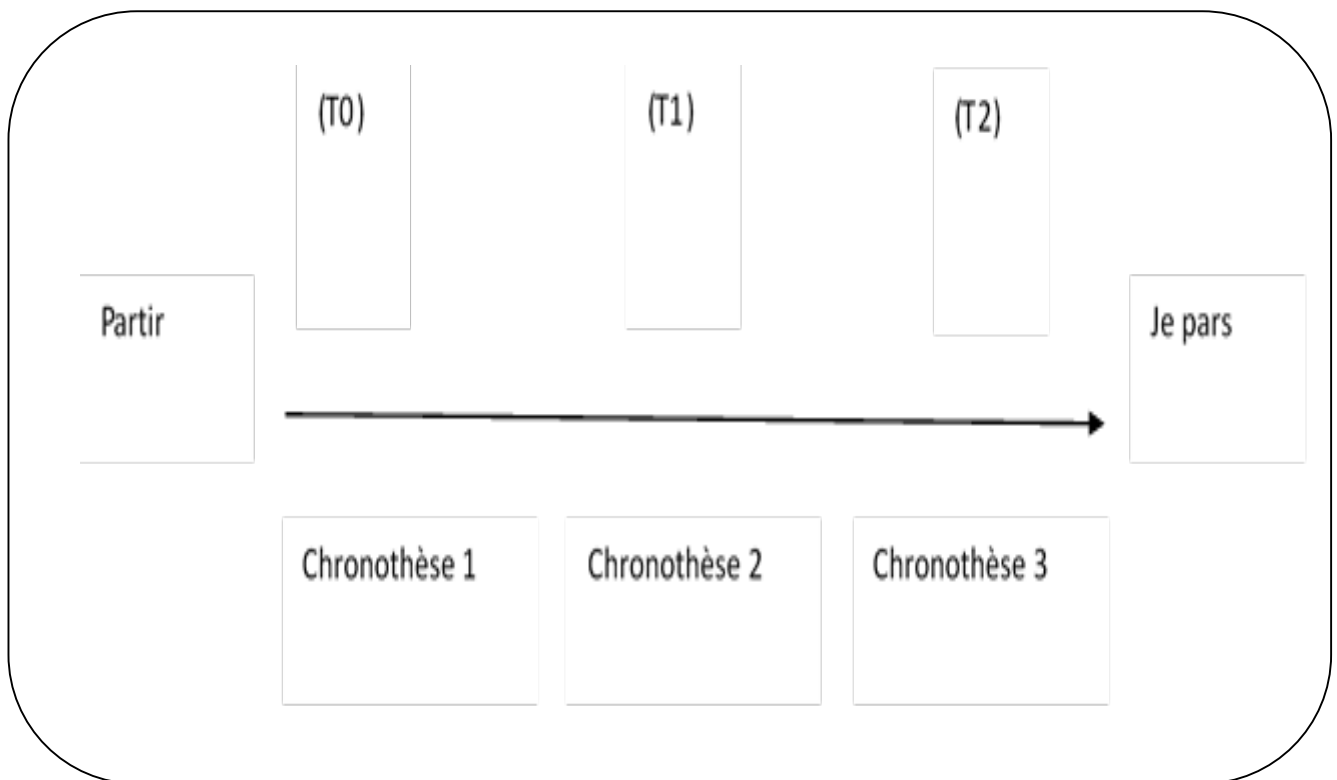


Figure 14 : Le système verbal français : Le verbe « partir »

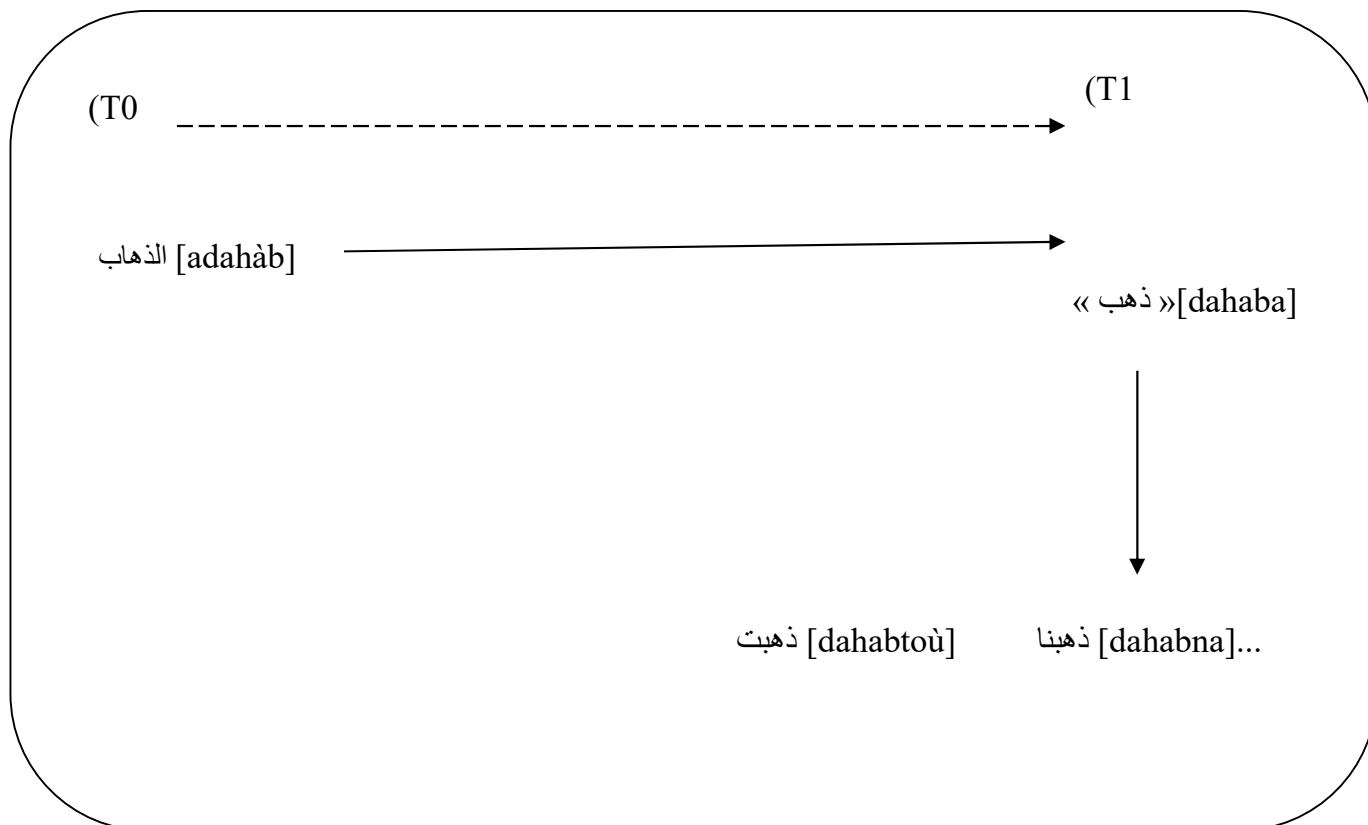


Figure 15: Le système verbal arabe : Le verbe « ذهب » [dahaba]

Dans la configuration même du verbe arabe, nous remarquons que :

"الذهاب" [adahàb]: est un déverbal dans l'ordre du nominal, à cette phase-là, on est à l'entrée du système verbal, il s'agit de la «première Chronothèse». Au fond, il y a une temporalité «0» qui trouve sa place au sein de «Al-Masdar», nous aurons directement, par la suite «ذهب» [dahaba]. Il s'agit de la temporalité (1). Autrement dit, il n'y a pas une seconde Chronothèse. Le système verbal arabe ignore la phase in-possé, ignore également la phase in-fieri ; il connaît que le mode indicatif.

1.5. Application de la méthode d'analyse guillaumienne à l'étude du système verbo-temporel arabe.

Le système verbo-temporel de l'arabe est fondé, d'une part, sur l'opposition des deux plans *W* et *A* où le présent est le point d'intersection de l'axe vertical de démarcation des plans avec la ligne horizontale de représentation du temps, et sur la perception d'un mouvement d'afférence du futur au présent. D'autre part, il est complété au moyen d'un deuxième futur chrono génétique. La distinction des plans est obtenue alors au moyen d'un préverbe. Ainsi, l'emploi du préverbe avec la forme de présent (la forme préfixée) entraîne le verbe dans le futur.

Avec la forme de passé, le préverbe maintient le verbe dans le plan du futur, mais le laisse choir dans le passé sous-jacent au présent. La forme de passé préverbé est analogue au parfait⁷⁰ défini du français, alors que la forme de passé non préverbé est analogue à l'imparfait.

Ce système manque d'une forme pour être symétrique. En effet, en regard de la forme du passé du verbe préverbé tel que, [qad⁷¹ akala][qad akalta][qad akalna](*je mangeai ,tu mangeas, nous mangeâmes*) [sà-àkolù] [sà yaàkolù] par exemple (*je mangerai, tu mangeras*) au futur, mais on n'a pas de futur en regard de passé du verbe non préverbé « أَكَلْ » [akala], (*je mangeais, il mangeait*) .

Le rôle du préverbe est donc de maintenir le verbe dans le plan *a*.

Au vu de ce qui précède, il existe en arabe deux systèmes verbo-temporels superposés :

Un premier système comportant interférence de sémantèse et de morphologie ; un second système éludant cette interférence, et qui permettra au verbe à avoir la valeur de futur ou d'exprimer un passé lointain :

Soit les formations suivantes :

- qad +kataba
- sà +yaktùbù

Nous pouvons dire que ces formations insèrent le verbe entre deux impulsions opposées : d'une part, le préverbe tend vers l'achèvement, exemple kataba qad kataba d'autre part, l'élargissement du radical éloigne l'idée d'achèvement. Exemple [yaktùbù] [sà yaktùbù] [sawfa yaktùbù], en effet, c'est l'élargissement du radical : *sà yaktùbù* au lieu de [yaktùbù]. Un tel élargissement de la racine, a pour effet de maintenir la pensée à l'intérieur du procès et permet, de la sorte, de le concevoir autant qu'il est nécessaire dans sa complexité interne : alentissement, durée, multiplicité, etc., toute sorte de nuances peuvent être obtenues.

⁷⁰ Le parfait marque l'existence, l'état ou l'action, comme antérieur au moment de la parole exemple (le verbe savoir) : **j'ai su** ou **je sus**

⁷¹« Qad » est une particule spécifique des verbes, il ne peut pas s'en détacher c'est pourquoi qu'on peut dire qu'il préverbal .Les formes du corroboratif « al-tawkid, dans le texte coranique. Sofiane Sadi

Le système verbal arabe a, fait distinction de deux stades dans le déroulement du procès, la forme en A le saisissant en cours, traduisant son incomplétude, la forme en B le saisissant à son terme, dans son état de complétude. L'expression des relations de temps à l'indicatif est donc confiée intégralement à une analyse du temps support de l'événement, c'est le temps impliqué de Guillaume. Nous aurons donc :

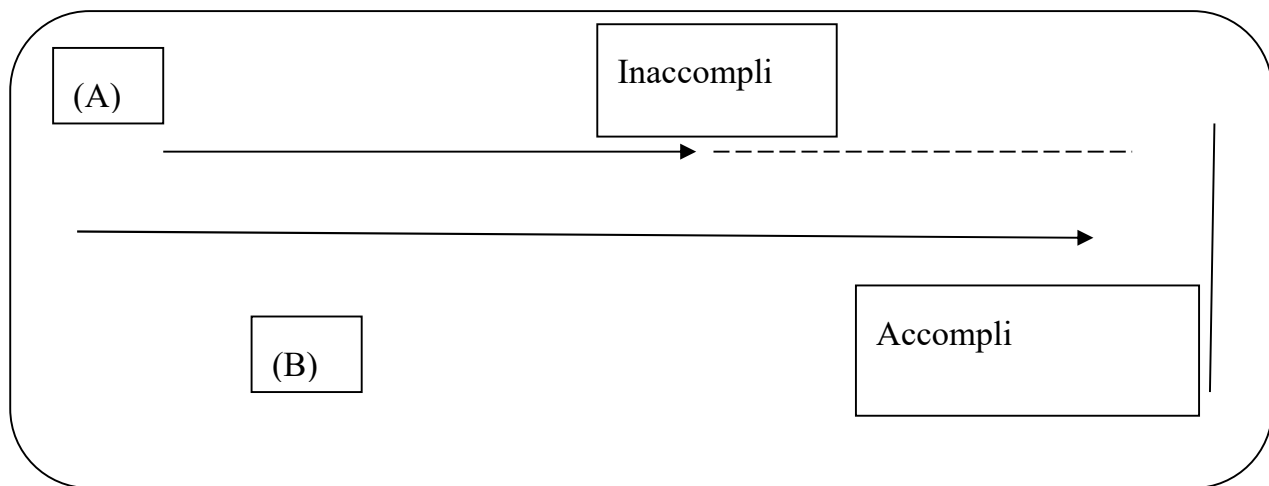


Figure16 : Les deux stades de déroulement du procès dans le système arabe

Concernant le mode hypothétique et irréel, qui est tout un autre aspect du système verbo-temporel de la langue arabe. Pour exprimer le conditionnel, l'arabe aura recours à un moyen aussi simple que le reste du système ; aux particules : 'in – « إِنْ » - law - « لَوْ » - 'idà « إِذَا » » « إِذَا » » [in] [idà] [law]. autrement dit, on forme le mode hypothétique / irréel en arabe en ajoutant des particules invariable comme : [in] [idà] [law] à une forme verbale à l'accompli ou à l'inaccompli.

2. Le verbe

Nous citons dans cette partie les définitions proposées par André MARTINET et celle de CREISSELS.

« On trouve, dans les langues les mieux connues, une classe de monèmes parfaitement caractérisés par le fait que, lorsqu'ils sont syntaxiquement parfaitement libres, ils ne connaissent d'emploi que prédicatif. C'est ce qu'on appelle les verbes. » (MARTINET 1985 : 122)

Ou encore :

« Nous parlerons de verbes lorsque nous rencontrerons des monèmes que l'on peut toujours identifier comme les noyaux de phrases ou de propositions. » (MARTINET 1985 : 123)

Afin d'arriver à une définition universelle du verbe Martinet part de l'aspect fonctionnel du verbe pour le définir, il souligne dans sa définition son rôle central dans l'énoncé, c'est celui de noyau ou de prédicat. Le rôle prédicatif est donc pour Martinet la caractéristique principale qui peut avoir un verbe.

Creissels : Il met surtout l'accent sur le rôle assumé, par les unités traditionnellement désignées comme des verbes selon les grammairiens et ce dans la construction de l'énoncé syntaxiquement achevé. (CREISSELS, 1995 : 59)

D'après Creissels, le verbe se décrit à partir de la notion d'intégration d'un ensemble de constituants nominaux en unité phrastique. Il donne une définition de la notion de verbe qui semble à la fois pouvoir être appliquée à la description de toutes les langues et permettre surtout de délimiter des classes de verbes que donnent les grammaires des langues les plus diverses :

« Une classe structurellement homogène d'expressions prédicatives relevant d'un schème productif de formation, (c'est-à-dire impliquant la présence d'au moins un élément donnant lieu à un choix de type lexical), peut de manière générale être désignée comme une classe de prédicats verbaux dans les expressions prédicatives discontinues. En dehors des « formes verbales composées » qui posent un problème particulier, il n'y a la plupart du temps aucune difficulté à reconnaître un mot que ses caractéristiques permettent d'assimiler aux mots formant à eux seuls des expressions prédicatives simples. »

(CREISSELS 1995 : 156)

Creissels ne considère que le rôle prédicatif du verbe, comme un premier critère de distinction de cette classe par rapport aux autres. Il distingue ensuite parmi les syntagmes verbaux, constitués d'un verbe et de ses déterminants grammaticaux :

- des formes verbales synthétiques (traditionnellement désignées comme temps simples), qui réunissent en un mot unique lexème et éléments flexionnels.

- des formes verbales analytiques (traditionnellement désignées comme temps composés), formées d'un auxiliaire, qui a les caractéristiques morphologiques d'une forme verbale simple indépendante, et d'une forme intégrative d'un autre verbe, qu'on peut désigner comme auxilié

Pour Creissels (CREISSELS 2006 ; 169-177), selon les langues⁷² la flexion verbale peut regrouper :

- temps, aspect et mode
- des indices pronominaux
- l'évidentialité (des nuances d'assertion, des significations modales)
- les marques de négation
- les marques de modalité énonciatives (impératif / interrogatif)
- les marques de l'articulation discursive (focalisation du sujet ou de l'objet)
- les marques de respect / familiarité
- les marques d'opérations sur la valence verbale - etc.

D'après ces définitions, nous remarquons que Martinet et Creissels partage la même opinion dans l'attribution du rôle prédicatif au verbe comme étant le critère central pour distinguer un verbe dans toutes les langues. Creissels y ajoute les marques que pourrait comporter le verbe ainsi que l'influence de ce dernier sur les constructions verbales, un critère, qui est absent dans la caractérisation de Martinet. Cependant, il convient de nuancer le rôle prédicatif du verbe, qui est considéré jusque-là comme sa propriété principale. D'un côté, le fait d'assigner au verbe la seule fonction prédicative est discutable. Du moment où l'infinitif français pourrait assurer le rôle de sujet d'un énoncé comme dans : « vouloir c'est pouvoir » ou « jouer du piano est devenu, pour elle, une vraie passion ». D'un autre côté, le rôle prédicatif ne constitue pas la fonction exclusive du verbe, elle peut être également, assumée par d'autres classes comme les noms et les adjectifs.

⁷² Les exemples sur lesquels s'est appuyé l'auteur sont pris de diverses langues

2.1. Le verbe dans la langue française

2.1.1. Le verbe chez DUBOIS

Dubois considère les verbes comme des morphèmes qui [...] se définissent, relativement aux autres classes, par leurs distributions dans l'énoncé élémentaire et par leur système spécifique de marques. On a affaire alors à deux critères de différenciation, d'ordre syntaxique (distributions) et morphologique (système de marques). Par ailleurs, Dubois distingue le verbe du syntagme verbal :

« La classe des verbes est constituée de l'ensemble des morphèmes, segments minimaux autonomes, qui répondent à la définition morpho-syntaxique qu'on vient de donner. Cette classe ne contient que des segments simples susceptibles de constituer le syntagme verbal. »

Dubois (1968 : 10)

D'après Dubois ; Employés seuls, les participes, présents et passés ne peuvent être rangés parmi les verbes ; il s'agit donc de formes adjectivales. Selon l'auteur, c'est seulement avec un élément du type être, avoir, devenir, paraître, etc. qu'ils deviennent des syntagmes verbaux, donc :

- Syntagme verbal comme dans les énoncés :
 - Cette thématique **paraît pertinente**.
 - Cette thématique **est pertinente**.
- Forme adjectivale comme dans :
 - Les **mauvaises** idées perturbent notre pensée.
 - Les pensées **négatives** peuvent détruire notre bien-être.

Dubois observe la catégorie verbale uniquement sous un angle morphologique et syntaxique, de ce fait, il considère la forme infinitive non comme un verbe mais plutôt une forme nominale du verbe ainsi dans l'énoncé (vouloir c'est pouvoir) il range « vouloir » et « pouvoir » dans la catégorie des formes nominales or, , les verbes au participe présent ou passé, de même que les verbes à l'infinitif admettent un COD, un COI, etc., car ils ont la même construction qu'un verbe noyau d'une phrase .

2.1.2. Le verbe chez WAGNER et PINCHON

Les verbes se distinguent des substantifs par des propriétés morphologiques et par leur aptitude à certaines constructions. Le sens ne suffit pas à opposer ces deux espèces de mots. [...] le substantif et le verbe diffèrent non par leur signification, mais par leur forme. C'est cette dernière qui détermine leurs aptitudes à certains emplois.

WAGNER et PINCHON (1969[1991] : 235)

WAGNER et PINCHON estiment que le verbe doit évoquer l'une des trois notions suivantes : (action, état, modification), Ils confirment, surtout que le critère sémantique n'est pas différentiel. Par conséquent, il faut trouver d'autres traits pertinents. Ils reconnaissent d'ailleurs une autre propriété du verbe : l'aptitude à certaines constructions

D'après WAGNER et PINCHON, les propriétés de différenciation entre le verbe et le substantif sont les suivantes :

- Les verbes se distinguent des substantifs par des propriétés morphologiques : Il s'agit de la flexion verbal ou la conjugaison ex. (il marche, nous marchons).

- les formes particulières que prend le verbe suivant que le procès est considéré du point de vue de celui qui est l'agent du procès ou alors le siège du procès comme dans : (il a abandonné ses études), ou du point de vue de celui qui en est l'objet (il/elle est abandonné(e)).

- les verbes sont aptes à certaines constructions : à la différence des noms et des adjectifs, certains verbes peuvent admettre ou ne pas admettre un complément d'objet construit avec ou sans préposition (manger, avaler, dormir, donner, permettre, etc.)

Ainsi le critère syntaxique s'ajoute aux définitions sémantique et formelle de cette classe.

2.1.3. Le verbe chez MARTINET

Martinet définit les verbes par leur fonction. Ils sont alors soit des prédicats ou des prédicatoïdes , ces derniers sont considérés comme des parties d'énoncé qui présentent la même forme qu'une phrase complète mais rattachant à un segment qui est une détermination du prédicat de la phrase.(Exemple: il dit qu'il part demain, part

est un prédicatoïde.)⁷³ Quant aux verbes copules⁷⁴ ; ils représentent, à cet égard, un cas particulier. En effet, les verbes, selon MARTINET, peuvent être des noyaux déterminés par :

- les classes de modalités verbales qui sont au nombre de cinq : (temps, mode, aspect, vision et voix) ;

- les nominaux : (noms et pronoms).

- tous les types d'adverbes sauf le type « très ».

- les verbes et les infinitifs.

Ainsi, Martinet introduit le critère des « compatibilités » dans l'identification de la classe des verbes. « Les monèmes sont caractérisés en priorité par leurs compatibilités. Les monèmes de mêmes compatibilités forment une classe, par exemple des noms sont caractérisés par leurs compatibilités avec la classe des articles, celle du pluriel, celle des adjectifs» (MARTINET 1979 : 9)

Feuillard ajoute que ces compatibilités correspondent à l'ensemble des relations que les unités sont en mesure d'entretenir entre elles. (FEUILLARD 2003 : 33)

Ce critère doit être différencié d'une simple combinatoire. Parmi ces déterminants du verbe, nous pouvons repérer donc deux types de compatibilités :

2.1.3.1. Les compatibilités spécifiques à la classe des verbes

On parle alors de :

- 1- la classe des temps : le passé, le prétérit, le futur, le récent et le prochain.

- 2- la classe des modes : (l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, l'infinitif et le participe).

- 3- l'aspect (le parfait).

⁷³ C'est l'exemple employé par l'auteur.

⁷⁴ Pour MARTINET, les verbes copules désignent un certain nombre d'unités grâce auxquelles le nom et l'adjectif peuvent fonctionner comme prédicats. L'auteur distingue la copule vide (être) sans valeur de sens et les copules pleines (exemples : paraître, sembler, rester, etc.) qui ont un sens par elles-mêmes.

4- la voix (le passif).

5- la vision (la vision décalée).

2.1.3.2. - les compatibilités non exclusives dont disposent les verbes

Là l'auteur aborde d'autres classes de mots. Il s'agit par exemple des compatibilités avec :

- Les noms comme dans (aimer le sport, aimer la vie...)
- Les adverbes exemple : (aimer passionnément, aimer beaucoup)
- Les verbes comme (aimer faire du sport, aimer sortir entre amis,...).

2.1.4. Le verbe chez WILMET

WILMET dans son ouvrage, Grammaire critique du français (WILMET 2003 : 300) part de deux définitions du verbe données par GREVISSE et GOOSSE dans « Le bon usage » où il remarque une certaine évolution dans la conception du verbe :

« Le verbe est un mot qui exprime, soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet, soit l'union de l'attribut au sujet » (GREVISSE 1980 :1337).

Et

« Le verbe est un mot qui se conjugue, c'est-à-dire qui varie en mode, en temps, en voix, en personne et en nombre.» (GREVISSE 1986 :737)

WILMET fait alors son constat à propos de la conception du verbe par les auteurs. En effet, si la première définition évoque surtout l'aspect sémantique du verbe, considéré comme exprimant une action, un état ou exprime le lien entre l'attribut et le sujet, la deuxième définition est visiblement différente, basée exclusivement sur la dimension formelle du verbe. Elle reconnaît le rôle de la conjugaison, qui sert de trait spécifique pour distinguer un verbe d'un substantif.

Le verbe est donc susceptible de conjugaison, il résulte de cela que :

- Les actions ainsi que les mouvements sont exprimés par des verbes mais aussi par des substantifs : (étudier/ étude), (marcher/marche).

- Les verbes peuvent exprimer un état (les verbes d'état tels que sembler, paraître, devenir, etc.) mais là, ce sont surtout les adjectifs qui apparaissent comme un moyen d'expression de l'état (il est devenu agité, il paraît inquiet/ calme...)

Afin de comparer le verbe et le substantif sur le plan sémantique, Wilmet repart des propriétés morphologiques du verbe. Il considère que le verbe est un mot d'extension médiate pourvu des marques spécifiques de la conjugaison. (WILMET, 2003 : 300).

En guise de conclusion relative aux définitions précédente du verbe, nous remarquons que la définition du verbe en français est largement plus détaillée par rapport à la définition générale du verbe, et cela est dû certainement à la prise en compte d'autres critères (sémantique, formel, syntaxique) que celui du rôle prédicatif du verbe et celui de l'influence de ce dernier sur les constructions. Autant de définitions représentent autant de points de vue sur le verbe, selon les critères privilégiés pour chacun d'eux. Les critères retenus pour caractériser le verbe sont donc les suivants :

- Le critère sémantique : le verbe est défini par son sens.
- Le critère fonctionnel : le verbe est caractérisé par son rôle dans l'énoncé.
- Le critère formel : le verbe est affecté de marques morphologiques.
- Le critère syntaxique : le verbe est décrit à partir des relations qu'il entretient avec les autres éléments de l'énoncé.

De même, le nombre de critères varie ; Si Dubois se contente d'un seul critère « formel », WAGNER et PINCHON le caractérisent sur trois plans différents : sémantique, morphologique et syntaxique.

Pour récapituler, nous disons que les verbes en langue française sont une classe qui, sur le plan sémantique, exprime une action ou un état et, sur le plan formel, se caractérise par les marques de conjugaison (selon la personne, le mode, le temps, etc.), c'est surtout ce dernier point de vue qui domine chez la plupart des auteurs, quant aux WAGNER et PINCHON, ils évoquent l'aptitude des verbes à admettre des constructions particulières. Le rôle prédicatif du verbe n'est spécifié que par André

Martinet qui, de plus des critères cités ci-dessus, mets le point particulièrement sur ses déterminants grammaticaux.

2.1.5. Le verbe chez G.GUILLAUME

Les catégories morphologiques du verbe expliquées par GUILLAUME sont : la personne, le nombre, le mode, le temps, l'aspect et la voix.

2.1.5.1. La personne

Il s'agit d'une catégorie grammaticale représentée par :

Des morphèmes pronominaux (pronoms personnels et possessifs),

Des morphèmes déterminatifs (adjectifs possessifs),

Des morphèmes flexionnels.

Elle est définie par GUILLAUME comme le support que se donne la pensée en activité de langage pour y attacher des apports de signification. Ces notions d'« apport » et de « support » ont été principalement conceptualisées⁷⁵ par Gustave Guillaume en psychomécanique du langage. En effet, la relation apport/support fournit les critères de classification des parties du discours :

La relation apport/support est un agent de catégorisation du mot. Un mot, en tout état de cause, est un apport de signification, et il se destine un support. C'est en grande partie cette destination et le mécanisme qu'elle s'attribue et se réserve qui font ce qu'on appelle la partie du discours – autrement dit catégorisent le mot.

(GUILLAUME, 1948-1949 : Série B, volume 2)

Nous distinguons traditionnellement trois rangs personnels principaux :

La personne locutive (qui parle) C'est une personne de communication, elle est engagée dans le processus interlocutif, transcendante à la langue.

La personne allocutive (à qui l'on parle) : De même pour la personne allocutive C'est une personne de communication, elle est engagée dans le processus interlocutif, et elle est également transcendante à la langue.

⁷⁵ Nous aborderons un peu plus loin les notions d'apport et de support.

La personne délocutive (de qui l'on parle) : est une personne de langue dans le sens où elle appartient à la nature même du phénomène linguistique. Elle lui est immanente.

La personne locutive n'est pas seulement la personne qui parle ; elle est, de plus, celle qui, parlant, parle d'elle. De même, la personne allocutive n'est pas seulement la personne à qui l'on parle ; elle est, de plus, la personne à qui l'on parle d'elle. Seule la troisième personne est vraiment une, n'étant que la personne de qui l'on parle. [...] la personne délocutive n'est absente d'aucune des trois personnes. Car il est toujours parlé d'une personne [...].

Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (II)

Nous constatons, d'après la description des trois rangs faite par Guillaume, le rôle fondamental accordé à la personne délocutive ; cette dernière est obligatoirement présente à chacun des trois rangs.

2.1.5.2. Le nombre

La personne implique nécessairement le nombre. Les catégories de la personne et du nombre sont indissociables, Une désinence insécable vient ainsi marquer la personne et le nombre (ex. Nous march**ons**, vous marchez **ons/ez**), parfois avec variation de radical (ex. suis, es, est, sommes, etc.).

Généralement la désinence est associée au sujet du verbe (ex. nous march**ons**). En ce cas, elle forme avec lui un signifiant discontinu (nous/ ons).

Mais une telle configuration ne peut être constante. A l'oral, le sujet souvent porte seul la marque de la personne (ex. je chante, il chante). A l'impératif, en l'absence de sujet exprimé, c'est la désinence seule qui marque la personne et le nombre. (Ramassez les jouets ! fais ton lit ! etc.)

2.1.5.3. L'aspect

Traduire l'expérience du temps est le rôle spécifique du verbe Mais l'inscription d'un procès dans une des trois catégories de la durée (passé, présent, futur) n'est pas une propriété exclusive du verbe, , les adverbes, par exemple, ont aussi cette capacité à marquer l'expérience du temps (ex. Demain, tout à l'heure, bientôt, etc.). La spécificité du verbe c'est qu'il implique une durée. D'où la distinction établie entre le temps de la durée (ou temps impliqué) et le temps des époques. Guillaume

parle du « temps impliqué » pour décrire cette durée, qui est : l'aspect et le temps expliqué pour décrire les époques. C'est-à-dire : le Temps.

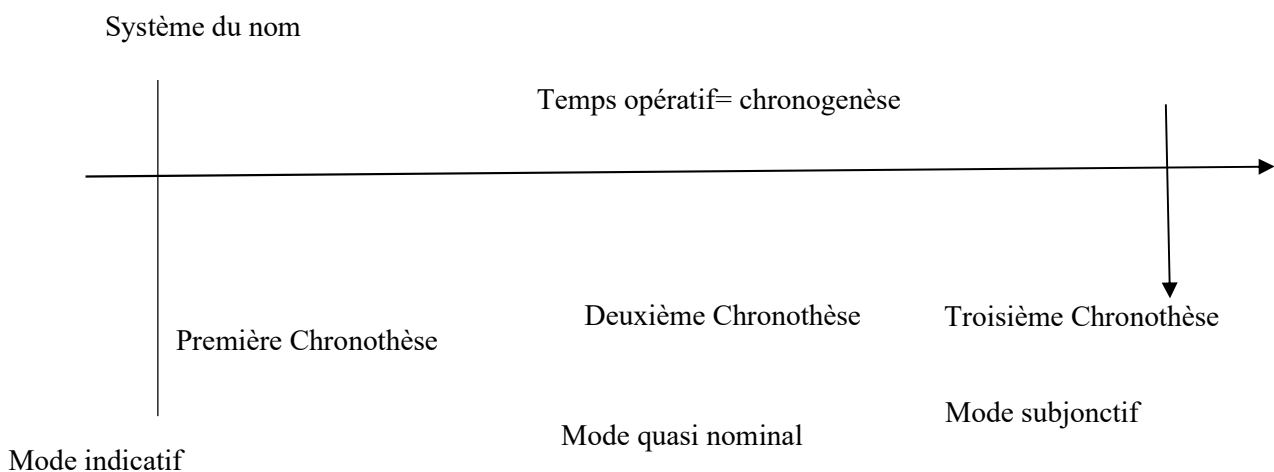
Le verbe est un sémantème qui implique et explique le temps. Le temps impliqué est celui que le verbe emporte avec soi, qui lui est inhérent, fait partie intégrante de sa substance et dont la notion est indissolublement liée à celle du verbe. Il suffit de prononcer le nom d'un verbe comme « marcher » pour que s'éveille dans l'esprit, avec l'idée d'un procès, celle du temps destiné à en porter la réalisation. Le temps expliqué est autre chose. Ce n'est pas le temps que le verbe retient en soi par définition, mais le temps divisible en moments distincts – passé, présent, futur et leurs interprétations – que le discours lui attribue. Cette distinction du temps impliqué et du temps expliqué coïncide exactement avec la distinction de l'aspect et du temps. Est de la nature de l'aspect toute différenciation qui a pour lieu le temps impliqué. Est de la nature du temps toute différenciation qui a pour lieu le temps expliqué.

(GUILLAUME, 1964 :47)

2.1.5.4. Les notions de mode et de temps

Gustave Guillaume dans (Temps et verbe, 1929) définit les modes comme des étapes successives dans la formation de l'image-temps (ou chronogénèse). Dans cette perspective, les modes sont des variables qui ont la charge d'exprimer le temps chronogénétique. La première de ces étapes successives est celle de l'image du temps « en puissance » (in posse) : à cette étape correspondent les réalisations du mode quasi-nominal (ex. infinitif, participe). La deuxième étape est celle de l'image du temps « en devenir » (in fieri) : à cette étape correspondent la réalisation du subjonctif. La dernière étape est celle de l'image du temps « en être » (in esse) : à cette étape correspondent il se réalise l'indicatif. La notion de chronogénèse est une notion guillaumienne qui sert à décrire l'opération de pensée qui construit l'image du temps.

Système du verbe



L'ordination des Chronothèse constitue une saisie initiale, médiane et finale de l'image- temps, qui correspond à une définition complète et précise de l'image du temps. Cette qualité de la définition est en étroite corrélation avec le nombre croissant des tiroirs verbaux pour chacun des trois modes ; Le mode indicatif, morphologiquement le plus riche, est donc le mode qui renvoie du temps l'image la plus achevée.

2.1.5.5. La notion de la voix

La voix est une catégorie formelle relevant de la morphologie verbale, elle est décrite traditionnellement au moyen des catégories suivantes :

La voix active : lorsque le support sujet (le support de la prédication) et l'agent opérateur (actant à l'origine du procès) se confondent : (ex. Sarah travaille.) ; (Sarah) est à la fois support sujet et agent opérateur .

La voix passive : lorsque le support sujet est distinct de l'agent opérateur : (ex : Ce bon travail est fait par Sarah.) Là ; Le support sujet est (Ce bon travail) et Sarah : agent opérateur.

La voix pronominale : Lorsque le support sujet exerce la fonction d'agent opérateur, tout en se mettant en état de patient qui subit les effets du procès dont il est à l'origine ; c'est-à-dire : Le sujet est à la fois celui qui fait l'action et celui qui en est le bénéficiaire. : Ex. Sarah se lève à l'aube.

2.2. Le verbe dans la langue arabe

2.2.1. Chez TMMEAM HASSEN

Les verbes, pour TMMEAM HASSEN indiquent implicitement l'événement, parce que l'événement fait partie de sa signification, ils désignent le temps, ils diffèrent des noms qui indiquent un nommé et ils sont également différents d'al-masdar ce dernier qui n'est pas inclus à l'événement, mais il correspond à celui-ci, ainsi le verbe englobe le sens de d'al-Masdar .Il diffère aussi du caractère qui indique la description de l'événement et non l'événement lui-même.(TEMMAM Hassen 1994 :105)

2.2.2. Chez Belkassem BEN SEDIRA

« Les parties du discours sont rangées en trois classes : le nom, le verbe et la particule. Le nom comprend les substantifs, le pronom, l'adjectif et le participe. Le verbe est primitif ou dérivé, actif ou passif, régulier ou irrégulier. La particule comprend l'article, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection. Le nom se décline, le verbe se conjugue et la particule reste invariable ».

(BEN SEDIRA, [1898]2018: 25)

2.2.3. Le courant de Bassora

Est représenté par SIBAWAYAH, qui a tracé les grandes lignes de la grammaire arabe dans son ouvrage intitulé "الكتاب" (EL-KITAB) dont la plupart des grammairiens s'en sont inspirés.

Les verbes selon lui sont dérivés des noms d'action ou « مصدر », Al-Masdar est le أصل المشتقات [asl] [el-mochtakat] : il constitue la base des autres dérivations, ainsi le verbe : أَكَلَ [akala] dérive du Masdar : أَكْلٌ [aklon], Il définit⁷⁶ les verbes comme suit : « Les verbes ou actions sont des schèmes tirés de la prononciation des faits des noms. »,

Ce point de vue a longtemps opposé les deux écoles (Bassora et Koufa). Il a ajouté à propos des verbes : « Les schèmes (des verbes) expriment :

- ce qui est passé
- ce qui adviendra et n'est pas arrivé
- ce qui advient et n'a pas cessé.⁷⁷ »

2.2.4. Le courant de KOUFA

Il s'opposait à celui de Bassora sur plusieurs points, ce conflit a touché surtout aux formes verbales proposées par « al-Farrà » un des représentants de KOUFA, il s'est intéressé à la question du temps en arabe et il a remarqué que le système temporel arabe possède essentiellement trois formes verbales qui sont :

-El-Madhi : (c'est la forme suffixé) ; exprime le temps passé.

⁷⁶ La définition est traduite par Gérard Troupeau dans : « La notion de temps chez Sibawaihi ».

⁷⁷ Traduit par G.TROUPEAU (P.45). Texte original : "وبنيت لما مضى ولما يكون ولم يقع وما هو كائن لم ينقطع"

-El-moudari (c'est la forme préfixée) ; refaire aux temps présent et futur.

- a-dàim : (c'est la forme du participe actif du verbe .exemple : « fa3il » (faisant), cela correspond à « permansif ». et à « fa3il » .Cette forme renvoie à deux valeurs temporelles :

Quand le dàim ne porte pas le tanwine : il exprime le passé.

Exemple :

(ana katibou al-darssa) أنا كاتب الدرس

(ana katibou al-darssa) « moi écrivant la leçon) qui correspond à ana katabtou al-darssa. « j'ai écrit la leçon).

Quand le dàim porte le tanwine : il exprime le futur.

Exemple :

أنا كاتب الدرس (Ana katibon al-darssa) qui correspond à sa-a-ktoubou darssa .

La conception d'Al-Faraà était d'ajouter aux deux formes verbales de l'arabe la forme suffixée et la forme préfixée, une troisième forme qui est le participe actif.

Notons à propos de ce point que les grammairiens de Bassora considèrent que cette forme est à rattacher au nom et non au verbe. En réalité, il s'agit d'une confusion entre mode et temps.

Il est à souligner que la notion de mode n'existait ni chez l'école de Bassora ni celle de KOUFA.

Nous devons ajouter une autre remarque concernant la présentation des formes verbales temporelles suscitée, c'est que l'école de Bassora et celle de Koufa ont négligé l'existence des temps composés qui existaient déjà dans la langue de l'époque.

⁷⁸ Seulement, ils n'étaient pas considérés comme des formes uniques ; mais comme une suite de deux formes indépendantes, et en fin concernant surtout la nature même du verbe, contrairement à l'école de Bassora, le courant de Koufa considère que le

⁷⁸ Cf. A.AYOUB qui a étudié les formes verbales composées dans le coran, il s'est référé aussi à des corpus anté et post coraniques, où ces formes verbales existaient.

verbe est la source de tous les dérivés : c'est lui [asl] [el-mochtakat], donc el-Masdar : أَكَلٌ [aklon] dérive du verbe أَكَلَ [akala], (Bohas, & J-P.GUILLAUME,1984 : 129-148) et non l'inverse.

3. Le verbe français et le verbe arabe : Structure et fonctionnement

3.1. Le verbe et la notion de support en français et en arabe

3.1.1. Le support et la genèse du verbe

Considérons, en arabe le paradigme du verbe « kataba » à l'accompli :

- [Katabtù]
- [Katabnà]
- [Katabta]
- [Katabti]
- [Katabtùmà]
- [Katabtùm]
- [Katabtùna]
- [Kataba]
- [Katabatt]
- [Katabà]
- [Katabatà]
- [Katabù]
- [Katabna]

3.1.1.1. Composition sémiologique du paradigme verbal « kataba »

Une simple analyse opérée sur le seul plan morphématique nous permettra de distinguer les différentes parties élémentaires qui composent ce paradigme verbal.

Le verbe kataba apparait comme une forme phonique un signifiant selon la terminologie généralement admise –porteuse d'un contenu sémantique- le signifié et elle se compose d'unités successives, elles-mêmes, porteuses de sens.

Ainsi le paradigme kataba comporte deux unités signifiantes, unités non-divisibles : c'est-à-dire les seules sémantiquement acceptables.

La première kataba désigne la sémantèse verbale, l'apport de signification ; la seconde (tù) désigne la personne support de cette sémantèse.

Nous proposons, ici, ce que A. Martinet appelle les unités de première articulation et ce que la linguistique américaine nomme les constituants susceptibles de recevoir une interprétation sémantique.

Il est donc clair que katabtù n'est pas une unité sémantique indissoluble, un signifié notionnel sans plus. Il se compose d'un signifié matériel ou notionnel (GUILLAUME), (Martinet dira lexème ou monème lexical), et d'un signifié formel ou structural (Martinet parle de morphème ou monème grammatical).

Dans la forme considérée (t'ù), porteur du signifié de la première personne, constitue une partie signifiante.

Nous identifions donc dans le verbe deux types de signifiés : D'une part, le signifié matériel ou notionnel, invariable, appelé traditionnellement sémantème ; d'autre part le signifié de structure ou formel.

D'un point de vue morphologique et lors de la transition d'une forme à une autre, le signifiant du paradigme (kataba) présente l'élément invariant (katab) en position initial et un élément variable placé dans les douze formes en position Terminale : « tù », « na », « ta »,...

Dans l'usage de l'arabe , comme celui de la langue française que nous aborderons un peu plus loin, nous constatons que cette dualité morphologique se reproduit dans le signifié , l'idée d' « écrire » constituant l'élément de signification de ce paradigme verbal se retrouve inaltéré lors de la transition d'une de ses formes à un autre.

3.1.1.2. La genèse du verbe

Ces deux unités ainsi percevables, saisie d'une façon empirique se disposent dans une ordination selon laquelle l'apport de la signification est toujours dans l'avant obligé dans tout paradigme verbal.

Cette ordination constitue, dans la genèse du verbe, une servitude structurale à laquelle aucun verbe quel que soit sa sémantèse n'a liberté de se soustraire. La genèse mentale du verbe apparaît ainsi comme un mécanisme binaire obligé J.ZENATI la figure schématiquement (ZENATI, 1988:29) comme suit :

avant	après
Apport de signification Ou Signifié notionnel Ou encore Signification principale =attribut	Support de signification Signifié formel Signification corrélatrice = temps.

Tableau 4 : figuration schématique de la genèse mentale du verbe

BAUZEE, note à propos du verbe qu' « il faut distinguer dans tous les mots, et par conséquent dans les verbes, la signification objective, c'est l'idée fondamentale qui est l'objet de la signification du mot, et qui peut être commune à des mots de différentes espèces. La signification formelle, c'est la matière particulière dont le mot présente à l'esprit l'objet dont il est le signe. » Et il ajoute : « La signification formelle est nécessairement différente dans chacun de ces mots, quoique la signification objective soit la même.» (BAUZEE : 594 :5)

Pour ce qui est du verbe, G. Guillaume a effectivement montré que c'est « un mot dont l'entendement s'achève au temps. » (GUILLAUME : 1973 :92)

Au terme de cette présentation, nous pouvons dire qu'une forme verbale quel que soit sa sémantèse, dans sa composition génétique, implique nécessairement deux êtres (unités) linguistiques entre lesquels s'institue une relation de prédication. Le premier signifié par le radical énonce une sémantèse prédiquant et le second, signifié par le morphème de la personne, motionne l'être prédiqué, concerné par la sémantèse verbale.

Cependant, il faut noter que la dualité en cause ne se manifeste que sous l'espèce de l'unité. Le système linguistique contraint les éléments qui la composent à n'avoir aucune existence propre et à être intimement liés afin de servir à la traduction de l'expérience extérieure. Il s'agit alors d'une unité doublement constitutive qui ne peut permettre, en langue, par abstraction, de générer que du « puissanciel, du virtuel » (CHEVALIER 1976 : 16).

D'après ce que nous avons vu, nous pouvons déduire que ce qui a été transformé dans les douze formes du paradigme « kataba » est de statut de l'être auquel l'idée ou la matière particulière est rapportée. Cet être se définit par la capacité de varier selon l'ordre qu'institue la hiérarchie des êtres impliqués dans l'acte du langage. Il constitue alors le support spatial nécessaire à l'évocation de tout événement et symbolise le départ de la tension du mouvement qui fonde le verbe.

3.1.2. Prédication et Prédicativité

3.1.2.1. Considérations générale et problèmes de définitions

« Ayant leur siège dans la langue, l'apport de signification et son support formel, même s'ils sont réduits à leurs propriétés les plus générales se trouvent être mis en relation (ZENATI 1998 : 5) .cette relation constitue ce que J.C. Chevalier nomme « la première articulation interne du vocable baptisé verbe ».

La catégorie verbale assurément instituée en langue est une unité prédicative au sein de laquelle s'établit un rapport entre un être E et une sémantèse S dont il est le support. (CHEVALIER : 1976- 16-7)

Malgré les diverses valeurs que peuvent prendre les deux éléments qui le constituent, ce rapport sera partout et toujours le même.

Nous pouvons alors représenter le verbe en langue comme suit :

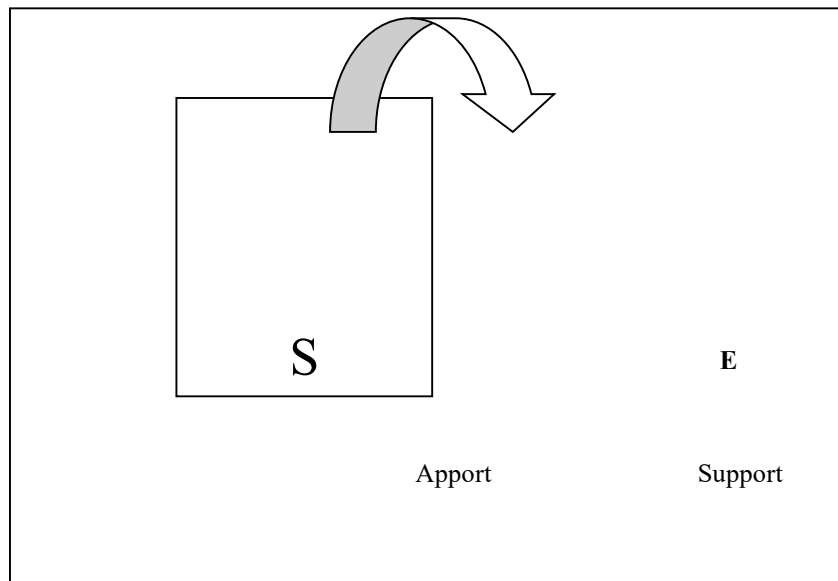


Figure 17 : la représentation du verbe

ZENATI souligne que cette représentation inscrivant l'apport dans l'antériorité du support fait l'objet de marquer l'imprécision de la représentation que donne CHEVALIER laissant croire qu'en langue, bien que le raisonnement qui sous-tend la figuration qu'il dégage soit profondément juste, le support ou l'être remplissant le rôle du support apparaît, dans l'intériorité de ce qui a cours dans la langue.

« Pour nous en convaincre, il suffit d'examiner, en langue, hors de tout emploi, une quelconque notion orientée vers la formalisation du verbe. Le signifié grammatical de cette dernière apparaît toujours dans la suite du signifié notionnel et jamais l'inverse. » (ZENATI, 1988 :33).

Toutes ces considérations nous montrent que la définition selon laquelle le verbe exprimerait dans les deux langues arabe et française « soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet ... », (GREVISSE, 2007 :1118), se révèle intuitive et impressionniste. Elle ne constitue pas une définition en bonne et due forme de ce que peut être une forme verbale dans sa constitution mais une justification

sémantique de l'utilisation discursive d'un verbe, elle caractérise en d'autres termes non pas l'organisation interne et les mécanismes de la mise en place d'un verbe mais une situation dans laquelle il viendrait à être employé.

3.1.2.2. Le mécanisme de l'incidence

La représentation que nous venons de donner du verbe, c.à.d. par caractère de figure close, montre que la sémantèse et l'être auquel elle vient échoir sont contenus dans une seule unité ; cette unité a son siège dans la langue. Guillaume appelle ce mouvement de translation d'un apport de signification à un support de signification le « mécanisme d'incidence ».

Dans les deux systèmes linguistiques, « avant toute incidence à un élément nominal, le verbe a en effet son incidence de langue intra-variable à la personne que le verbe incorpore. » (GUILLAUME : 1971 :145) ET ZENATI (1988 : 35).

La conjugaison est, à cet effet, la traduction du jeu mécanique de l'incidence de l'apport verbal à une personne pragmatique de fonction constante et de rang variable.

Le verbe dans le système linguistique arabe comme celui de français est défini par ce régime incidenciel de la sémantèse à son support .ce dernier est un être linguistique parfaitement distinct de la sémantèse même s'il est assigné au verbe sous la forme d'une morphologie terminale : celle de signifié grammatical.

Notons que cette incidence intra verbale est, quel que soit la forme verbale que nous considérons, toujours progressive dans ce sens que le signifié grammaticale est toujours dans l'après de ce qu'il supporte.

Après avoir abordé, d'une façon assez globale, le jeu mécanique de l'incidence, il y'a lieu d'examiner son fonctionnement dans le plan de la langue et dans celui du discours.

En passant du plan de la langue, qui est celui de la puissance à celui du discours, celui de l'effet, le mécanisme d'incidence bien qu'il concerne la même relation se déploie de deux manières différentes :

Dans le plan de la langue, celui de la représentation, l'incidence se fait toujours à la personne ordinale, celle que le verbe incorpore et qui change d'intitulé ordinal. Elle caractérise une relation puissanciel désignée sous la notion de Prédicativité (ZENATI, 1988 :37).

Sur le plan du discours, celui de l'expression et qui correspond à une visée d'effet dans la terminologie guillaumienne. « Le verbe est porteur d'une incidence externe qui se conclût à volonté, dans le plan même du verbe, sur supports spéciaux» (GUILLAUME 1949b [1971 : 99] ou par substitution, dans le plan du nom, sous la forme du substantif sujet .Elle est dans le premier cas en limite externe et dans le second interne.

L'incidence externe est, contrairement à l'incidence interne qui a cours dans la langue, régressive. Le rapport qu'elle caractérise est celui qui est désigné par des philosophes, linguistes, et logiciens sous la notion de prédication.

La Prédicativité et la prédication concernent alors la même réalité linguistique.,(le rapport institué entre un support et un apport) ,ce qui est différent, c'est le lieu de leur exercice : respectivement la langue et le discours. (ZENATI, 1988 :37).

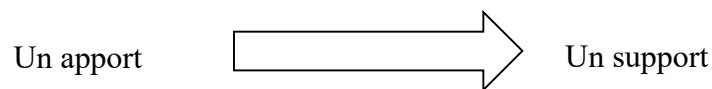
Langue	Discours
Visée de puissance	Visée d'effet
Prédicativité	Prédication

Tableau 5 : Prédicativité / Prédication

Considérons en français le verbe marcher en langue et en discours afin de donner une image concrète de ces deux rapports et des régimes incidenciel qui les sou-tendent.

Dans le plan de la langue, et quand nous analysons le paradigme du verbe marcher à la première personne de pluriel : / marʃ ð / (marchons), il est bel et bien fait

état d'une relation entre deux entités linguistique : un support signifié par le morphème de la personne / ð / (ons) et un apport /marʃ/ qui lui est rendu incident. C'est-à-dire :

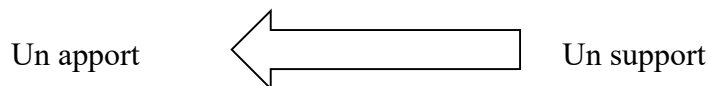


La flèche qui augmente le rapport indique la progressivité du régime incidenciel.

Le rapport institué dans :

(Les élèves + ils) écrivent.

Où nous avons un verbe posant dans son antériorité un substantif « les élèves » ou un pronom « ils » en position de sujet peut être de la façon suivante :



Dans cette représentation, contrairement à la première, (l'incidence est externe) en ce sens que c'est hors de lui que le verbe trouve un support nominal ou pronominal placé toujours en situation initiale. Elle est en raison de cette position qu'occupe le support, régressive.

En considérant bien les deux derniers exemples que nous venons de présenter, nous remarquons que dans le premier la dualité entre le comportement (G. Moignet) et l'être qui en est le support est livré sous la forme de l'unité .tandis que le second exemple ne livre pas une unité doublement constitutive mais deux entités parfaitement distincts l'une de l'autre.

Cette dislocation du groupe primitif fait que « c'est dans le discours, par fait de discours et de discours seulement, que le verbe – français- trouve son incidence»
Leçons de linguistique (GUILLAUME ,1984-1949 :66) achevée.

Nous pouvons, donc, retenir que les deux opérations fondamentales de la pensée caractérisent une seule et même relation ; laquelle relation est posée sous la forme d'une unité doublement constituée dans le rapport de langue et sous forme de deux unités parfaitement distinctes dans celui du discours.

Il résulte de ces considérations, en somme fort général, un certain nombre de propriétés et d'implications sur la composition génétique du verbe et sur les mécanismes de la transition de la langue au discours.

3.2. La structure du verbe arabe et celle du verbe français

3.2.1. Le verbe arabe

En considérant le paradigme (kataba) donné au début de ce chapitre, nous remarquons que le verbe arabe se présente déjà incident à la personne qui fait l'objet d'un intitulé ordinal variable. Il fournit sur l'être concerné par la sémantèse verbale, quel que soit le rang de son apparition dans les douze formes que propose la conjugaison arabe, trois informations

Dans (aktùbù) par exemple qui est le verbe (kataba) à l'inaccompli, l'idée d'écrire est rapportée, que cet être existe et qu'il occupe dans le temps en ayant part à l'interlocution au titre actif (c'est la première personne du singulier dans la nomenclature traditionnelle) le même lieu que l'acte de locution : le présent.

3.2.2. Le verbe français

Dans le système linguistique français et quand nous considérons en langue un quelconque paradigme verbal, par exemple le verbe : marcher

- /marʃ/
- /marʃ/
- /marʃ/
- /marʃ ɔ̃ /
- /marʃe /
- /marʃ/

L'information formelle qui nous est livrée sur le support est quantitativement bien moindre que celle que propose le verbe arabe.

En effet, dans le même contexte que celui où nous avons examiné le verbe arabe : celui de la Prédicativité, il nous est donné à savoir qu'un élément formel existe en qualité de support et qu'il est contemporain de l'acte de locution.

Cependant le rang qu'il occupe dans la hiérarchie des personnes est laissé dans l'indécis.

Le verbe français en langue ne propose à un locuteur potentiel qu'une information très générale : La distinction entre « les personnes génétiquement homogènes et les personnes génétiquement hétérogène. » ou entre « les personnes associatives et personnes simples » (Moignet, 1965 :56)

À l'observation de la forme / marʃ/, nous déduisons que cette dernière est dans l'incapacité de déclarer avec précision quel est le rang, parmi les personnes génétiquement homogènes, qu'occupe le support.

3.2.3. La structuration des deux verbes français et arabe est identique ; seul la composition génétique qui diffère

L'analyse que nous avons faite du phénomène de la Prédicativité laisse entrevoir du système linguistique arabe à celui de français certaines différences dans le mouvement génétique du verbe et il convient de les passer en revue.

Il est clair que la relation de Prédicativité qu'entretiennent l'apport de signification et son support est en Français ce qu'elle est en arabe.

Dans les deux systèmes linguistiques, comme par ailleurs dans celui de la majorité des langues, « un verbe pour conserver son caractère temporel d'événement doit garder sa conférence à un être.» (Moignet, 1965 :56)

Ainsi le verbe arabe comme le verbe français quelle que soit la classe formelle dans laquelle ils apparaissent dans la nomenclature traditionnelle comporte l'image d'un support nominal auquel la sémantèse est rendue incidente. (ZENATI ,1988 :43)

Il porte, dès la langue, inscrite en lui l'image d'un être, d'une personne, dont la tâche essentielle est de lui conférer la stabilité nécessaire pour l'évocation du temps.

Force donc pour nous est d'admettre que ce qui distingue le verbe arabe du verbe français n'a pas son lieu dans la structure fondamentale qui les caractérise. Elle est ici et l'érigé par le même mouvement constructeur et constituée par les mêmes éléments.

Elle dénonce dans la plupart des langues, l'ossature formelle de toute notion qui s'oriente vers la formalisation verbale. (ZENATI, 1988 : 43).

3.3. Le verbe arabe et le verbe français : fonctionnement

Deux entités linguistiques entre lesquelles s'établit une relation de Prédicativité faite de l'incidence d'une sémantèse S à un être E ; « elle est une relation du type apport – support. » (CHEVALIER, 1978 : 18) .

Cependant, et nonobstant cette identité dans la structure génétique des verbes des deux variétés linguistiques, l'organisation interne du vocable verbe diffère de l'arabe au français.

En effet comme le laisse apparaître la comparaison entre les paradigmes des verbes :

{ (Kataba) pour l'arabe
Et
Marcher pour le français

L'état de définition de l'un des deux éléments, en l'occurrence le support, qui fonde la relation de Prédicativité est tenue en français et achevée en arabe.

Le système linguistique arabe propose sur lui une quantité d'informations supérieure à celle qui propose le verbe français, en effet, le verbe arabe met en contribution tout ce que l'appareil formel que la langue possède, tout ce qui peut formellement être dit d'un support : Existence, rang et position temporelle. Tandis que

la sémiologie de la personne dans le verbe français souligne surtout le caractère spécifique des deux personnes doubles.

Il se sert donc que d'une distinction très générale : personnes génétiquement homogènes en opposition aux personnes génétiquement hétérogènes.

Le tableau -06- montrera l'état de définition du support dans le système linguistique arabe, et celui de français :

SUPPORT	
Arabe	Français
Existence d'une Position- temps rang	Existence d'une position- temps
APPORT	

Tableau 6 : Le support dans le système linguistique arabe, et celui de français

Pour conclure, nous disons que, les sémantèses verbales dans les deux systèmes linguistiques comportent dans leur structure la plus profonde l'image d'un support nominal intégré sous la sémiologie d'une personne grammaticale auquel elles sont incidentes. Mais l'une (qui est l'arabe) arrivé au terme de son mouvement incidenciel en achevant la définition formelle de son support alors que l'autre, en raison de la définition formelle partiellement accompli de son support, diffère le point d'achèvement de ce même mouvement sur un autre plan.

Cette différence constatée dans la composition génétique des verbes arabe et français influera sur les mécanismes de la mise en discours et par conséquent sur l'organisation du verbe dans ce second plan qui est l'effet.

- **La nature du support**

Une dualité de deux entités est impliquée par le verbe ; celle du comportement et celle de l'être concerné par ce comportement. « Il est vrai que le verbe implique la dualité de deux entités : celle du comportement et celle de l'être concerné par ce comportement. Mais en langue ou tout est qualitatif et la matière notionnelle non déployée rien ne nous autorise à poser que « ce qui fait le verbe, c'est le rapport de la sémantèse à son site » G.MOIGNET, 1981 :57». ZENATI ici remarque une ambiguïté dans la conception que se fait G.MOIGNET de la genèse d'un verbe qu'il convient d'analyser pour ne pas obscurcir davantage la description des phénomènes linguistiques. (ZENATI, 1988 : 65)

G.MOIGNET, après avoir soutenu que l'incidence fondamentale du verbe est celle orientée vers le support de causation, introduit une incohérence dans son raisonnement en identifiant ce même support fondamental de la sémantèse verbale ne peut être dans le discours à la fois support de causation et site ; il ne peut être que l'un ou l'autre.

Cette confusion- entre le rôle et la fonction de l'élément élu pour faire office de support- qui se dégage dénote une théorie inadéquate et impuissante à appréhender la diversité des « emplois ».

La notion de site, explique ZENATI, empruntée à J. Cl chevalier et dont se sert Moignet pour " désigner la base ontique de la sémantème existentielle du verbe», (ZENATI, 1988 : 65), ne peut constituer qu'une possibilité pour le support de se manifester.

En effet, et en posant plus loin ce raisonnement, ce qui constitue la base ontique de la sémantèse existentielle du verbe est le support fondamental qui est la personne de la substance nominale dont le site n'est qu'une des éventuelles bases ontologique.

Ce qui revient à signifier que la personne à laquelle la sémantèse verbale est rendue incidente remplit le rôle de support et est susceptible de correspondre dans le discours à la fonction de site.

Examinons les exemples suivants pour illustrer provisoirement cette distinction entre support et site :

Dans :

Il (souffrait +dormait)

Ou encore en arabe :

(عانى+نام)

Ce que nous devons dire est qu'une personne spécifiée par le pronom **il** constitue le support formel d'une sémantèse verbale qui lui est rendue incidente et la qualifie au terme de la tension qui la définit. Elle est donc le site du processus traduit par le verbe.

Nous avons donc dans ces séquences un support formel évoqué dans le discours par un site. Cependant, dans

Il (courait + nageait)

Ou en arabe :

جرى

Bien que la relation de prédication dont il est fait état, ici soit la même que celle constatée dans les exemples précédents, il est extrêmement difficile d'imaginer que ce qui constitue le support est le lieu ou le site du phénomène que traduit le verbe.

La personne dans ces seconds exemples n'est pas qualifiée par les sémantèses verbales dont elle est le support ; elle constitue non pas, à l'image de ce qui a cours dans les premiers exemples, le lieu de la résolution de l'opérativité verbale, le moment de l'effection mais l'élément opérateur de la sémantèse, son moment de causation. Elle n'est pas le site de la sémantèse verbale mais son gène.

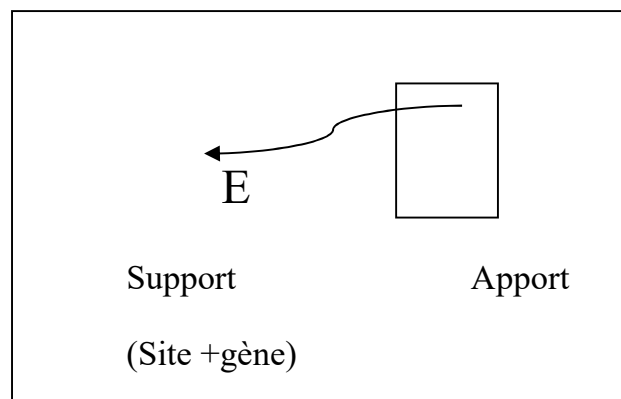
La distribution de ces différentes colorations sémantiques du support, gène et site, correspond à la distinction traditionnelle de la nature du sujet des verbes dites d "état" et celui des verbes de "mouvement"⁷⁹. Et, loin de recouvrir la distinction

⁷⁹ : Nous reviendrons plus en détail sur ces notions de site et de gène développées par J.-C. CHEVALIER.

formelle sujet/objet, la distinction site /gène ne correspond pas non plus à l'opposition traditionnelle agent / patient.

La notion de support figure l'architecture de la sémantèse verbale tandis que les notions de site et de gène figurent que sa coloration sémantique.

Schématiquement, nous avons donc :



La constitution formelle est donc contenante, englobante à l'égard de la composition sémantique .il n'y a de sens possible que dans un cadre, que dans une structure formelle en effet, pour qu'il y ait coloration sémantique il est nécessaire de poser au préalable ce qui devrait la porter.

La personne de la substance nominale est en définitive le support formel de la sémantèse verbale et l'élément sur lequel se greffera l'information notionnelle qui lui donnera sa dimension sémantique.

Pour conclure cette discussion qui présente toutes les allures d'une polémique mais qui n'est en réalité qu'une élucidation pouvant contribuer à une meilleure compréhension des phénomènes linguistiques, nous dirons que tout processus engagé dans le temps nécessite un point d'appui de caractère spatial, un support formel.

Et la concision qui est le garant de tout discours scientifique ou même à prétentions scientifiques voudrait bien que nous posions que le support – avant qu'il ne

soit un être ou une entité concernée par une quelconque sémantèse verbale, c'est -à - dire avant que ne soit déployée une quelconque matière notionnelle – peut dans certaines conditions syntactico-sémantiques être le site ou le gène du phénomène évoqué.

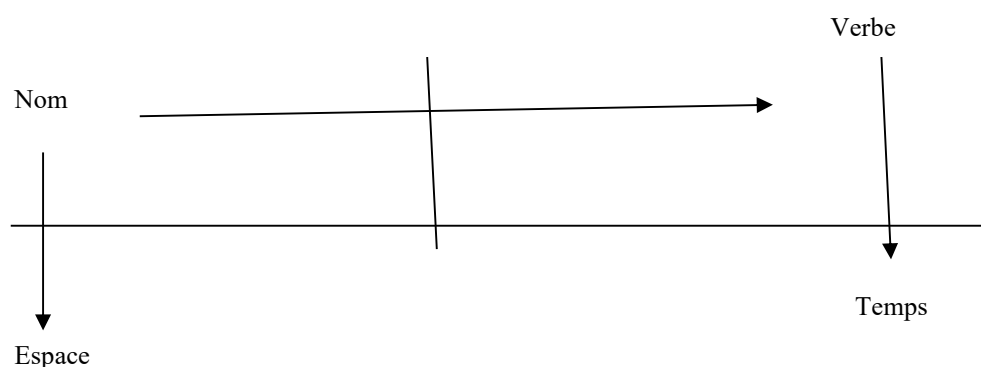
4. L'être et le comportement et la dichotomie fondamentale de la pensée : l'espace et le temps

Toute sémantèse que la pensée oriente vers la formalisation du verbe comporte une référence explicite à un être de caractère spatial qui assurerait la stabilité nécessaire à sa représentation de sorte qu'un comportement doit conserver sa référence à un être pour garder son caractère temporel d'événement. " (MOIGNET, 1981 :56)

Les deux éléments de la dichotomie fondamentale de l'expérience de l'univers à laquelle la pensée s'adosse pour la saisie de ses propres mécanismes de fonctionnement : l'espace et le temps se présentent ainsi dans une dialectique complémentaire.

Pour traduire cette dichotomie que la pensée retient de l'expérience de l'univers, les deux langues étudiées qui constituent l'objet de cette présente recherche et généralement la totalité des langues font de l'opposition nom / verbe la base de leur système linguistique. Leur composition mentale offre au "discernement une aperception indistincte d'être engagés dans des comportements." (MOIGNET, 1981 :56)

Elle est représentée figurativement comme suit : (MOIGNET, 1981 :55).



4.1 La représentation des êtres et des comportements dans le verbe : une vision synthétisante

Nous avons vu que le verbe aurait, de par sa structure suffisamment complexe, un caractère englobant et serait la synthèse des deux entités l'être et le comportement qu'il supporte.

En effet, toute forme verbale porte inscrite dans sa structure la plus profonde l'image d'un support nominal pouvant être virtuel ou actualisé.

Ainsi, en arabe le paradigme verbal جرى implique dans les douze formes que propose le système de la « conjugaison arabe » l'image d'un coureur virtuel dans la réalisation de l'image verbale dans le temps in posse et actualisé dans le temps in Fieri et le temps in esse (GUILLAUME, [1929]1970: 15-75).

Il en va exactement de la même façon pour le paradigme souffrir, qui pose l'existence, dans l'espace mental, d'une entité qui signifierait la substance de l'être souffrant.

Dans l'une et l'autre sémantèse nous est donc offerte l'image de deux unités linguistiques imbriquées et enchevêtrées l'une dans l'autre, de sorte que l'existence de l'une détermine l'existence de l'autre.

La représentation des comportements qu'implique une sémantèse verbale ne peut donc en aucun cas s'effectuer en dehors ou isolément des êtres qui les portent ou plus exactement qui les supportent.

C'est de cette impossibilité de dissociation, même dans la représentation mentale, des êtres et des comportements qu'un locuteur puissancier a une conscience implicite ou / et explicite quand il s'avise de faire usage d'un verbe dans son discours.

Si ce locuteur se mêle de transcender cette " vision synthétisante", la sémantèse verbale cessera du même mouvement d'exister et le résultat sera celui d'un comportement coupé de toute attache : respectivement course et souffrance.

A cet égard, nous pouvons dire sans risque de nous voir accuser d'un paradoxe que le nom en allant jusqu'à l'extrémité de la dichotomie espace -temps, s'élève à un

degré d'abstraction tel qu'il nous livre une sémantèse coupée de tout point de repère de caractère spatial. Tandis que dans le verbe, du moins ce qui fait le verbe, l'évocation de tout comportement se déroulant dans le temps exige pour qu'elle ait une quelconque représentation matérielle l'existence d'une entité concrète susceptible de le porter et simultanément d'être emportée par le temps. Cet enroulement des comportements et des êtres qui les habitent est la condition indispensable de l'existence même de la catégorie verbale.

Dans le verbe, les deux parties antithétiques s'opposent en se distinguant parfaitement l'une de l'autre et se complètent en étant conjointement liées pour rendre possible la désignation des phénomènes, c'est cette image dialectique qui nous permet de souscrire à la position de G. MOIGNET qui conçoit que "les symétries du système verbal sont le produit de la spatialisation du temps " (MOIGNET, 1981 : 55)

4.2. Le caractère intégrant les différentes catégories verbales

Les rapports institués en pensée sont en français comme en arabe réduits en nombre et constituent le faisceau formel dont est tenue de se pourvoir une sémantèse orientée vers le verbe, étant à la surface, ces rapports ont l'avantage d'être portés à la visibilité - d'une façon plus technique. Ils sont morphologiquement signifiés -et ont retenu de ce fait l'attention des grammairiens les plus anciens qui ont établi des classements dont la rigueur ne peut manquer d'étonner par le degré de sa cohérence. Ils les désignent sous l'appellation de catégories verbales. Elles sont : le temps, la personne, le mode, l'aspect et la voix.

Elles s'enchevêtrent les unes dans les autres et "coexistent dans toutes forme verbale que la langue peut proposer" (J. Chevalier, 1978 : 31) .elles sont toutes et au même titre conjointement nécessaire à l'existence de la catégorie verbale et il n'est pas de verbe comme d'état de verbe ou l'une d'elles soit absente.

Ces distinctions que reprennent les linguistiques modernes en les intégrant dans un cadre théorique abstrait constituent l'embryon d'une linguistique systématique.

Il est vrai que c'est le rapport qu'entretient la sémantèse verbale avec son support de signification -(G. Moignet dit plutôt son site : nous reviendrons plus loin sur cette question et nous verrons que c'est seulement une partie des verbes des deux langues qui posent le site en position du support)- "qui crée la temporalité " (Moignet ,1981: 57), mais il est aussi à l'origine de toutes les autres catégories.

Nous comprenons alors qu'il est hasardeux de vouloir établir une hiérarchie entre elles et c'est vouloir l'instituer que d'avancer que seul "le temps et la personne sont les deux conditions conjointement nécessaires à l'existence de la catégorie verbale". Leur engendrement en pensée ne s'effectue pas "successivement" et dans un ordre nécessaire " (J. Chevalier, 1978 : 31) comme le soutient J.CL. Chevalier mais simultanément.

En effet, en faisant actionner le premier mécanisme de la morphogénèse : celui de rendre la sémantèse verbale incidente à support de signification, nous fondons le caractère prédicatif du verbe et nous terminons par la même opération et du même mouvement l'ensemble relationnel que constituent les catégories verbales citées plus haut .et il n'est pas de forme verbale qui ignorerait une de ces catégories. Autrement dit, elles sont toutes intégrantes à l'égard du verbe.

4.3. Le caractère systématique de ces différentes catégories

Il convient à ce niveau, après avoir montré que toutes ces catégories verbales sont intégrantes à l'égard du verbe, de noter qu'elles sont aussi organisées en systèmes d'éléments dont le nombre est limité.

La catégorie de l'aspect par exemple compte trois (03) composants : l'aspect immanent, transcendant et bi-transcendant. Celle de la personne en compte six (06) : quatre personnes génétiquement homogènes et deux personnes génétiquement hétérogènes. Cette stratification leur est commune a toutes et dénonce une systématique très rigoureuse .elles constituent des ensembles hautement organisés ; l'occurrence d'un des éléments constitutifs d'un ensemble dans une forme verbale donnée exclut pour les autres la possibilité d'apparaître dans cette même forme.

L'analyse de la totalité des combinaisons possibles des formes susceptibles de prendre en charge une sémantèse verbale révélerait ses propriétés profondes et peut,

sans aucun doute s'accomplir dans le cadre de la théorie des groupes, celle des sous-ensembles flous .cette tâche que nous pouvons qualifier éventuellement de taxinomique s'avérerait d'une grande utilité et dresserait la carte anatomique de ce que peut être un verbe.

Le verbe est donc d'un point de vue architectural, un système d'ensembles un conglomérat d'éléments hétérogènes qui accèdent au même moment à l'espace mental que la pensée a su construire pour former un système harmonieusement homogène.

Il s'agit pour résumer cette systématique, c'est-à-dire l'expression d'un univers mathématisé et/ou -pour aménager certaines susceptibilités –mathématisable ; le verbe dans cette optique théorique " forme un système où tout se tient et un plan d'une merveilleuse rigueur". Il est un "système de systèmes"⁸⁰.

La définition guillaumienne de la langue peut sans aucun doute s'appliquer au verbe en ceci qu'il est un des sous système de la langue et comprendre lui-même un ensemble de sous-système.

L'ensemble des catégories verbales ne constituent en effet que le tissu formel dont la mission est de saisir la relation R- qu'entretiennent entre eux l'apport et le support-en la caractérisant formellement.

Notons que cette observation portant sur la distinction entre la forme et la notion, une fois admise, n'a de valeur que celle de constat : celle précisément qui appelle et requiert l'explication du linguiste.

Ce faisant, pour tenter explication suffisamment cohérente, ou tant soit peu, de ce qui fait que telle ou telle forme soit un verbe et de ce qui caractérisera dans la langue, il est nécessaire de se livrer à une analyse qui prendrait en considération les mouvements idéo génétique et morphogénétique.

Autrement dit, la genèse d'un verbe comme celle du nom et de toutes les parties de langues prédicatives comporte la successivité de deux moments en grande partie concomitants l'idéo genèse et la morphogénèse.

⁸⁰ Cette phrase souvent citée par GUILLAUME en l'attribuant à A. Meillet concerne en réalité la caractérisation de la langue et non pas celle du verbe.

La morphogénèse nous livrera ce qui, dans le système linguistique, sera un verbe et l'idéo genèse ce qui le caractérisera.

En somme, pour comprendre ce qui deviendra un verbe, il est nécessaire de déployer face à la morphogénèse une analyse de l'idéo genèse et de ce qu'elle livre pour traitement morphogénétique. Et de voir de quelles conditions s'active la saisie de la première par la seconde.

Il importe, pour argumenter cette disposition bi tensorielle, de garder présents à l'esprit les mécanismes et les principes qui ont présidés à l'analyse de la forme.

PARTIE-II

Le système verbo-temporel arabe et français ; "De la langue au discours"

QUATRIEME CHAPITRE

Le verbe et les mécanismes de la pensée

1. Le verbe et l'organisation idéo génétique

Nous avons vu lors du chapitre précédent que toute sémantèse verbale, est le lieu de l'évocation d'un processus temporel, porte et emporte dans sa structure morphogénétique une référence explicite à un support de caractère spatial.

Il nous faut reconnaître dans cette structuration le modèle primitif de toute sémantèse verbale, laquelle n'en est que le reflet. J. ZENATI dit qu' « Elle est l'archetypum fundamentalis⁸¹ de tout paradigme verbal ». (ZENATI, 1988 :81).

Il est donc évident que, si " nous voulons redonner à cette notion d'archetypum un statut scientifique, nous devons d'abord la définir dans des situations simples, c'est-à-dire abstraites" (R.Thom, 1978 :32) .Autrement dit, il est indispensable, pour que le modèle d'analyse que nous proposons atteigne un degré de cohérence suffisant, de se livrer à l'examen de la sémantèse orientée vers le verbe en genèse ou en mouvement d'elle-même.

Il est important, pour y parvenir, de revenir à l'observation fondamentale de la pensée aristotélicienne et, d'une manière plus générale, de la philosophie naturelle selon laquelle les structures se développent de l'abstrait vers le concret.⁸²

1.1. Tension vs détensions / causation vs affection

il est généralement admis que la représentation d'un verbe consistera en "une interprétation du flux du temps (...) constamment vécu (...) comme une tension constamment renouvelée se résolvant en une détention indéfiniment continuée" (Moignet ,1981: 57)

Cette définition que donne G. Moignet en se référant à la pensée linguistique de Guillaume, a le mérite de poser que tout dans la construction d'un verbe ,et mouvement et saisie de mouvement .il est alors important pour ne pas trahir l'esprit des recherches du fondateur de la psychosystématique d'analyser cette tension verbale en

⁸¹ Du latin qui signifie L'archétype fondamental

⁸² Cette démarche est d'usage dans la grammaire de J. Harris et caractérise l'esprit des recherches de G. GUILLAUME et celles menées par D.ZENATI et tous la psycho systématiciens.

genèse d'elle-même afin d'en élucider la structuration temporelle et l'organisation interne dans sa conception spatiale.

Analyser alors une sémantèse verbale en mouvement ou en genèse d'elle-même revient à faire état de ce processus de tension / détente qui la caractérise

1.1.1. L'organisation de la tension qui fonde le verbe

Toute tension verbale qu'elle soit subsume dans sa structure la succession de trois moments : un moment de causation, une sémantèse constituée de l'apport de signification que la pensée a pu acquérir de l'expérience de l'univers et que Beauzée déjà désignait par " information objective" et un moment d'effection.

La conception d'une telle dynamique interne, loin d'être fortuite, aura pour essentiel objectif de résoudre le problème de la stabilité structurelle que nous reconnaissons derrière une forme verbale.

La sémantèse verbale ainsi défini en idéo genèse possède deux limites de tension, l'une en position inceptive (son initus) l'autre en position conclusive (son résultat)

La représentation de cette topique à trois dimensions désignant le flux du temps dont la labilité est la caractéristique la plus patente ne peut s'obtenir qu'en faisant intervenir une transformation de spatialisation de ce qui est symétriquement posé vis-à-vis de la sémantèse verbale. Cela revient dans une certaine mesure à postuler une continuité spatiale, mais un espace doué d'une interprétation sémantique.

1.2. La spatialisation

La considération des deux moments antithétique fondamentaux de la pensée : l'espace et le temps dans la conception d'une sémantèse verbale nous permet de comprendre que "le substrat essentiel du microcosme (verbal), c'est l'espace des activités mentales..." (R.THOM,1978 :60).

L'opération de spatialisation nécessite, pour donner à l'espace des dimensions théorique applicables à toutes données de l'expérience, un effort d'abstraction qui transcenderait la simple et pure dénomination ou désignation des phénomènes.

Ces observations, en somme fort générales, une fois admises, nous amènent à reconnaître que l'espace est le lieu de tout processus se déroulant dans le temps et que la pensée se doit de reconstruire sous l'espace d'un espace mental. Autrement dit, la conception, en pensée d'un modèle de l'expérience de l'univers auquel tout phénomène pourra être référé.

La dimension spatiale dont le caractère fondamental est de fournir une matière ontologique ou existentielle aux processus se déployant dans le temps s'avère être une donnée inévitable et nécessairement posée au départ et à la sortie de toute évocation temporelle.

Il serait erroné de concevoir la spatialisation comme une simple opération de translation dont la tâche n'est que de conférer une substance aux éléments de l'expérience de l'univers.

En réalité, il s'agit d'une opération complexe qui permet à l'espace mental-espace endo psychique : un modèle que la pensée a su construire par concevabilité des propriétés de l'espace original fourni par l'expérience extérieure ou exo-psychique - obtenu par conceptualisation d'effectuer une saisie d'un processus dont la tension est caractérisée par un glissement constant.(ZENATI, 1988 :84)

Elle possède à l'image de toute opération qui consiste à saisir des mouvements, les caractères d'un système optique stigmatique et obéit aux lois de réflexion et de réfraction qui régissent les phénomènes de l'univers⁸³.

Nous voyons à travers cette articulation que la spatialisation est une opération fondamentale dont ne peut se passer l'activité mentale même pour la saisie de ses propres mécanismes de fonctionnement. Elle est à la base de la saisie des phénomènes de l'univers que la pensée effectue.

Il est patent qu'avant la conceptualisation, c'est -à dire avant que la pensée ne se mêle d'effectuer un quelconque mouvement visant la concevabilité d'un concept, l'espace constitue un **APRES** d'un système dont le temps est **L'AVANT**. mais en

⁸³ Lois de la réflexion énoncées par Descartes.

pensée, la perception de cette dichotomie fondamentale est conceptuellement inversée et fait que l'espace en soit l'AVANT obligé .

Ainsi, la conceptualisation, c'est-à-dire la perception⁸⁴ en pensée, d'une sémantèse verbale, comme de toute tension, est le produit de la spatialisation du temps.

Le résultat de l'application d'une telle opération à la tensions qui fonde le mouvement verbal sera la perception dans l'espace mental d'une image proportionnellement inversée par rapport à la symétrie observée dans l'expérience exo-psychique et que nous avons défini plus haut

Nous pouvons schématiser l'exercice de cette opération de la manière suivante :

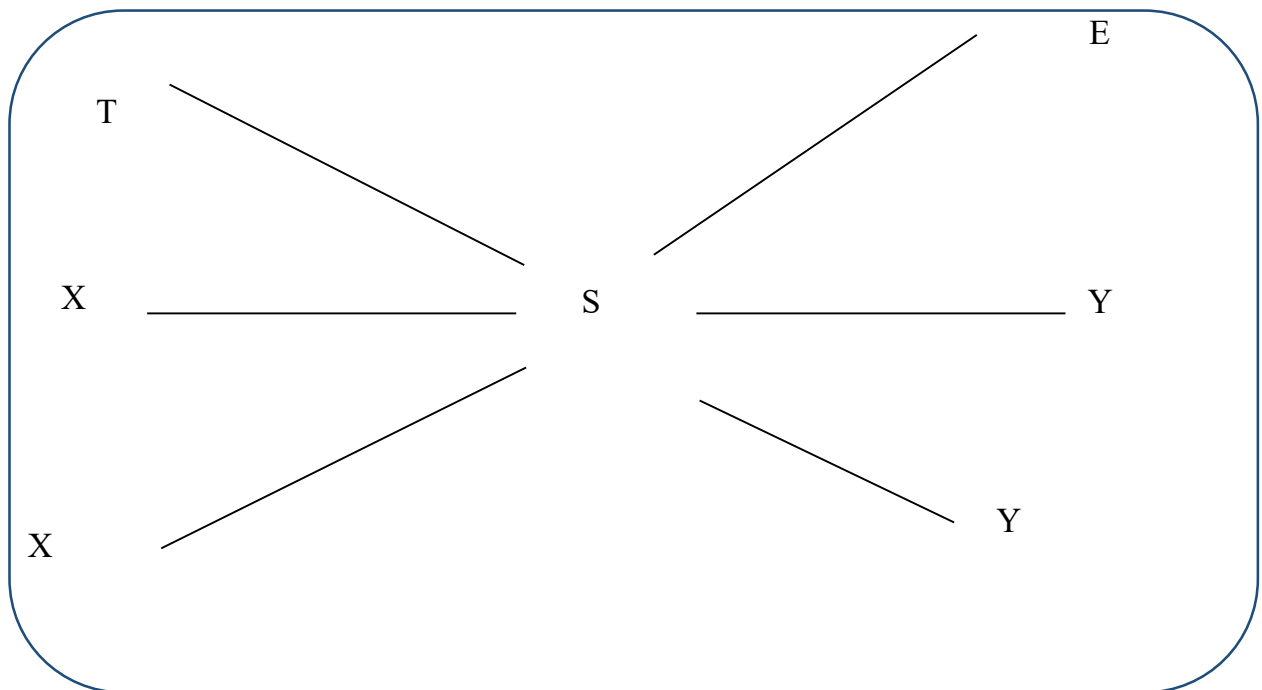


Figure 18 : L'exercice de l'opération spatiale du temps

Dans le domaine T-celui du temps -les éléments apparaissent dans l'ordre suivant y S x: y est le moment inceptif, x le moment conclusif.

⁸⁴ Nous entendons ici la perception comme un processus dynamique intervenant dans la production des « copies structurellement stables » Cf., à ce sujet R. Thom, et D.ZENATI dans ZENATI, Djama |. 1988. *Systématique de la voix verbale en français et italien..* Montpellier : Paul-Valéry, Montpellier III.p.85

Dans le domaine E- celui de l'espace - la saisie spatiale va opérer une inversion et l'ordre sera : $x S y$.

Nous voyons que la symétrie des deux éléments x et y est conservée mais inversée.

A propos de ce point (Recevabilité et concevabilité), **ZENATI** met l'accent sur l'intérêt de cerner cette spatialisation, ce qui permet de bien différencier l'organisation d'un phénomène dans l'univers exo-psychique et dans l'univers intra-mental ou endo-psychique

« Cette discussion portant sur la spatialisation nous permet de distinguer nettement entre l'organisation d'un phénomène dans l'univers exo-psychique et dans l'univers intra-mental ou endo-psychique ». (ZENATI, 1988 :87).

En partant de ce qui est porté à la visibilité, de ce qui est morphologiquement marqué (une sémantèse en langue) en un mot de ce qui est percevable pour remonter à ce qui est concevable l'ordination des éléments qui compose un verbe est inversée.

Cet ordre, notons-le, est celui que J. HARRIS désigne par "ordre de l'observateur".

Dans une forme verbal, en langue, le signifié de la personne ou de l'être support de la sémantèse verbal apparait toujours dans la suite de ce qu'il porte. Tandis qu'en concevabilité cet ordre sera inversé.

Schématiquement, nous pouvons représenter cet ordre de la façon suivante :

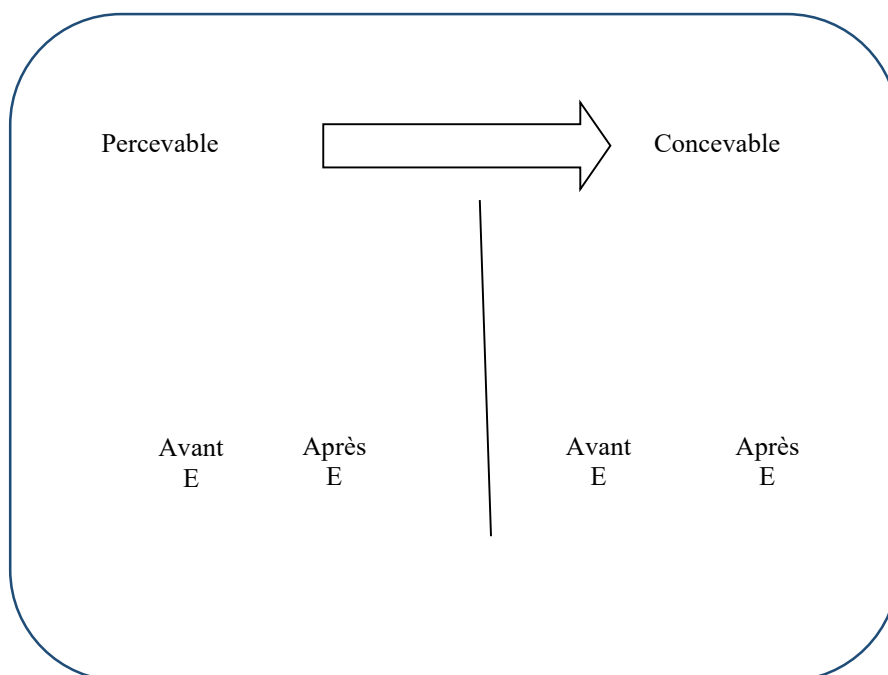


Figure 19 : L'ordre de la spatialisation du temps

Cette vision purement théorique qui nous permet d'aborder une sémantèse verbale en la considérant dans sa forme visible pour remonter vers ce qui à présider à sa genèse est une démarche inverse à celle de la création qui va du concevable vers le percevable.

En outre, la notion de concevabilité tend à poser que la langue est non pas un reflet de la réalité comme le pose avec force la notion de simulation dont use la grammaire générative mais, le reflet de l'entendement donc d'opération mentales.

L'espace endo-psychique obtenu par concevabilité de l'espace exo-psychique n'est pas le simple reflet de ce dernier ; et tous les rapports qui s'instituent en langue ne caractérisent pas une situation mais un mécanisme de fonctionnement.

2. La composition idéo-génétique

Force est donc d'admettre, après toutes ces considérations, et contrairement au savoir linguistique le plus répandu, que la sémantèse verbale dans sa composition idéo-génétique prend la forme d'un *mécanisme binaire* . C'est-à-dire avant même que

ne soit élu un support de prédication, évoque l'image non pas d'une entité de caractère spatial dont elle fera en morphogénèse son support de prédication mais de deux êtres de nature spatiale dont l'un est posé au départ de la tension qui la constitue et l'autre à la sortie de cette même tension qui la dénonce comme étant une sémantèse verbale.

2.1. Le modèle de Jean-Claude Chevalier

La possibilité de la double évocation de l'espace, en position inceptive et en position conclusive, est très largement illustrée par le modèle posé par J. CL. Chevalier dans : *verbe et phrase : essai sur les problèmes de la voix en français et en espagnol*.

Nous tenterons dans le cadre de notre travail et dans la progression théorique qu'il suppose d'affiner ce modèle d'analyse en lui apportant certaines précisions qui permettraient d'évacuer les quelques ambiguïtés qu'il comporte et qui combleraient les impasses auxquelles parfois il est confronté et qu'il laisse dans l'indécis.

2.2 : la double évocation de l'espace : Site et gène

La double évocation de l'espace dans une sémantèse verbale sera signifiée par l'accession à l'existence mentale de deux êtres linguistique dont l'un sera promu – dépendamment de la sémantèse en morphogénèse support de causation et l'autre support d'effectation.

Le support de causation est l'élément mis en position d'opérateur à l'égard de la sémantèse verbale ; "il est placé à l'origine du mouvement de pensée qui fonde le verbe de sa causation à l'effectation de sa sémantèse"(ZENATI ,1988 :90) il est pour reprendre la terminologie développé par J. CL. Chevalier le gène de ce mouvement. Le support d'effectation, lui, est l'élément placé en situation de résultat ; "il est déclaré (entièrement) qualifié par l'effectation à laquelle aboutit la sémantèse verbale au terme de son mouvement créateur". (MOIGNET, 1981 : 105) il est pour tout dire le site du mouvement qui fonde le verbe.

La définition de ces deux êtres linguistiques dont le caractère commun est de désigner des corrélations spatio – temporelles repose entièrement sur une base spatiale. Leur identité est de nature purement sémantique et fait appel à la concevabilité et à la compréhension du concept.

Posant l'hypothèse d'une dynamique interne sous-jacente à la notion appelée à devenir un verbe, le modèle conceptuel engagé laisse entrevoir pour toute sémantèse verbale l'image de stabilité structurelle douée d'une interprétation sémantique, cette dernière nous permet de voir que les deux entités énoncées constituent des bases ontologiques potentielles et peut se revêtir la base ontique qui est la personne de la sémantèse verbale. Il va en soi que ces deux bases sont l'une et l'autre en morphogenèse, éligible au rang du support.⁸⁵

G. Moignet, en analysant les voix verbales en fonction des deux moments qui fondent la tension verbale, commet une erreur en considérant que seul l'élément opérateur peut être support de causation.

Cette conception est fondée sur un argument épistémologique pernicieux : celui de considérer que seul le gène est susceptible de constituer le commencement de la tension verbale. « Nous ne pouvons manquer d'être étonné par la portée où l'influence qu'exerce l'analyse traditionnelle dans ce modèle d'analyse. Elle est implicite mais décisive.

Ainsi, l'auteur de systématique de la langue française établit un rapprochement, qui met en cause tout l'instrument d'analyse, entre le modèle qu'il décrit dans les vues de la psychomécanique et celui de la grammaire traditionnelle. En identifiant la « voix opérative » qu'il dégage à la « voix active » du substantif en position sujet des verbes dont la morphologie est celle des verbes « actifs ». »(ZENATI ,1988 :92)

Nous verrons qu'il existe tout un ensemble de sémantèse verbales qui ne déclarent pas leur support opérateur et qui apparaissent dans le discours, sous la sémiologie propre à la « voix active » traditionnelle.

2.3. Conclusion : idéo genèse et le produit idéo génétique

La distinction des éléments constitutifs de la sémantèse verbale dont la définition est parfaitement indépendante de la localisation spatio-temporelle nous fait observer que le produit de l'idéo genèse est caractérisé par une stabilité sémantique qu'il doit à la présence de mécanismes de régulations semblables aux réflexes

⁸⁵ ZENATI précise que à propos de cette orientation sémantique, nous parlons plutôt de « la diathèse » » Cf., à ce sujet ZENATI *Systématique de la voix verbale en français et italien..* Montpellier : Paul-Valéry, Montpellier.

régulateurs de l'expérience exo-psychique. Il n'est pas comme voudraient nous le faire croire certaine linguistique ne consiste qu'en une opération de discernement, tendent à poser même implicitement qu'une sémantèse verbale dans sa composition idéo-génétique n'est porteuse d'aucune signification et les éléments qui la composent ne peuvent être investis d'un quelconque statut avant l'émergence de la morphogénèse.

Le produit de l'idéo-génèse ainsi perçu ne serait dans leur entendement qu'un bloc indivis « sur lequel la morphogénèse aurait à appliquer ses divisions afin de m'en donner l'intelligence »⁸⁶.

Ce raisonnement ne tient, au fait, qu'autant que nous ne prenons pas en considération que dans le mouvement spatio-temporel qui engendre le système, tous les éléments s'emboîtent les uns dans les autres et que toute formalisation linéaire n'est justifiable que parce qu'elle présente des commodités pour l'analyse. Et autant que nous ne prenons pas en considération que le produit obtenu par traitement idéo-génésique n'est pas le réel mais qu'une visée et une vision du réel.⁸⁷

Aussi, il est important pour la suite de notre réflexion de noter que les deux mouvements que comporte la genèse du verbe n'entretiennent pas une relation de concaténation ; ils ne forment pas une chaîne linéaire où l'intellection ; ils ne forment pas une chaîne linéaire où l'intellection d'une sémantèse s'amorcerait au moment de sa clôture. Ils sont pour une large partie concomitantes.

Il nous semble donc aisé de déduire par-là que les deux opérations d'entendement et de discernement ne s'effectuent pas graduellement et de discernement : dans les proportions de la concomitance des mouvements qui les génèrent.

⁸⁶ : J.C1. Chevalier, s'insurge également contre une telle conception. Cf. verbe et phrase, essai sur les problèmes de la voix en français et en espagnol, p.77

⁸⁷ : Cette conception est celle défendue par J.C. Chevalier qui cite p. Valéry : « le réel est dépourvu de toute signification et capable de les assumer toutes. La chose en soi n'a que l'être. » cf. J.C. Chevalier, p.77. En regardant de plus près cette note de p. Valéry, nous comprendrons qu'il distingue deux réels. Un réel exo-psychique qui est celui de la réalité extérieure et qui est dépourvu de toute signification et un réel endo-psychique où l'être saisi par concevabilité trouve une signification l'être n'a donc de sens possible que celui dont 'je' l'investis dans l'univers endo-psychique. La langue dans cette articulation serait le reflet non pas de la réalité exo-psychique, le premier réel dont parle P. Valéry mais celui d'opérations mentales dont le lieu d'exercice est l'univers endo-psychique. Cette topique que nous commentons correspond à ce que R. Valéry a appelé en s'inspirant de l'œuvre de J. Lacan « langage, réalité et imaginaire ».

En vertu de cette concomitance, de cette simultanéité, il serait hasardeux de prétendre que le produit de l'idéo genèse est informe et asystématique et qu'il faudrait attendre le déclenchement du mouvement morphogénétique pour qu'il le rende intelligible.

Il apparaît donc clairement que l'idéo genèse livre pour traitement génésique un conglomérat d'éléments, un ensemble compact – qui n'est, sans aucun doute, qu'une déclaration d'être-doté d'une signification et dont les éléments constitutifs sont parfaitement distinguables les uns des autres.

En idéo genèse, ce qui compose une sémantèse verbale n'est pas qu'un simple magma dont les éléments constitutifs seraient prélevés de la masse du pensable.

Aussi, une sémantèse verbale, dans la juste mesure où les mécanismes qui ont présidé à sa mise en place dans l'espace mental l'ont rigoureusement organisé et systématisé avant de la proposer à un traitement morphogénétique, ne peut être qu'une partie d'un tout dont elle ne différerait que quantitativement tant qu'elle en constitue qu'un fragment.

Les composants de l'image structurellement symétrique de la tension verbale accéderont à l'existence dans l'espace mental dans un ordre précis et auquel ils ne peuvent se soustraire.

Cet ordre : x S y que laisse apparaître le schéma relatif à la saisie spatiale correspond à celui retenu – sans qu'il ne soit accompagné d'une argumentation rigoureuse dont il est jugé utile de faire l'économie – par l'auteur de verbe et phrase.

Nous ne pouvons, en effet, concevoir l'existence dans l'espace mental d'une opération temporelle avant que ne soit avancé la matière qui la supporte, le lieu de la résolution de sa tension en un mot son site. Egalement, il est indispensable de poser l'existence d'un processus pour en déclarer le facteur, le moment de sa causation, son gène.

3. Les différents modèles générés par le mouvement idéo génésique

A ce niveau, il est indispensable, du moment que l'idéo genèse est posée comme un mouvement, de voir les différentes combinaisons possibles de ces éléments.

3.1. Les différents modèles d'idéo genèse

Soit une idéo genèse de la forme

$X S y$ où x est site d'une sémantèse S dont y est le gène.

Nous pouvons alors déduire par pure permissivité du système que l'idéo genèse d'un verbe peut se manifester quatre espèces différentes :

I. $x S y$

L'information, dans cette construction idéo génétique, se résume à la déclaration d'existence des trois éléments indispensables à la construction du contenu lexico-sémantique d'un verbe et au développement de la singularité de la sémantèse S .

II. 1 : $x S x$

II. 2 : $y S y$

à l'information précédente s'ajoute dans ces constructions l'identité de x et de y : entendons par là l'unicité de l'être auquel ils renvoient.

Notons bien que cette identité entre les deux entités spatiales s'effectue en mouvement au moment de la translation de l'univers extérieur à l'espace mental : au moment de la conceptualisation. La causation et l'effectation s'établissent au même moment. Il nous est donc possible, rien que par permissivité du système, de déclarer que le site est identique au gène ou alors de postuler que c'est le gène ou alors de postuler que c'est le gène qui est identifié au site.

Nous avons donc deux possibilités où l'identification peut réellement s'effectuer : $x=y$ ou $y=x$.

Ces deux équations peuvent sembler, si nous les considérons d'un point de vue de la mathématique quantitative, équivalentes mais comme dans les systèmes linguistiques tout est qualitatif, les deux formules engendreront en morphogénèse deux structures radicalement différentes.

III. X S ...

Une sémantèse dont la conceptualisation s'engage avant l'émergence d'un gène.

Dans la juste mesure où nous avons considéré l'idéo genèse comme une opération qui consiste à aligner les trois éléments nécessaires à la constitution d'une sémantèse verbale et comme dans le mouvement qui la génère. Il peut apparaître une relation d'identité entre les deux entités spatiales, nous pouvons également prévoir que ce mouvement puisse s'interrompre avant l'émergence d'un gène.

L'hypothèse devrait donc être faite d'une idéo genèse qui ne livrerait au traitement morphogénétique que la sémantèse et son lieu d'effectation : le site.

Il n'y a rien d'exorbitant à postuler que la conceptualisation, cette opération fondamentale de la pensée, est mise en fonctionnement avant que le mouvement générateur du verbe n'ait atteint son terme. Le gène, laissé dans le proscrit, a, dans cette construction idéo génétique, une action d'absence.

Nous verrons plus loin que ces quatre types d'idéo genèses correspondent au moment où se déclenchera la morphogénèse la totalité de la construction formelle, c'est-à-dire syntaxiques, des deux langues en considération : la transitivité, l'intransitivité et les verbes symétriques que BLIKENBERG appelle diathétiquement neutres.

3.2 Synthèse

Notons à propos de cette partie, que ces différentes considérations portant sur le mouvement idéo génésique nous séparent de la conception que se fait J.-C. Chevalier de la genèse verbale. D'une part, le modèle qu'il a élaboré ne prévoit pas la configuration des compositions idéo génétique du type II.2 parmi les différentes possibilités qu'a l'idéo genèse de se manifester. D'autre part, l'identité du site et du gène qu'il explique par le déclenchement précoce de la morphogénèse est fondée sur

un argument épistémologique pernicieux pour la suite de l'analyse et qui met en doute tout l'instrument théorique ayant contribué à sa mise en place.

En effet, cette explication considère que le produit idéo génésique est préexistant – ce qui n'est pas contraire à l'exactitude – mais ne prend pas en considération tous les mécanismes qui ont pris part à son élaboration. En voyant dans l'idéo genèse l'AVANT d'un système, d'après ZENATI, J. Cl. Chevalier ne s'interroge pas sur les mécanismes qui ont gouverné à sa mise en place : essentiellement l'opération qui consiste à verser dans l'espace mental ou endopsychique les phénomènes se déployant dans l'univers exo-psychique : la concevabilité, cette opération fondamentale la conceptualisation d'un modèle théorique apte à saisir les modèles offerts par l'expérience de l'univers.

Cette critique est fondée en réalité sur la distinction de deux ordres totalement différents et qui correspondent aux deux réels que l'auteur de verbe et phrase les a pourtant bien distingués.

Dans le premier, celui qui a retenu la sensibilité et l'attention de J. Cl. Chevalier et qui correspond à ce que J. Harris nomme « ordre de la création », le concevable apparaît dans une position d'antériorité et « représente la forme intelligible du créateur » (Joly, 1980 : 35).

Dans cet ordre en effet, l'idéo genèse constitue un avant d'un rapport dont la morphogénèse est l'après ; elle est-ce quelque chose à quoi il faut remonter pour découvrir le caractère systématique d'un phénomène linguistique.

Cependant, le second ordre, celui de l'observation et que J. Cl. Chevalier ne retient pas, est caractérisé par une orientation inverse : du percevable au concevable, de la morphogénèse à l'idéo genèse.

ZENATI a schématisé la succession de ces deux ordres de la façon suivante :

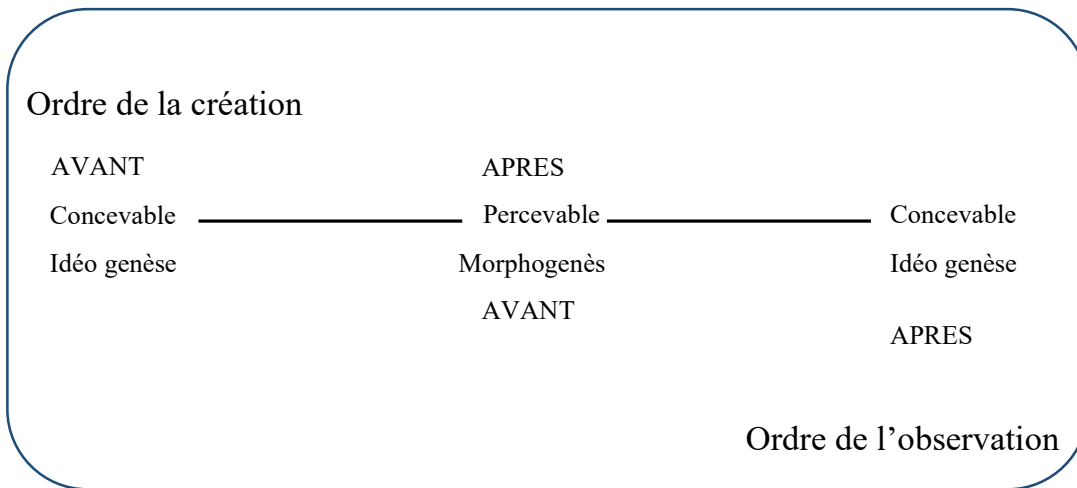


Figure20 : Le rapport : « Concevable » et « Percevable »

Il note à propos de cela que la position de J. Cl. Chevalier est admissible à condition de préciser qu'il s'agit du point de vue du créateur.

La considération de l'intégralité du rapport entre le concevable et le percevable, entre l'idéo genèse et la morphogénèse montre clairement que le produit de l'idéo genèse « forme intelligible de l'observateur » apparaît bien dans l'après d'un système dont la morphogénèse est l'avant. Autrement dit, la composition idéo génétique – obtenue par conceptualisation de ce qu'il lui préfigure : l'univers exo-psychique – telle qu'elle se manifeste dans le second versant du rapport se situe en aval d'un système dont la morphogénèse constitue l'amont.

Aussi, il est important de mentionner, avant d'aborder la saisie de l'idéo genèse par la morphogénèse, que la première telle qu'elle a été décrite ne possède aucune fonction prédicative. Elle ne fait que poser des êtres et proposer l'image de l'accession à l'existence mentale des éléments nécessaires à l'élaboration d'une sémantèse verbale sur lesquels elle n'ajoute absolument rien. Aucun élément de ceux dont elle déclare l'existence ne se trouve privilégié. Elle ne postule aucune relation prédicative entre les composants de la sémantèse verbale qu'elle pose.

4. L'activité de la pensée et l'articulation de la morphogénèse sur l'idéo genèse

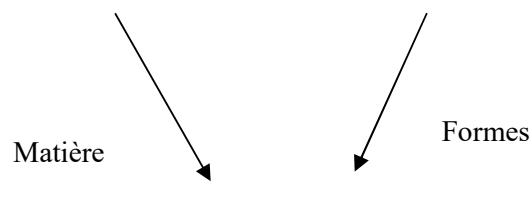
Dans la construction d'un verbe, la pensée dispose d'un enchaînement de deux moments dont le mouvement n'est pas linéaire mais circulaire.

Avec l'opération de spatialisation, la pensée accomplit le premier mouvement dans la genèse en attribuant une substance, une matière spéciale aux phénomènes se déployant dans le temps.

Son second mouvement consistera à rendre visible cette matière organisée en idéo genèse en greffant sur elle une forme particulière qui la portera.

Donc tout dans le verbe comme dans toutes les autres parties de langues prédicatives se joue dans le mécanisme fondamental de la pensée, la prédication ou la désignation où la matière est en quête de forme et la forme en quête de matière.

Autrement dit, dans l'espace mental, toute l'activité de la pensée dans la construction d'un paradigme verbal se résume en une articulation entre le système formel psychisé⁸⁸ dont elle dispose et la matière qu'elle a su retenir de l'expérience de l'univers. Schématiquement :



Le verbe donc, en tant qu'il constitue une partie de langue dans les systèmes linguistique arabe et français, est le lieu privilégié où se temporalise l'espace et où se spatialise le temps. Il associe dans sa structure la plus profonde le comportement qu'il est tenu d'évoquer et sa localisation spatiale.

4.1 Préalables théoriques

Il est légitime, après ce qui vient d'être posé, de nous interroger sur les mécanismes utilisés lors de l'actionnement de la saisie du produit idéo génétique par la

⁸⁸ ZENATI a employé ce terme typiquement guillaumien afin d'illustrer l'opération mentale qui caractérise toute sémantèse verbale.

morphogénèse. Il s'agit pour nous de déployer une analyse visant à montrer les conditions du traitement morphe génésique.

Cette dichotomie d'AVANT et d'APRES qui se répète dans la succession des moments au terme desquels se génère la sémantèse verbale constitue une base, un fondement pour envisager une remontée vers ce qui est de l'amont dans la formation des faits de langage.

Le verbe dans les deux systèmes linguistiques considérés « a un plan d'une merveilleuse rigueur» (ZENATI ,1988 :104) et forme dans sa composition un système où tous les éléments qui le composent s'emboîtent les uns dans les autres. « Mais ce système est chose secrète, omniprésente et invisible, constamment opérante et inaccessible à l'observation directe. » (MOIGNET, 1981 : préface, p. X)

Le verbe n'est pas un simple mot dont on peut se servir pour exprimer des "actions" ou des "états", mais une construction dans le plan du virtuel. Son analyse ne peut s'accomplir que par le biais d'une réflexion théorique visant une remontée de l'observation à l'hypothèse explicative et in intégrante.

- **Justification de la méthode proposée**

Il a été précisé plus haut que nous avons tout au long du développement portant sur l'analyse du mouvement idéo génésique gardé présent à l'esprit le produit de la morphogénèse.

Dans la juste mesure ou nous considérons que dans le mouvement génésique-principe admis d'une façon plus au moins unanime au moins dans les écrits guillaumiens et para-guillaumiens- la genèse du systématique précède la genèse du morphologique, il nous est paru juste d'appliquer, pour élaborer notre modèle d'analyse. « une méthode d'investigation (...) , qui a l'allure d'un va et vient entre l'observation des faits et la réflexion abstraite qui s'en éloigne pour mieux concevoir et (revenir) à l'observation des faits, après réflexion critique profonde »GUILLAUME, 1948-1949 :9).

Cette attitude épistémologique qui caractérise l'esprit de la recherche guillaumienne nous apprend que « l'observation tire un grand bénéfice de la réflexion qu'elle suscite ». GUILLAUME, 1948-1949 :6).

Ce mouvement de remontée vers la structure abstraite d'une sémantèse verbale ne peut s'accomplir qu'après avoir examiné d'une manière ponctuelle et attentive qu'après avoir examiné d'une manière ponctuelle et attentive ce qui est porté à la viabilité. Aucune hypothèse, aussi féconde soit-elle, ne pourrait contribuer à l'affinement des modèles théoriques si elle est posée isolément de ce qui est directement observable.

Nous voyons par-là que l'activité taxinomique de la linguistique que les générativistes ont sévèrement condamnée s'avère être d'une utilité primordiale. Ce n'est qu'à partir de l'observation des données sémiologique qu'une exploration du systématique devient possible car comme le dit René THOM« la structure n'est pas donnée a priori, elle ne sort pas d'un empyrée platonicien, Elle est directement issue du conflit entre deux (ou plusieurs) forces qui l'engendrent et la maintiennent par leur conflit même. (...) en expliquant la morphologie par un dynamisme sous-jacent ⁸⁹ » (THOM ,1974 La linguistique : exemplaire.) ; elle échappe à l'observation.

4.2 Le mécanisme de saisie de l'idéo genèse par la morphogénèse

Dans la saisie de l'idéo genèse par la morphogénèse, le premier mécanisme, la relation de Prédicativité, à mettre en action est très complexe car d'un double effet. D'une part il fonde le caractère prédicatif du verbe – ce qui est commun à toutes les autres parties de langues prédictives – d'autre part, il consiste à déterminer tout le faisceau formel dont doit se pourvoir une notion idéo génétique pour devenir un verbe.

Ce premier mouvement morphogénétique fonde le caractère prédicatif du verbe et permet de le distinguer des autres parties de langues prédictives.

⁸⁹ Il s'agit du texte de Renée Thom cité dans « La linguistique, discipline morphologique exemplaire », Critique 30/1, 235-245.

Notons que de tout le tissu formel caractérisant la relation entre le support et l'apport, celui qui nous retiendra dans cette partie est la voix⁹⁰.

Dans cette perspective, il n'est pas, en français comme en arabe, de catégorie verbale qui ne soit intégrante dans une forme verbale pour caractériser – chacune dans sa spécificité : c'est-à-dire pour ce qu'il lui est demandé de signifier – la relation qu'entretient le support avec son apport de signification.

La voix, comme toutes les autres catégories verbales, est déterminée au même moment que la Prédicativité.

Ce qui assure au verbe quelle que soit sa sémantèse un aspect intégrant à l'égard de la totalité du tissu formel qui porte les marques morphologique qui le distingue des autres parties de langues prédictives et en particulier du « nom ».

Une sémantèse verbale quelle que soit sa composition idéo génétique ne peut échapper à ces différentes divisions qui marquent formellement la relation établie en langue entre le support qui lui est rendu incident.

- **La mise en action de la morphogénèse et l'élection du support**

Le premier mécanisme mis en œuvre dans le traitement morphogénétique – la Prédicativité – consiste dans ce qui a été posé par le mouvement idéo génétique à faire un choix entre les deux entités pour l'élire au rang de support .Du même mouvement, il permet de décider de qu'elle façon entrer dans l'idéo genèse ou plus précisément dans le bloc qu'elle a engendré. Nous faisons donc le choix de l'une des bases ontologiques à travers laquelle la base ontique de la sémantèse verbale, le support du verbe, peut se manifester .Le but primordial de cette élection est essentiellement de déclarer la position et le rôle du support dans le complexe idéo génétique ou il figure.

Cette opération permet à la fois de fonder le caractère prédictif du verbe et de préciser tout l'ensemble relationnel –formel et sémantique –qu'à édifié l'idéo genèse.

⁹⁰ La voix, du moins ce que les linguistes et grammairiens nous ont accoutumé de ranger sous ce terme, ne constitue que la marque formelle de la relation R ; elle ne dit pas toute cette relation

C'est donc « à cette mécanique que la Prédicativité et la voix du verbe doivent être la double conséquence d'un même acte. » (CHEVALIER, 1978 :84)

Dans la juste mesure où nous avons tenu toujours distinct ce qui relève de la voix et qui qualifie formellement la relation qui s'établit entre cet élément élu au rang de support et la sémantèse verbale proprement dite, et ce qui relève de l'ordre sémantique, nous ajouterons à cette assertion de J.CI. Chevalier, la diathèse qui se doit de désigner la nature sémantique de cette relation.

Dans cette nouvelle perspective, la voix et la diathèse sont les deux faces d'une grande catégorie verbale. Elles sont, à l'image de la définition saussurienne du signe linguistique, indispensable à la compréhension de la relation. L'une, la voix, correspondrait dans cette comparaison au signifiant saussurien et l'autre au signifié.

Il n'y a donc pas de raison permettant de postuler que la relation établie entre le support et l'apport est uniquement de nature formelle ou sémantique. Il y aura là une façon de voir qui occulterait un aspect de la relation pour seulement justifier un préalable théorique.

Conformément à la position guillaumienne portant sur la relation entre la donnée et réflexion, nous ne pouvons-nous permettre le droit de borner à l'analyse de la forme ou du sens.

Dans la perspective théorique que nous préconisons et pratiquons, la donnée – ici la relation R – cesse d'être une simple donnée à analyser pour s'élever au rang d'une donnée théorique.

En effet, nous n'allons pas, à l'image d'une certaine linguistique qui se cantonne dans l'analyse de la forme, exposer les mérites d'une théorie ou vérifier sa validité en l'appliquant à l'analyse de la voix. Nous analyserons cette dernière et les problèmes qu'elle pose comme ils nous sont donnée ; c'est – dire comme un matériel empirique dont il faut tenir compte pour élaborer un modèle d'analyse. La seule et l'ultime théorie est la donnée elle-même ; c'est à elle qu'il faut remonter.

La relation qui nous intéresse est donc à la fois formelle et sémantique et toute analyse qui ne prendrait en considération qu'un seul de ces deux aspects ne pourrait que retarder la promotion de la linguistique au rang d'une science théorique.

Les phénomènes linguistiques comme le reste des processus de l'univers sont un amalgame de sens et de forme : ils sont bidimensionnels. Et, pour les expliquer, il est nécessaire d'adjoindre à l'analyse formelle que présente, sur le thème particulier de la voix verbale, J.CI. Chevalier une analyse qui mettrait en valeur l'aspect sémantique de la relation en cause.

Puisqu'il a été démontré que la morphogénèse s'applique à tout ce que lui livre l'idéo genèse il nous reste donc à examiner comment se déploie le traitement morphogénétique sur ce qui nous livrons à son entendement. Autrement dit, il importe de nous interroger sur les schémas et les conditions selon lesquels s'effectue la saisie du bloc généré par le mouvement idéo génésique par la morphogénèse.

Il est aisé de déduire, dans la mesure où la seconde opération ne s'interdit aucune organisation idéo génésique, que l'exercice de la mécanique morpho génésique variera selon le modèle de l'idéo genèse auquel il lui sera demandé de s'appliquer.

4.3 La morphogénèse et les divers types de l'idéo genèse

Le mouvement morpho génésique consistera alors dans un premier moment à faire un choix entre l'une des deux entités spatiales ($x / {}^{91}y$) et à l'élire au rang de support de la prédication. Cette unité élue devient dans l'organisation des trois éléments de la sémantèse la partie privilégiée. Par ce mouvement, la morphogénèse assoit toute la relation formelle qu'entretient le support avec le reste de l'apport et détermine son orientation cinétique.

Nous pouvons donc postuler que l'exercice de cette mécanique s'effectuera de la façon suivante :

⁹¹ Le symbole « / » associant les deux éléments entre parenthèses s'interprète « ou ».

I : pour une idéo genèse $x S y$ nous pouvons, par pure permissivité du système, postuler une combinaison de deux possibilités :

I.1 : $x S y$ ou y constitue le gène d'un complexe $x S y$ est élu support de prédication.

Cette organisation correspond, dans le discours, à la totalité des verbes transitifs dont le substantif en position sujet est déclaré agent du processus qu'ils expriment : exemple : chanter, frapper, etc.

I.2 : x constitue le site, le lieu du complexe est déclaré support de prédication.

Dans le discours, cette composition caractérise les verbes transitifs dont le substantif en position sujet ne peut correspondre à une interprétation agentive comme dans. aimer, désirer, recevoir etc.....

Contrairement à ce qu'affirme G. CI. Chevalier, ces deux possibilités correspondent non pas- si encore nous voulons établir un rapprochement avec les analyses de la grammaire traditionnelle-à ce qui est nommé traditionnellement voix active et voix passive mais aux deux classes sémantiques de verbes : verbes d'actions et verbes d'état.

Nous allons voir un peu plus loin que les deux organisations définitionnelles de la totalité des verbes transitifs présentent à leur superposition un chiasma structural que nous définirons.

Aussi, par anticipation, nous pouvons remarquer l'affinité qui se dégage entre ce modèle de langue et l'analyse établie par M. GROSS et l'équipe du laboratoire de l'Automatisation des langues portant sur la distribution de la proposition complétive en position sujet et en position objet.

II : dans le cas d'une idéo genèse où une identité entre le site et le gène est postulée, s'offre également à la morphogénèse deux possibilités :

X=y : le gène est ici assimilé au site :

Le support obligé de ce bloc ne peut être que le site : nous aurons une sémantèse verbale du type : $x S$

$Y=x$: y est élu support de prédication et afin de le déclarer simultanément site et gène d'un complexe y S

Cette seconde structure pourrait bien correspondre dans le discours aux verbes intransitifs que reconnaît la grammaire traditionnelle.

La première, celle où le site est déclaré support de prédication, correspondrait aux verbes intransitifs exprimant un état tel que « souffrir », « dormir » etc. dans son emploi intransitif, et la seconde, celle qui déclare son support gène, caractériserait les verbes intransitifs dont le substantif en position sujet est interprété dans les grammaires scolaires comme étant l'agent du processus exprimé par le verbe : la totalité des verbes de mouvement correspond à cette définition.

III : dans le cas d'une idéo genèse x S ... ; une idéo genèse dont le mouvement est interrompu avant l'émergence du gène dans l'espace mental.

J.ZENATI prend l'explication de J.-C. Chevalier, pour distinguer cette organisation de la composition propre aux verbes intransitifs, selon ZENATI, cette explication « nous laisse croire que le mouvement morpho génésique se déclenche avant que le mouvement idéo génésique n'ait atteint son terme. » (ZENATI, 1988 :115)

Et compte tenu notre démarche d'analyse de départ, qui, selon laquelle la morphogénèse doit s'appliquer sur l'entier du bloc engendré par l'idéo genèse, et rien que sur ce qu'elle a engendré.

Donc, et par voie de conséquence, nous pouvons de notre part considérer que le gène est laissé dans l'indécis lors de la saisie spatiale. De ce fait nous aurons un complexe de la forme : x S...

Dans cette structure, il n'y a pas d'autre choix possible que de tenir x pour le support de la prédication et de le déclarer site d'un complexe dont le gène est laissé dans l'indécis.

Cette structure est celle des verbes que la tradition identifie sous l'appellation « verbes diathétiquement neutres » : exemples : casser, cuire, etc. cependant, notons qu'une grande différence se laisse entrevoir entre les verbes de cette dernière structure

et les verbes intransitifs dont l'organisation morpho génétique est de la forme x S : ceux dont la structure est composée d'un site et d'une sémantèse.

Pour les premiers, le mouvement est susceptible d'être prolongé et il ne s'agit en aucun cas d'identité entre le site et le gène, alors que pour les seconds le mouvement a atteint son terme constructeur et déclare l'existence d'une relation d'identité entre le site et le gène.

Cette classification confirme le rapprochement que nous avons établi avec la grammaire dite traditionnelle.

En effet, l'emploi intransitif de ces verbes indique qu'il est parlé d'un état du support qui est entièrement qualifié par la sémantèse verbale.

Dans leur emploi transitif, ces derniers correspondent aux verbes dont l'organisation morphogénétique est celles des sémantèses déclarent leur support gène du complexe y S x.

4.4 Les structures morphogénétiques

4.4.1 Le rôle de la morphogénèse

D'après ce que nous avons vu, l'idéo genèse se contente de poser des existences mentales qu'elle livre à un traitement morpho génésique. Elle attribue aux éléments qu'elle a su distinguer dans l'expérience de l'univers des statuts spécifiques qui les définissent. Elle les distingue en mettant en relief l'ordre de leur accession à cette existence dans l'espace mental.

C'est ainsi que le gène ne peut apparaître que dans la suite de la sémantèse et de son site.

Toutefois, cette sémantèse verbale, pour cela même qu'elle est censée être le lieu du déploiement des phénomènes temporels, comporte l'indication que tout ce qui la compose se distribue d'une façon ou d'une autre dans le temps.

Ainsi se précise une des tâches de la morphogénèse qui sera de verser au temps ce qui a été préalablement spatialisé.

Il est important de préciser que les éléments qu'elle versera dans le temps sont ceux-là même saisis par l'espace mais augmentés d'une matière notionnelle. L'une des

taches fondamentales de la morphogénèse est d'entendre temporellement ces êtres de nature spatiale que lui livre le mouvement idéo génésique.

Nous devons donc nous attendre à ce que la morphogénèse s'emploie à distribuer ou à placer dans le temps des deux éléments fondamentaux **E** et **S** dont **E** est susceptible d'être le site ou le gène, ou alors les deux à la fois dans le cas où une identité est déployée.

Il est à noter que, dans ce redéploiement, l'ordre que doivent recevoir les éléments sera exactement l'inverse que celui que posait l'idéo genèse. Cette inversion se fera exactement selon les mêmes principes que ceux qui ont gouverné la spatialisation et selon les mêmes lois et les mêmes mécanismes régulateurs.

En effet, si dans l'ordre idéo génétique on se mêle de trouver un gène à ceux qui a été préalablement ou antérieurement posé ; ce même gène ne peut pas assurer dans la morphogénèse la propriété qui le définit s'il n'est pas envisagé dans l'antécédence de ce qui en émane.

4.4.2 Les différents modèles de la morphogénèse

Il résulte de ces considérations et étant donné les divers types d'idéo genèses énumérées plus haut cinq modèles possibles :

I : pour une idéo genèse $x S y$, nous aurons deux possibilités :

I.1 : y est déclaré support de ce même complexe idéo génétique et nous avons
 $y S x$.

I.2 : x est déclaré support d'un complexe
 $x S y$

II : pour un complexe idéo génétique où est instituée une identité entre le site et le gène, nous aurons également deux possibilités :

II.1 : x est déclaré support et simultanément identique à y :
 $x S$

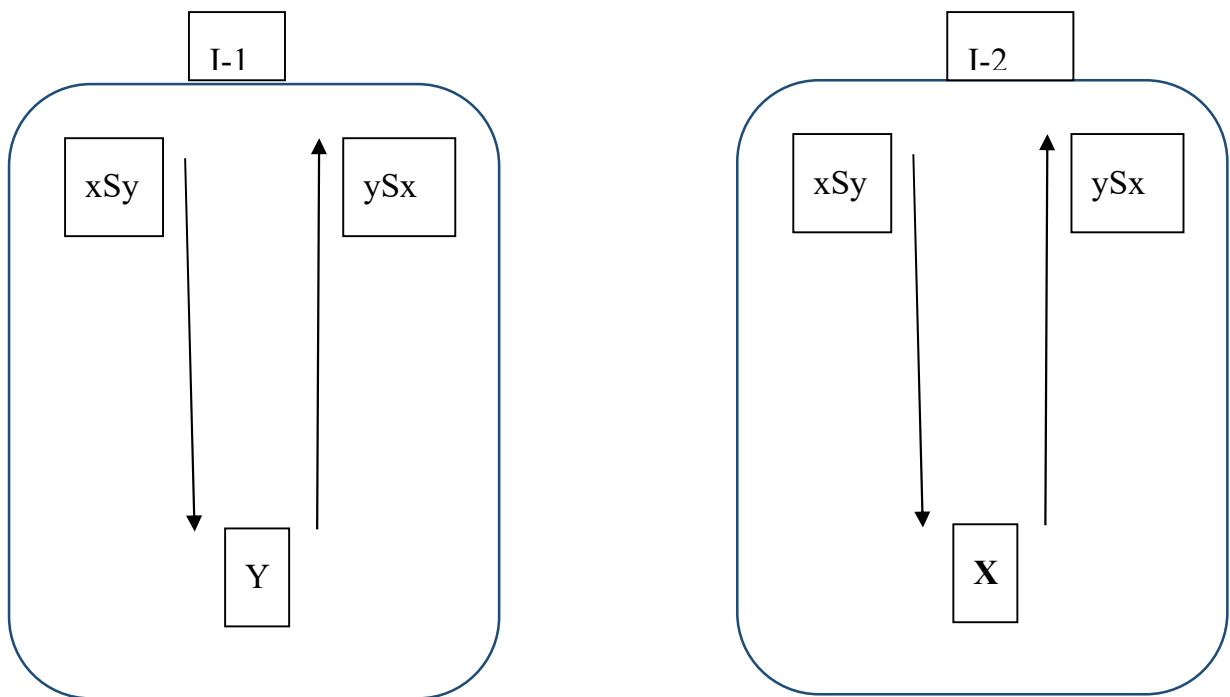
II.2 : y est déclaré support et identique à x :

y S

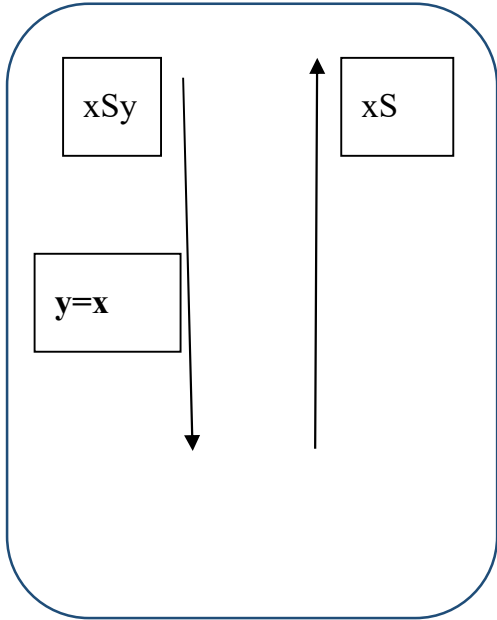
III : la troisième structure ne propose qu'une seule possibilité : celle de tenir le site pour le support d'un complexe dont le gène est laissé dans l'indécis : x S...

Ainsi sont totalement dégagées les structures morphogénétiques qui seraient susceptibles de prendre en charge non seulement toutes les constructions syntactico-sémantique que présentent les grammaires arabe et française

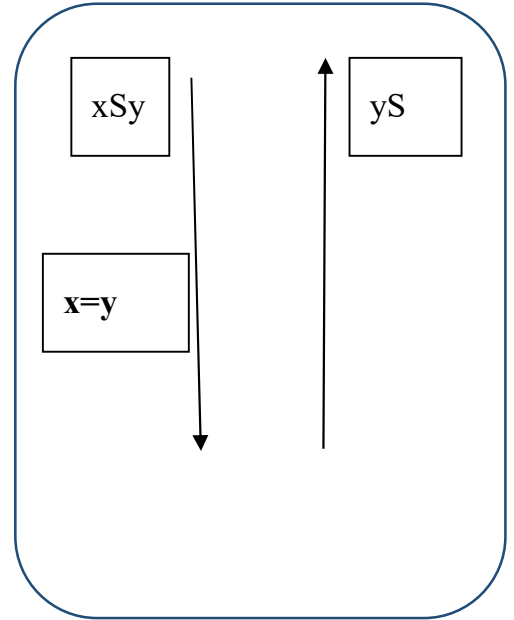
Nous pouvons représenter cette distribution dans le temps de la manière suivante :



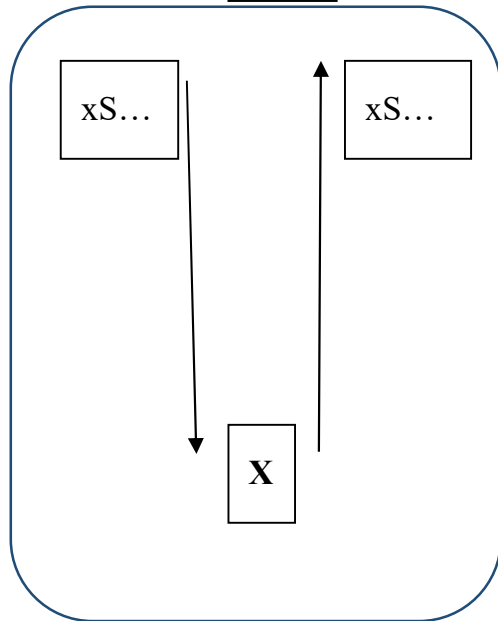
II.1



II.2



III



4.4.3 Les différentes chronologies

En considérant la relation prédicative qui vient de s'instituer dans le traitement morphogénétique du bloc généré par l'idéo genèse, nous constatons que dans chacun des modèles dégagés deux chronologies sont simultanément posées. L'élément retenu pour faire office de support est occurrent dans deux chronologies différentes mais successives.

4.4.3.1 La première chronologie

Dans la première chronologie qui s'institue entre le support et l'amorce d'une sémantèse qui lui est rendue incidente, le support se trouve, en ceci même qu'il est support, l'AVANT d'une structure dont l'apport constitue l'APRES.

4.4.3.2. La seconde chronologie

La seconde chronologie est celle qui s'instaure au sein même de la sémantèse qui est, au fait, l'apport de prédication et qui constitue l'APRES du système.

Dans cet APRES que constitue la sémantèse verbale, s'institue, à l'image de la structure globale, une relation entre un être E et une information I portée sur cet être.

Cette chronologie vient du fait que le support, en morphogénèse, est considéré isolément de l'apport qui l'intègre dans le complexe idéo génétique.

En intégrant cette problématique dans le cadre théorique guillaumien, nous dirons que cette structure est caractérisée par un double régime d'incidence à un même élément, celui qui est déclaré en morphogénèse support de la prédication.

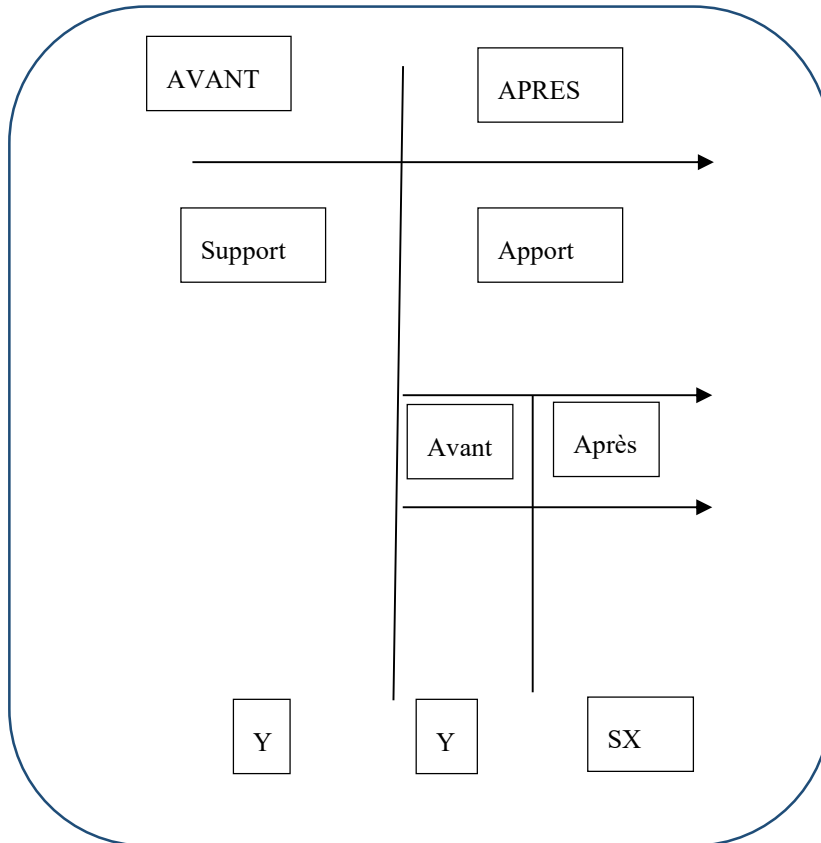
La sémantèse dans l'apport, est incidente à cet élément qu'elle comporte et qui fait partie intégrante de ce qui la compose : c'est une incidence interne. Et dans un second moment, elle est rendue incidente à cette même unité dont elle fait son support d'AVANT : c'est une incidence externe.

Cette double incidence, interne puis externe, à une même entité que la sémantèse subsume dans sa structure, confirme le caractère ontique de l'être support de la sémantèse verbale.

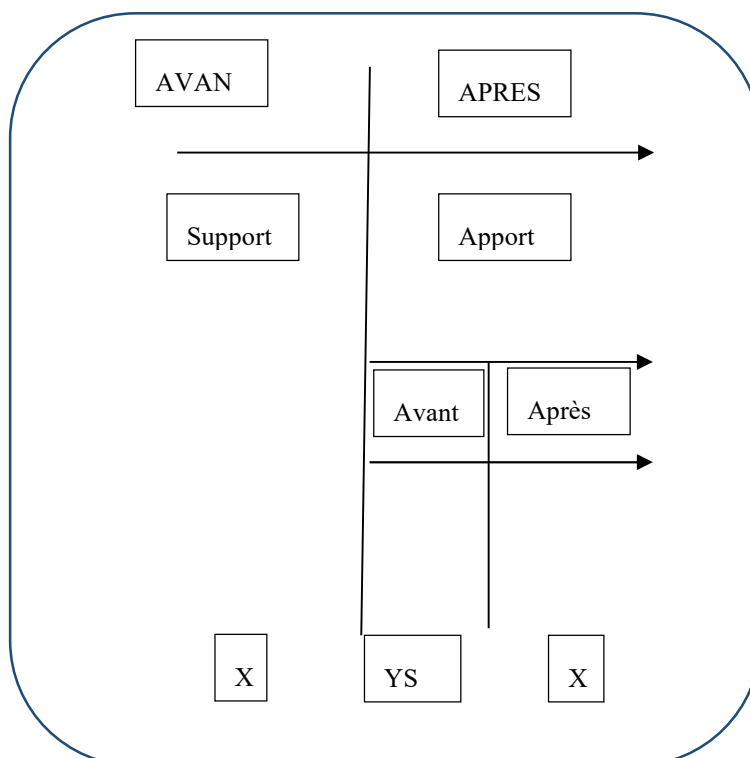
Les deux occurrences de la même entité font apparaître les distributions suivantes :

I pour une idéo genèse x S y :

I.1 : y = Support



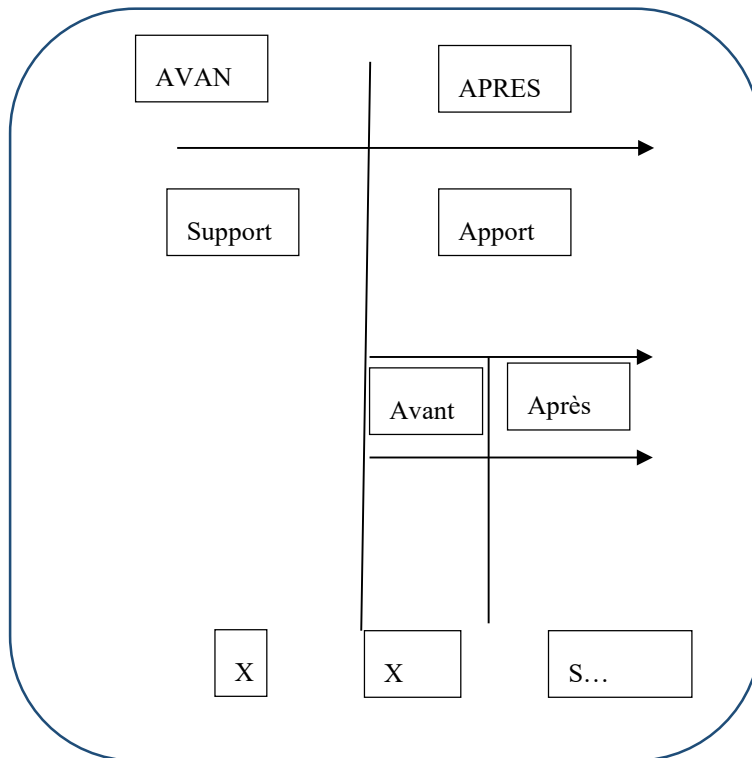
I.2 : x = Support.



III. Pour une idéo genèse dont le gène est laissé dans le proscri :

x = support

Nous obtiendrons donc :



4.5 La notion de site et les structures morphogénétiques

Avant d'exposer le rapport existant entre la voix et la diathèse dans les différentes structures morphogénétiques, il convient de mentionner une mise au point faite par J.ZENATI relative à l'utilisation de la notion de site dans l'analyse que propose G. Moignet dans « systématique de la langue française ».

Considérons alors les exemples ⁹²suivants :

- Il souffre
- Il court
- Le poulet cuit à feu doux

⁹² Ce sont les exemples de ZENATI, employés, afin d'explicitier ces points de confusion.

L'observation même superficielle de ces exemples, nous indique que ces trois énoncés sont morphologiquement identiques. Il est fait état dans (1) comme dans (2) et (3) d'une même relation entre deux éléments.

D'un point de vue formel, c'est à dire syntaxique, les trois verbes sont occurrents dans la structure distributionnelle définitionnelle des verbes que la tradition qualifie d'intransitifs.

Ils correspondent à la structure que M. Gross dans Grammaire transformationnelle : syntaxe du verbe formalise de la façon suivante (N0, N1, V,...)⁹³ :

Notons, contrairement aux deux premiers paradigmes verbaux, que le verbe cuire connaît dans le discours un emploi transitif :

Soit :

- N qui signifie Nom
- V : désignant la position de l'apparition du nom dans la chaîne syntagmatique.

Marie cuit le poulet à feu doux

Peut être formé par :

N0 V N1

D'un point de vue d'une sémantique impressionniste et intuitive, le premier verbe exprimerait un "processus existentiel", le second, une "action" et le troisième exprime dans le premier emploi syntaxique et non dans le second un "état".

4.5.1 Critiques et remarques de ZENATI relatives à l'analyse de G. Moignet

Selon ZENATI, en examinant ces différents verbes dans le cadre de la catégorie verbale de la voix en français, G. Moignet remarque que les problèmes que pose cette

⁹³ Cette notation est celle qu'utilise M. Gross dans tous ces travaux ; elle ne se limite pas au seul ouvrage cité. N signifie Nom et l'indice qui l'accompagne désigne la position de son apparition dans la chaîne syntagmatique

dernière sont une conséquence des difficultés liées à la définition du substantif en position sujet. (LAGANE, 1969 : 58 – 62).

C'est pour G. Moignet "la nature de la fonction de la voix." (MOIGNET, 1981 : 104).

« Ce faisant, ayant judicieusement posé la problématique liée à la fonction sujet dans la genèse phrastique, il arrive à la reconcevoir sous l'angle logique et mécanique.

Cette re-conception « ... a la mérite de convenir à tous les types de verbes, verbes d'action, verbes d'état, (...) (MOIGNET, 1981 : 104).»

Dans cette perspective, ZENATI affirme (que la psychomécanique du langage, l'étude de la relation R, celle dont la voix n'est que la face signifiante (formelle), est envisagée à travers l'opposition des deux moments qui fondent la tension de la sémantème verbale : la causation et l'effection. (ZENATI, 1988 : 127)

Le support, le substantif en position sujet si choisissons d'inscrire notre travail dans le cadre d'une linguistique de discours¹, est à la fois l'entité qui porte l'événement et l'être à partir duquel il est possible de parler de cet événement.

Notant que ce statut n'est pas réservé d'une façon exclusive au gène ; le site peut également être ce support fondamental de la sémantème verbale.

4.5.2 Le site et la voix

G. Moignet, et ayant posé d'une manière pertinente le problème du sujet, aboutit dans la classification des voix verbales à des résultats, d'après ZENATI, qui ne s'inscrivent pas dans le droit fil des hypothèses préalablement posées.

En empruntant la notion de site développée par J.CI. Chevalier "pour désigner la base existentielle du verbale", (MOIGNET, 1981 : 57).» nous pouvons constater la confusion faite par G. Moignet dans son ouvrage⁹⁴ En effet, la notion de site ne peut, comme il a été déjà montré, constituer qu'une base ontologique de la sémantème verbale ; une des deux bases susceptibles de prendre en charge le support fondamental qui est la base ontique de la sémantème existentielle du verbe.

⁹⁴D'après ZENATI Cette confusion se retrouve d'une façon presque constante dans l'analyse de G.MOIGNET

Cette défaillance est d'autant plus importante que, d'une part G. MOIGNET s'inspire du modèle théorique posé par G. Guillaume pour qui "l'incidence unique, non répliquée, est toujours une incidence à un sujet logique (...) dont l'une des caractéristiques est de se présenter à volonté actif ou passif.». (GUILLAUME, (1948-1949) [1973] : 185). D'autre part, cet argument, auquel il tient comme à un dogme, est le postulat théorique qu'il place au fondement de la distribution qu'il propose de la totalité de la catégorie de la voix.

4.5.3 Le site et la notion d'agent dans le modèle de G. Moignet

Il est important de signaler que G. Moignet - en affirmant " que ce site opérateur soit parfois aussi l'agent du phénomène évoqué, c'est évidemment possible, mais ce n'est là qu'une situation particulière liée à la sémantèse du verbe et de surcroît à la visée du discours ... "⁹⁵ (MOIGNET, 1981 : 104) - considère que toutes les sémantèses verbales qui déclarent le gène en position de support sont idiosyncratiques.

Notons que dans cet extrait, G. Moignet attribue au site le statut de support ontique de la sémantèse verbale quand celui - ci n'est qu'une possibilité pour ce qu'il est considéré de se concrétiser. D'autre part, la ré-introduction de la notion d' "agent" qui est de nature purement sémantique en opposition à la notion de "site" qui est de nature spatiale crée une confusion entre deux critères d'analyse radicalement différents.

4.5.4 Conséquences dans l'analyse

J.ZENATI tient à préciser lors de son étude de la voix que cette interférence dans les critères d'analyse conduit G. Moignet à faire figurer les trois énoncés à l'aspect immanent - celui où ils figurent dans les exemples cités plus haut - dans la voix opérative.

« Aussi, en classant l'emploi transitif du verbe qui figure à l'exemple (3) dans la même rubrique que cette forme où il fait apparaître son emploi intransitif MOIGNET

⁹⁵

Cette position de G. GUILLAUME, portant sur le sujet logique, confirme l'hypothèse que nous avons posée plus haut et selon laquelle le support peut être en fonction de la sémantèse verbale soumise à l'entendement morphogénétique site ou gène.

comme une erreur d'appréciation de ce que peut être l'opérativité. » (ZENATI, 1988 :131)

En effet, le support de ce verbe, dans l'emploi intransitif, est entièrement qualifié par la sémantèse verbale tandis qu'il constitue le gène dans la réalisation transitive. »

Si, comme nous le verrons, la sémantèse du verbe cuire dans ces deux emplois correspond à une orientation cinétique inceptive, toute la coloration sémantique de cette orientation vient de ce que le support soit site ou bien gène.

Il apparaît donc très pertinent de savoir si le support correspond à l'une ou à l'autre des deux entités pour conclure à l'opérativité ou à la résultativité de la sémantèse considérée, pour cela J.ZENATI dit « Nous prenons donc ainsi partie contre la position de G. Moignet pour qui "la question de savoir si le sujet (des verbes de mouvements) est site ou agent n'est pas pertinente."(Moignet, 1981 :106).

Si cette configuration paraît être justifiée et justifiable pour l'énoncé (2) il demeure difficile de soutenir que le substantif en position sujet a dans (1) et (3) une quelconque responsabilité dans la "conduction des événements" signifiés par les sémantèses verbales.

5. La relation R et les structures morphogénétiques

En observant bien les figures des différentes structures morphogénétiques relatives aux idéo genèses posées, certaines similitudes ne manqueraient pas d'attirer notre attention.

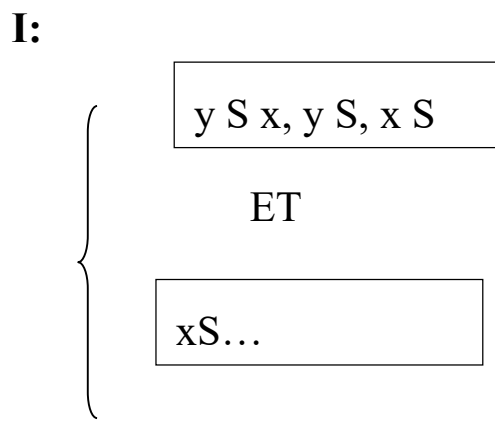
Elles nous offrent deux recouvrements possibles : le premier, de nature formelle, concerne l'orientation cinétique de cette relation et le second, de nature sémantique, qualifie cette relation.

Cette façon de voir la relation R, celle qu'entretient le support avec son apport de prédication, nous fait comprendre du même coup et au même moment "les structures sémantiques" et "les structures formelles" qui la régissent et qui la systématisent.

Il est donc important d'analyser les unes au même titre que les autres ; comme il est important de garder présent à l'esprit que la distinction de ces deux faces de la relations, dans la présentation que nous en ferons, ne se justifie que parce qu'elle correspond à une fiction d'analyse.

5.1 La voix

D'un point de vue formel, les figures relatives aux différentes constructions morphogénétiques laissent apparaître l'existence de deux mouvements cinétiques.



Dans ces structures morphogénétiques, l'élément élu au rang de support (x / y) occupe la même position dans les deux occurrences : celle d' AVANT.

En effet, il apparaît, en ceci même qu'il est le support, dans l'antécédence de l'apport et se voit attribuer dans la seconde chronologie la même position : celle d'antériorité par rapport au reste de l'apport donc il ne constitue qu'un élément.

II :

x S y

Dans cette construction, le support qui ne peut être que le site apparaît dans la première chronologie en position d'AVANT en raison de ce qu'il constitue l' AVANT obligé de l'apport mais dans la second il se voit différer dans la position de postériorité par rapport aux éléments de l'apport qui se trouvent dans son antécédence.

Ainsi, l'occurrence d'un même élément, en l'occurrence le support, dans deux chronologies successives laisse se dessiner deux mouvements caractérisant les orientations cinétiques des différentes structures morphogénétiques caractérisant les sémantèses verbales.

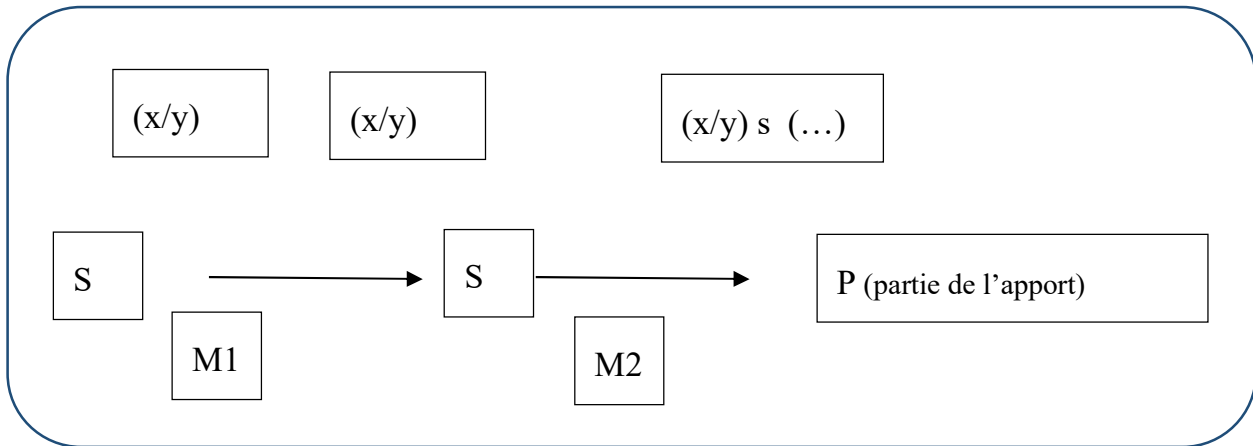
La première est celle qui nous permet d'atteindre l'apport sans aucun détour, elle est "obverse". La seconde, elle, place l'apport entre les deux éléments, est "déverse" ou "indirecte".⁹⁶

⁹⁶ La reprise dans un premier temps de cette terminologie développée par J.CI. CHEVALIER n'est justifiable que dans la mesure où ce que nous posons complète le modèle théorique qu'il avait préconisé.

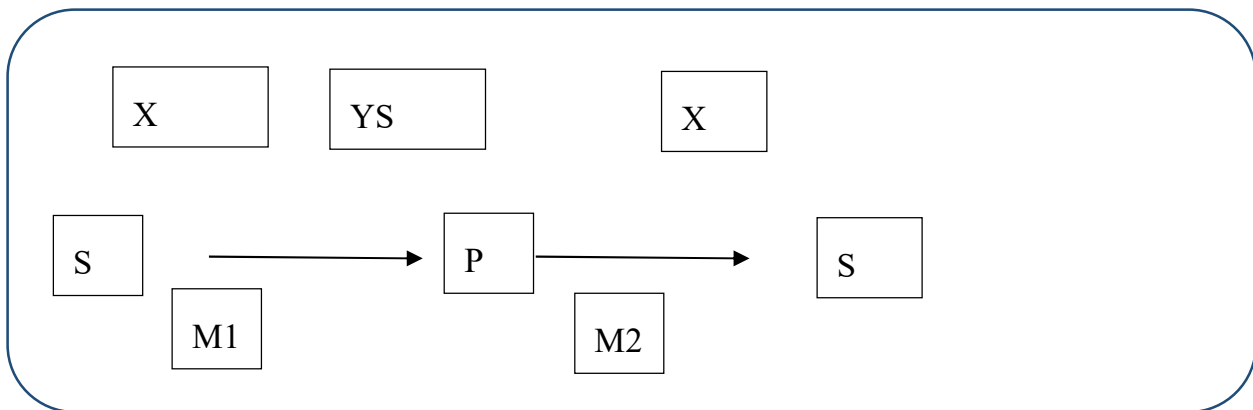
5.2 Les deux cinèses

Les deux mouvements qui se laissent entrevoir peuvent être représentés schématiquement de la façon suivante :

I :



II :



Nous remarquons bien que dans le premier cas malgré l'articulation de deux chronologies, l'impression demeure, au terme de son déploiement, qu'il n'y a qu'un seul mouvement.

Il est vrai qu'opératoirement il existe deux tensions successives mais résultativement tout se passe comme s'il ne s'agissait que d'une seule et que la première s'annulait puisqu'elle se développe de S vers S. Nous pouvons même aller jusqu'à postuler que d'un point de vue opératif la première tension est neutre.

Cette neutralité a pour effet de " montrer la totalité de la mécanique comme une simple translation de l'un des éléments de la lexigenèse⁹⁷ (gène + site) choisi pour support de prédication vers son complément dans ce qu'a livré cette même lexigenèse". (CHEVALIER ,1978: 93).

Dans la seconde orientation cinétique, il est clair que le résultatif se donne comme une pure simplification de l'opératif. Les deux tensions demeurent au terme de leur déploiement parfaitement distinct et offrent au terme du mouvement qui les constitue une image d'un enroulement. Toute la mécanique qui gouverne cette structure morphogénétique stipule que le site apparait dans les deux chronologies avec un statut différent.

En effet, le site, puisque c'est de lui qu'il est question dans cette structure, apparait dans le support avec le statut d'élément inceptif : il est à la base de la sémantèse verbale et dans l'apport avec le statut d'élément conclusif.

Il résulte de ces considérations que "la voix d'un verbe ne peut être que le rapport de l'élément dont le verbe parle et de la place que ce même élément occupe dans ce qui est dit.» (CHEVALIER ,1978: 95).

Cette position de J. Cl. Chevalier est très pertinente mais, rappelons-le, elle ne concerne que la partie formelle de la relation R.

⁹⁷ « Terme suggéré pour désigner l'opération de pensée formatrice du vocable .Ce terme est d'ailleurs formé sur le modèle du nom donné à l'opération de pensée formatrice de l'image – temps : la chronogenèse. Pour se référer à la construction du vocable. GUILLAUME emploie parfois le terme d'ontogenèse. » (C. Douay, D. Roulland, Les mots de Gustave GUILLAUME, 1990: 108,109).

Nous pouvons dire à propos de ce point. Ou bien le verbe nous permet d'appréhender cet être dans les deux éditions de lui-même avec un même statut ; ou bien le verbe nous contraint à le voir dans la position d'antécédence avec un statut différent de celui qui le définit dans la seconde chronologie.

Dans la première voix, l'être support, en apparaissant dans la seconde chronologie, conserve le statut d'élément inceptif qui était le sien dans la position d'antériorité. Tandis que dans la seconde voix, ce même élément change de statut, dans la seconde occurrence, pour devenir conclusif.

Ainsi toute la mécanique formelle de la relation qu'entretient le support de prédication avec son apport se résume dans ces deux orientations livrant un mouvement fondamentalement perspectif dans le premier cas et un mouvement essentiellement aperspectif dans le second.

La première attribue à l'entité élue au rang de support un statut d'élément inceptif dans les chronologies dans lesquelles elle est occurrente ; La seconde par contre le déclare inceptif dans la chronologie d'avant - celle du support - et aussitôt après, c'est à dire dans la seconde chronologie, elle lui confère le statut d'élément conclusif.

Ce sont donc ces deux statuts du support qui sont en cause dans les différentes cinèses de la sémantèse verbale. Ils constituent le socle de l'orientation de la relation établie entre le support et l'apport, entre l'élément d'avant et celui d'après.

5.3 Les constructions morphogénétiques et les voix verbales de la tradition

5.3.1 L'analyse de J. Cl. Chevalier

Afin d'éviter toute ambiguïté liée au modèle théorique élaboré par J. Cl. Chevalier, nous devons éclaircir un fait relatif à la distinction de ces deux mouvements.

En effet, en posant son modèle d'analyse, J. Cl. Chevalier a tenté, sans doute par soucis pédagogique, de dresser un parallèle avec les classements de la grammaire traditionnelle.

Dans ce rapprochement, il identifie la structure $x S y$ à la construction passive traditionnelle et la construction $y S x$ à la voix active.

5.3.2. Remarques relatives au modèle élaboré par Chevalier

La structure morphogénétique $y S x$ ne peut correspondre à ce que la tradition appelle la voix active dans la juste mesure ou les modèles même que celle-ci pose sont falsifiés par les verbes qui déclarent leur sujet non pas agent du processus qu'ils traduisent mais plutôt, en termes des fonctions thématique, le lieu de ce processus : (aimer, désirer, recevoir, etc.)

Bien que ces dernières sémantèses verbales soient occurrentes dans la structure distributionnelle définitionnelle des verbes transitifs et qu'elles aient morphologiquement les caractères d'un verbe actif - en tous cas à l'aspect immanent -il est difficile de conférer une interprétation agentive au substantif apparaissant en position sujet.

Ce rapprochement est d'autant plus curieux que Chevalier s'est employé préalablement à montrer les insuffisances et les problèmes liés aux définitions traditionnelles.

Notons que la totalité des verbes dont la composition idéo génétique est telle qu'elle livre deux entités de nature sémantique au traitement morphogénétique ne posent pas tous indifféremment en position support un gène.

CINQUIÈME CHAPITRE

Le système verbo-temporel arabe et français : Analyse de la Composition génétique et du comportement lors de la transition de la langue au discours

1. La systématique d'un paradigme verbal

1.1. Les catégories verbales : classification et cohérence

Il s'agit de sorte de rapports institués en pensée, ces rapports sont en français comme en arabe réduits en nombre, ils constituent un ensemble formel dont est tenue de se pourvoir une sémantèse orientée vers le verbe. En effet, ces rapports sont morphologiquement signifiés et ont retenu de ce fait l'attention des grammairiens les plus anciens, qui ont établi des classements dont la rigueur ne peut manquer d'étonner par le degré de sa cohérence. Ils les désignent sous l'appellation de catégories verbales .elles sont : le temps, la personne, le mode, l'aspect et la voix.

Elles s'enchevêtrent les unes dans les autres et "coexistent dans toutes forme verbale que la langue peut proposer" (CHEVALIER, 1978 : 31) .elles sont toutes et au même titre conjointement nécessaire à l'existence de la catégorie verbale et il n'est pas de verbe comme d'état de verbe ou l'une d'elles soit absente.

Ces distinctions que reprennent les linguistiques modernes en les intégrant dans un cadre théorique abstrait constituent l'embryon d'une linguistique systématique.

En réalité, c'est le rapport qu'entretient la sémantèse verbale avec son support de signification "qui crée la temporalité " (MOIGNET, 1981 : 57)

« Ayant leur siège dans la langue, l'apport de signification et son support formel, même s'ils sont réduits à leurs propriétés les plus générales se trouvent être mis en relation (ZENATI, 1998 : 5) .cette relation constitue ce que J.C. CHEVALIER nomme « la première articulation interne du vocable baptisé verbe ».

La catégorie verbale assurément instituée en langue est une unité prédicative au sein de laquelle s'établit un rapport entre un être E et une sémantèse S dont il est le support. (CHEVALIER, 1976 :2016-7)

Malgré les diverses valeurs que peuvent prendre les deux éléments qui le constituent, ce rapport sera partout et toujours le même. Ainsi le verbe en langue est représenté de la manière suivante :

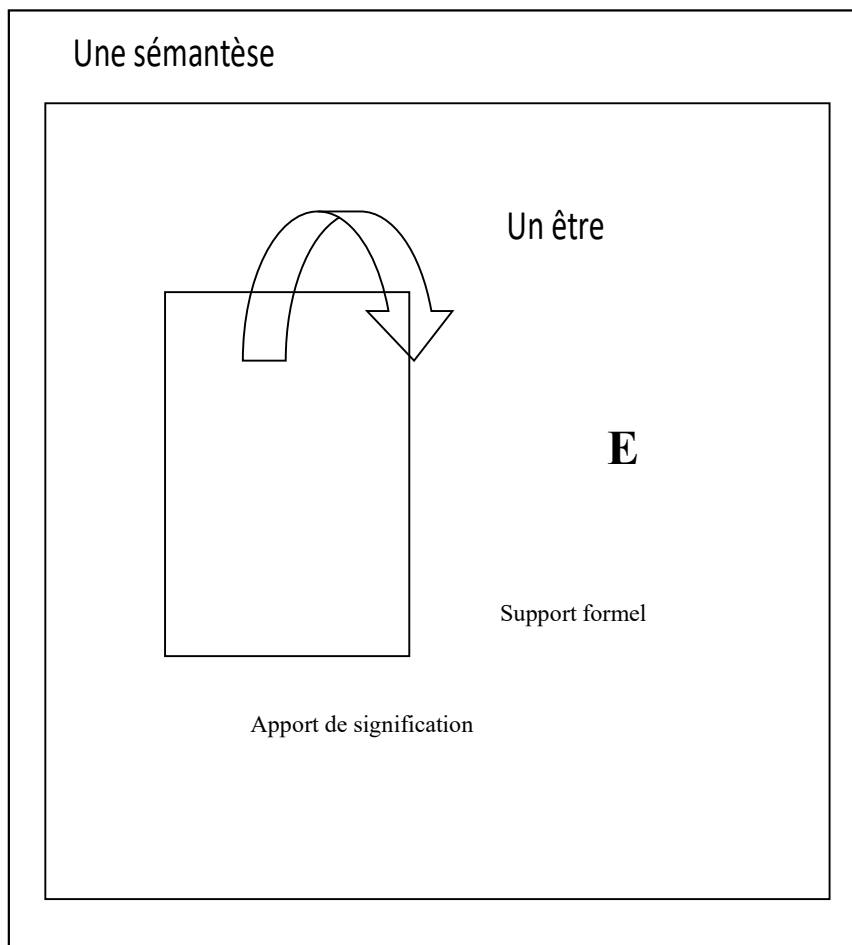


Figure 21 : Le verbe en langage : Rapport (support/ apport de signification)

Cela montre que la définition selon laquelle le verbe exprimerait dans les deux langues arabe et française « soit l'action faite ou subie par le sujet, soit l'existence ou l'état du sujet ... » (Grevisse, 2007) se révèle intuitive et impressionniste. Elle ne constitue pas une définition, dans les normes, de ce que peut être une forme verbale dans sa constitution mais une justification sémantique de l'utilisation discursive d'un verbe, elle caractérise en d'autres termes non pas l'organisation interne et les mécanismes de la mise en place d'un verbe mais une situation dans laquelle il viendrait à être employé.

1.2. Le verbe et le régime incidenciel

Cette représentation qui inscrit l'apport dans l'antériorité du support fait l'objet de marquer l'imprécision de la représentation que donne J.C.CHEVALIER « La catégorie verbale assurément instituée en langue est une unité prédicative au sein de

laquelle s'établit un rapport entre un être E et une sémantèse S dont il est le support. (CHEVALIER : 1976- 16-7).

Laissant croire qu'en langue, bien que le raisonnement qui sous-tend la figuration qu'il dégage soit profondément juste, le support ou l'être remplissant le rôle du support apparaît, dans l'intériorité de ce qui a cours dans la langue. Autrement dit, caractère de figure clôturé, montre que la sémantèse et l'être sont contenus dans une seule unité ; cette unité a son siège dans la langue. Ce mouvement de translation d'un apport de signification à un support de signification est appelé par Guillaume le « mécanisme d'incidence ». Dans les deux systèmes linguistiques, « avant toute incidence à un élément nominal, le verbe a en effet son incidence de langue invariable à la personne que le verbe incorpore » (GUILLAUME, 1971 :145) et ZENATI, 1988 : 35).

La conjugaison n'est, à cet effet, que la traduction du jeu mécanique de l'incidence de l'apport verbal à une personne pragmatique de fonction constante et de rang variable.

Le verbe dans le système linguistique arabe comme celui de français est défini par ce régime incidenciel de la sémantèse à son support ; ce dernier est un être linguistique parfaitement distinct de la sémantèse même s'il est assigné au verbe sous la forme d'une morphologie terminale : celle de signifié grammatical.

Cette incidence intra verbale est, quel que soit la forme verbale que nous considérons, toujours progressive dans ce sens que le signifié grammaticale est toujours dans l'après de ce qu'il supporte.

Nous pouvons dire que le mécanisme d'incidence, en passant du plan de la langue, qui est celui de la puissance à celui du discours, celui de l'effet, bien qu'il concerne la même relation se déploie de deux manières différentes :

1.2.1. En langue

1.2.1.1 Le système français

Dans le plan de la langue, celui de la représentation, l'incidence se fait toujours à la personne ordinale, celle que le verbe incorpore et qui change d'intitulé ordinal.

Elle caractérise une relation puissancielle désignée sous la notion de Prédicativité (ZENATI, 1988 :37).

Si nous prenons en langue française le paradigme du verbe marcher à la première personne de pluriel c.à.d. / marʃ ð / (marchons), il est bel et bien fait état d'une relation entre deux entités linguistique : un support signifié par le morphème de la personne / ð / (ons) et un apport /marʃ/ (march) qui lui est rendu incident. C'est-à-dire :



La flèche qui augmente le rapport indique la progressivité du régime incidenciel.

Dans :

- marche
- marches
- marche
- marchons
- marchez
- marchent

L'état de définition de l'un des deux éléments, en l'occurrence le support, qui fonde la relation de Prédicativité est imperceptible en français, autrement dit, l'information formelle qui nous est livrée sur le support est quantitativement pauvre, en effet, il nous est donné à savoir qu'un élément formel existe en qualité de support et qu'il est contemporain de l'acte de locution.

Cependant le rang qu'il occupe dans la hiérarchie des personnes est laissé dans l'indécis. Le verbe français en langue ne propose à un locuteur potentiel qu'une information très générale (G. MOIGNET 1965) c'est la simple distinction entre « les

personnes génétiquement homogènes et les personnes génétiquement hétérogène. » ou entre « les personnes associatives et personnes simples ».

Si nous prenons la forme / marʃ/ (marche), nous remarquons que cette dernière est dans l'incapacité de déclarer avec précision quel est le rang, parmi les personnes génétiquement homogènes, qu'occupe le support.

1.2.1.2 Le système arabe

Comme nous avons vu pour le verbe français, La conjugaison est la traduction du jeu mécanique de l'incidence de l'apport verbal à une personne pragmatique de fonction constante et de rang variable.

Le verbe dans le système linguistique arabe comme celui de français est défini par ce régime incidenciel de la sémantèse à son support .ce dernier est un être linguistique parfaitement distinct de la sémantèse même s'il est assigné au verbe sous la forme d'une morphologie terminale : celle de signifié grammatical.

Il s'agit tout de même d'une incidence intra verbale est, quel que soit la forme verbale que nous considérons, toujours progressive dans ce sens que le signifié grammaticale est toujours dans l'après de ce qu'il supporte :



La flèche qui augmente le rapport indique la progressivité du régime incidenciel.

Par ailleurs, si nous prenons le paradigme مشى [macha] ou مشئت [machatt], nous remarquons que le verbe arabe se présente déjà incident à la personne qui fait l'objet d'un intitulé ordinal variable. Il fournit sur l'être concerné par la sémantèse verbale, quel que soit le rang de son apparition dans les douze formes que propose la conjugaison arabe :

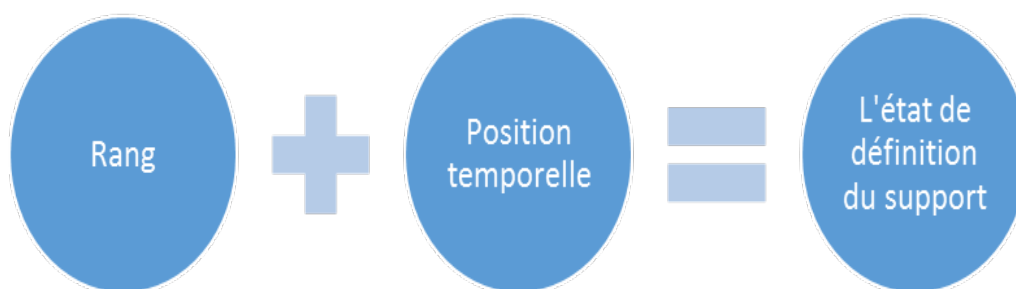
Dans :

مشى	مشيتُ
مشيتُ	مشينا
مشيا	مشيتَ
مشينا	مشيتِ
مشو	مشيتُما
مشين	مشيتُن

L'état de définition du support dans le système linguistique arabe, qui fonde la relation de Prédicativité est relativement achevée.

Dans (aktùbù) par exemple qui est le verbe (kataba) à l'inaccompli, l'idée d'écrire est rapportée, que cet être existe et qu'il occupe dans le temps en ayant part à l'interlocution au titre actif (c'est la première personne du singulier dans la nomenclature traditionnelle) le même lieu que l'acte de locution : le présent.

Figurativement, l'état de définition du support dans le système linguistique arabe, est représenté comme suit :



Afin de cerner la différence entre les deux systèmes étudiés, nous disons à propos de ce point que, le système linguistique arabe propose sur lui une quantité d'informations supérieure à celle qui propose le verbe français. En effet, le verbe arabe met en contribution tout ce que l'appareil formel que la langue possède, tout ce qui peut formellement être dit d'un support : Existence, rang et position temporelle Tandis que la sémiologie de la personne dans le verbe français souligne surtout le caractère spécifique des deux personnes doubles c'est-à-dire il arrive à distinguer juste le « je / nous » et le « tu/ vous ». Contrairement à ce qu'on a vu à propos du système verbal arabe, l'état de définition du support en langue française se caractérise par l'existence d'une position-temps. Il se sert donc que d'une distinction très générale : personnes génétiquement homogènes en opposition aux personnes génétiquement hétérogènes.

1.2.2. En discours

Sur le plan du discours, il s'agit évidemment du plan de l'expression et qui correspond à une visée d'effet dans la terminologie guillaumienne. « Le verbe est porteur d'une incidence externe qui se conclût à volonté, dans le plan même du verbe, sur supports spéciaux » (GUILLAUME 1949b [1971 : 99] « ou par substitution, dans le plan du nom, sous la forme du substantif sujet » (GUILLAUME 1949b [1971 : 99]) Elle est dans le premier cas en limite externe et dans le second interne.

L'incidence externe est, contrairement à l'incidence interne qui a cours dans la langue, régressive, et sous la forme du substantif sujet. Nous parlons de la prédication, mais cette Prédicativité et prédication concernent la même réalité linguistique. (le

rapport institué entre un support et un apport), la différence réside dans le lieu de leur exercice : c'est-à-dire de la langue au discours, du plan de la représentation au plan de l'expression, d'une visée de puissance à une visée d'effet, de la Prédicativité à la prédication.

Afin de donner une image concrète de ces deux rapport et des régimes incidencielles qui les sous-tendent, nous revenons à notre exemple le paradigme marcher à la première personne de pluriel : / marʃ ɔ̃ / (marchons) nous avons vu, dans le plan de la langue, la progressivité du régime incidenciel.

Le rapport institué dans :

(Les élèves + ils) marchent

Où nous avons un verbe posant dans son antériorité un substantif « les élèves) ou un pronom « ils » en position de sujet peut être de la façon suivante :



Figure 22 : Le régime incidenciel est régressif

Dans cette représentation, contrairement à ce que nous avons vu à propos du plan de la langue, (l'incidence est externe en ce sens que c'est hors de lui que le verbe trouve un support nominal ou pronominal placé toujours en situation initiale. Elle est en raison de cette position qu'occupe le support, régressive.

Afin de récapituler ce que nous avons avancé à propos du verbe et le régime incidenciel, nous disons que dans le premier exemple la dualité entre le comportement (G. MOIGNET) et l'être qui en est le support est livré sous la forme de l'unité .tandis que le second exemple ne livre pas une unité doublement constitutive mais deux entités parfaitement distincts l'une de l'autre.

Cette dislocation du groupe primitif fait que « c'est dans le discours, par fait de discours et de discours seulement, que le verbe – français- trouve son incidence.» (GUILLAUME 1948-1949 :66) achevée. Nous comprenons donc que les deux opérations fondamentales de la pensée caractérisent une seule et même relation ; laquelle relation est posée sous la forme d'une unité doublement constituée dans le rapport de langue et sous forme de deux unités parfaitement distinctes dans celui du discours.

Il résulte de toutes ces considérations un certain nombre de propriétés et d'implications sur la composition génétique du verbe et sur les mécanismes de la transition de la langue au discours.

Dans le système verbal arabe, nous avons vu que l'état de définition du support qui fonde la relation de Prédicativité est relativement achevée, en effet, si nous reprenons notre exemple le paradigme مشى [macha] ou مشئت [machatt], nous remarquons que le verbe arabe se présente déjà incident à la personne qui fait l'objet d'un intitulé ordinal variable. L'information délivrée par l'arabe est complète ; le verbe arabe peut aller directement au discours, la relation apport /support est systématiquement établie en discours. En effet, il suffit d'un simple prononcé de [ذهب] (dahaba) en arabe sans qu'il ne soit besoin de lui adjoindre un pronom sujet pour produire un énoncé. Le verbe a trouvé en lui-même un support formel suffisant. Autrement dit, la personne intégrée par flexion en arabe permet de rendre opératoire le mécanisme de l'incidence dans le plan même du verbe. Par contre, le verbe français pour assurer le passage de la langue au discours ou de la Prédicativité à la prédication, il aura nécessairement besoin de passer par un pronom personnel, il est en discours juste un apport.

Nous comprenons alors qu'il est douteux de vouloir établir une hiérarchie entre les catégories verbales et c'est vouloir l'instituer⁹⁸ (GUILLAUME 1929 [1970] : 109) que d'avancer que seul "le temps et la personne sont les deux conditions conjointement nécessaire à l'existence de la catégorie verbale". Leur engendrement en pensée ne

⁹⁸ Selon GUILLAUME l'aspect est la catégorie supérieure-transcendante- du verbe, « L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent les dites oppositions »

s'effectue pas "successivement" et dans un ordre nécessaire " (CHEVALIER 1978: 31) comme le soutient J.CL. Chevalier mais plutôt d'une façon simultanée. (ZENATI ,1988 :76). En effet, en faisant actionner le premier mécanisme de la morphogénèse : celui de rendre la sémantèse verbale incidente au support de signification, nous fondons le caractère prédicatif du verbe et nous terminons par la même opération et du même mouvement l'ensemble relationnel que constituent les catégories verbales citées plus haut .et il n'est pas de forme verbale qui ignorerait une de ces catégories .autrement dit, elles sont toutes intégrantes à l'égard du verbe.

1.3. Systématique des catégories verbales

Après avoir montré que toutes ces catégories verbales sont intégrantes à l'égard du verbe, nous allons dans ce qui suit montrer⁹⁹ qu'elles sont également organisées en systèmes d'éléments dont le nombre est limité.

1.3.1. La catégorie de la personne

Il convient tout d'abord de distinguer les personnes génétiquement homogènes ou personnes doubles et les personnes génétiquement hétérogènes

Les personnes génétiquement homogènes : ce sont les personnes simples, elles ne font état que d'un rang et elles sont représentées en français par les pronoms personnels « je », « tu », « il » ou « elle ». À ces trois personnes du singulier, il faut ajouter la troisième personne du pluriel « ils » ou « elles » qui multiplie une personne de rang unique et constitue donc également une personne simple. Nous comptons alors quatre personnes génétiquement homogènes.

Les personnes génétiquement hétérogènes : ce sont les personnes dites doubles ou composites ¹⁰⁰ (Catherine Douay, Daniel Roulland, 1990 : 136), elles associent en elles des personnes d'au moins rangs différents et sont rendus en français par les pronoms personnels « nous » (moi +toi /+ lui ou elle) et « vous » (toi +lui ou elle).Les personnes doubles ont en français un statut (comme nous avons vu) tout à fait spéciale, ce qui est signalé par une sémiologie propre.

⁹⁹ Nous citons la catégorie de la personne et celle de l'aspect à titre d'exemple.

¹⁰⁰ ZENATI dit plutôt « personnes associatives »

Ce n'est pas la première personne qui est la personne fondamentale ; c'est plutôt la troisième, celle dont on parle. C'est à partir de cette personne appelée personne logique ou objective qu'on compose les deux autres .La première personne est issue d'une identification de la personne logique avec le locuteur, et la deuxième d'une identification avec l'allocutaire .Le verbe, d'incidence externe de premier degré, ne détermine sa personne-support qu'en discours.

La catégorie de la personne compte alors six composants : quatre personnes génétiquement homogènes et deux personnes génétiquement hétérogènes.

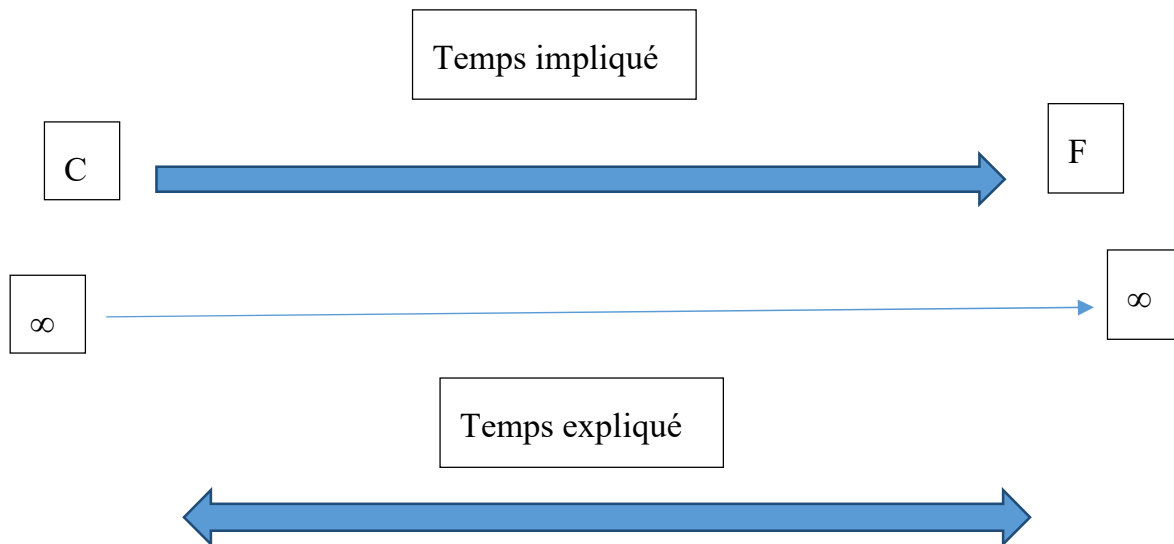
1.3.2. La catégorie de l'aspect

Selon Guillaume l'aspect est la catégorie supérieure-transcendante- du verbe,

« L'aspect est une forme qui, dans le système même du verbe, dénote une opposition transcendant toutes les autres oppositions du système et capable ainsi de s'intégrer à chacun des termes entre lesquels se marquent les dites oppositions »
(GUILLAUME 1929 [1970] : 109)

Il est « supérieur » notamment au mode, au temps et à la personne. Cela signifie que l'aspect est capable de s'instaurer en chacun des modes, des temps et des personnes, cela signifie également, que l'aspect est distinct du temps grammatical .La différence entre les deux catégories est fondée sur la différence entre le temps impliqué et le temps expliqué. C'est à dire entre le temps qui est intérieur à l'évènement qu'exprime le verbe (temps d'évènement) et le temps qui lui est extérieur (temps d'univers).

Le temps impliqué est celui qui se développe entre les bornes de commencement et de fin (respectivement C et F) de l'évènement. Le temps expliqué est le temps infini porteur de cet évènement (Catherine Douay, Daniel Roulland, 1990 : 30) :



En terme d'évolution, l'aspect qui marquait la distinction entre complétude et incomplétude (à rapprocher de l'opposition du perfectif / imperfectif) en est venu à marquer la distinction entre « immanence et transcendance ». C'est ainsi qu'on peut comparer, par exemple le russe (de même pour l'arabe) une langue qui ne quitte pas la durée intérieure au verbe, au français possédant trois aspects :

L'aspect simple : C'est l'aspect tensif ou immanent de « marcher ».

L'aspect composé : C'est l'aspect extensif ou transcendant de « avoir marché ».

L'aspect surcomposé : Il s'agit de l'aspect dit bi-extensif ou bi-transcendant ou encore ultra-transcendant) de avoir eu marché.

1.3.3. Les catégorie verbales « mode », « temps »

Guillaume part de l'idée que aspect, mode et temps n'appartiennent pas à des catégories de natures différentes ils constituent plutôt les "phases internes" de la chronogenèse il s'agit d'un seul phénomène à des moments distincts. "En des moments différents de sa propre caractérisation." (GUILLAUME 1929 [1970] : 11), qui sont : l'instant initial, l'instant médian et l'instant final, et qui correspondent respectivement au : « temps in posse », « temps in fieri » et « temps in esse ».

- **Le temps in posse** : Cela correspond aux modes dits "quasi nominaux" (infinitifs et participes), et les aspects (en français nous parlons des formes simple et formes composé). Il existe quatre constructions possibles : finir, finissant, avoir fini, ayant fini. C'est là où le verbe commence à s'éloigner du nom. L'image-temps saisie est virtuelle, en puissance de se réaliser.
- **Le temps in fieri** : il s'agit du mode subjonctif du verbe, l'image-temps est sommaire car en cours de formation. . Cette étape est caractérisée par l'émergence des deux orientations possibles selon lesquelles le sujet appréhende la fluence du temps, suivant une orientation ascendante ou suivant une orientation descendante.
- **Le temps in esse** : Correspondant au mode indicatif, l'image-temps saisie est réelle précise et achevée, le mouvement d'actualisation étant arrivé à son terme. Le temps in posse comprends «des mots qu'il suffit de prononcer, même isolément, pour que l'idée de temps s'éveille dans l'esprit." GUILLAUME 1929 [1970] : 15.

« Temps » fait donc partie intégrante de la signification même du mot. Ainsi, le temps in posse, par opposition au temps in esse¹⁰¹, est le temps intérieur à l'image de mot.

1.3.4. La catégorie de la voix et le mouvement morphogénétique

Une sémantèse verbale quelle que soit sa composition idéo génétique ne peut échapper aux différentes divisions qui marquent formellement la relation établie en langue entre le support qui lui est rendu incident.

Dans le traitement morphogénétique ou la Prédicativité, Le premier mécanisme mis en œuvre consiste à faire un choix entre les deux entités pour l'élire au rang de support .Du même mouvement, il permet de décider de qu'elle façon entrer dans l'idéo genèse ou plus précisément dans le bloc qu'elle a engendré. Nous faisons donc le choix de l'une des bases ontologiques à travers laquelle la base ontique de la sémantèse verbale, le support du verbe, peut se manifester .Le but de cette élection est

¹⁰¹ Le temps in esse est à l'extérieur du mot

surtout de déclarer la position et le rôle du support dans le complexe idéo génétique où il figure.

Dans la saisie de l'idéo genèse par la morphogénèse, le premier mécanisme, à mettre en action est alors très complexe car d'un double effet. D'une part il fonde le caractère prédicatif du verbe – ce qui est commun à toutes les autres parties de langues prédicatives – d'autre part, il consiste à déterminer tout le faisceau formel dont doit se pourvoir une notion idéo génétique pour devenir un verbe. Ce premier mouvement morphogénétique fonde le caractère prédicatif du verbe et permet de le distinguer des autres parties de langues prédicatives.

Notons que celui qui nous retiendra dans cette partie, de tout le tissu formel caractérisant la relation entre le support et l'apport, est la voix¹⁰².

Dans cette perspective, il n'est pas, en français comme en arabe, de catégorie verbale qui ne soit intégrante dans une forme verbale pour caractériser la relation qu'entretient le support avec son apport de signification. La voix, comme toutes les autres catégories verbales, est déterminée au même moment que la Prédicativité.

Ce qui assure au verbe quelle que soit sa sémantèse un aspect intégrant à l'égard de la totalité du tissu formel qui porte les marques morphologique qui le distingue des autres parties de langues prédicatives et en particulier du « nom ».

Cette opération de traitement morphogénétique ou de Prédicativité permet à la fois de fonder le caractère prédicatif du verbe et de préciser tout l'ensemble relationnel –formel et sémantique –qu'à édifié l'idéo genèse.

C'est donc « à cette mécanique que la Prédicativité et la voix du verbe doivent être la double conséquence d'un même acte. » (CHEVALIER,1978 :84)

Et sachant bien distinguer ce qui relève de la voix et qui qualifie formellement la relation qui s'établit entre cet élément élu au rang de support et la sémantèse verbale proprement dite, et ce qui relève de l'ordre sémantique, nous ajouterons à cette

¹⁰² La voix, du moins ce que les linguistes et grammairiens nous ont accoutumé de ranger sous ce terme, ne constitue que la marque formelle de la relation R ; elle ne dit pas toute cette relation

assertion de J.CI. CHEVALIER, la diathèse qui se doit de désigner la nature sémantique de cette relation.

La voix et la diathèse sont les deux faces d'une grande catégorie verbale. Elles sont, à l'image de la définition saussurienne du signe linguistique, indispensable à la compréhension de la relation.

La voix, correspond dans cette comparaison au signifiant et la diathèse au signifié. Ce qui met en valeur l'idée que la relation établie entre le support et l'apport est loin d'être uniquement de nature formelle ou exclusivement sémantique. Les phénomènes linguistiques comme le reste des processus de l'univers sont un amalgame de sens et de forme : ils sont bidimensionnels.

D'après ce que nous avons vu à propos des catégories verbales, nous pouvons dire que Cette stratification qui caractérise l'organisation de ces catégories leur est commune a toutes et dénonce une systématique très rigoureuse elles constituent des ensembles hautement organisés ; l'occurrence d'un des éléments constitutifs d'un ensemble dans une forme verbale donnée exclut pour les autres la possibilité d'apparaître dans cette même forme.

L'analyse de la totalité des combinaisons possibles des formes susceptibles de prendre en charge une sémantèse verbale révélerait ses propriétés profondes et peut, sans aucun doute, s'accomplir dans le cadre de la théorie des groupes, celle des sous-ensembles flous. Cette tâche que nous pouvons qualifier éventuellement de taxinomique s'avérerait d'une grande utilité et dresserait la carte anatomique de ce que peut être un verbe.

Le verbe est donc d'un point de vue architectural, « un système d'ensembles un conglomérat d'éléments hétérogènes qui accèdent au même moment à l'espace mental que la pensée a su construire pour former un système harmonieusement homogène ». (ZENATI, 1988 :76).

Afin de résumer cette systématique, nous disons qu'il s'agit de l'expression d'un univers mathématisé et/ou -pour aménager certaines susceptibilités – mathématisable ; le verbe dans cette optique théorique " forme un système où tout se

tient et un plan d'une merveilleuse rigueur". Il est un "système de systèmes". Cette expression souvent citée par G.GUILLAUME en l'attribuant à A.MEILLET concerne en réalité la caractérisation de la langue et non pas celle du verbe cependant la définition guillaumienne de la langue peut sans aucun doute s'appliquer au verbe en ceci qu'il est un des sous système de la langue et comprendre lui-même un ensemble de sous-système.

Afin d'illustrer cette systématique d'un paradigme verbal, nous schématisons l'organisation de ces catégories verbales comme suit :

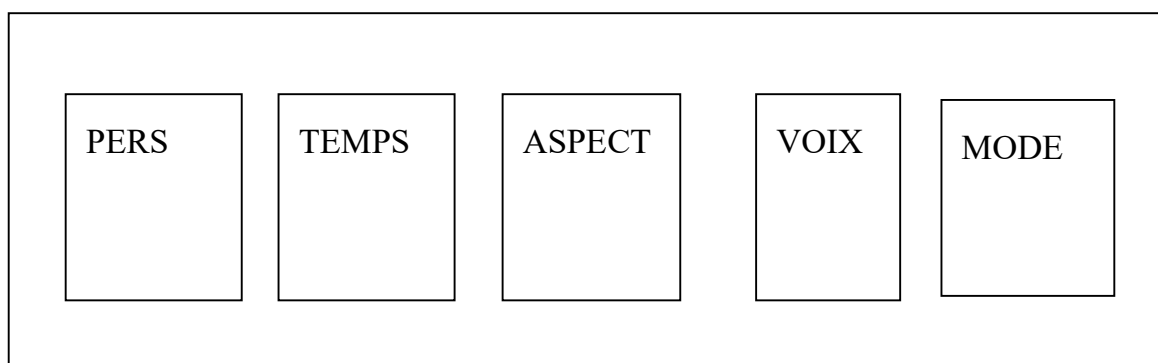


Figure33 : Les catégories verbales organisées en système d'élément

Cette conception qui prend en considération le mouvement génétique qui fonde la sémantèse verbale en le confrontant aux catégories abstraites de l'expérience extérieure ne nous informe en réalité que de ce que le verbe portera en lui de général au terme de son mouvement constructeur. En effet, à la sortie de cette construction, ne sont données que les informations formelles, les propriétés morphologiques, qui nous permettraient d'identifier la sémantèse que son mouvement cinétique oriente vers la forme verbale ; rien de ce qui fait l'information notionnelle d'un paradigme verbal et de ce qui le caractérise dans l'ensemble de la partie de langue à laquelle formellement appartient n'a été explicité.

L'ensemble des catégories verbales ne constituent en effet que le tissu formel dont la mission est de saisir la relation R- qu'entretiennent entre eux l'apport et le support en la caractérisant sur le plan formel.

Le verbe est donc d'un point de vue architectural, « un système d'ensembles un conglomérat d'éléments hétérogènes qui accèdent au même moment à l'espace mental que la pensée a su construire pour former un système harmonieusement homogène ». (ZENATI, 1988 :76). Nous allons dans ce qui suit étudier le verbe et son comportement lors de la transition de la langue au discours.

2. Le verbe arabe et le verbe français et la question de la mise en discours

Parler du "verbe" n'est pas faire preuve de beaucoup de technicité, pas plus que de parler du "nom». Pour expliquer ce qu'est un verbe, un sujet parlant Français ou arabe procédera habituellement de deux manières différentes :

Il pourra énumérer des verbes, par exemple :

A : Courir, marcher, voyager, crier, etc... / ...مشى-كتب-سافر...

Il pourra aussi faire une phrase comme :

B : Jean court

Et indiquer que court est le verbe

Pour conférer un caractère général à ces exemples, il ajoutera que les verbes servent à exprimer des "actions" ou des "états". Dans (A), nous avons une liste ouverte de "mots", Cette réponse correspond aux informations que donnent nos dictionnaires traditionnels qui font la liste des "mots" de la langue avec l'indication de la partie de discours (verbe, adjectif, nom, etc.) à laquelle ils appartiennent. Dans (B), nous avons un énoncé (ou une phrase) duquel est extrait le verbe. Cette réponse qui associe la production des phrases à leur analyse grammaticale.

Reconnaître ici le verbe dans la suite de mots-se place directement sur notre terrain d'analyse puisque nous étudions en syntaxe par quelles combinaisons d'unités les phrases sont constituées. Elle correspond à l'apprentissage de la langue tel qu'il est organisé au sein des appareils scolaires actuels dans nos états modernes.

L'enseignement y étant de masse, les connaissances qu'il transmet deviennent celles de l'homme ordinaire.

Chomsky a pu dire par plaisanterie (dialogue avec M. RONAT, 1977) qu'une langue c'est ce qui a une armée et une marine», on dira nous, qu'une langue, c'est ce qui a une école. Dans le cadre scolaire, une véritable doctrine d'analyse des faits de langue s'est lentement constituée au fil des siècles. Nous l'appelons communément depuis l'apparition de la linguistique saussurienne, la grammaire traditionnelle¹⁰³. Le travail proprement linguistique prend toujours pour point de départ, cette culture générale en matière de langue qu'est la grammaire traditionnelle et débute par son examen critique.

2.1. Le verbe en langue et en discours

Nous avons vu lors du deuxième chapitre que la Prédicativité et la prédication concernent la même réalité linguistique. (Le rapport institué entre un support et un apport), ce qui est différent, c'est le lieu de leur exercice : respectivement la langue et le discours¹⁰⁴ c'est-à-dire :

¹⁰³ Nous appelons de ce terme les manuels d'enseignement du Français qui sont historiquement nés :

1 : de la grammaire générale du XVII^e et du XVIII^e siècle : Port Royal, Du Marsais, BEAUZEE, Condillac, etc. : consultez les travaux de J.CI. Chevalier (ouvrages et articles : voir Langue française n°48, Déc 1980, n des °41, Fév. 1979.

2 : des travaux, des pédagogues du XIX^e siècle qui ont hérité de cette grammaire : grammaire NOËL et CHPSAL, LARIVE et FLEURY, etc.

Consulter également les travaux de R. BALIBAR : Le français national, Hachette, 1974.

Le français national, républicain, scolaire grammatical, primaire dans l'histoire de la langue française, XX^e siècle, 1982.

Langue	Discours
Visée de puissance	Visée d'effet
Prédicativité	Prédication

Tableau 7: Prédication et Prédicativité

2.2. Support /apport et régime incidenciel

Afin de donner une image concrète de ces deux rapports et des régimes incidenciel qui les sous-tendent, prenons pour la langue française le verbe « marcher » en langue et en discours :

Dans le plan de la langue, et quand nous analysons le paradigme du verbe marcher à la première personne de pluriel : / marʃ ð / (marchons), il fait évidemment état d'une relation entre deux entités linguistique : un support signifié par le morphème de la personne /O/ (ons) et un apport /marʃ/ qui lui est rendu incident. C'est-à-dire :

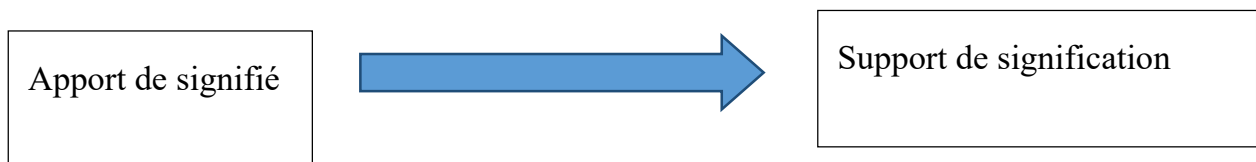


Figure 24 : Régime incidenciel progressif

La flèche qui augmente le rapport indique la progressivité du régime incidenciel.

Le rapport institué dans :

(Les élèves + ils) travaillent.

Ou nous avons un verbe posant dans son antériorité un substantif « les élèves) ou un pronom « ils » en position de sujet peut être de la façon suivante :



Figure 25 : Régime incidenciel régressif

Contrairement à la première représentation, (l'incidence est externe en ce sens que c'est hors de lui que le verbe trouve un support nominal ou pronominal placé toujours en situation initiale. Elle est en raison de cette position qu'occupe le support, régressive.

En considérant bien les deux derniers exemples que nous venons de présenter, nous remarquons que dans le premier la dualité entre le comportement (G. MOIGNET) et l'être qui en est le support est livré sous la forme de l'unité .tandis que le second exemple ne livre pas une unité doublement constitutive mais deux entités parfaitement distincts l'une de l'autre.

Cette dislocation du groupe primitif fait que « c'est dans le discours, par fait de discours et de discours seulement, que le verbe – français- trouve son incidence achevée. » (GUILLAUME, 1984-1949 : 66)» Nous pouvons, donc, retenir que les deux opérations fondamentales de la pensée caractérisent une seule et même relation ; laquelle relation est posée sous la forme d'une unité doublement constituée dans le rapport de langue et sous forme de deux unités parfaitement distinctes dans celui du discours.

Il résulte de ces considérations, en somme fort général, un certain nombre de propriétés et d'implications sur la composition génétique du verbe et sur les mécanismes de la transition de la langue au discours.

Nous pouvons remarquer que l'information formelle qui nous est livrée sur le support est quantitativement bien moindre que celle que propose le verbe arabe.

En effet, en considérant le paradigme (kataba) donné au deuxième chapitre, nous remarquons que le verbe arabe se présente déjà incident à la personne qui fait l'objet d'un intitulé ordinal variable. Il fournit sur l'être concerné par la sémantèse verbale, quel que soit le rang de son apparition dans les douze formes que propose la conjugaison arabe.

Dans (aktùbù) par exemple qui est le verbe (kataba) à l'inaccompli, l'idée d'écrire est rapportée, que cet être existe et qu'il occupe dans le temps en ayant part à l'interlocution au titre actif (c'est la première personne du singulier dans la nomenclature traditionnelle) le même lieu que l'acte de locution : le présent.

Dans le même contexte que celui où nous avons examiné le verbe arabe : celui de la Prédicativité, il nous est donné à savoir qu'un élément formel existe en qualité de support et qu'il est contemporain de l'acte de locution.

Cependant le rang qu'il occupe dans la hiérarchie des personnes est laissé dans l'indécis.

Le verbe français en langue ne propose à un locuteur potentiel qu'une information très générale : La distinction entre « les personnes génétiquement homogènes et les personnes génétiquement hétérogène. » ou entre « les personnes associatives et personnes simples.» (MOIGNET, 1965).

À l'observation de la forme / marʃ/, nous déduisons que cette dernière est dans l'incapacité de déclarer avec précision quel est le rang, parmi les personnes génétiquement homogènes, qu'occupe le support.

2.2.1. Le verbe de langue et support

Il s'agit de deux entités linguistiques entre lesquelles s'établit une relation de Prédicativité faite de l'incidence d'une sémantèse S à un être E ; « elle est une relation du type apport – support ». (Chevalier, 1978 : 18)

Cependant, et malgré cette identité dans la structure génétique des verbes des deux variétés linguistiques, l'organisation interne du vocable verbe diffère de l'arabe au français.

En effet comme le laisse apparaître la comparaison entre les paradigmes des verbes : [kataba] pour l'arabe et marcher pour le français, l'état de définition de l'un des deux éléments, en l'occurrence le support, qui fonde la relation de prédicativité est tenue en français et achevée en arabe.

Le système linguistique arabe propose sur lui une quantité d'informations supérieure à celle qui propose le verbe français, en effet, le verbe arabe met en contribution tout ce que l'appareil formel que la langue possède, tout ce qui peut formellement être dit d'un support : Existence, rang et position temporelle. Tandis que la sémiologie de la personne dans le verbe français souligne surtout le caractère spécifique des deux personnes doubles¹⁰⁵.

Il se sert donc que d'une distinction très générale : personnes génétiquement homogènes en opposition aux personnes génétiquement hétérogènes.

Ce tableau montre l'état de définition du support dans le système linguistique arabe, et celui de français :

SUPPORT	
Arabe	Français
-Existence -Position temporelle -rang	-Existence -position temporelle

Tableau 8: Le support dans les deux systèmes linguistiques arabe et français

Nous pouvons dire à propos de ce point que les sémantèses verbales dans les deux systèmes linguistiques comportent dans leur structure la plus profonde, l'image d'un support nominal intégré sous la sémiologie d'une personne grammaticale auquel elles sont incidentes. Mais l'une (qui est l'arabe) arrivé au terme de son mouvement incidenciel en achevant la définition formelle de son support alors que l'autre, en

¹⁰⁵ Ce sont les personnes associatives qui associent le « je » à « nous », de même, le « tu » à « vous ».

raison de la définition formelle partiellement accompli de son support, diffère le point d'achèvement de ce même mouvement sur un autre plan.

Cette différence constatée dans la composition génétique des verbes arabe et français influera sur les mécanismes de la mise en discours et par conséquent sur l'organisation du verbe dans ce second plan qui est l'effet.

2.2.2. Le verbe de discours et support

Dans la transition de la langue au discours, la relation établie, en langue entre un apport de signification et un support de signification change d'entendement : la Prédicativité devient prédication.

En effet, le passage de la langue au discours est un passage de la Prédicativité à la prédication. La prise de parole qui caractérise le discours actualise le langage puissanciel ayant effet dans le plan de la langue en lui conférant la possibilité de se réaliser effectivement.

Ce qui revient à signifier que le discours attribue " à l'armature formelle issue de la langue une issue de la langue une issue singulière " de sorte que "prédiquer revient à assigner une matière notionnelle à un support formel". (CHEVALIER, 1978 : 16)

Le discours dont la finalité ressortit à l'expression dotera la matière formelle issue de la langue dont la finalité relève à la représentation d'une matière notionnelle. (MOIGNET, 1981 :56).

L'acte du langage prend donc son origine à la langue préconstruite (...) et il a son aboutissement au discours, construction momentanée réalisée par les moyens de la parole." GUILLAUME, 1948-1949 :12).

L'acte du langage est une transition de la langue au discours et "il est intégrant à l'égard de cette opposition».

- **Le verbe arabe**

Dans le système arabe, et ayant achevé sa définition formelle en langue, le support du verbe ne sera augmenté que de cette information notionnelle qui lui donnera une identité singulière.

Il suffit donc de faire usage de "كتب" tel qu'il résulte de la langue pour conférer à son support cette matière notionnelle. Le locuteur puissanciel de la langue devient dans le discours un locuteur effectif.

La transition du langage puissanciel de la langue au langage effectif du discours consiste à :

« Associer à l'information formelle préétablie par la langue, une information non-informelle, particularisée, actualisée, notionnelle que le simple fait d'user du verbe suffit à la produire. » (CHEVALIER, 1978 : 19).

Nous pouvons dire à propos de ce point, que le verbe arabe en discours n'a pas besoin de lui ajouter un élément formel pour qu'il devienne un énoncé complet, pour qu'il y ait prédication.

Figurativement, nous pouvons représenter la transition de la langue au discours du verbe arabe de la manière suivante :

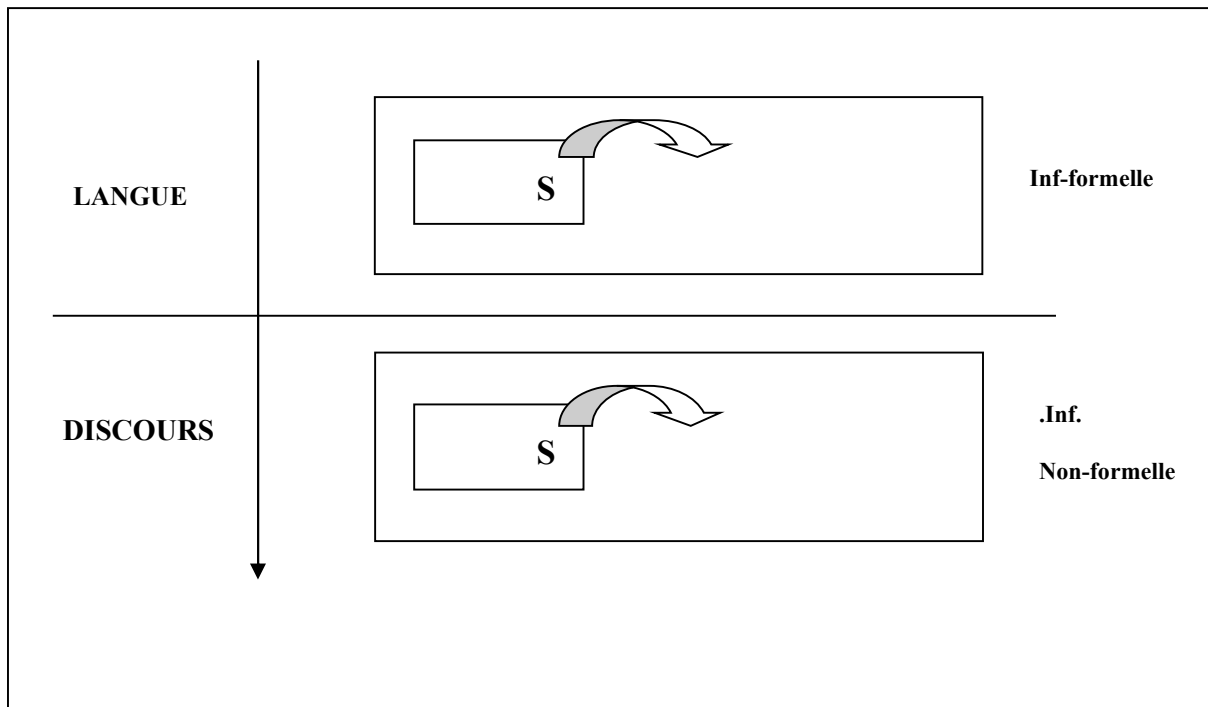


Figure 26 : la transition de la langue au discours

Lors de la transition de la langue au discours, l'ordination selon laquelle la sémantèse et l'être sur lequel elle est fournie n'a pas varié ; l'être est toujours dans l'après de la sémantèse. Et le verbe apparaît alors comme un prédicat-sujet.

- **Le verbe français**

Contrairement à ce qu'on a vu à propos du verbe arabe, le verbe français ne livre sur son support que des informations très générales qui ne permettent pas de l'identifier avec précision.

C'est au discours donc que revient la tâche de compléter l'insuffisance de définition formelle que propose la langue sur l'être concerné par la sémantèse verbale.

L'insuffisante définition formelle que propose la langue sur l'être concerné par la sémantèse verbale est devenue donc la tâche de discours, ce dernier doit compléter cette insuffisance en adjoignant à la langue une matière notionnelle de complémentarité nécessaire à son fonctionnement dans le discours.

L'achèvement de cette définition formelle du support d'entrée permet au verbe de mener à terme son incidence à un support formel qui apportera la stabilité nécessaire à la fixation de labilité du temps dont il est le mot de la représentation.

Une fois cette définition formelle accomplie, le discours le dotera enfin d'une matière notionnelle.

Cependant, cette double tâche assignée au discours ne peut en français s'accomplir par la simple utilisation dans le discours de ce que la langue propose. "Cette translation réduite à elle-même est impuissante à assumer les deux effets (...) nécessaires à la transformation de la Prédicativité en prédication". (CHEVALIER, 1978 : 19)

Dans le système verbal français, la personne est désignée par un pronom personnel sujet non -intégré ayant statut de "mot de langue mais -conjoint-intimement associé au verbe pour faire avec lui un mot de discours ". (MOIGNET 1981 :91).

Prenant les énoncés suivants :

A :

- « Ils évoquent des îles » (P.28) M.H.
- « Elle contempla son malheur ». (P.53) M.H

En langue, ces 'mots de langues' n'ont reçu aucune information notionnelle et ne sont chargés que d'une information formelle, aussi et sur le plan syntaxique, Il n'est pas possible de séparer « ils » de «évoquent » ou « elle » de « contempla » :

A^t

- Ils, évoquent des îles.
- Elle, contempla son malheur

De même, il est non recevable en raison de l'information parenthétique, portée par la virgule, séparant la sémantèse de l'être auquel elle se rapporte.

Notons que les pronoms spécifiant les personnes génétiquement homogènes "ont pour trait caractéristique de ne pouvoir porter d'autres fonctions que celle de sujet, et de n'admettre aucun traitement prépositionnel." GUILLAUME 1949c [1973 : 63]).

Au contraire, de ces quatre pronoms (je, tu, il /elle, ils/elles) qui n'invoquent que la fonction sous la personne logique ou pragmatique des pronoms nous et vous est plus étendue, et va, en passant par l'objet immédiat et l'attribut, jusqu'à l'objet médiat. (GUILLAUME, 1948-1949 :66) et (Moignet, 1981 :95 et 89).

La différence fonctionnelle entre les deux groupes de personnes correspond à cette disposition de langue où seules les deux personnes doubles sont désambiguïsées. : « L'être dont il est question dans l'acte prédicatif n'appelle pas nécessairement de matière additionnelle ». (ZENATI, 2015 :3)

Cette nécessité, caractérisant le système français de s'appuyer sur un pronom existentiel conjoint afin d'assurer la transition d'un langage potentiel à un langage effectif s'explique par l'amincissement de la définition formelle que propose la langue sur le support.

"Le verbe a si fortement amenuisé la charge informative du support qu'il intègre que par ailleurs a dû se constituer une catégorie de mots qui ont pour rôle de signifier (...) tous les éléments informatifs que requiert la définition d'un support de prédication ". (GUILLAUME 1949c [1973 : 66]).

Ces pronoms ne correspondent à aucun mouvement expressif mais c'est à travers eux que peut être obtenus l'incidence externe au substantif.

- Il écrit,
- Samy écrit.

Nous distinguons, à travers ces deux exemples, deux régimes incidencielles pour le verbe. Au premier, ne sortant pas au plan du verbe, correspond le pronom **il** et les

trois autre personnes simples. Au second aboutissant en dehors du plan du verbe, correspond le substantif. « Samy ¹⁰⁶».

Le verbe en français comporte une incidence à la personne sous la forme du pronom personnel sujet ou par substitution sous la forme du substantif sujet mais c'est toujours "par la médiation de la personne que le substantif peut être prédiqué." (Moignet, 1981 :15)

Nous pouvons confirmer, à propos de ce point, qu'en langue, le système français laisse le soin au verbe de marquer qu'il enferme un support en ne déclarant que quelques-unes de ses propriétés formelles et qui a déplacé hors du verbe le moyen de désambiguïser son existence ainsi que le rang qu'il occupe dans la hiérarchie des personnes.

ZENATI dans son article « Verbe et phrase en langues romanes» montre que :

« Le résultat de la dislocation de ce qui en langue entretient un rapport symbiotique est que la charge notionnelle introduite par l'activité du discours se greffera non sur le support incorporé dans le verbe mais sur ce vocable dont la définition formelle est parfaitement achevée. »

" Je ne sais si le monde a menti

Moi j'ai menti.

Je ne sais si le monde a conspiré contre l'amour

Moi j'ai conspiré contre l'amour "

Leonard Cohen ¹⁰⁷

Dans cette strophe figurent les deux incidences définitionnelles du verbe français. La première aboutit dans son plan propre sur le pronom je ; et la seconde dans le plan du substantif, personne cardinale, unique en fonction sujet.

¹⁰⁶ : Nous n'avons pas traité dans le cadre de ce travail la question de l'incidence aux deux pronoms nous et vous qui sont pronoms habiles à pénétrer dans le plan du nom. Cependant, nous trouverons une analyse détaillée dans (GUILLAUME 1949c [1982]).et dans Moignet 1981 : 95)

¹⁰⁷ Leonard, COHEN, "ce que je fais ici -bas" : Nous avons emprunté cet exemple de J.ZENATI dans : « Verbe et phrase en langues romanes» Revue Aleph

La transition de la langue au discours se présente schématiquement comme suit :

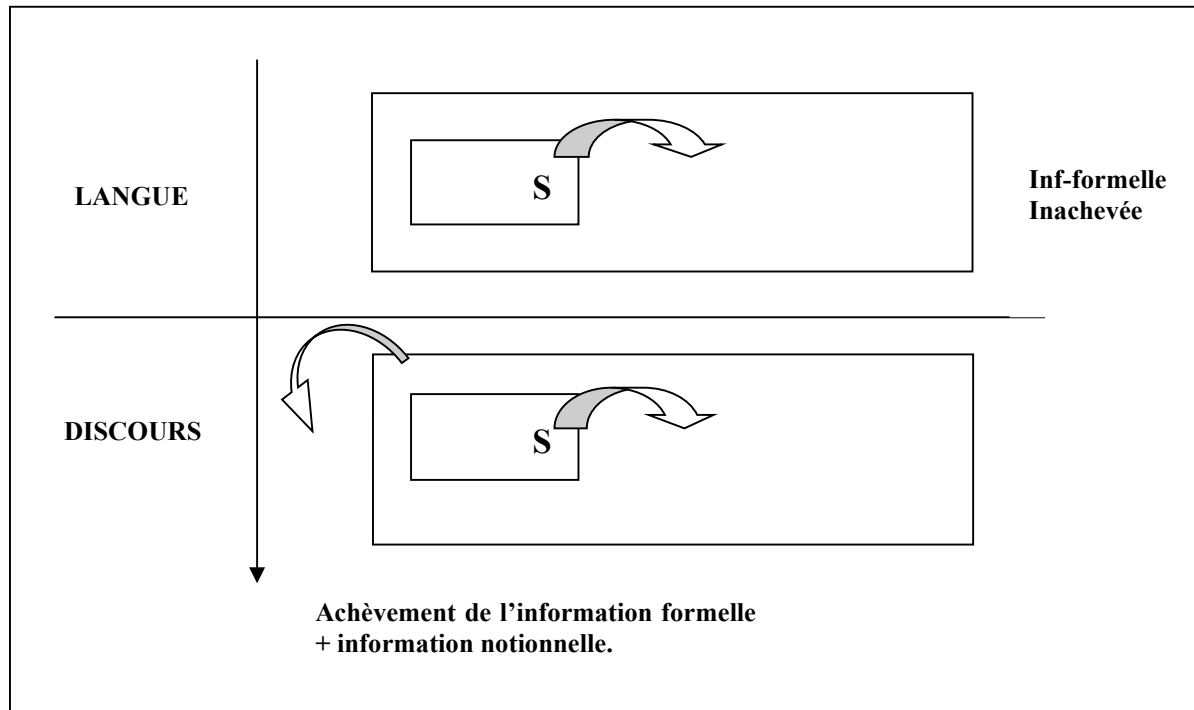


Figure 27 : La transition de la langue au discours 2

Les pronoms, chargés d'une exclusive information formelle réunissent toutes les conditions requises pour prendre en charge tout locuteur qui s'avisera dans son discours.

Ils sont de ce fait strictement réservés à ne remplir que la fonction de support sur laquelle va prendre appui la matière notionnelle caractérisant l'activité du discours.

Donc, ce qui en langue arabe se trouve être lié d'une manière inhérente a, en français, éclaté et se trouve réparti sur deux vocables distincts ; le verbe ne subsume dans le discours que la fonction grammatical de sujet.

La personne en français est "éjectée du bloc phrastique primitif - celui de la langue - pour assurer avec le verbe une distribution de la morphologie grammaticale en deux plans spatial et temporel " (Le Flem 1981 : 15).

Dans le discours, le système français présente la successivité de deux parties de langue. L'une prédictive et l'autre prédicative. Leur articulation s'établit de la manière suivante : (CHEVALIER, 1987 : 22).

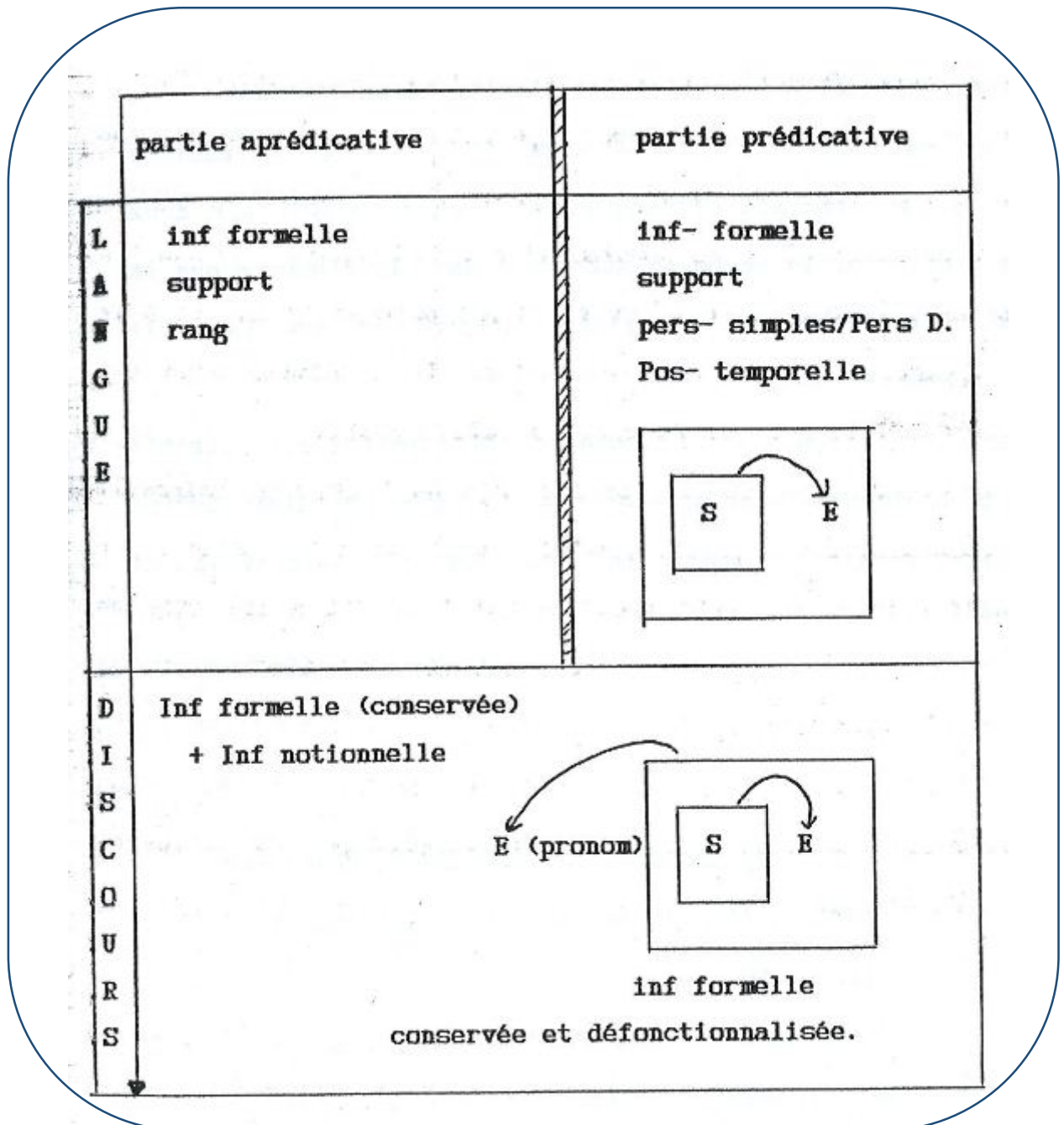


Figure28 : L'articulation des deux parties prédictive /aprédictive en discours

3. L'organisation syntaxique et la genèse phrastique dans les deux systèmes

Dans l'organisation syntaxique donc de surface, les mécanismes de mise en discours que nous venons d'évoquer laissent donc apparaître, les différences qui résident entre le système arabe et celui de français.

L'état de définition du support permet au verbe arabe de constituer à lui tout seul une phrase, un énoncé lorsqu'il transite de la langue au discours. Il est en raison de ce que "la synapse du prédicat et du sujet n'est pas dénouée" (Moignet, 1981 :92) en lui à la fois support et apport de prédication. Il constitue donc une sorte de complexe à noyau, une phrase-mot. Nous pouvons illustrer ce qui vient d'être posé par la représentation suivante :

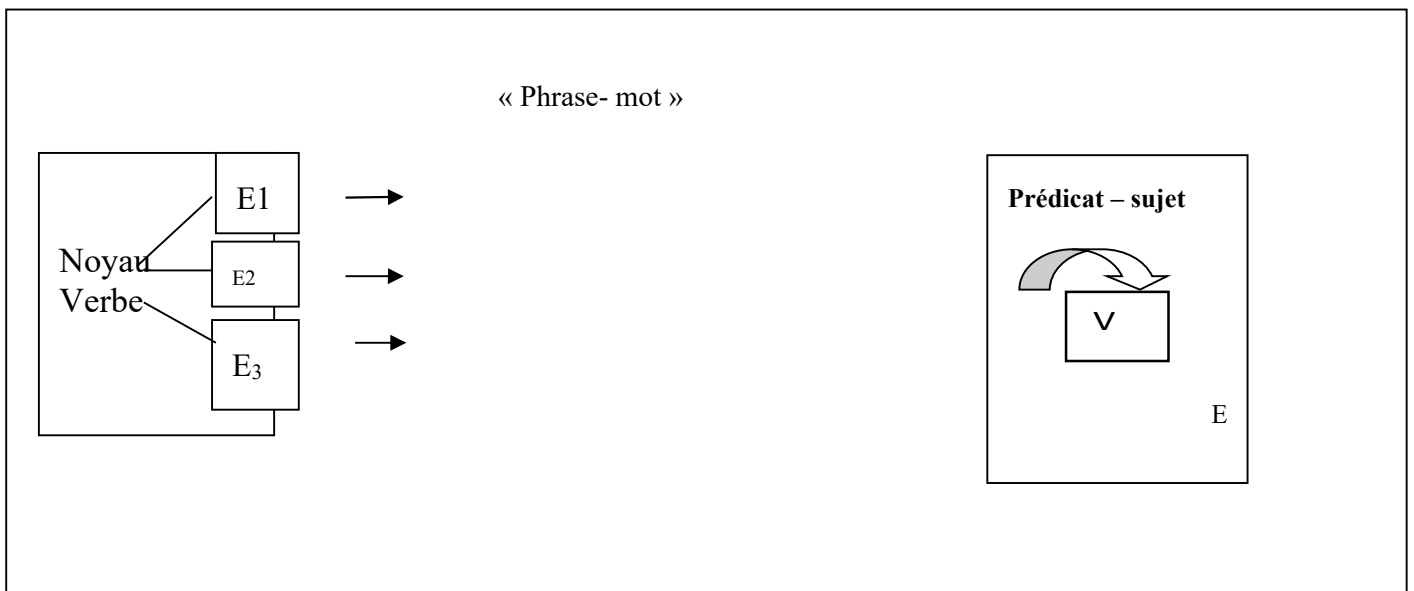


Figure 29 : Les mécanismes de mise en discours dans le système arabe

Cette capacité est, excepté l'emploi expressif du mode indicatif ou du mode subjonctif que la grammaire traditionnelle désigne par impératif, refusée au verbe français qui, réduit à lui-même, ne peut constituer une phrase ; il n'est dans le discours qu'un apport de prédication. Il atteint, avec cette homogénéité, son état de prédicat-mot. Et en contrepartie, il voit son incidence interne devenir inopérante et supplée par une incidence externe de premier degré. . (GUILLAUME ,1948-1949) (Et (G. MOIGNET, 1981 : 91-92).

Cela peut être représenté comme suit :

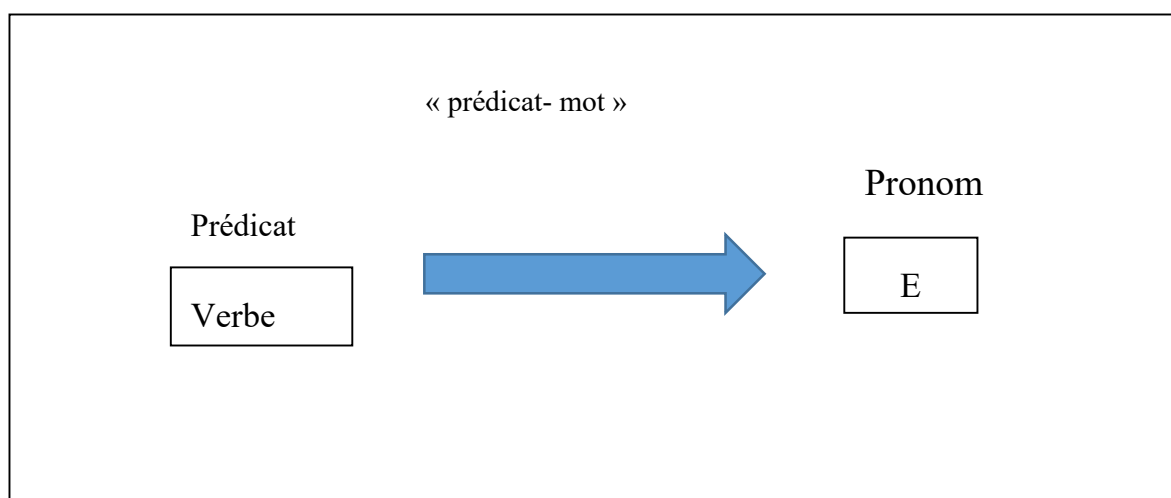


Figure 30 : Les mécanismes de mise en discours dans le système français

Cependant, selon G Moignet, le verbe français était dans un état antérieur, « un prédicat – sujet », autrement dit le verbe français était exactement ce que le verbe arabe, la personne lui était intégrée sous forme d'une terminologie terminale.

Nous pouvons déduire à propos de tout cela que, dans la perspective génétique celle de J.C1. CHEVALIER, comme dans la perspective profondément historique de G.GUILLAUME et de ceux qui a sa suite ont pris le verbe pour objet d'étude G.MOIGNET, R.VALIN, M.MOLHO, A.ROCHETTI, etc.), l'analyse de la composition psychique du verbe montre que le verbe français en apportant à la pensée une successivité psychique de deux parties : Il est de ce fait aniso gène ; différent du verbe arabe qui est iso gène.

Cela veut dire que la genèse du verbe et la genèse de la phrase sont simultanées, en effet, la saisie lexicale commence par isoler des "phrases-mots" où le verbe est "pourvu d'un support pronominal (...) figurant l'architecture phrastique (...)">(Le Flem, 1981 :19).

Pour récapituler, nous illustrons le mécanisme de la saisie lexicale qui caractérise chaque système comme suit :

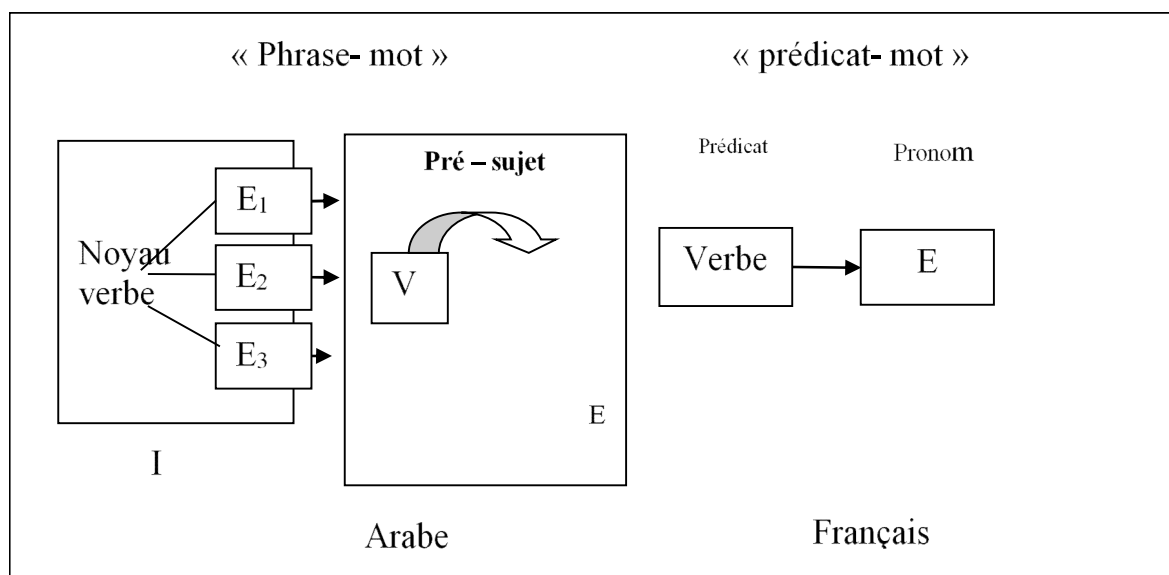


Figure 31 : La mise en discours dans le système verbal arabe et français

3.1 Le verbe en langue et en discours : la position de la psychomécanique du langage

Après avoir analysé le mouvement qui a présidé à la genèse du verbe, c'est-à-dire, le comportement du verbe dans les deux systèmes linguistiques en langue et en discours ainsi que les mécanismes de la transition de l'un à l'autre plan, nous allons dans ce qui suit expliquer la position de la psychomécanique du langage en traitant les verbes dans les deux systèmes étudiés.

Nous savons que la pensée oriente vers la formalisation du verbe une sémantèse. Cette sémantèse comporte une référence explicite à un être de caractère spatial qui assurerait la stabilité nécessaire à sa représentation de sorte qu'un comportement doit conserver sa référence à un être pour garder son caractère temporel d'événement. (MOIGNET, 1981 :56)

L'espace et le temps qui sont, les deux éléments de la dichotomie fondamentale de l'expérience de l'univers à laquelle la pensée s'adosse pour la saisie de ses propres

mécanismes de fonctionnement, se présentent ainsi dans une dialectique complémentaire.

Les deux langues étudiées qui constituent l'objet de cette présente recherche (et généralement la totalité des langues) font de l'opposition nom / verbe la base de leur système linguistique. Leur composition mentale offre au "discernement une aperception indistincte d'être engagés dans des comportements." (MOIGNET, 1981 :56).

Cette dichotomie que la pensée retient de l'expérience de l'univers est représentée par Moignet comme suit : (MOIGNET, 1981 :55)

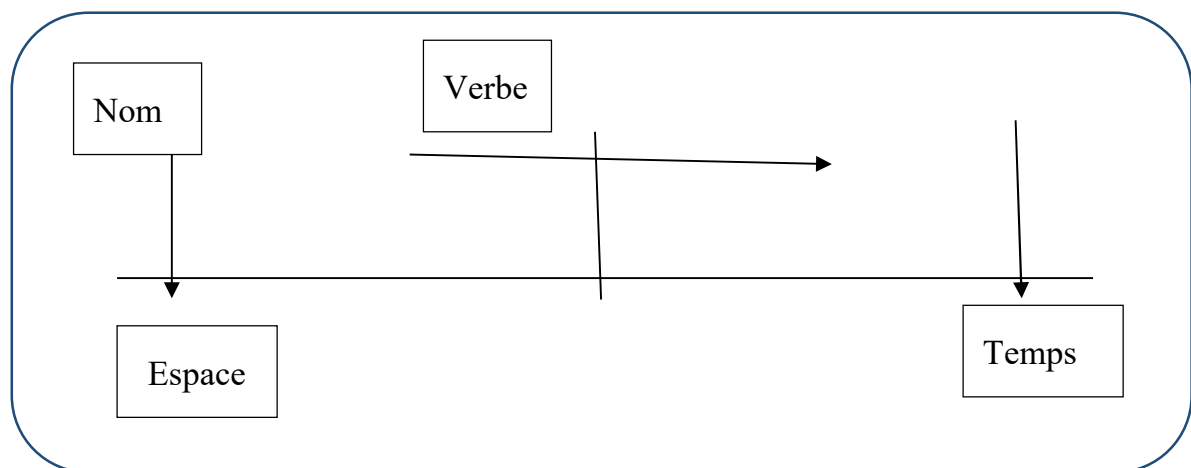


Figure 32 : Représentation de MOIGNET

Le verbe, de par sa structure suffisamment complexe, a un caractère englobant et sera la synthèse des deux entités l'être et le comportement qui le supporte, en effet, toute forme verbale inscrit dans sa structure la plus profonde l'image d'un support nominal pouvant être virtuel ou actualisé.

Ainsi, si nous disons en arabe par exemple رقص غنى [rakassa] et [ghanaà] Ces paradigme verbaux impliquent dans les douze formes que propose le système de la « conjugaison arabe » l'image d'un danseur ou chanteur virtuel (une personne qui danse ou qui chante) dans la réalisation de l'image verbale dans le temps in posse et actualisé dans le temps in Fieri et le temps in esse (GUILLAUME, [1929]1970) : 15-75).

Il en va exactement de la même façon pour le paradigme marcher ou danser en langue française, qui pose l'existence, dans l'espace mental, d'une entité qui signifierait la substance de l'être (qui chante ou qui danse).

Dans l'une et l'autre sémantèse nous est donc offerte l'image de deux unités linguistiques imbriquées et enchevêtrées l'une dans l'autre de sorte que l'existence de l'une détermine l'existence de l'autre.

La représentation des comportements qu'implique une sémantèse verbale ne peut donc en aucun cas s'effectuer en dehors ou isolément des êtres qui les portent ou plus exactement qui les supportent.

C'est de cette impossibilité de dissociation, même dans la représentation mentale, des êtres et des comportements qu'un locuteur puissancier a une conscience implicite ou / et explicite quand il s'avise de faire usage d'un verbe dans son discours.

En allant jusqu'à l'extrémité de la dichotomie espace -temps, le nom s'élève donc à un degré d'abstraction tel qu'il nous livre une sémantèse coupée de tout point de repère de caractère spatial. Tandis que dans le verbe, du moins ce qui fait le verbe, l'évocation de tout comportement se déroulant dans le temps exige pour qu'elle ait une quelconque représentation matérielle l'existence d'une entité concrète susceptible de le porter et simultanément d'être emportée par le temps. Cet enroulement des comportements et des êtres qui les habitent est la condition indispensable de l'existence même de la catégorie verbale.

Nous pouvons dire à propos de cela que le verbe, les deux parties antithétiques s'opposent en se distinguant parfaitement l'une de l'autre et se complètent en étant conjointement liées pour rendre possible la désignation des phénomènes, c'est cette image dialectique qui nous permet de souscrire à la position de G.MOIGNET qui conçoit que "les symétries du système verbal sont le produit de la spatialisation du temps " (MOIGNET, 1981 :55).

3.2. La conceptualisation et la dimension spatiale

Nous savons que toute tension verbale comprend dans sa structure la succession de trois moments : Il s'agit d'un moment de causation, d'une sémantèse et d'un moment d'effection.

- Le moment de causation : Dans la causation générale du langage, on distingue trois moments successifs (Douay et Roulland, 1990 : 38) :

Un moment de causation observe, causateur du causé construit non encore employé que constitue la langue.

Un moment d'existence de causé construit non employé (c'est la langue)

Un moment de causation déverse porteur de l'emploi du causé construit (qui est le discours).

Ainsi la formule saussurienne qui définissant le langage comme analysable en langue et parole ne fait état que du causé construit (la langue) et de la causation déverse productrice de la parole. G. Guillaume ajoute une troisième causation, l'obverse, qui correspond au moment, premier en langage où la langue n'existe qu'en pensée, en puissance d'elle-même et où elle n'est pas encore construite en signes. Cette mise en évidence, selon DOUAY ET ROULLAND, ressortissant à la causation obverse donne à la recherche linguistique une direction claire qui est celle de la remontée théorique vers la cause, en effet, il ne s'agit pas d'observer des faits qui, situés en discours, sont des faits à « expliquer » mais d'observer par les moyens théoriques appropriés les faits « explicateurs » qui non seulement déterminent les faits de paroles, mais aussi définissent les faits de langue. La formule saussurienne, alors qu'elle pose une langue théorique, situe l'observation au niveau du seuls faits construits et ignore la dimension génétique du langage.

G. Guillaume rappelle constamment à la linguistique qu'elle peut et doit s'engager dans ce domaine hypo basique des faits réellement causateurs.

« Acquérir ce savoir – des faits explicateurs), reconnaître en quoi il consiste et lez chemin qui y conduit, va dès lors être une tâche du linguiste,

tache dont l'accomplissement suppose une pénétration de la causation obverse, lieu du vu hypo basique à visibilité ». GUILLAUME, 1964: 29).

Et pour finir à propos de ce point, Guillaume, en préférant le terme de causation à celui de cause, il invite à reconnaître dans le mécanisme de causalité, plutôt qu'une source ponctuelle, un processus.

- Le moment d'effection : L'effection est le processus de transition entre le plan de la puissance et celui de l'effet. Le moment d'effection est synonyme du moment d'actualisation, la puissance est la face virtuelle de l'effectif, l'effectif est la face actuelle de la puissance.
- La sémantèse : Elle est constituée de l'apport de signification que la pensée a pu acquérir de l'expérience de l'univers et que Beauzée déjà désignait par " information objective" et un moment d'effection.

La conception d'une telle dynamique interne, loin d'être fortuite, aura pour essentiel objectif de résoudre le problème de la stabilité structurelle que nous reconnaissons derrière une forme verbale.

La sémantèse verbale ainsi défini en idéo genèse possède deux limites de tension, l'une en position inceptive (son début, son commencement) l'autre en position conclusive (son résultat)

La représentation de cette topique à trois dimensions désignant le flux du temps dont la labilité est la caractéristique la plus patente ne peut s'obtenir qu'en faisant intervenir une transformation de spatialisation de ce qui est symétriquement posé vis-à-vis de la sémantèse verbale. Cela revient dans une certaine mesure à postuler une continuité spatiale, mais un espace doué d'une interprétation sémantique.

La considération des deux moments antithétique fondamentaux de la pensée : l'espace et le temps dans la conception d'une sémantèse verbale nous permet donc de comprendre que "le substrat essentiel du microcosme (verbal), c'est l'espace des activités mentales..." (R. THOM¹⁰⁸ 1999 : 1-7).

L'opération de spatialisation nécessite, pour donner à l'espace des dimensions théorique applicables à toutes données de l'expérience, un effort d'abstraction qui transcenderait la simple et pure dénomination ou désignation des phénomènes. Cela qui nous amène à reconnaître que l'espace est le lieu de tout processus se déroulant dans le temps et que la pensée se doit de reconstruire sous l'espace d'un espace mental.

La dimension spatiale dont le caractère fondamental est de fournir une matière ontologique ou existentielle aux processus se déployant dans le temps s'avère être une donnée inévitable et nécessairement posée au départ et à la sortie de toute évocation temporelle.

La spatialisation est loin d'être une simple opération de translation dont la tâche n'est que de conférer une substance aux éléments de l'expérience de l'univers. Il s'agit en réalité d'une opération complexe qui permet à l'espace mental- espace endopsychique : un modèle que la pensée a su construire par concevabilité des propriétés de l'espace original fourni par l'expérience extérieure ou exo-psychique - obtenu par conceptualisation d'effectuer une saisie d'un processus dont la tension est caractérisée par un glissement constant. (ZENATI, 1988 :84).

À travers cette articulation, nous pouvons dire que la spatialisation est une opération fondamentale dont ne peut se passer l'activité mentale même pour la saisie de ses propres mécanismes de fonctionnement. Elle est à la base de la saisie des phénomènes de l'univers que la pensée effectue.

Nous comprenons donc, et d'après ce que nous avons déjà avancé à propos de la spatialisation, qu'avant toute conceptualisation, ou avant que la pensée effectue un quelconque mouvement visant la concevabilité d'un concept , l'espace constitue un « après » d'un système dont le temps est l' « avant » mais en pensée, la perception de

¹⁰⁸ Il s'agit d'une citation tirée de : « De la grammaire au discours : une approche morpho dynamique. Préface de René THOM » .Auteur : WOLFGANG WILDGEN.

cette dichotomie fondamentale est conceptuellement inversée et fait que l'espace en soit « l'avant » obligé .

Ainsi, la conceptualisation, ou alors la perception en pensée, d'une sémantèse verbale, comme de toute tension, est le produit de la spatialisation du temps. Et sachant que toute sémantèse verbale en idéo genèse possède deux limites de tension, l'une en position inceptive (son début, son commencement) et l'autre en position conclusive (son résultat) le résultat de l'application d'une telle opération à la tension qui fonde le mouvement verbal sera : la perception dans l'espace mental d'une image proportionnellement inversée par rapport à la symétrie observée dans l'expérience exo-psychique¹⁰⁹, elle est figurativement comme suit :

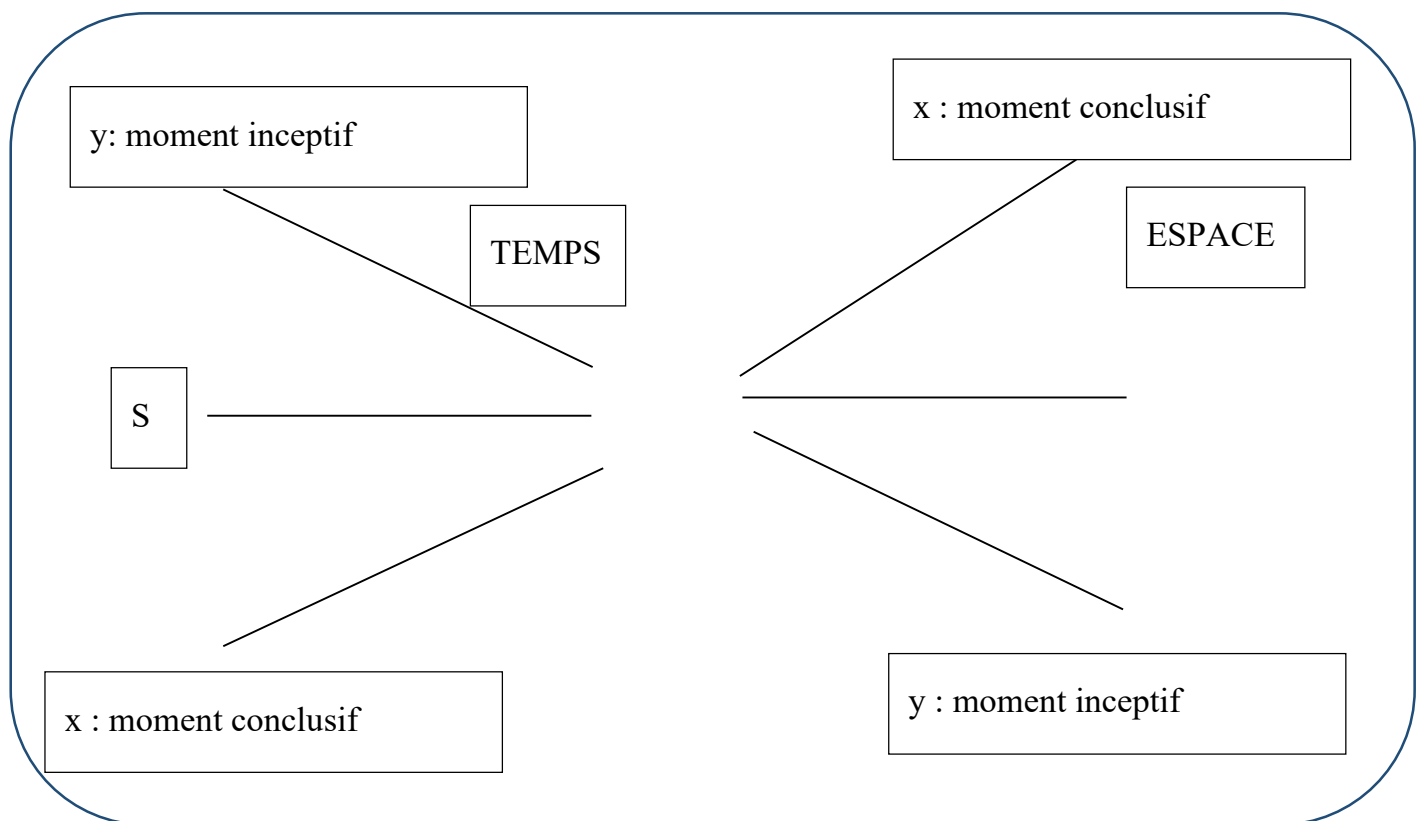


Figure 33 : La perception en pensée d'une sémantèse verbale

¹⁰⁹ Nous avons abordé l'expérience exo-psychique plus haut.

La saisie dans le domaine T (le domaine du temps) sera dans l'ordre qui suit :

[y S x] c'est-à-dire :

Moment inceptif - moment conclusif.

Dans le domaine E- celui de l'espace - la saisie spatiale va opérer une inversion et l'ordre sera donc : **[x S y]**.

Moment conclusif - Moment inceptif.

Nous remarquons que la symétrie des deux éléments x et y est conservée mais inversée... d'où l'intérêt de bien cerner cette spatialisation, cela permet de différencier l'organisation d'un phénomène dans l'univers exo-psychique et dans l'univers intra-mental ou endo-psychique : « Cette discussion portant sur la spatialisation nous permet de distinguer nettement entre l'organisation d'un phénomène dans l'univers exo-psychique et dans l'univers intra-mental ou endo-psychique » (ZENATI, 1988 :87).

En partant de ce qui est morphologiquement marqué, c'est-à-dire ; la sémantèse en langue ou encore de ce qui est percevable pour remonter à ce qui est concevable, l'ordination des éléments qui compose un verbe est inversée.

Cet ordre, notons-le, est celui que HARRIS désigne par "ordre de l'observateur". Dans une forme verbal, en langue, le signifié de la personne ou de l'être support de la sémantèse verbal apparaît toujours dans la suite de ce qu'il porte. Tandis qu'en concevabilité cet ordre sera inversé.

Schématiquement, nous pouvons représenter cet ordre de la façon suivante :

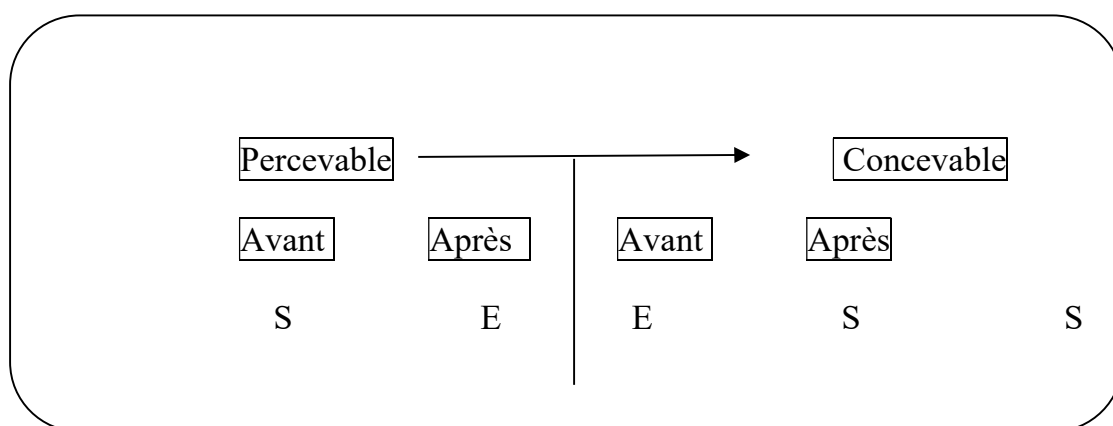


Figure 34 : du percevable vers le concevable

Cette vision purement théorique qui nous permet d’aborder une sémantèse verbale en la considérant dans sa forme visible pour remonter vers ce qui a présidé à sa genèse est une démarche inverse à celle de la création qui va du concevable vers le percevable.

En outre, la notion de concevabilité tend à poser que la langue est non pas un reflet de la réalité comme le pose avec force la notion de simulation dont use la grammaire générative mais, le reflet de l’entendement donc d’opérations mentales¹¹⁰.

L’espace endo-psychique obtenu par concevabilité de l’espace exo-psychique n’est pas le simple reflet de ce dernier ; et tous les rapports qui s’instituent en langue ne caractérisent pas une situation mais, comme nous l’avons vu, tout un mécanisme de fonctionnement.

¹¹⁰ Rappelons que cette dimension spatiale concerne non seulement les deux systèmes étudiés, mais généralement la totalité des langues font de l’opposition **nom / verbe** la base de leur système linguistique, car elle traduit la dichotomie fondamentale de l’expérience de l’univers à laquelle la pensée s’adosse pour la saisie de ses propres mécanismes de fonctionnement : il s’agit respectivement de : **l’espace et le temps**.

CONCLUSION

Conclusion

Essayons au terme de ce travail de répondre à deux questions principales :

-Notre démarche a-t-elle permis de mieux appréhender les problèmes que pose au linguiste le système verbal de l'arabe ?

-Nos hypothèses, ont-elles-été confirmées ?

1- Que le verbe arabe comme celui de français est constitué d'un support et d'un apport de signification ; la différence, réside dans le fonctionnement et non pas dans la structure.

2- Que Le verbe arabe, fonctionne exactement comme celui de la langue russe¹¹¹ et comme d'ailleurs beaucoup de langues à une morphologie réduite ; il se montre capable d'exprimer systématiquement, d'une part le présent et l'imparfait (en terme Guillaumien, c'est le temps expliqué), cependant, il n'arrive pas à exprimer le futur et l'aoriste (temps impliqué).Rendre cette capacité se fait donc par d'autres moyens autres qu'un système de flexion.

3- Que le verbe arabe ne présente pas une segmentation en 3 chronothèses (comme c'est le cas pour le français), le verbe arabe ne nous livre l'image temps que lorsque celui-ci a fini sa construction ; c'est-à-dire que, au fond, le verbe arabe ignore dans sa restitution le mode subjonctif¹¹² (IBN EL FAROUK, 1994 : 121-130) et le mode quasi nominal.

¹¹¹ Nous avons consulté curieusement les travaux réalisés par Gustave GUILLAUME sur les langues slaves et spécialement la langue russe, nous avons constaté une ressemblance remarquable surtout en ce qui concerne le recours à des moyens supplétifs afin d'exprimer le temps transcendant.

¹¹²Dans son article « La fiction du subjonctif en arabe littéral et la question du mūdharā? » Abdelhamid Ibn El Farouk a montré que le terme de subjonctif est totalement inconnu des grammairiens arabes, et que l'arabe classique, ne possède pas un monème de subjonctif et la notion de subjonctif, (quasiment différente du

Notre démarche contrastive nous a permis de chercher en quoi le fonctionnement des temps et modes se ressemble ou diverge dans les deux langues, en effet et comme il le dit bien Jean Delisle dans son écrit « La méthode comparative : son utilité, ses limites » que la confrontation de deux langues se révèle un moyen d'investigation, un instrument de recherche, permettant d'«observer le fonctionnement d'une langue par rapport à une autre» et «d'éclairer certains phénomènes qui, sans elle, resteraient ignorés¹¹³». (Delisle, 2005)

Nous avons privilégié d'apporter une proposition adoptant explicitement un regard contrastif dans un cadre théorique précis, il s'agit de la psychomécanique du langage de Gustave Guillaume, en effet, Guillaume veut forger une théorie générale du langage. Il estime que la science du langage, d'une façon générale, doit se débarrasser de son caractère descriptif et classificatif, Elle doit étudier les formes dans leur phase génétique, antérieure à leur actualisation dans la parole. Son objet est l'analyse de la relation entre le sémiologique et le psychique.

« Les thèses de G. Guillaume, jugées souvent d'un accès trop difficile, ont dérouté ses contemporains et ont, de tout temps, trouvé leurs défenseurs et leurs détracteurs. La psychomécanique ne s'est finalement bien implantée qu'en France, au Québec et en Belgique. L'hostilité reste la plus marquée dans les pays anglo-saxons et ce malgré les efforts des anglicistes. Les hypothèses de G. Guillaume, primitivement destinées au français, ont été appliquées au latin, aux langues romanes, germaniques et slaves, ce qui tend à détruire le préjugé selon lequel elles seraient intransportables vers d'autres idiomes. Certains ont vu dans la psychomécanique l'ancêtre de la sémantique et de la grammaire générative, ainsi que du cognitivisme.¹¹⁴ » (BOONE, 2010). De notre part, Nous nous

[mùdhara? mansùb]), n'est pas familière à la grammaire arabe classique...et qu'il est difficile de dégager, pour l'arabe classique, une classe de subjonctif.
cf. Abdel Hamid Ibn El Farouk. (1994), La Linguistique Vol. 30, Fasc. 2, Langage, sujet, lien social, p. 121-130.Presses Universitaires de France.

¹¹³Le propos est tiré du quatrième chapitre du livre (section 2).

¹¹⁴ Tiré de la notice de l'ouvrage de Gustave GUILLAUME : « Langage et science du langage » rédigée par Boone, Annie.

somme dite « il est temps de l'appliquer à la langue arabe » c'est-à-dire, analyser le fonctionnement du verbe arabe à travers la psychomécanique du langage.

Pour ce qui est de la première hypothèse : Nous avons pu démontrer que la différence qui caractérise le verbe arabe et celui du français n'est pas d'ordre systématique : L'un et l'autre sont constitués de deux entités : Un apport et un support de signification ; la différence est donc d'ordre sémiologique : Le verbe français, pour fonctionner, a besoin d'un pronom qui assure la fonction de support, alors que le verbe arabe se suffit à lui-même pour faire phrase.

Cette étude nous a permis d'affirmer (hypothèse 2) que dans la langue arabe, « temps » et « aspect » coexistent, la langue arabe est une langue aspecto-temporelle par excellence ; il suffit de faire ressortir les moyens appropriés :

-Des faits purement morphologiques tels que l'emploi d'un système de flexion : la flexion de الماضي [el-madhi] et de المضارع [el-mùdhara?] pour exprimer les valeurs des Temps.

-Le recours, pour exprimer l'aspect, à des faits autres qu'un système de flexion ; L'expression de l'aspect, dans la langue arabe est généralement rendue d'une manière semi-lexicale, par des faits de vocabulaire, de dérivation, d'emploi de préverbes et d'auxiliaires...

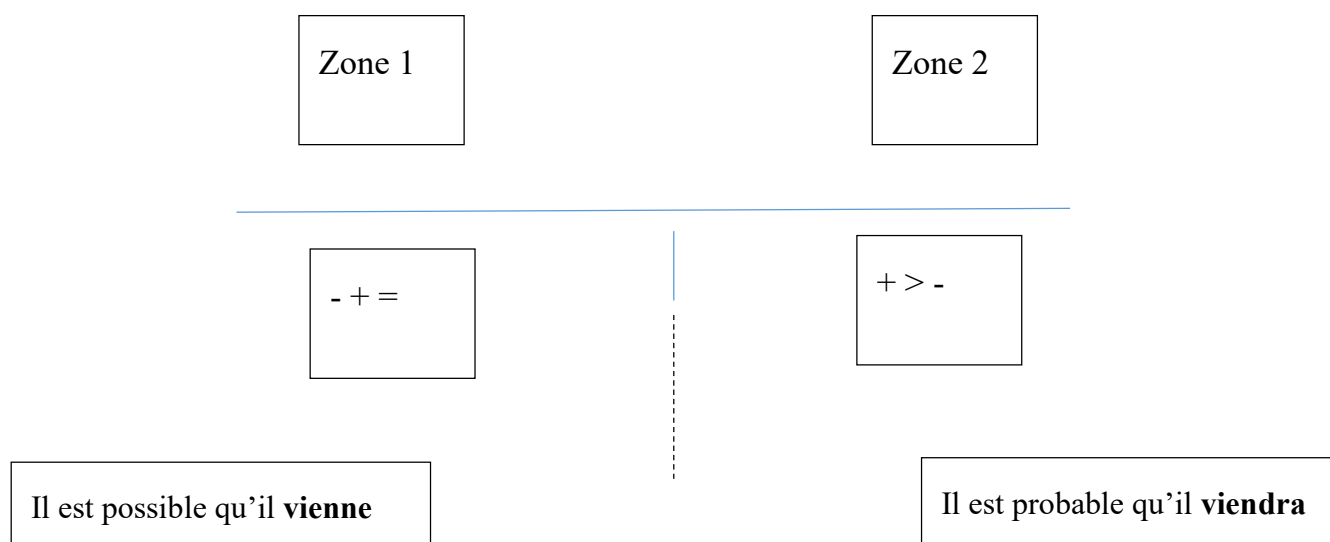
Quant à la troisième hypothèse : Nous disons qu'elle n'est que partiellement confirmée. Dans le sens où, en restreignant l'analyse au temps, et à l'aspect sans la modalité¹¹⁵, nous nous sommes retrouvée dans l'obligation d'omettre quelques éléments qui ne font pas partie, en principe, de notre champs d'investigation .Or, une telle opération, même si elle a pu valider notre hypothèse concernant le

¹¹⁵ Nous estimons à l'instar de GOSSELIN, que temps, aspect et modalité sont étroitement liés et que les temps verbaux ont une valeur qui résulte de l'interaction complexe de ces trois catégories. Gosselin (2001, 2005),

fonctionnement du verbe arabe, elle risque, à notre avis, de dévier notre vue d'ensemble sur le système verbal arabe d'une façon générale : Partant de l'idée que :

Dans le système français, le seuil possible/probable qui, selon qu'il est ou non franchi, régit l'alternance des modes subjonctif ou indicatif.

Le possible est le fait de s'attribuer à égalité la chance d'être versus « ne pas être » la formule du possible est dans l'ordre de prévision, en revanche, une chose probable sort, dans l'ordre de prévision, de cette formule égalitaire du positif et du négatif qui caractérise le possible, Guillaume dit que : « Prononcer le mot probable, au lieu du mot possible, c'est déclarer supérieur, dans l'ordre de la prévision, le positif relativement au négatif ».



La ligne en pointillé représente le seuil de transition entre les deux zones. Ce seuil est décisif en ce qui concerne l'emploi du mode. S'il est franchi c'est l'indicatif, si le franchissement est évité, c'est le subjonctif.

Cette successivité est loin d'être que notionnelle, elle s'ajuste parfaitement à la successivité d'ordre purement spatiale, par contre, dire en langue arabe :

« يُحتمل أن (من المُحتمل) أن يأتي » ou « يُمكن (من المُمكن) أن يأتي »

Le choix de l'emploi (du mode) est quasiment inexistant, il ne s'agit pas, comme en français, d'une relation forme/emploi, la successivité en question est purement notionnelle. Elle correspond exclusivement aux notions de : « يُحتمل » et « يُمكن », ce qui explique que le système verbal arabe ignore le mode subjonctif, et tout ce qui est incertain, probable, ... n'est en réalité que des tournures spécifique à l'indicatif, et l'emploi des particules qui traduisent le subjonctif français est de valeur modal, la raison pour laquelle nous regrettons l'exclusion de la catégorie de « modalité » de notre étude. Néanmoins, cette étude nous a permis de confirmer, que ces particules ou « حروف النصب » [hùrùf al-nasb], qui traduisent le mode subjonctif français est typiquement modal ou notionnelle en arabe et non un subjonctif d'où la traduction des deux énoncés :

« Il faut que tu fasse ce travail » ou « tu dois faire ce travail »

Par : « يجب أن تقوم بهذا العمل »¹¹⁶ .

Pour conclure, nous disons que travailler sur l'expression temporelle dans la langue arabe, nous a fait renforcer notre désir de nous attacher davantage à cette thématique, Il serait alors permis et même souhaitable d'étendre cette étude (guillaumienne) sur la temporalité en visant l'impact de la complexité de ce système sur l'apprentissage de la langue arabe chez des apprenants non-arabophones.

¹¹⁶ Ou alors « عليك أن تقوم بهذا العمل » qui est toujours un indicatif

BIBLIOGRAPHIE

Références bibliographiques :

1. ADAMCZEWSKI, R. (1990). *Grammaire linguistique de l'anglais*. Paris Armand Colin.
2. AL-TAROUTI, A-F. (1992). *Temporality in Arabic Grammar and Discourse*, thèse de doctorat, Los Angeles, Université de Californie.
3. AYOUB A. (1977). *L'auxiliation dans le coran (l'expression du temps)*, Paris, Université de la Sorbonne Nouvelle.
4. AYOUB, G. (1981). *Structure de la Phrase en Arabe Standard*, thèse de doctorat, Paris, Université de Paris VII.
5. AYOUB, G. (1991). *La forme du sens : le cas du nom et le mode du verbe* in : Proceedings of the colloquium on arabic grammar, édités par Kinga Dévényi et Tamás Iváyi, The Arabist, Budapest.
6. BEAUZEE, N. (1767). *Grammaire Générale, ou Exposition raisonnée des éléments nécessaires du langage, pour servir de fondement à l'étude de toutes les langues*. Paris, J. BARBOU.
7. BELAGUILI, F. (1993). *Le fonctionnement syntaxique du verbe en arabe moderne*, thèse de doctorat, Paris : Université de Paris III.
8. BELIAKOV V. (2010) « *Le traitement de la langue russe chez Gustave Guillaume.* » In : *L'Information Grammaticale*, N. 126, p. 10-16.
9. BEN SEDIRA, B. ([1898]2018). *Grammaire d'Arabe Régulier. Morphologie, Syntaxe, Métrique* (Classic Reprint)
10. BENHAMOUDA, A. (1983). [kawaʔiidù anahù wa sarf fi lourati el- ʔarabia], Alger : ENPD.
11. BENVENISTE, E. (1974). *Problèmes de linguistique générale*. Tome II, Paris: Editions GALLIMARD.
12. BLACHERE R. (1997), *Eléments de l'arabe classique*, Maisonneuve et Larose, Paris, 4e édition.

13. BLACHERE, R. Gaudefroy-Demombynes M. (1975), *Grammaire de l'arabe classique (Morphologie et syntaxe)*, G.P. Maisonneuve & Larose (Ed), Paris.
14. BLINKENBERG, A. (1960), *Le problème de la transitivité en français moderne*, Copenhague, MUNKSGAARD.
15. BOHAS, G & GUILLAUME, J-P. (1984), *Etude des théories des grammairiens arabes. Morphologie et phonologie*, Publication de l'Institut Français de Damas. Damas
16. BOHAS, G, GUILLAUME, J-P.et KOULOUGHLI D-E. (1989), *L'analyse linguistique dans la tradition arabe*, in Auroux Sylvain (éd.), *Histoire des idées linguistiques*, Pierre MARDAGA, Liège.
17. BONNOT Ch., (1987), « *La particule -to et les verbes d'opinion* », *Particules énonciatives en russe contemporain*, vol. 3, Paris.
18. BOONE A. et JOLY A. (2004 [1996]), *Dictionnaire terminologique de la systématique du langage*, Paris, L'Harmattan.
19. BOONE Annie, CTLF. « *G. Guillaume, Langage et science du langage* », Corpus de textes linguistiques fondamentaux. [http:// www.ctlf.ens-lsh.fr](http://www.ctlf.ens-lsh.fr)
20. BORILLO, A. (1996) *Le déroulement temporel et sa représentation spatiale en français*, Cahiers de praxématique n°27.
21. BOTTINEAU D. (2006), « *Terminologie, terminographie et métalangue guillaumienne : problèmes actuels* », *Syntaxe et sémantique*
22. BOTTINEAU D. (2018), « *Grammaticalisations possibles et contraintes typologiques : le cas du basque* », HANCIL S. (éd.), *Fonctionnements linguistiques et grammaticalisation*, Collection « Linguistique et sociolinguistique », Lambert-Lucas, Limoges.
23. BRES J. (2005) « *L'imparfait dit narratif* », Paris : CNRS Editions.
24. CHAIRET, M. (1996). *Fonctionnement du Système Verbal en Arabe et en Français*, Numéro Spécial, Paris, édition Ophrys.

25. CHEVALIER, J. C. (1978). « *Verbe et Phrase. Essai Sur Le Problème de La Voix En Français et En Espagnol* ».Édit. Hispaniques. Paris.
26. CHEVALIER, J.-C. (2001), « *La terminologie linguistique dans les premiers congrès internationaux des linguistes* », in B. Colombat, M. Savelli (éds), *Métalangage et terminologie linguistique*, Peeters : 513-526.
27. CHEVALIER, J.-C., BLANCHE-BENVENISTE, C., ARRIVE, M., PEYTARD, J. (1994). *Grammaire du français contemporain*. Paris, Larousse.
28. CHISS J.-L. et al. (2001), *Introduction à la linguistique française*. Tome 1 : *Notions fondamentales, phonétique, lexicque*, coll. Les fondamentaux, Paris, Hachette Supérieur.
29. COHEN, D. (1970), *Etudes de linguistique sémitique et arabe*, Mouton, La Hague – Paris.
30. COHEN, D. (1970). *Les formes du prédicat en arabe et la théorie de la phrase chez les anciens grammairiens*, Mélanges Marcel Cohen. Paris, Mouton.
31. COHEN, D. (1989). *L'aspect verbal*. Presses Universitaires de France.
32. COHEN, M. (1924).*Le système verbal sémitique et l'expression du temps*. Paris. Leroux.
33. COMBETTES. B, FRANÇOIS. J, NOYAU C, VET. C (1993) *Introduction à l'étude des aspects dans le discours narratif*, VERBUM n°4, Nancy : Presses universitaires de Nancy.
34. COMRIE, B. (1985). *Tense*, Cambridge: Cambridge University Press.
35. COMRIE, B. (1989). *Aspect. An Introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*, Cambridge, Cambridge University Press.
36. CONFAIS, J-P. (2002). *Temps Mode Aspect Les approches des morphèmes verbaux et leurs problèmes à l'exemple du français et de l'allemand*, coll. Inter langues, linguistique et didactique. Toulouse. Presses Universitaires du Mirail.
37. COQUET, J-C (1995) *Temps ou aspect ? Le problème du devenir dans : [Temps et discours, Ss la dir. de Herman Parret]*, Louvain : PU de Louvain.

38. COSERIU, E. (1980). « *Aspect verbal ou aspect verbaux ? Quelques questions de théorie et de méthode* », in : DAVID J., MARTIN R., éd., la Notion d'aspect, Actes du colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz, 18-20 mai 1978, Paris, Klincksieck.
39. CREISSELS, D. (1995). *Éléments de syntaxe générale*, Paris, Presses Universitaires de France.
40. CREISSELS, D. (2006), *Syntaxe générale. Une introduction typographique* Paris, Lavoisier.
41. DAIF, C. (1982). [*El Tajdid fi el-nahù*] Caire, [Dar el Maʿàrif]
42. DAVID, J et MARTIN, R. (1980) *La notion d'aspect*, actes du colloque organisé par le Centre d'analyse syntaxique de l'université de Metz, Paris : Klincksieck.
43. DE SACY A-I. S. (1831), *Grammaire arabe à l'usage des élèves de l'École spéciale des langues orientales vivantes*, 2e édition, 2 volumes, Imprimerie royale, Paris, 1831, Rééditée avec une préface de TROUPEAU.G. Institut du Monde Arabe, Paris.
44. DE SAUSSURE Ferdinand, 1962 [1916], *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, coll. « Bibliothèque scientifique ».
45. DE SAUSSURE Ferdinand, 1972/1994 [1916], *Cours de linguistique générale*, édition critique préparée par Tullio de Mauro, Paris, Payot, coll. « Payothèque ».
46. DE SAUSSURE Ferdinand, (2002) *Écrits de linguistique générale*, texte établi et édité par Simon Bouquet et Rudolf Engler, avec la collaboration d'Antoinette Weil, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de philosophie ».
47. DE SAUSSURE, L. de (1997) : «*Le temps chez Beauzée : algorithmes de repérage et comparaison avec Reichenbach*». In Cahiers Ferdinand de Saussure.
48. DELISLE, J. (2005). *L'enseignement pratique de la traduction*, École de Traducteurs et d'Interprètes de Beyrouth, Beyrouth/Ottawa : Les Presses de l'Université d'Ottawa.

49. DICHY, J. (2002), *Structure et évolution de la dérivation lexicale en arabe : sens et forme des verbes et des dérivés nominaux les plus immédiats*, Cours de préparation au CAPES d'arabe, session 2002, question de linguistique.
50. DICHY, J. (2007), « *Les enchaînements par coordination et subordination des formes aspectuo-temporelles en arabe* », in : *Les Langues Modernes* 2/2007, Temps, modes et aspects, Paris : APLV.
51. DORLIAN, G (1996), *Grammaire arabe*, composée d'après les sources primitives, Imprimerie catholique, Beyrouth.
52. DOUAY, C. Roulland. D. (1990). *Les mots de Gustave Guillaume*. Vocabulaire technique de la psychomécanique du langage. Rennes : presses universitaires de Rennes 2.
53. DUBOIS, J. et al. (1994), *Le système verbal arabe et la phrase*, KALIMAT Al- BALAMAND, n° 3 février, Université de BALAMAND, Liban.
54. DUBOIS, J.LAGANE, R. (1973).*La nouvelle grammaire du français*, librairie Larousse.
55. EL DAHDAH, A. (1991). *Dictionnaire de la grammaire arabe universelle arabe-français*, Librairie du Liban, Bierut
56. FLEISCH, H. (1986), *L'arabe classique. Esquisse d'une structure linguistique*, Collection Recherches, tome V, Dar el-Machreq éditeurs, Beyrouth (1ère édition : Mélanges de l'Université Saint Joseph, tome XXXIII/1, Imprimerie Catholique, Beyrouth, 1956).
57. GARDE P. (1998), *Grammaire russe. Phonologie et morphologie*, Paris, IES.
58. GARY-PRIEUR, M.-N. (1985). *De la grammaire à la linguistique. L'étude de la phrase*, Paris, Armand Colin.
59. GOSSELIN. L. (1996). *Sémantique de la temporalité en français*, Duculot, Louvain-la-Neuve.
60. GREVISSE, M. (1991). *Précis de grammaire française*. Paris : Duculot.

61. GREVISSE, M. (2007) GOOSSE, A. *Le bon usage. Grammaire française*, éd. De Boeck-Duculot.
62. GROSS, M. (1975). *Méthodes en syntaxe*. Paris : Herman.
63. GROSS, M. (1998). *La fonction sémantique des verbes supports*. In LAMIROY, B. (éd.). *Le lexique–grammaire. Travaux de Linguistique 37*. Duculot.
64. GUILLAUME G. (1964c [1951]), « *La représentation du temps dans la langue française (II)* », in *Langage et science du langage*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et A.-G. Nizet.
65. GUILLAUME G., (1985), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1945-1946*, Série C. Grammaire particulière du français et grammaire générale (I), 6, Québec, Les Presses de l'Université Laval et Lille, Presses universitaires, coll. « Psychomécanique du langage ».
66. GUILLAUME, G. (1970[1929]) *temps et verbe, théorie des aspects, des modes et des temps*. Paris : Librairie Honoré Champion.
67. GUILLAUME, G. (1933), *Immanence et transcendance dans la catégorie du verbe ; esquisse d'une théorie psychologique de l'aspect*, Journal de Psychologie, numéro spécial consacré au langage.
68. GUILLAUME G. (1947-1948), *Leçons de linguistique 1947-1948*, série B, manuscrit inédit.
69. GUILLAUME G. (1964), *Langage et science du langage*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et A.-G. Nizet.
70. GUILLAUME G. (1964b [1938]), « *Théorie des auxiliaires et examen de faits connexes* », in *Langage et science du langage*, Québec et Paris, Presses de l'Université Laval et A.-G. Nizet.
71. GUILLAUME, G. (1971). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1948-1949*, série B, Psychosystématique du langage. Principes, méthodes et applications I. 2, Grammaire particulière du français et grammaire générale IV. Publiées par. VALIN.R .Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, PUL- Klincksieck.

72. GUILLAUME, G. (1973). *Leçons de Linguistique 1949c*. PUL. Vol. Grammaire particulière du français et grammaire générale IV. Québec, Presses de l'Université Laval.
73. GUILLAUME, G. (1974). *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1949-1950, série A. 4, Structure sémiologique et structure psychique de la langue française II*. Publiées par. Valin.R, Québec, Presses de l'Université Laval et Paris, PUL- Klincksieck.
74. GUILLAUME, G. (1986), *Leçons de linguistique de Gustave Guillaume 1945-1946, série A, Esquisse d'une grammaire descriptive de la langue française (IV)*, publiées par R. Valin, W. Hirtle et A. Joly, Québec – Lille, Presses de l'Université Laval – Presses Universitaires de Lille,
75. GUY, C., (1969) *La psychosystématique de Gustave Guillaume*, Le Langage et l'Homme.
76. HADJ-SALAH, A. (1979), *Linguistique arabe et linguistique générale. Essai de méthodologie et d'épistémologie du [Ýilm al-Ýarabiyya]* , Thèse de Doctorat d'Etat, Université Paris-Sorbonne.
77. HAMZE, H. (1987), *Les théories grammaticales d'Az-zajjâjî*, Thèse de Doctorat .Université Lumière-Lyon 2.
78. HARRIS, J. (1751). *Hermes or, a Philosophical Inquiry Concerning Language and Universal Grammar*. Encyclopediæ Britannicæ (1771).
79. HARRIS, Z. (1976). *Notes du cours de syntaxe*. Traduction M. Gross, Paris, Le Seuil.
80. HOLES, C. (2004). *Modern Arabic: Structures, Functions and Varieties*. Edition révisée. Washington DC : Georgetown University Press.
81. IBN EL FAROUK.A (1994). « *La fiction du subjonctif en arabe littéral et la question du mudâri'* ». La Linguistique, Vol 30(2), 121-130. Presses Universitaires de France. <https://www.jstor.org/stable/30249057>
82. IMBS, P. (1953), *Le subjonctif en français moderne*, Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg.

83. IMBS, P. (1968). *L'emploi des temps verbaux en français moderne*. Essai de grammaire descriptive, Paris, Klincksieck.
84. JOLY, A. (1980). *Hermès Ou Recherches Philosophiques Sur La Grammaire Universelle*. Presses Universitaires de Lille.
85. KOULOUGHLI, D-E. (1994). *Grammaire de l'arabe d'aujourd'hui*, Paris : Presse Pocket.
86. KOULOUGHLI, D-E. (1995). *La phrase dans la tradition grammaticale arabe*, Mémoires de la Société de linguistique de Paris, Paris.
87. LACA, B. (2002) *Temps et aspects. De la morphologie à l'interprétation*. Paris : Presses Universitaires de Vincennes.
88. LAGANE, R. (1969) « *Problèmes de définition. Le sujet* » in *Langue Française*
89. LARCHER, P. (2005). « *D'IBN FARIS à AL-FARRA ou un retour aux sources sur la [lugha al-fusha]* », *Asiatische Studien / Etudes Asiatiques* LIX/3
90. LARCHER, P. (2012) *Le système verbal de l'arabe classique*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence.
91. LE FLEM, D. (1981). « *Morphologie et syntaxe en psychomécanique : vers une théorie de la phrase nucléaire en français* ». Dans *Travaux de linguistique et de littérature*. N° 19. Strasbourg : KLINCKSIECK.
92. Le GUERN, M. (1986) « *Notes sur le verbe français* » in : MOLINIE, G. S. Rémi-Giraud et M. Le GUERN (dirs.), *Sur le verbe*, Presses Universitaires de Lyon.
93. LECOMTE, G. (1980). *Grammaire de l'arabe*. Presses universitaires de France. Troisième édition.
94. LYONS J. (1980). *Sémantique linguistique*, Larousse.
95. MAINGUENEAU, D. (1981), *Approche de l'énonciation en linguistique française*, Hachette, Paris, 1981
96. MAINGUENEAU, D. (1999). *L'énonciation en linguistique française*. Paris : Hachette.

97. MAIRE-REPPERT, D. (1994). *Analyse et représentation des formes temporelles dans un extrait de texte. Etudes cognitives. T. 1, Sémantique des catégories d'aspect et de temps*, Varsovie, Editions de l'Académie des sciences de Pologne.
98. MARTIN, R. (2002). *Comprendre la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.
99. MARTINET, A. (1985), *Syntaxe générale*, Paris, Armand Colin.
100. MARTINET, A. (dir.), (1979), *Grammaire fonctionnelle du français*, CREDIF, Paris, Didier,
101. MASCHERIN, L. (2007). *Analyse morphosémantique de l'aspectuo-temporalité en français. Le cas du préfixe RE-*, thèse de doctorat, Université Nancy II.
102. MATTE, E. (1992). *structures de la pensée. Mode/, Temps/ Aspect/ Modes de procès en anglais et en français*, New York : Peter Lang Publishing,
103. MEILLET A. (1926). *Linguistique et linguistique générale*, Paris, Honore Champion.
104. MEILLET A. (1982). *L'évolution des formes grammaticales, Linguistique historique et linguistique générale*, Paris, Honore Champion.
105. MELLET, S. (1981). *L'aspect verbal chez G. Guillaume et ses disciples*. In : L'Information Grammaticale.
106. MESSAOUDI, L. (1985). *Temps et aspect Approche de la phrase simple en arabe écrit*. P. GEUTHNER, Paris.
107. MOIGNET G. (1981), *Systématique de la langue française*, ouvrage posthume édité par Jean CERVONI, Kerstin SCHLYTER et Annette VASSANT, Paris, KLINCKSIECK.
108. MOIGNET, G. (1957), « *Pitié pour l'indicatif ou nomenclature grammaticale et linguistique structurale*. », *Le Français moderne* 1957-3 :161-169.
109. MOIGNET, G. (1965). *Le pronom personnel français : essai de psychosystématique historique* .Klincksieck. Paris

110. MOIGNET, G. (1972). « *Sur le système de la personne en français.* » Travaux de Linguistique et de Littérature, no. 10 : 71 – 81. Strasbourg.
111. MOIGNET, G. (1973). *incidence verbale et transitivité.* Travaux de linguistique et de littérature.1. Strasbourg.
112. MOLHO, M. (1972). *Grammaire logique et grammaire linguistique* ». Dans Rééducation orthophonique N° : 10. Paris : FNO.
113. MOLHO, M. (1975). « *Le facteur temps dans les langues romanes* ». Dans DE VRIENDT, DIERIKX et WILMET. Grammaire générative et psychomécanique du langage. Lille : Septentrion.
114. MONNERET, PH. (1996), *Pour une psychomécanique des pathologies du langage. Etude de neurolinguistique théorique.* Thèse de Doctorat. Université Paris-Sorbonne.
115. MONNERET, PH. (1999), *Exercices de linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.
116. MONNERET, PH. (2003) *Notions de neurolinguistique théorique.* Editions Universitaires de Dijon.
117. MONNERET, PH. , RIOUL, R (1999) *Questions de syntaxe française.* Presses Universitaires de France.
118. MOUSSAOUI, M. (2005), *Le circonstant de temps et de lieu dans le Coran*, thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon2.
119. MULLER C. (2002). *Les bases de la syntaxe*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux.
120. MULLER, C. (1966), « *Pour une étude diachronique de l'imparfait narratif* », Mélanges de grammaire française offerts à M.M. Grevisse, Gembloux,
121. MULLER, C. (2005). « *Diathèse et voix en français* ». Dans *Interaction entre sémantique et pragmatique*, Actes du XI Séminaire de Didactique Universitaire. Bucaresti : Editura ASE.

122. NEVEU, F. (2006) *La terminologie linguistique Problèmes traductionnels, conceptuels, épistémologiques*, Caen, France. Presses Universitaires de Caen.
123. REGUIEG, H. (2018). « *Le système verbal français et arabe : Valeurs temporelles, aspectuelles et /ou aspecto-temporelles.* » *Aleph*. No. 09 Médias, langues et sociétés.
124. REICHENBACH, H. (1947). *Elements of Symbolic Logic*. New York: Macmillan.
125. RÉMI-GIRAUD, S. et ROMAN, A. (1988). *L'infinitif : une approche comparative*, Lyon : Presses de l'Université de Lyon.
126. RIEGEL, M. et all. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF
127. ROCCHETTI, A. (2005), « *De l'indo-européen aux langues romanes : apparition, évolution et conséquences de la subordination verbale* », in M.H. ARAUJO CARREIRA (éd.), *Des universaux aux faits de langue et de discours – Langues romanes – Hommage à Bernard Pottier*, Université Paris 8, Coll. « Travaux et Documents n 27 ».
128. ROMAN, A. (1983), “*La genèse de la langue arabe et la constitution de ses formes verbales*”, in *La linguistique appliquée à la langue arabe*, C.E.R.E.S - Université de Tunis, Série Linguistique N° 5, Tunis.
129. ROMAN, A. (1988), “*Les formes infinitives de l’arabe dans l’organisation générale de la langue arabe*” in : *L’infinitif*, sous la direction de Sylvianne Rémi-Giraud, Presses Universitaires de Lyon.
130. ROMAN, A. (1990), *Grammaire de l’arabe*, P.U.F, coll. Que sais-je ? Paris.
131. SACY-A-I, S.de. (1831), *Grammaire arabe à l’usage des élèves de l’École spéciale des langues orientales vivantes*, 2e édition, 2 volumes, Imprimerie royale, Paris, 1831, Rééditée avec une préface de TROUPEAU.G. Institut du Monde Arabe, Paris.

132. SADEK-KHALIL, Denise (1973), *Le temps grammatical : son acquisition par l'enfant déficient auditif*, Revue de Laryngologie, Bordeaux, 94, 7-8, p. 341-358. [pensée et langage / orthophonie]
133. SEBBAR, M. (1998). *Temps, Accord et Structure de la Phrase : Etude de la Morphologie Verbale en Arabe*, thèse de doctorat, université Paris X.
134. SOUTET O. (2008), « *Reformulation de la chronogénèse et position des formes non conjuguées dans le système verbal français* », in J. Breuillard et S. Aslanoff (éds.), *Construire le temps. Études offertes à Jean-Paul Sémon*, p. 17-34, Paris, Institut d'études slaves.
135. SOUTET, O (1995), *Linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.
136. SOUTET, O (2006), *Etudes de linguistique contrastive*, Paris, Presses Paris Sorbonne
137. SOUTET, O. (1989), *La Syntaxe du français*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».
138. TESNIÈRE L., 1934, « *Comment construire une syntaxe* » in Bulletin de la Faculté des Lettres de Strasbourg,
139. TESNIERE, L. (1945). *Petite grammaire du russe*. Didier. Paris
140. Thom, R. (1972/1974). « *Langage et catastrophes. Eléments pour une sémantique topologique* », Modèles mathématiques de la morphogénèse, Paris, Union Générale d'Éditions.
141. Thom, R. (1974a). *Modèles mathématiques de la morphogénèse*, Paris, Union Générale d'Éditions [2ème édition (1980), Bourgois, Paris]
142. Thom, R. (1974b). « *La linguistique, discipline morphologique exemplaire* », Critique 30/1, 235-245.
143. THOM, R. (1978) « *Morphogénèse et imaginaire* », in Circé Cahier de recherche sur l'imaginaire.
144. Thom, R. (1988). *Esquisse d'une Sémiophysique*, Paris, InterEditions.
145. TOUAMA, A. (1994). [*Zamanou el-fîli fi lùrati el-ʔarabiati kiraàtùn wa jihatùn*] Alger : OPU.

146. TOURATIER, C. (1996), *Le Système verbal français*, Paris, Armand Colin.
147. TROUPEAU, G (2002), *la notion de "racine" chez les grammairiens arabes anciens*, in *Etudes sur la grammaire et la lexicographie arabes : Recueil d'articles sélectionnés, Hommage à Gérard Troupeau*, IFEAD, Damas
148. TROUPEAU, G. (1962). *La notion de temps chez Sibawayh* .G.L.E.C.S. Groupe de linguistique d'études chamito-sémitique.
149. VALETTE M. (2007) « *Remarques sur la genèse du concept d'effection chez G. Guillaume* », in *Psychomécanique du langage et linguistiques cognitives*, Bres J. et al. (éds), Limoges, LambertLucas : 99-108.
150. VALIN, R. (1954), *Petite introduction à la psychomécanique du langage*, Québec, Presses de l'Université Laval, Cahiers de Linguistique Structurale.
151. VALIN, R. (1965), *La méthode comparative en linguistique historique et en psychomécanique du langage*, in : STRAKA, G. (dir.), *Actes du 10e Congrès international de linguistique et philologie romanes*, Strasbourg, 1962, Paris, Klincksieck,
152. VALIN, R. (1981), *Perspectives psychomécaniques sur la syntaxe*, Québec, Presses de l'Université Laval, Cahiers de psychomécanique du langage
153. VALIN, R. (1996), *Psychomécanique du langage et linguistique*, KALIMAT AL-BALAMAND.
154. VASSANT A. (1981), « *Ambiguïtés et mésaventures d'une théorie linguistique. Les relations de temps dans le verbe français d'Émile Benveniste* », *L'information grammaticale* 9, Paris, Éditions HECK S.A.
155. VASSANT, A., (1988), « *Le passé simple dans le système aspectuel du verbe français* », *L'Information grammaticale*, n° 38.
156. VASSANT A. (1991), « *Faits de syntaxe en linguistique guillaumienne* », *L'Information grammaticale*, 50, Paris, p. 24-29.

157. VASSANT A. (1993), « *Fonctions syntaxiques et théorie de l'incidence chez G. Guillaume* », *Le français moderne*, 61^e année, n° 2, Paris, CILF, p. 140-
158. VERJANS T. (2009), *Essai de systématique diachronique : genèse des conjonctions dans l'histoire du français (ixe-xvii^e siècles)*, thèse de doctorat, Paris-Sorbonne, 2009.
159. VETTERS, C. (1996) : *Temps, aspects et narration*. RODOPI, Amsterdam.
160. WAGNER, R.-L. ET PINCHON, J. (1969). *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
161. WALTER, H, FEUILLARD, C. (2006). *Pour une linguistique des langues* .Paris. Presses Universitaires de France.
162. WEINRICH, H. (1973). *Le Temps*, Paris, Seuil.
163. WILLIAMS, G. (dire.) (2005). *La linguistique de corpus*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes.
164. WILMET, M. (1997). *Grammaire critique du français*, Bruxelles : Duculot.
165. WRIGHT, W. (1898) *A Grammar of the Arabic Language*, Cambridge. Cambridge University Press.
166. ZEMMOUR D. (2008), *Initiation à la linguistique*, coll. Thèmes et Études, Paris, Ellipses.
167. ZENATI, J. (1988). *Systématique de la voix verbale en français et italien*. Montpellier : Paul-Valéry, Montpellier III.
168. ZENATI, J. (1998). « *Distribution syntaxique et contrainte de sélection.* » *El Moubariz* , No. 10 : 24 – 37. Alger.
169. ZENATI, J. (1999). « *Le verbe et son support : La psychomécanique du Langage.* » *El Moubariz*, No. 11 : 5 – 14. Alger.

170. ZENATI, J. (2015). *Du mot à la phrase : les classes grammaticales*, PUMAG (Presses Universitaires maghrébines)
171. ZENATI, J. (2015). *Verbe et phrase en langues romanes* Aleph. Médias, langues & sociétés
172. ZENATI, J. (2016). *La phrase : le syntagme et les fonctions syntaxiques* PUMAG (Presses Universitaires maghrébines).
173. ابو. بكر، م. (2010). علم الصرف...بين القدامى والمحدثين: دراسة نقدية. دكتوراه علوم اللغة جامعة ابوالقاسم سعد الله، الجزائر 2.
174. الاقطش، ام (2009). الأفعال وتطبيقاتها بين العربية والانجليزية. عمان اليازوري.
175. تمام.ح.ع.(1994) اللغة العربية: معناها ومبناها. دار الثقافة الدار البيضاء. مطبعة النجاح الجديدة.
176. تيفرشة، ف.(2015). التأويل النحوي عند النحاة العرب الأوائل في ضوء التداولية المعرفية: كتاب سيبويه نموذجاً. دكتوراه علوم اللغة جامعة ابوالقاسم سعد الله، الجزائر 2
177. الجرجاني ع.ق. (1954)، الجمل في النحو، دار الكتب العلمية ط1 بيروت.
178. الجرجاني ع.ق. (1986) دلائل الإعجاز، مطبعة المدني، ط3.جدة.
179. حجاج، م.(2014). الصرف العربي في ضوء الدرس اللساني الحديث. ماجستير لسانيات عربية جامعة ابوالقاسم سعد الله، الجزائر 2.
180. سيبويه (1983) الكتاب، عالم الكتب، بيروت.
181. قلاتي، ا.(2006). قصة الاعراب: جامع دروس النحو والصرف. دار الهدى.
182. ولد دالي، م.(2015). النحو ومقاصد الكلام بين سيبويه وابن مالك: دراسة مقارنة لبعض اوجه استعمال الجملة الفعلية في اللغة العربية.

Tableau de l'alphabet de la translittération phonétique :

ا	a		ط	t
ب	b		ظ	Z
ت	t		ع	ʔ
ث	θ		غ	ǧ
ج	j		ف	F
ح	h		ق	q
خ	kh		ك	k
د	d		ل	l
ذ	ó		م	m
ر	r		ن	n
ز	z		ه	h
س	s		و	w
ش	ch		ي	y
ص	ss			
ض	d			

Voyelles

Voyelles longues			Voyelles courtes	
آ	àà		اَ	à
و	ùù		اُ	ù
ي	ii		اِ	i

[tanwiin]

اَ	ann
اُ	Ùnn
اِ	inn

TABLE DES ILLUSTRATIONS

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

- Chapitre 1 : L'expression du Temps et de l'aspect dans le système verbal arabe

Type d'illustration	Légende	page
Figures	Figure 1 : Le temps chez GUILLAUME et SIBAWAYAH	32
	Figure 2 : Temps immanent	33
	Figure 3 : Temps transcendant	
	Figure 4 : Répartition des temps verbaux en français	46
	Figure 5 : Répartition des temps verbaux en arabe	46
	Figure 6 : Temps immanent/Temps transcendant	47
	Figure 7 : Spatialisation du temps dans la langue française	63
	Figure 8 : Spatialisation du temps dans la langue arabe	63
	Figure 9 : Verticalité du présent dans le système français : Disposition des temps verbaux.	64
	Figure 10 : Horizontalité du présent dans le système arabe. Disposition des temps	64

- Chapitre 2 : Temps, aspect dans le système verbal français, et les notions : immanence/transcendance

Type d'illustration	Légende	page
Tableaux	Tableau 1 : Système de BEAUZEE [VETTERS 1996, p. 30]	71
	Tableau 2 : Système de BAUZEE, des formes spécifiquement françaises [VETTERS 1996, p. 30]	71
	Tableau 3 : Le système de REICHENBACH.	73

Figures	Figure 11 : Les visualisations ascendante et descendante du temps selon Gustave GUILLAUME [GUILLAUME 1971, Leçon du 16 décembre 1948].	75
	Figure 12 : Passé simple et imparfait sur la ligne du temps	81

- Chapitre 3 : Temps, mode et verbe dans les deux systèmes étudiés

Type d'illustration	Légende	page
Figures	Figure 13 : Le système français : Thèse du temps	105
	Figure 14 : Le système verbal français : Le verbe « partir ».	110
	Figure 15 : Le système verbal arabe : Le verbe « ذهب » [dahaba]	111
	Figure 16 : Les deux stades de déroulement du procès dans le système arabe	113
	Figure 17 : la représentation du verbe	131
Tableaux	Tableau 4 : figuration schématique de la genèse mentale du verbe	129
	Tableau 5 : Prédicativité / Prédication	133
	Tableau 6 : Le support dans le système linguistique arabe, et celui de français	138

- Chapitre 4 : Le verbe et les mécanismes de la pensée

Type d'illustration	Légende	page
Figures	Figure 18 : L'exercice de l'opération spatiale du temps	153
	Figure 19 : L'ordre de la spatialisation du temps	155
	Figure 20 : Le rapport : « Concevable » et « Percevable »	163

- Chapitre 5 : Le système verbo-temporel arabe et français : Analyse de la composition génétique et du comportement lors de la transition de la langue au discours

Type d'illustration	Légende	page
Tableaux	Tableau 7 : Prédication et Prédicativité.	209
	Tableau 8 : Le support dans les deux systèmes linguistiques arabe et français	212
	Figure 21 : Le verbe en langage : Rapport (support/ apport de signification)	192
	Figure 22 : Le régime incidentiel est régressif	198
	Figure 23 : Les catégories verbales organisées en système d'éléments	206
	Figure 24 : Régime incidentiel progressif	209
	Figure25 : Régime incidentiel régressif	210
	Figure 26 : la transition de la langue au discours 1	215
	Figure 27 : La transition de la langue au discours 2	219
	Figure 28 : L'articulation des deux parties prédicative /apredicative en discours	220
	Figure 29 : Les mécanismes de mise en discours dans le système arabe	221
	Figure 30 : Les mécanismes de mise en discours dans le système français	222
	Figure 31 : La mise en discours dans le système verbal arabe et français	223
	Figure 32 : Représentation de MOIGNET	224
	Figure33 : La perception en pensée d'une sémantèse verbale	229
	Figure 34 : du percevable au concevable	231

Index

- A
- accompli 24, 25, 29, 30, 38, 39, 40, 41, 42, 47, 48, 50, 54, 55, 58, 59, 81, 84, 92, 96, 100, 108, 113, 127, 138, 213, 268, 269
- achèvement 24, 25, 81, 92, 112, 138, 213, 216
- Al-Masdar 21, 108, 109, 111, 125, 270
- antériorité 134, 198, 209
- aoriste 48, 53, 61, 62, 234
- apport 17, 18, 121, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 136, 137, 146, 151, 167, 168, 169, 176, 183, 184, 185, 187, 188, 191, 192, 193, 194, 195, 198, 199, 204, 205, 207, 208, 209, 211, 213, 221, 227, 234, 236, 242, 273
- aspect V, VI, VIII, X, 17, 20, 23, 24, 25, 30, 31, 36, 38, 41, 42, 43, 44, 48, 53, 59, 61, 62, 66, 68, 74, 78, 80, 82, 83, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 102, 113, 114, 115, 118, 119, 121, 122, 123, 144, 145, 167, 168, 169, 182, 189, 191, 199, 200, 201, 202, 204, 236, 240, 246, 247, 249, 252, 268, 269, 270, 271, 273
- aspect bi-transcendant 87, 88
- aspect conclusif/non- conclusif. 85
- aspect global 84, 85
- aspect immanent 88
- aspect lexical 85
- aspect tératif 27, 36, 43, 54, 85, 88, 90, 93, 270
- aspect transcendant 88
- aspectualité V, VIII, 20, 22, 268
- auxiliaire 27, 29, 43, 87, 96, 99, 100, 102, 115
- auxiliaire kana 27
- C
- chronogenèse VIII, 74, 96, 105, 123, 187, 202
- chronothèse 105, 234
- comportement VI, VII, 134, 139, 142, 143, 144, 164, 190, 198, 207, 210, 223, 224, 225, 242, 271, 273

composition génétique VII,
VIII, 16, 21, 129, 135, 136, 138, 199,
210, 213, 242, 271

composition idéo-génétique
VI, 155, 272

concevabilité 152, 154, 155, 156,
158, 162, 228, 230, 231

D

décadence 34, 63, 65

discours VI, VII, VIII, 16,
18, 21, 45, 69, 93, 121, 123, 125, 132,
133, 134, 135, 138, 139, 140, 141, 143,
148, 157, 170, 171, 180, 182, 190, 193,
197, 198, 199, 201, 207, 208, 209, 210,
213, 214, 215, 216, 218, 219, 220, 221,
222, 223, 225, 226, 228, 242, 246, 254,
272, 273

E

El-madhi 41, 42, 43, 47, 48,
52, 269

extériorité 95, 102

F

flexion 17, 48, 52, 53, 62,
65, 87, 115, 117, 199, 234, 236

fonctionnement VI, 16, 17,
20, 21, 68, 74, 127, 132, 137, 142, 152,
155, 161, 215, 224, 228, 231, 234, 235,
236, 237, 244, 271

forme préfixée V, 34, 35,
37, 39, 42, 43, 44, 52, 56, 61, 62, 100,
101, 111, 126, 268

forme suffixée V, 34, 35,
39, 42, 43, 52, 58, 59, 96, 126, 268

I

idéo genèse VI, 146, 147, 151,
157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164,
166, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 176,
177, 178, 179, 203, 204, 227, 229, 272

image temps VIII, 18, 86, 87,
104, 105, 107

Impératif 28

inaccompli 24, 25, 26, 27, 28,
30, 38, 40, 41, 47, 53, 54, 56, 59, 84,
113, 135, 196, 211, 268, 269

incidence 34, 63, 65, 132,
133, 134, 137, 139, 176, 182, 193, 195,
197, 198, 199, 201, 210, 211, 216, 217,
218, 221, 253, 256, 271

indicatif VIII, 16, 18, 21,
26, 40, 72, 76, 78, 88, 90, 105, 106,
107, 111, 113, 123, 124, 203, 221, 237,
238, 252, 270

J

Jussif 28

M

mode VI, 16, 17, 18, 21, 28, 35, 41, 57, 68, 72, 73, 74, 75, 76, 85, 88, 93, 103, 104, 105, 107, 108, 111, 113, 115, 118, 119, 120, 121, 123, 124, 126, 144, 191, 201, 202, 203, 221, 234, 237, 238, 241, 244, 270, 271, 273

morphogénèse VI, 145, 146, 147, 156, 158, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 170, 171, 172, 173, 176, 200, 204, 272

morphologie temporelle 47, 53

Moudharah 52

mouvement VI, 21, 63, 68, 76, 111, 130, 132, 136, 137, 138, 140, 143, 145, 150, 151, 152, 153, 156, 158, 159, 160, 161, 164, 165, 166, 167, 169, 171, 172, 173, 187, 188, 193, 200, 203, 204, 206, 212, 217, 223, 228, 229, 272, 273

P

particule 26, 37, 40, 42, 55, 56, 57, 58, 59, 96, 97, 99, 100, 101, 102, 112, 125, 245, 269

particule " قد " 55, 100

passé 17, 24, 25, 26, 27, 29, 31, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 47, 48, 49, 50, 54, 55, 58, 62, 65, 68, 69, 70, 72, 73, 75, 76, 78, 79,

80, 81, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 95, 96, 97, 98, 100, 101, 102, 104, 107, 112, 116, 118, 122, 123, 125, 126, 256, 268, 269, 270

penséeVI, 21, 67, 74, 91, 94, 99, 102, 104, 112, 116, 121, 123, 134, 142, 144, 145, 146, 149, 150, 151, 152, 153, 156, 161, 164, 187, 191, 199, 205, 207, 210, 222, 223, 224, 226, 227, 228, 229, 231, 241, 242, 252, 254, 271, 272

percevable 98, 154, 155, 162, 163, 230, 231, 242

personne 18, 28, 29, 67, 75, 96, 97, 98, 99, 101, 104, 108, 119, 120, 121, 122, 128, 129, 132, 133, 135, 136, 138, 139, 140, 141, 144, 145, 154, 157, 191, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 209, 211, 212, 216, 217, 218, 220, 222, 224, 230, 252, 271, 273

posteriorisation 100, 101

prédication 92, 124, 129, 133, 140, 156, 164, 169, 170, 171, 176, 183, 187, 188, 197, 199, 208, 213, 214, 216, 217, 221

Prédicativité 130, 133, 136, 137, 166, 167, 168, 194, 196, 197, 199, 203, 204, 208, 209, 211, 213, 216, 241, 242, 271

présent 17, 24, 26, 27, 29, 30, 34, 35, 38, 39, 40, 42, 43, 44, 45, 47, 48, 53, 56, 61, 62, 63, 64, 65, 68, 69, 70, 72, 75, 76, 78, 79, 80, 86, 90, 91, 92, 93, 104, 107, 111, 112, 116, 122, 123, 126, 135, 165, 184, 196, 211, 234, 240, 267, 269, 270

psychomécanique VIII, 17, 19, 20, 74, 121, 157, 181, 223, 235, 248, 251, 253, 256, 257, 273

Q

Quasi-nominal VIII, X

S

sémantèse 18, 21, 96, 97, 99, 112, 128, 129, 130, 132, 135, 136, 137, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 150, 151, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 172, 176, 181, 182, 183, 187, 188, 191, 193, 195, 200, 203, 204, 205, 206, 211, 215, 217, 223, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 242

sémantique 36, 83, 87, 93, 97, 98, 117, 119, 120, 127, 128, 131, 141, 151, 156, 157, 160, 167, 168, 169, 174, 180, 182, 183, 189, 192, 204, 205, 227, 235, 245, 249, 253, 255

site 21, 67, 139, 140, 141, 142, 145, 156, 159, 160, 161, 170, 171,

172, 173, 174, 179, 181, 182, 183, 184, 187, 272

spatialisation 62, 144, 151, 152, 153, 154, 164, 173, 225, 227, 228, 229, 230, 241, 272

structure 16, 17, 21, 85, 108, 128, 135, 137, 138, 141, 143, 150, 151, 164, 166, 171, 174, 176, 180, 187, 189, 211, 212, 224, 226, 234, 248, 250, 271

subjonctif VIII, 18, 26, 28, 75, 104, 105, 107, 118, 123, 203, 221, 234, 237, 238, 250

subséquence 94, 96, 98, 100, 101, 102

support 17, 18, 21, 99, 113, 121, 124, 127, 128, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 143, 145, 146, 150, 154, 155, 156, 157, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 176, 179, 181, 182, 183, 184, 185, 187, 188, 189, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 203, 204, 205, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 221, 222, 224, 230, 234, 236, 241, 242, 257, 271, 273

surface VIII, X, 16, 144, 221

syntagme verbale 100, 102

systématique VII, 17, 83, 84, 93,
144, 145, 146, 157, 162, 165, 166, 179,
191, 205, 206, 236, 245, 256, 271, 273

 système V, VI, VII, VIII,
17, 18, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 27, 30,
31, 34, 36, 43, 44, 45, 47, 53, 63, 64,
65, 66, 70, 72, 73, 74, 86, 87, 93, 94,
97, 99, 100, 101, 102, 104, 105, 107,
111, 112, 113, 116, 125, 130, 132, 135,
136, 137, 138, 142, 143, 144, 146,
147, 148, 152, 158, 160, 162, 163, 164,
165, 170, 176, 190, 193, 195, 196, 197,
199, 201, 205, 206, 207, 212, 214, 216,
217, 218, 220, 221, 222, 223, 224, 225,
228, 231, 234, 236, 237, 238, 240, 241,
242, 246, 248, 251, 252, 255, 256, 268,
269, 270, 272, 273

T

 temporalité VI, VIII, 16, 20,
21, 25, 48, 67, 69, 82, 86, 87, 104, 105,
107, 108, 109, 111, 145, 191, 238, 248,
252, 270

 temporalité Zéro 21, 105, 270

 temps , II, III, VI, VIII, 16, 17,
18, 19, 20, 21, 24, 25, 26, 27, 28, 30,
31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 41,
44, 45, 46, 47, 51, 52, 53, 55, 57, 61,
62, 63, 64, 65, 67, 68, 69, 70, 72, 73,
74, 75, 76, 77, 78, 80, 81, 82, 83, 85,

86, 87, 88, 89, 92, 93, 94, 95, 96, 97,
101, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110,
111, 113, 114, 115, 118, 119, 120, 121,
122, 123, 124, 125, 126, 129, 135, 136,
138, 141, 142, 143, 144, 145, 150, 151,
152, 153, 164, 172, 173, 174, 185, 187,
191, 196, 197, 199, 201, 202, 203, 211,
216, 223, 224, 225, 227, 228, 229, 230,
231, 234, 235, 236, 240, 241, 244, 246,
247, 249, 251, 252, 253, 254, 255, 256,
269, 270, 271, 273

 temps empirique 67, 68, 129,
168, 269

 temps expliqué 17, 31, 45,
47, 53, 61, 62, 83, 93, 123, 201, 234

 temps grammatical 18, 68, 77,
78, 84, 87, 128, 131, 132, 193, 195,
201, 208, 219, 254, 270

 temps immanent 32, 33, 34,
47, 52, 53, 61, 62, 94, 96

 temps in esse 74, 76, 86, 87, 107,
123, 143, 202, 203, 224

 temps in posse 74, 76, 86,
87, 107, 108, 143, 202, 203, 224

 temps in-fieri 74, 75, 86, 87, 106,
111, 123, 202, 203

 temps linguistique , VIII, 24,
68, 69, 82, 94, 100, 104, 122, 128, 130,
132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 142,

144, 147, 150, 155, 156, 158, 162, 164,
166, 168, 169, 181, 191, 193, 194, 195,
196, 197, 205, 208, 209, 212, 224, 226,
231, 241, 244, 245, 246, 247, 248, 249,
250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257,
270

temps transcendant 32, 34, 47,
48, 52, 53, 61, 62, 94, 101, 234

V

verbe arabe VI, VII, 16, 17, 18,
21, 24, 25, 44, 62, 104, 105, 107, 108,
111, 127, 135, 136, 137, 195, 197, 199,
207, 210, 211, 212, 214, 215, 221, 222,
234, 236, 237, 270, 271, 273

verbe français VI, VII, 16,
17, 21, 106, 107, 127, 135, 136, 137,
194, 195, 197, 199, 207, 211, 212, 215,
218, 221, 222, 236, 251, 256, 271, 273

ANNEXES

Quelques formes verbales (tirées des corpus) qui existent dans les romans écrits en langue française et leurs équivalents en langue arabe :

Temps employé en langue française	Temps employé en langue arabe
<p>« il quitta l'Asie envahi par un chagrin dont il ne se croyait pas capable avec comme maigre consolation quelques rudiments de chinois et vietnamien mais la tête plein de souvenirs. (P.175) R.B.</p> <ul style="list-style-type: none">• Passé simple• Imparfait (négation).	<p>غادر آسيا وقد أستبد به حزن لم يكن يتصور أنه قادر عليه، كل ما يواسيه معلومات زهيدة بالصينية والفيتنامية ورأس مليئة بالذكريات. (P.151)</p> <ul style="list-style-type: none">• ماضي• كان (مضارع مجزوم) + مضارع.
<p>Il laissait, May derrière lui. Le jour de son départ, elle était habillée tout en blanc. Elle était en larmes. (P.175) R.B.</p> <ul style="list-style-type: none">• Imparfait• Etre à l'imparfait.	<p>ترك ماي وراءه. كانت يوم رحيله متسربله بالأبيض، دموعها على عرض خديها. (p.151)</p> <ul style="list-style-type: none">• ماضي• كان (في الماضي)

<p>Le fief d'Ila et de M. baltayan qui y <u>possédaient</u> un bureau et <u>séjournaient</u> fréquemment.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imparfait • Imparfait 	<p>معقل إيلا والسيد بالطايبان اللذين <u>كانا يملكان</u> فيها مكتبا ويقيمان فيها مرار</p> <ul style="list-style-type: none"> • كان + مضارع • مضارع
<p>Mais il <u>n'essaya</u> jamais de les croiser ou de les rencontrer parce que les consignes étaient stricte et que la résistance ne <u>l'envoyais</u> pas dans cette ville pour des raisons touristiques mais pour une mission délicate qui <u>consistait</u> à acheter des armes clandestinement et les envoyer en Algérie en les faisant passer par le Maroc.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passé simple (négation). • Imparfait (négation). • Imparfait 	<p>لكنه <u>لم يحاول</u> قط أن يصادفهما أو يقابلهما لأن الأوامر كانت صارمة ولأن المقاومة <u>لم تكن قد أرسلته</u> إلى هذه المدينة لدواعٍ سياحية بل في مهمة حساسة <u>تتمثل</u> في شراء أسلحة سرا وبعثها إلى الجزائر عن طريق المغرب.</p> <ul style="list-style-type: none"> • فعل مضارع مجزوم. • كان (مضارع مجزوم) + قد + ماضي • مضارع
<p>Lam <u>regardait</u> les passant dans les ruelles étroites ; sordides et nauséabondes du Barrio chino, avec l'impression qu'il <u>découvrait</u> pour la première fois cette drôle d'humanité constituée de voyous pitoyables et malheureux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Imparfait 	<p><u>كان</u> لام <u>ينظر</u> إلى المارة في الأزقة الضيقة القذرة المغشية لباريو تشينو ويدخله شعور بأنه <u>يكتشف</u> لأول مرة تلك البشرية الغربية المؤلفة من صعاليك تعساء ومثيرين للشفقة.</p> <ul style="list-style-type: none"> • كان + مضارع

- **Imparfait**

Le chagrin lui **brouillait** l'estomac et chaque matin il était en proie à la nausée. Il **rêvait** sans cesse de Constantine, d'Ila, de Lil, de Lol, d'Ali, d'Ali Bis, des chevaux, de Fascination IL, sa jument préférée et admirée de tous pour sa beauté racée, sa robe d'un noir incroyable, sa vélocité qui **donnait**, lorsqu'elle **courait**, l'impression qu'elle n'était pas un cheval en plein effort, mais une sculpture ou plutôt le concept même de vitesse fondu dans quelque chose de minéral.

- **Imparfait**
- **Imparfait.**
- **Imparfait**
- **Imparfait.**

- **مضارع**

كان الحزن **يعتصر** أحشائه وكان كل صباح فريسة للعثيان. **كان يحلم** باستمرار بقسنطينة وبإيلو بليلو بلول وبعلي، وبعلي مكرر، وبالأحصنة وبانبهار 2 فرسه المفضلة ومحط إعجاب الجميع بجمالها المؤصل، والتي تعطي أحساسا للناظر، وهي **تعدو** بأنها ليست حصانا بغمرة الجهد بل منحوتة أو بالأحرى مفهوم السرعة بالذات، وقد انصهر في شيء معدني.

- **كان + مضارع**
- **كان + مضارع**
- **مضارع**
- **مضارع**

C'était Lol qui, durant cette longue absence de Lam, était chargée de l'entretien de Fascination Il, comme elle était la seule à l'entraîner. C'est peut être, a ce moment-là (ou beaucoup plus tôt ?) qu'elle **commença** à vouloir devenir jockey. Mais elle **avait dépassé** la trentaine et Ila, malgré quelques hésitations, ne **donna** jamais son accord, se comportant comme à son habitude, ne disant

كانت لول هي المكلفة طوال فترة غياب لام الطويلة بالاعتناء بانبهار 2، كما كانت الوحيدة التي تدرّبها ربما **بدأت** في ذلك الوقت بالذات (أو قبل ذلك بكثير؟) رغبتها الملحة في أن تصبح فارسة سباق. لكنها **كانت قد تجاوزت** الثلاثين من عمرها. **لم يعط** إيلو موافقته مطلقاً، رغم بعض الترددات، وتصرف كعادته، لا يقول لا أبداً ويترك

jamais non, laissant faire la vie, esquivant les problèmes, comme il l'avait fait une vingtaine d'années plutôt, lorsque Ali et Ali Bis avaient disparu avec un très gros butin, sans qu'il fit le moindre commentaire à ce sujet. Avec seulement, dans les yeux, cette perplexité qui ne devait jamais plus les quitter ! (p.223) R.B.

- **Passé simple.**
- **Plus que parfait**
- **Passé simple (négation)**
- **Plus que parfait**
- **Plus que parfait**
- **Passé simple (négation).**
- **Imparfait (négation).**

الحياة تقرر الأمور متفاديا المشاكل كما فعل ذلك قبل عشرين عاما عندما اختفى علي وعلي مكرر بغنيمة كبيرة دون أن يند عنه أي تعليق حول هذا الموضوع. ما عدا تلك الحيرة التي لم تغادر عينيه إلى آخر أيامه! (P.194)

- **ماضي**
- **كان + قد + ماضي**
- **مضارع مجزوم**
- **ماضي**
- **ماضي**
- **مضارع منصوب (بأن النافية)**
- **مضارع مجزوم (بلم الجازمة)**

« Nous manquons de respect chaque fois que nous croyons que les autres nous ressemblent » (p.163) M.H.

"يقول احترامنا كلما اعتقدنا أن الآخرين يشبهوننا"
(p.163)

<ul style="list-style-type: none"> • Présent 	<ul style="list-style-type: none"> • مضارع
<p>« -Voulez-vous que nous dinions ensemble ?...l'auteur réfléchit, fait mine de réfléchir... [] . (P.71) M.H.</p> <p>-D'accord je passerai vous prendre. »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Subjonctif (présent de) • Présent • Présent • Futur simple 	<p>"هل تريد أن نتعشى معا؟ ...فكر المؤلف، تصنع التفكير... []" - اتفقنا، سأمر عليك" (P.72)</p> <ul style="list-style-type: none"> • مضارع منصوب. • ماضي • ماضي • س+ مضارع
<p>« La nuit n'ouvrira pas la bouche. Le feu couvera dans sa longue agonie .Les étoiles observeront ». (p.68) M.H.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Futur simple (négation). • Futur simple. • Futur simple 	<p>سوف لم ينبس الليل ببنت شفة، ستحضن النار في احتضارها الطويل وستكفل النجوم بالمراقبة" (p.69)</p> <ul style="list-style-type: none"> • سوف+ مضارع مجزوم • س+ مضارع • س+ مضارع

Table des matières :

Dédicace.....	2
Remerciement	3
Sommaire	6
Résumé	7
ملخص:.....	8
Abstract.....	8
INTRODUCTION	11
PARTIE-I.....	18
Temporalité et aspectualité dans le système verbale arabe et français	18
PREMIER CHAPITRE.....	19
L'expression du Temps et de l'aspect dans le système verbal arabe .19	
1. Temps et aspect en langue arabe	20
1.1. L'accompli	21
1.2. L'inaccompli	22
1.3. Le courant de Bassora	27
1.4. Le courant de KOUFA.....	30
1.5. La vision de Silvestre de Sacy.....	31
1.6. La vision de Marcel Cohen.....	32
1.6.1. Le passé momentané	32
1.6.2. Le plus-que-parfait	33
1.6.3. Le passé duratif	33
2. Les différents emplois de la forme préfixée et de la forme suffixée	35
2.1. La classification de Régis Blachère	35
2.1.1. Valeurs absolues de l'accompli	35

2.1.1.1.	L'expression d'un désir, d'une volonté d'une décision,...par un accompli	35
2.1.1.2.	Souhait et engagement	36
2.1.2.	Valeurs conditionnées de l'accompli	36
2.1.3.	Valeurs absolues de l'inaccompli	36
2.1.4.	Valeurs conditionnées de l'inaccompli	37
2.2.	Chez les grammairiens arabe	37
2.2.1.	Les temps du passé	37
2.2.1.1.	[El-madhi el-mùtlaq] الماضي المطلق (le passé absolu).....	37
2.2.1.2.	[El-Madhi el-karib mina el-hadhir] : الماضي القريب من الحاضر (le passé proche)	38
2.2.1.3.	[El-madhi el-mùtassil bilhadher] الماضي المتصل بالحاضر (passé lié au présent).....	38
2.2.1.4.	[El-madhi el-istimrari wa taʔawùdi] الماضي الاستمراري و التعودي (passé de la continuité et de l'habitude)	39
2.2.1.5.	[El-Madhi achourùfi] الماضي الشروعي (passé imminent).....	39
2.2.2.	Les emplois du présent	39
2.2.2.1.	Emplois génériques et habituels.....	39
2.2.2.2.	La notion de futur	40
3.	Le système verbal français et arabe : valeurs temporelles, aspectuelles et /ou aspecto-temporelles	41
3.1.	Temps expliqué	41
3.1.1.	Passé simple / Madhi	45
3.1.2.	Plus-que-parfait /madhi	47
3.1.3.	Présent / Moudhara	48
3.2.	Temps impliqué.....	48
3.2.1.	L'emploi de « kana+ inaccompli »	49
3.2.2.	L'emploi de kana +accompli.....	50
3.2.3.	L'emploi des particules	51
3.2.3.1.	La particule préverbale « قد ».....	51
3.2.3.2.	La particule préverbale "كي"	52
3.2.3.3.	La particule « كما »	52
3.2.4.	L'emploi de « inna »	53
3.2.5.	Particules de négation.....	53
3.2.6.	Futur /Moudhara	55

DEUXIÈME CHAPITRE :	61
Temps, aspect dans le système verbal français, et les notions :	
immanence/transcendance	61
1. Temps	62
1.1. Le temps empirique	62
1.2. Le temps linguistique	63
1.2.1. Le système de BEAUZEE	65
1.2.2 Le système de Reichenbach	67
1.2.3. La représentation du temps chez Guillaume	69
», «	69
1.3. Temps grammatical	72
2. Aspect	77
2.1. -L'aspect grammatical	79
2.2. L'aspect lexical	80
2.2.1. Les différentes valeurs aspectuelles véhiculées par les temps de l'indicatif	83
1.2.1.1. L'imparfait	83
a. L'aspect sécant	83
b. L'aspect itératif	83
c. L'aspect duratif ou imperfectif	84
2.2.1.2. Le passé simple	84
2.2.1.3. Le présent	85
2.2.1.4. Le futur simple	86
2.2.1.5. Les formes composées	87
3. L'aspect et les notions immanence / transcendance appliquées au système verbal français et arabe	88
TROISIEME CHAPITRE	98
Temps, mode et verbe dans les deux systèmes étudiés	98
1. Modes et temporalité dans les systèmes verbo- temporels français et arabe	99
1.1. La théorie des modes	99
1.2. La question de la temporalité « Zéro »	100

1.3. Réalisation de l'image verbale dans le temps in posse et le verbe arabe	103
1.4. Temporalité « zéro » et la question d'Al-Masdar	103
1.5. Application de la méthode d'analyse guillaumienne à l'étude du système verbo-temporel arabe	106
2. Le verbe	108
2.1. Le verbe dans la langue française	111
2.1.1. Le verbe chez DUBOIS	111
2.1.2. Le verbe chez WAGNER et PINCHON	112
2.1.3. Le verbe chez MARTINET	112
2.1.3.1. Les compatibilités spécifiques à la classe des verbes	113
2.1.3.2. - les compatibilités non exclusives dont disposent les verbes	114
2.1.4. Le verbe chez WILMET	114
2.1.5. Le verbe chez G.GUILLAUME	116
2.1.5.1. La personne	116
2.1.5.2. Le nombre	117
2.1.5.3. L'aspect	117
2.1.5.4. Les notions de mode et de temps.....	118
2.1.5.5. La notion de la voix	119
2.2. Le verbe dans la langue arabe	119
2.2.1. Chez TMMEAM HASSEN.....	119
2.2.2. Chez Belkassem BEN SEDIRA.....	120
2.2.3. Le courant de Bassora	120
2.2.4. Le courant de KOUFA	120
3. Le verbe français et le verbe arabe : Structure et fonctionnement	122
3.1. Le verbe et la notion de support en français et en arabe	122
3.1.1. Le support et la genèse du verbe	122
3.1.1.1. Composition sémiologique du paradigme verbal « kataba »	122
3.1.1.2. La genèse du verbe	124
3.1.2. Prédication et Prédicativité.....	125
3.1.2.1. Considérations générale et problèmes de définitions.....	125
3.1.2.2. Le mécanisme de l'incidence.....	127

3.2. La structure du verbe arabe et celle du verbe français.....	130
3.2.1. Le verbe arabe.....	130
3.2.2. Le verbe français	130
3.2.3. La structuration des deux verbes français et arabe est identique ; seul la composition génétique qui diffère	131
3.3. Le verbe arabe et le verbe français : fonctionnement	132
4. L'être et le comportement et la dichotomie fondamentale de la pensée : l'espace et le temps	137
4 .1 La représentation des êtres et des comportements dans le verbe : une vision synthétisante	138
4.2. Le caractère intégrant les différentes catégories verbales	139
4.3. Le caractère systématique de ces différentes catégories	140
PARTIE-II.....	143
Le système verbo-temporel arabe et français ; "De la langue au discours"	143
QUATRIEME CHAPITRE.....	144
Le verbe et les mécanismes de la pensée	144
1. Le verbe et l'organisation idéo génétique	145
1.1. Tension vs détensions / causation vs affection	145
1.1.1. L'organisation de la tension qui fonde le verbe.....	146
1.2. La spatialisation	146
2. La composition idéo-génétique	150
2.1. Le modèle de J. C1. Chevalier	151
2.2 : la double évocation de l'espace : site et gène	151
2.3. Conclusion : idéo genèse et le produit idéo génétique.....	152
3. Les différents modèles générés par le mouvement idéo génésique	155
3.1. Les différents modèles d'idéo genèse	155
3.2 Synthèse.....	156

4. L'activité de la pensée et l'articulation de la morphogénèse sur l'idéo genèse..	159
4.1 Préalables théoriques.....	159
4.2 Le mécanisme de saisie de l'idéo genèse par la morphogénèse	161
4.3 La morphogénèse et les divers types de l'idéo genèse	164
4.4 Les structures morphogénétiques.....	167
4.4.1 Le rôle de la morphogénèse.....	167
4.4.2 Les différents modèles de la morphogénèse	168
4.4.3 Les différentes chronologies	171
4.4.3.1 La première chronologie	171
4.4.3.2. La seconde chronologie	171
4.5 La notion de site et les structures morphogénétiques	174
4.5.1 Critiques et remarques de ZENATI relatives à l'analyse de G. Moignet	175
4.5.2 Le site et la voix.....	176
4.5.3 Le site et la notion d'agent dans le modèle de G. Moignet	177
4.5.4 Conséquences dans l'analyse.....	177
5. La relation R et les structures morphogénétiques	178
5.1 La voix	179
5.2 Les deux cinèses	181
5.3 Les constructions morphogénétiques et les voix verbales de la	
tradition	183
5.3.1 L'analyse de J. Cl. Chevalier.....	183
5.3.2. Remarques relatives au modèle élaboré par Chevalier	184
CINQUIÈME CHAPITRE	185
Le système verbo-temporel arabe et français : Analyse de la	
Composition génétique et du comportement lors de la transition de la	
langue au discours	185
1. La systématique d'un paradigme verbal	186
1.1. Les catégories verbales : classification et cohérence	186
1.2. Le verbe et le régime incidenciel	187

1.2.1. En langue	188
1.2.1.1 Le système français.....	188
1.2.1.2 Le système arabe	190
1.2.2. En discours.....	192
1.3. Systématique des catégories verbales	195
1.3.1. La catégorie de la personne	195
1.3.2. La catégorie de l'aspect.....	196
1.3.3. Les catégories verbales « mode », « temps »	197
1.3.4. La catégorie de la voix et le mouvement morphogénétique.....	198
2. Le verbe arabe et le verbe français et la question de la mise en discours.....	202
2.1. Le verbe en langue et en discours.....	203
2.2. Support /apport et régime incidenciel	204
2.2.1. Le verbe de langue et support	206
2.2.2. Le verbe de discours et support.....	208
3. L'organisation syntaxique et la genèse phrastique dans les deux systèmes	216
3.1 Le verbe en langue et en discours : la position de la psychomécanique du langage	218
3.2. La conceptualisation et la dimension spatiale.....	221
CONCLUSION	228
BIBLIOGRAPHIE.....	234
Tableau de l'alphabet de la translittération phonétique :	251
Voyelles.....	252
Voyelles courtes	252
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	253
Index	257
ANNEXES	263
Table des matières :	268